



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

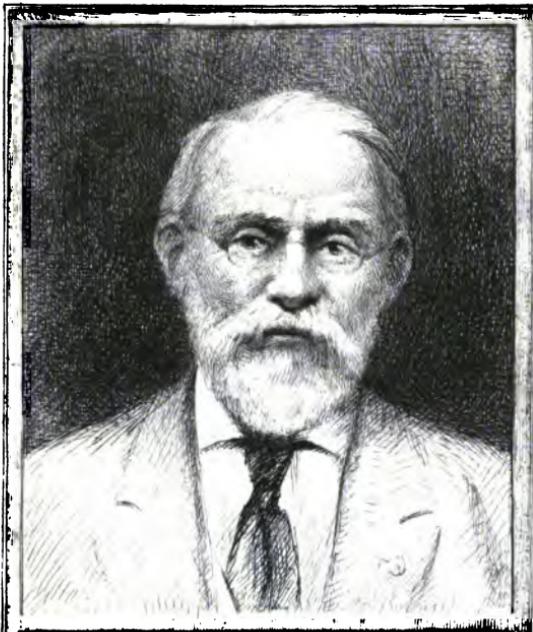
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

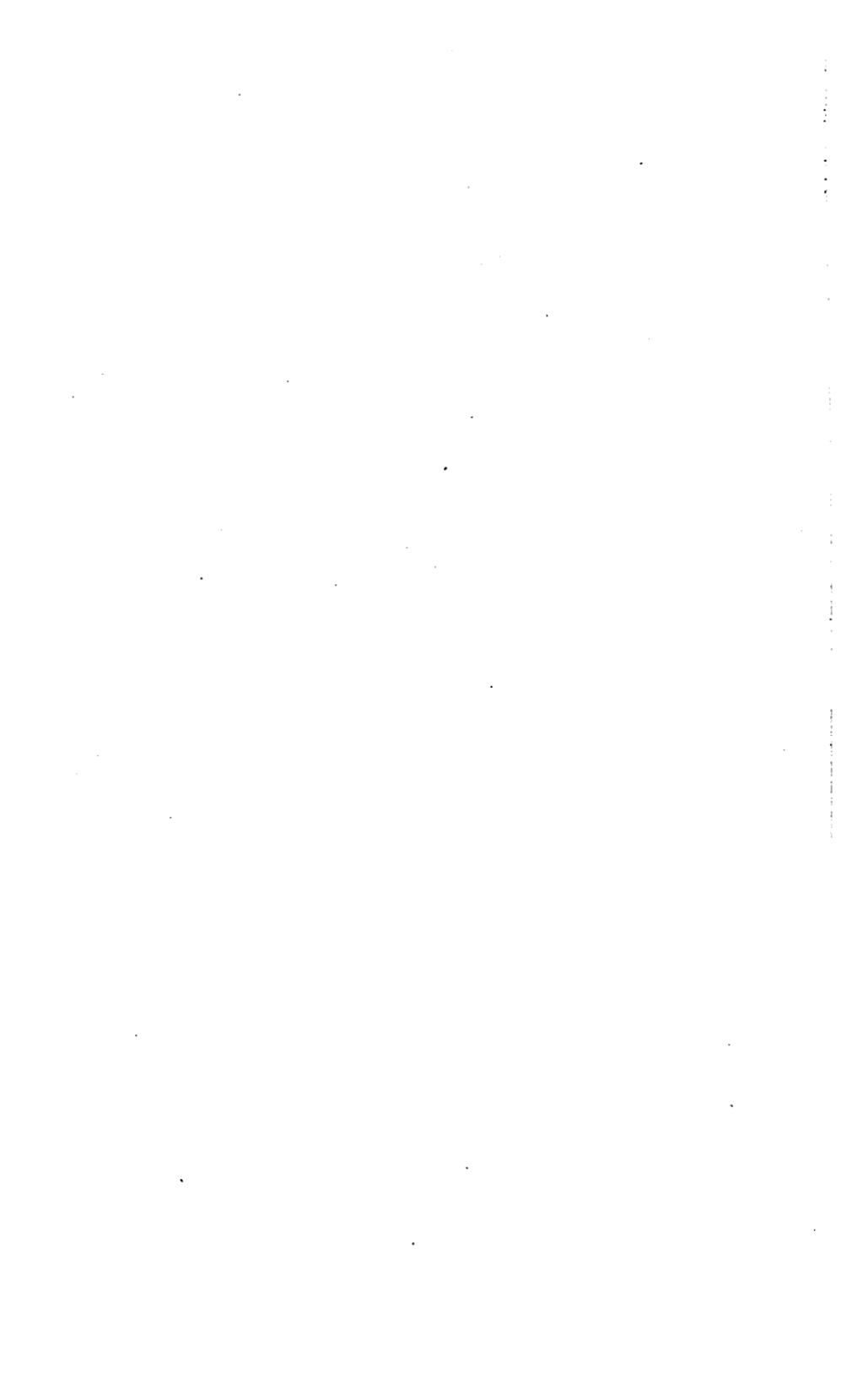
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

1882-1883

DC
611
.L82
S7



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE NANTES
ET DU DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

NEUVIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

19.^e VOLUME DE LA 1.^{re} SÉRIE.



IMPRIMERIE DE M.^{me} VEUVE CAMILLE MELLINET,
Imprimeur de la Société Académique.

1848.



Dunning
Nash
314-33
26766

49.^e LIVRAISON DE LA 2.^e SÉRIE. 3

109.^e LIVRAISON DE LA 1.^{re} SÉRIE.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 5 janvier 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ÉVANISTE COLOMBEL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Les Secrétaires des Sections d'Agriculture et des Lettres
font connaître la composition des Bureaux, constitués ainsi
qu'il suit :

Section d'Agriculture, Commerce et Industrie.

Président, M. NEVEU-DEROTRIE.

Vice-Président , MM. DE SESMAISONS.
Secrétaire , JOLLY.
Secrétaire adjoint , DEMANGRAT.

Section des Lettres, Sciences et Arts.

Président , MM. HUETTE.
Vice-Président , LAMBERT.
Secrétaire , B. DE WISMES.
Secrétaire adjoint , TALBOT.

La Société reçoit la démission de MM. Dupons, Mathurin Peccot et Legeaj.

Proposition de M. Guépin, demandant que la Société s'occupe immédiatement de la création à Nantes d'une Faculté des Sciences.

M. Aubinais lit, au nom de M. Bizeul, un travail sur la Voie Romaine de Rennes vers Avranches.

Notice sur Alexis Transon, par le docteur Foulon.

Séance du 2 février 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ÉVARISTE COLOMBEL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le Secrétaire de la Section de Médecine fait connaître la composition du Bureau de cette Section pour l'année 1848.

Président , MM. MORICEAU.
Vice-Président , SALLION père.
Secrétaire , FOULON.
Secrétaire adjoint , CHENANTAIS.
Trésorier , MÉNARD.
Bibliothécaire , DELAMARE.

Le Secrétaire de la Section des Sciences naturelles donne également communication de la composition du Bureau de cette Section, qui se trouve constitué de la manière suivante :

<i>Président,</i>	MM. MORICEAU.
<i>Vice-Président,</i>	DUCOUDRAY-BOURGAULT.
<i>Secrétaire,</i>	DELANARE.
<i>Secrétaire adjoint,</i>	DERIVAS.
<i>Trésorier,</i>	DE TOLLENARE.

Lecture du Règlement de la Section des Sciences naturelles.

Sur un rapport de M. Talbot, M. Lemoine, professeur de philosophie au Lycée, est admis à titre de membre résidant.

Sur un rapport de M. Grégoire, M. Dauban, professeur d'histoire au Lycée, est admis à titre de membre résidant.

Lecture, par M. Simon, de la Table sommaire et critique des 49 Mémoires envoyés au concours de 1847.

ÉTERNITÉ DE LA POÉSIE,

PAR M. EUGÈNE TALBOT.

N'est-il donc plus d'espérance? Quand de toutes parts les apôtres des intérêts matériels, les Bossuets de l'industrie, s'écrient : La Poésie se meurt ! la Poésie est morte ! faut-il croire à ces accents funèbres, prendre le deuil et se ceindre la tête d'une couronne de cyprès? Cette voix lugubre et glaciale, ce cri de désespoir et d'angoisse suprême est-il arraché par la vue d'un cadavre à jamais refroidi? Enfermée dans un linceul, recouverte de terre et arrosée de larmes, la Poésie est-elle partie de ce monde, pour rentrer dans le néant, seul et dernier refuge d'un scepticisme désolé? Et vous, poètes, qui écoutez, dans le silence de la nuit et de la méditation, les battements de votre cœur, les soupirs d'amour et de tristesse qui s'exhalent de votre âme, les chants de victoire qui frémissent en vous, êtes-vous donc la dupe d'un rêve, d'une chimère, d'une vision folle et fantastique? Emportés dans les vagues régions de l'impossible, vers les sphères idéales de l'abstraction, cerveaux crédules, imaginations naïves,

êtes-vous à la poursuite d'un être vaporeux, qui vous échappe d'une fuite éternelle ? Pauvres fous, brisez vos luths, dites adieux à ces ailes dorées qui vous enlevaient par delà les mondes. Le souffle du prosaïsme arrête aujourd'hui votre essor, la fumée des machines obscurcit désormais l'azur de votre ciel. Semblables à cet oiseau, qui veut planer au-dessus du champ de désolation et de sanglante mêlée, reproduit par l'âpre pinceau de Salvator Rosa, le bruit de la terre vous étourdit, le cœur vous manque au milieu du tourbillon qui s'élève en grondant, et vous retombez palpitants sur le théâtre du carnage.

S'il faut en croire les clameurs qui mugissent en bas, l'astre qui, depuis soixante siècles, vous inondait de ses clartés, n'est plus qu'un de ces soleils de rougeur livide, tels qu'on en voit s'éteindre dans les mystiques rêveries de Jean Paul ou dans les horizons infinis de Martinn.

La Poésie a donc vécu âge de dieux. Elle s'en va décu-ronnée, majesté nue et impuissante, comme sont jadis parties les divinités du vieil Olympe. Alors tout craquait sur la terre ébranlée. Le monde romain, agité par des convulsions terribles, reniait son Jupiter décrépité, armé d'un ridicule tonnerre, et trop faible pour protéger contre les hordes barbares le Capitole, auquel il avait promis l'immortalité. L'humanité, rongée par la lèpre hideuse de l'esclavage, riait, en les maudissant, des poètes dont le saint transport chantait l'aube d'une ère nouvelle ; elle blasphémait contre ces mystérieux échos, qui bégayaient les premiers mots de la société renaissante. Alors aussi on criait : La Poésie n'est plus ! Et cependant une étoile lumineuse brillait dans le ciel d'Orient ; un enfant tout

rayonnant d'un éclat divin , était salué dans sa crèche par les chants des bergers. Ces accents naïfs allaient être redits par un chœur de plusieurs millions d'hommes , et convertis bientôt en hymnes glorieux de délivrance , de martyre et de victoire !

Croit-on que cet enthousiasme se soit éteint dans les âmes ? Prétendre qu'un siècle est déshérité de poésie , vouloir circonscrire à des époques fatalement heureuses ce trésor des sentiments les plus exquis que le Créateur ait départis à l'homme , c'est plus qu'un blasphème , c'est la négation de l'évidence. Quelles sont, en effet, les sources auxquelles va puiser le poète ? Dieu, la nature, l'humanité. Qui donc alors serait assez téméraire pour soutenir qu'elles puissent jamais être taries ? Eh quoi ! Dieu ne parlerait plus au cœur de l'homme , et l'homme ne s'élèverait plus, sur l'aile de la méditation et de la prière, jusqu'au sein paternel du Roi souverain des mondes ? La nature étalerait vainement à nos yeux obscurcis par de prosaïques ténèbres sa guirlande de fleurs parfumées , l'argent et l'or de ses lacs , les flots blanchissants de ses mers , la cime empourprée de ses montagnes , la fête éternelle de ses printemps , et la mélancolie de ses neiges hivernales ? L'intelligence humaine nous montrerait le spectacle inutile de ses conquêtes et de ses splendeurs ; le cœur humain n'offrirait plus au goût délicat de l'analyse ni à la vue perçante du génie les mystères toujours nouveaux de ses passions , de ses tendresses , de ses joies et de ses pleurs ? Non , non ; la Poésie ne peut cesser d'être. Émanée d'un rayon lumineux de la triple couronne qui étincelle au front de Dieu , manifestation sublime de l'idée

du beau , qui se fond dans l'essence divine avec le saint et le bon , elle est impérissable comme la Divinité même. Non moins que la raison , cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde , elle est un des apanages de l'intelligence humaine : c'est , selon l'expression de Shakespeare , la musique que chacun a en soi. Partout où il y a des hommes , il y a des poètes ; tant que vivra l'humanité , aussi vivra la Poésie.

Qu'on trouve un seul peuple , une seule époque , auxquels elle ait failli. Je ne parle pas uniquement de ces nations fortunées que caressait , sous la sérénité de leur ciel bleu , une nature libérale de sa tendresse et de ses baisers ; peuple d'élite , dont l'idiome fut une suave mélodie ; patrie d'Homère , de Virgile ou du Dante. Mais les frimas glacés de l'Écosse , les neiges hyperborées du Nord , les grands pins échevelés de ces montagnes qu'écorche sans cesse le souffle furieux des vents , ont entendu se mêler à l'affreux concert des tempêtes la voix harmonieuse d'Ossian ou les mâles accents des Niebelungen. Que dis-je ? Les peuplades grossières des îles de l'Océan ont des péans de guerre et de triomphe , comme les Spartiates , échauffés jadis par la voix de Tyrtée , et un doux chant d'amour , sorti du cœur d'un Indien cannibale , ravit un suffrage attendri au scepticisme de Montaigne. Ah ! lorsqu'on entend ainsi , sous toutes les zones , s'élever du sein des différentes nations ces soupirs de tendresse ou ces cris de victoire , ne semble-t-il pas que la Poésie seule unisse dans une commune sympathie l'humanité tout entière et qu'elle établisse entre tous les peuples une sorte de catholicisme de la pensée ?

Vous donc qui, brisant le cercle de la charité chrétienne, trop étroit pour votre amour immense de l'humanité, croyez au dogme plus vaste de la solidarité humaine, ne niez pas, je vous en conjure, le dogme non moins sublime de la fraternité poétique. Les institutions changent et meurent : le côté extérieur de la vie se transforme et s'altère ; mais la Poésie, celle qui, vraiment digne de ce nom sacré, peint au vrai l'éternel mouvement des passions humaines, aussi constantes dans leur mobilité que le flux et le reflux des mers, la Poésie est de tous les âges. L'âme d'Homère est sœur de l'âme du Dante ; Virgile et Racine, Sophocle et Shakespeare, brillent au ciel poétique, comme les Gémeaux inséparables de la légende païenne. Ainsi que dans les mystères d'Eleusis les coureurs se transmettaient de main en main le flambeau des initiés, qui parcourait la ronde sainte, sans jamais s'éteindre, de même, à travers les siècles, le feu du génie court d'un poète à l'autre, sans jamais mourir. Écoutez ces accents de rêveuse mélancolie (1) :

« Lorsque, dans le ciel, autour de la lune argentée,
» brillent les étoiles radieuses ; lorsque les vents se taisent
» dans les airs, qu'on découvre au loin les collines, les
» sommets des montagnes et les vallées ; la vaste étendue
» des cieux s'ouvrant devant nous, laisse apercevoir tous
» les astres, et le cœur du berger est rempli d'allé-
» gresse. »

(1) *Iliad.* Chant VII, vers 555 et suiv. Traduction de Dugas-Monbel.

Qui parle ainsi? Le croirez-vous? c'est le vieil Homère.
Écoutez maintenant ces vers (1) :

- « J'étais seul près des flots, par une nuit d'étoiles ;
- » Pas un nuage aux cieux, sur les mers pas de voiles.
- » Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel.
- » Et les bois, et les monts, et toute la nature,
- » Semblaient interroger dans un confus murmure
 - » Les flots des mers, les feux du ciel.
- » Et les étoiles d'or, légions infinies,
- » A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
- » Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu ;
- » Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
- » Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :
 - » — C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu ! »

Ne dirait-on pas un écho vivant de la voix du chantre d'Achille? Eh bien! c'est la voix de la jeune France, c'est le son d'une des lyres les plus harmonieuses de nos jours, c'est une strophe des *Orientales*. Touchante fraternité de deux âmes, qui, à trois mille ans de distance, murmurent les mêmes accents et sont ravies de la même extase!

On a dit que Béranger ne chantait plus. Ah! ne demandons pas au soleil qui décline la chaleur de son midi, à l'abeille qui rentre à la ruche son bourdonnement matinal, à l'alouette qui va s'endormir dans les sillons verdoyants le chant dont elle salue l'aurore. Mais prêtez l'oreille à ce grand poète, alors que son luth frémissait, tout imprégné

(1) Victor Hugo. *Orientales*. Ode xxxvii.

d'amour et de patriotisme. Voyez avec quel noble orgueil il se dit l'égal des génies du temps passé ; comment , sur la foi de Pythagore , il prétend avoir vécu et chanté à l'époque si glorieuse des Phidias , des Socrate et des Périclès ! C'est que , par un lien mystérieux , son âme se sent rattachée à l'âme de ces grands hommes , dont il comprend les sublimes instincts ; c'est qu'il y a dans tous les poètes comme un accord tacite des cœurs , un diapason des âmes , que la différence des croyances et des mœurs ne saurait altérer.

Il y a plus. N'est-ce pas déjà notre Béranger qui prélude , dans ses derniers chants , à la poésie de l'avenir ? Ne célèbre-t-il pas d'une voix prophétique le matin des jours nouveaux (1) ?

- « Combien de temps une pensée ,
- » Vierge obscure , attend son époux !
- » Les sots la traitent d'insensée :
- » Le sage lui dit : Cachez-vous.
- » Mais , la rencontrant loin du monde ,
- » Un fou , qui croit au lendemain ,
- » L'épouse ; elle devient féconde
- » Pour le bonheur du genre humain.
-
- » Qui découvrit un nouveau monde ?
- » Un fou qu'on raillait en tout lieu.
- » Sur la croix que son sang inonde ,
- » Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.

(1) Voyez les chansons intitulées : *Les Fous ; Nostradamus ; les Quatre Ages historiques.*

- » Si demain, oubliant d'éclore,
- » Le jour manquait, eh bien! demain
- » Quelque fou trouverait encore
- » Un flambeau pour le genre humain. »

.

« Sur l'an deux mil on dira dans l'histoire
 » Qu'assise au trône et des arts et des lois,
 » La France en paix, reposant sous sa gloire,
 » A fait l'aumône au dernier de ses rois. »

.

« Humanité, règne! Voici ton âge
 » Que nie en vain la voix des vieux échos.
 » Déjà les vents au bord le plus sauvage
 » De ta pensée ont semé quelques mots.
 » Paix au travail! Paix au sol qu'il féconde!
 » Que par l'amour les hommes soient unis;
 » Plus près des cieux qu'ils replacent le monde :
 » Que Dieu nous dise : Enfants, je vous bénis. »

Je vous en conjure par ces strophes étincelantes de progrès, ne pensez pas que l'humanité manque de poètes tout prêts à marcher dans la voie qui leur est tracée. Des besoins nouveaux, des idées nouvelles, créeront une nouvelle poésie.

Parce que vous ne la voyez pas éclore, parce qu'elle ne brille point au zénith, vous dites: Elle n'est pas! ou plutôt: Elle n'est plus! Lorsque la Grèce, déchirée par les successeurs d'Alexandre, se débattait sous la tyrannie de ces soldats devenus rois, c'en était fait, en apparence, de la Poésie. Mais voilà que l'Égypte, la mère-patrie des

colonies grecques , sent se réveiller son génie , et Alexandrie devient une nouvelle Athènes. Rome , en proie à Marius , à Sylla ; à Pompée , à César ; à Antoine , à Octave , est noyée au sang des proscriptions ; et cependant Virgile , le poète chrétien du paganisme , couvre de sa voix suave et harmonieuse les éclats stridents de la trompette ou les clameurs funèbres des vaincus. La France , à peine échappée aux fureurs de la Ligue , aux tragédies sinistres des guerres religieuses , voit Régner égal dans son vieux langage la grâce ingénieuse des anciens ; puis bientôt le génie mâle et sévère de Corneille crée le théâtre moderne , complété par Molière , le poète au grave sourire. Tandis qu'on crie , durant le dix-huitième siècle , que la Poésie est morte , Gilbert fulmine une poétique malédiction contre la perversité de cette époque gangrenée. Gronde alors le canon de la Bastille , des flots d'un sang innocent ou coupable inondent la France ; Chénier pourtant chante encore dans sa prison , et sa voix ne s'éteint qu'au moment où la hache du bourreau descend sur sa tête. Mais croyez-vous que la Poésie ait expiré avec lui ? Non , la Poésie ne saurait périr. Hugo , Lamartine , ont recueilli l'héritage de Chénier , et Béranger , retrouvant le luth d'Alcée et d'Anacréon , fait entendre à la France les sons aimés de la gaieté gauloise , mêlés aux nobles accents du plus saint patriotisme.

Et c'est là que s'arrêteraient les destinées de la Poésie ? Sur la foi du passé , espérons dans l'avenir. Il faut être aveugle pour ne pas voir que le monde s'éclaire de lumières inconnues ; sourd , pour ne pas entendre la voix d'une foule émue qui veut sa part des droits saints dont

le Christ a promis l'égal partage. Avec elle la Poésie frappe à la porte, toute grosse d'épopées inouïes, de chants dont les oreilles de l'homme n'ont point encore retenti. N'attendez donc pas qu'elle reste dans l'ombre, repoussée, déshéritée. Tu viens trop tard, dit Jupiter au Poète, dans la ballade de Schiller; j'ai tout donné: le péage des ponts aux rois, les forêts aux chasseurs, les fleuves aux pêcheurs, les vins aux prêtres des dieux. Où étais-tu donc, lorsque je distribuais ainsi l'univers? — Près de toi, dit le Poète; l'harmonie des mondes avait ravi mon âme, et mes yeux fixés sur ta face rayonnante avaient tout oublié. — Non, je ne serai point injuste envers toi, mon fils, s'écrie le dieu! Si la terre ne m'appartient plus, il me reste l'Olympe: viens, il te sera toujours ouvert.

Et nous, nous chasserions le poète de la société moderne? Laissons à la rêverie inconséquente de Platon la honte de cet injuste ostracisme. En dépit de ceux qui nient la durée de la Poésie, elle se meut, et son mouvement subsistera jusqu'à la fin des choses. Éternelle comme la nature, trône extérieur de la majesté divine, éternelle comme l'homme, qui est l'image de la Divinité, elle est éternelle comme Dieu, dont elle est la fille.

Novembre 1847.

VOIE ROMAINE

DE RENNES VERS AVRANCHES ,

PAR M. BIZEUL.

Le président de Robien , dans son *Abrégé de l'histoire ancienne de la Bretagne*, M. 11, à la bibliothèque de Rennes, a, le premier, mentionné un fragment de cette voie. « Le chemin qui passe près Romazy, dit-il, se ren- » contre encore dans les landes d'environ deux lieues, où » on le reconnoît par une portion de pavé assez délabrée. » Il se rendoit, de même que plusieurs autres, au bourg » de *Fains*, qui paroîtroit avoir tiré son nom de la jonc- » tion de tous ces chemins, qui semblent y prendre *fin*. » Cette remarque doit être antérieure à 1750.

Ogée, dans le t. 4 de son *Dict. hist. de Bret.*, 1780, article Romazi, se contente de dire que « *auprès du bourg* » est un chemin romain, au sujet duquel il a demandé » des instructions qu'il n'a pu obtenir. »

Voilà donc à peu près un siècle que la remarque de

M. de Robien subsiste, sans avoir donné lieu à des recherches ultérieures. Le bourg de *Fains*, sur lequel il indique la direction de la voie de Romazi, a été l'objet de quelques dissertations peu concluantes; mais, tout en disant que Fains était l'*ad fines* de la voie donnée par l'itinéraire d'Antonin comme allant de *Condate* à *Cosedix*, personne ne s'est occupé d'en retrouver les vestiges entre Rennes et Fains, ou, pour parler plus exactement, ainsi que nous allons l'établir, entre Rennes et Romazi.

Cette découverte était réservée à notre époque, et elle est due à M. Marteville, éditeur et annotateur de la réimpression du dictionnaire d'Ogée.

Ayant été appelé par M. de la Grasserie pour voir les vestiges d'un ancien camp, en la commune de Chasné, M. Marteville, en parcourant le pays, arriva sur un vieux chemin, qui, par la rectitude de son tracé, sur une longueur de 350 mètres environ, le frappa vivement. Un de ses amis, qui l'avait accompagné chez M. de la Grasserie, rit beaucoup de l'opinion exprimée par M. Marteville que ce pouvait être une voie romaine; mais celui-ci eut sa revanche quand les voyageurs, en suivant ce vieux chemin, arrivèrent à un village que les paysans leur nommèrent le *Chemin-Chaussée*. Ce nom est en effet très-significatif, et se retrouve sur toutes les voies romaines de la Bretagne.

Cette première découverte décida M. Marteville à poursuivre ses recherches. Il trouva, sur les plans du cadastre, que ce chemin, à l'endroit même où il l'avait observé, formait limite entre les communes de Mouâzé et de Chasné, et que les délimitateurs l'avaient indiqué sous le nom de *vieux chemin de la duchesse Anne*; que plus loin, en

suivant toujours la direction N.-N.-E., on le retrouve en la commune de Saint-Aubin d'Aubigné, près d'une ferme dite la *Motte*, parcourant la lande de Cahard dans une longueur directe de 1,200 mètres au moins. En cet endroit, il forme limite entre les communes de Saint-Aubin et de Cahard, et est indiqué comme *restes d'un vieux chemin allant en Normandie*.

M. Marteville s'empresse de communiquer ces observations à M. de la Grasserie, en lui disant que, selon toute apparence, la voie devait passer à 200 mètres à l'E. de sa propriété (la Garouyère) et traverser la petite rivière de l'Islette à son moulin de Launay. M. de la Grasserie confirma toutes ces conjectures, en rapportant à M. Marteville que le vieux chemin dont il lui parlait passait effectivement sur ses terres; qu'il se rappelait avoir, il y a quelques années, détruit sur une ligne droite, aboutissant au point indiqué comme passage de l'Islette, un vieux chemin ferré, qui séparait deux champs qu'il voulait réunir; qu'au passage de la rivière, le lit en est encombré de grosses pierres, à tel point qu'il n'y a pas dessus plus d'un pied d'eau en été.

Reprenons un peu la ligne parcourue par M. Marteville, et suivons-la sur la carte de Cassini.

Le village du *Chemin-Chaussée* est à environ 14 kilom. au N.-N.-E. de Rennes; à 2 kilom. au N.-N.-O. de l'ancienne abbaye des bénédictines de Saint-Sulpice, fondée en 1106 par Raoul de la Fustaie, disciple de Robert d'Arrissel (1); enfin, à 2 kilom. et demi au S.-O. du bourg de

(1) J'ai déjà remarqué que la plupart de nos plus anciennes

Chasné; où se trouve un camp romain, dont nous parlerons tout à l'heure.

De Rennes au *Chemin-Chaussée*, toute indication nous manque encore; mais nous espérons que M. Marteville ne laissera pas son œuvre imparfaite, et qu'il pourra employer avec succès, pour retrouver le tracé de la voie, le moyen qui lui a si bien réussi, celui de la délimitation cadastrale des communes. Il est à croire, en effet, que la voie sert de limite à Betton et à Liffré, et peut-être à Saint-Sulpice et à Chevaigné. Une petite exploration du pays vaudrait encore mieux que cette conjecture.

La voie est très-apparente dans la commune de Chasné, depuis le village du *Chemin-Chaussée* jusqu'à celui du *Chêne-des-Plaisirs*.

Nous avons vu ci-dessus qu'elle traversait la petite rivière de l'Islette au moulin de *Launay*, à 2 kilom. et demi N.-N.-E. du village du *Chemin-Chaussée*, à 200 mètr. à l'E. du château de la *Garoyère*, à 2 kilom. N.-O. du bourg de Chasné, et à égale distance S.-E. de celui de Saint-Aubin d'Aubigné.

Je donne toutes ces distances, relevées avec soin sur la carte de Cassini, parce qu'il me paraît essentiel d'établir avec le plus d'exactitude possible les deux points du village du *Chemin-Chaussée* et du moulin de *Launay* sur l'Islette. Ces deux points, séparés par une distance de 2,500 mètres, nous donnent une direction N.-N.-E qui nous faci-

abbayes ont été construites dans le voisinage des voies romaines; en voici un nouvel exemple.

litera les recherches en allant à Romazi retrouver le fragment observé, il y a un siècle, par le président de Robien, et une direction S.-S.-O. qui nous prouve que la voie que nous explorons tendait évidemment sur Rennes.

Après avoir franchi l'Islette au moulin de *Launay*, M. Marteville, suivant toujours la ligne N.-N.-E., a reconnu la voie à la ferme de la *Motte* et au village du *Mezeray*, en Saint-Aubin; puis, l'a vue se développer sur la lande de Gahard, dans une longueur de plus de 1,200 mètres. En prolongeant cette ligne, il est à croire qu'on arriverait à la grande route moderne de Rennes à Antrain, vers un monticule placé sur le bord occidental de cette route, et sur lequel existait une justice patibulaire à trois poteaux, marquée sur la carte de Cassini. Ce monticule est à un peu plus de 2 kilom. N.-O. du bourg de Gahard. Il est possible que de ce point jusqu'au village de Sautoger, et même jusque vers celui de Mezbée, entre les bourgs de Sens et de Vieux-Vy, la voie et la route moderne soient confondues; car cette partie de la route, qui n'a pas moins de 4 kilom. de longueur, se raccorde parfaitement avec la direction générale N.-N.-E. que suit la voie antique, et M. Marteville a parfaitement remarqué que si on continue cette direction au-delà du point où nous sommes arrivés, on parvient, au bout de 2 kilom., au village du *Chemin*, placé à moins d'un kilomètre de la grande route, et à 2 kilomètres N.-O. du bourg de Vieux-Vy. Ce nom de village du *Chemin* nous paraît presque aussi significatif que celui de *Chemin-Chaussée*, surtout à la place où il se trouve, dans la direction précise de la voie que nous recherchons,

et à 2 kilomètres au S. du bourg de Romazy, dans le voisinage duquel le président de Robien a signalé un fragment de voie d'environ, 2 lieues de longueur, dont j'ai déjà parlé. Il est même plus que probable que ce fragment a été-observé dans l'espace compris entre les villages de Mezeray et de Mesbée; et il devait être le seul chemin praticable dans cette direction, avant que le duc d'Aiguillon eût fait exécuter la route de Rennes à Antrain. M. Delafosse, de Bazouges-la-Pérouse, a bien voulu m'informer qu'il a vu, il y a une vingtaine d'années, dans la lande de Sautoger, cette portion de pavé dont parle M. de Robien, portion très-délabrée et qu'on a transformée en un empièchement, d'après le nouveau système. Il ignore, ajoute-t-il, si le pavé lui-même était d'origine romaine; mais ce qui lui semble très-vraisemblable, c'est que les belles lignes qui forment la route moderne depuis la hauteur d'Andouillé jusqu'à Mez-Bée, c'est-à-dire dans un parcours de 6 à 8 kilomètres, ont appartenu à la voie antique.

Nous nous arrêterons ici; car au-delà nous ne connaissons pas ce fragment de manière à pouvoir le tracer sur la carte de Cassini, et nous sommes réduits aux conjectures.

Mais je crois à propos de nous reporter en arrière, et d'examiner plusieurs monuments que je considère comme accessoires de la voie qui nous occupe, comme leurs analogues le sont de toutes les nombreuses voies que j'ai parcourues jusqu'ici. Ce sont trois camps, ou au moins des ouvrages de fortification que je crois romains. Quelques personnes les ont pris pour ce qu'on nomme *mottes féodales*. Mais je dois déclarer, une fois pour toutes, que

j'ignore entièrement ce qu'on entend par *motte féodale*, que je n'en ai jamais vu, et que je n'en ai pas trouvé la moindre trace dans les chartes qui m'ont, en grand nombre, passé sous les yeux.

Le premier de ces camps est situé près du bourg de Chasné, presque vis-à-vis de l'église, à moins de 2 kilom. à l'E. de la voie romaine. M. Marteville l'a observé. Il en parle dans sa note sur l'article *Chasné*, d'Ogée, et nomme cet ouvrage de fortification une *triple motte féodale*. Je concevrais, à la rigueur, une seule et unique motte féodale. Je ne puis me l'expliquer *triple*. « Cette motte, dit-il, » a encore, du côté ouest, ses fossés assez bien conservés. Du côté E., on voit, à quelque distance, un bout » de fossé tracé en droite ligne, et qui donne à présumer » que jadis ces trois mottes servaient de travail avancé à » une enceinte très-vaste. Il faut, du reste, ajoute-t-il, » remarquer que cette supposition acquiert plus de force » par l'observation que l'église actuelle a dû être bâtie » dans cette enceinte féodale, ce qui est conforme aux » habitudes de cette époque. »

Tous ceux qui ont observé les nombreux et quelquefois immenses travaux de campement dont les Romains ont accompagné les voies qu'ils traçaient en Bretagne, et on peut même dire dans toute la Gaule celtique, ceux-là n'hésiteront pas à prendre la vaste enceinte de Chasné pour un camp romain, et les trois mottes que l'auteur considère comme des ouvrages avancés, et dont il a remarqué les *fossés* encore assez bien conservés, pour cette partie du camp plus resserrée, mais plus fortement défendue que le reste, partie qui est devenue, dans les châteaux

du moyen âge, le *donjon* ou *petit château*. Au reste, il est nécessaire, quand on explore de semblables monuments, d'en relever un plan géométrique ou simplement visuel. Ces plans valent mieux que toutes les descriptions, quel que soit le talent du narrateur.

Le second camp, ou plutôt ouvrage stratégique en terre, est situé à environ 2 kilomètres et demi à l'O.-N.-O. du bourg de Gabard et à plus de 3 kilomètres au N.-E. du bourg d'Andouillé, à quelques centaines de mètres à l'O. du village du Vivier, entre les bois de Borne, de Vieux-Vy et de l'étang de Vassot, aux limites des communes d'Andouillé, de Sens et de Gabard, le long de la route moderne de Rennes à Antrain, tout près de ce monticule sur lequel existait la justice seigneuriale dont j'ai parlé précédemment. Il ne paraît pas que là il y ait eu une enceinte ou camp. Ce sont des lignes de talus tracées parallèlement à la grande route et qui en touchent les rebords, dans une longueur d'à peu près 2 kilomètres. Ces talus sont en terre, élevés d'environ 2 mètres au-dessus du niveau de la chaussée, et établis sur une base qui varie de 5 à 6 mètres de largeur. Ces dimensions sont les mêmes que celles des nombreux épaulements que j'ai rencontrés dans les landes de la Bretagne, et qui sont connus généralement dans le pays sous le nom de *gros fossés*, parce que nous avons l'habitude de nommer *fossé* ce qu'ailleurs on nomme *talus* ou *rejet de terre*, et le vrai *fossé*, c'est-à-dire la partie creusée, effodiée, est pour nous la *douve* ou la *maie* du fossé.

Je serais, d'après cela, tenté de croire que cette longue ligne de talus ne serait autre chose qu'une ligne de dé-

fense d'un front de bataille, ayant pour principal objet de rompre l'effort de la cavalerie ; et, dans cette hypothèse, les retranchements du Vivier auraient une grande analogie avec un ouvrage de ce genre, tracé parallèlement à la voie romaine de Blain à Rennes, dans la paroisse de Conquereuc, et dont j'ai parlé dans le chapitre où j'ai décrit cette voie.

Un autre motif qui tendrait, selon moi, à confirmer cette opinion, c'est que ces talus sont doubles du côté O. de la grande route, et doubles et triples du côté E. C'est ce que je ne me rappelle avoir vu nulle part.

M. de la Fosse, qui m'a fourni tous ces renseignements, y a joint deux profils en travers qui donnaient une idée exacte de la disposition de ces talus. L'échelle en est d'un millimètre pour mètre.

Sans cette multiplicité de talus, on pourrait prendre ces profils pour ceux d'une voie romaine avec ses deux bourrelets latéraux ou contre-fossés. Ce profil s'est bien souvent présenté à moi dans les landes où les voies qui s'y sont presque toujours conservées dans leur intégralité, arrivaient à la sommité d'un renflement du terrain et dessinaient alors leur forme à l'horizon.

Mais cependant tout porte à croire que les ouvrages dont nous parlons sont des retranchements militaires, soit que la voie romaine les traverse, soit qu'elle en passe à une faible distance. J'ajouterai qu'ils doivent être considérés comme étant en rapport très-direct avec elle. Si l'on en pouvait douter, la nouvelle observation de M. de la Fosse qu'il avait bien voulu me transmettre dans sa lettre du 25 avril 1845, viendrait, ce me semble, écartier toute

hésitation. « En passant, dit-il, sur la grande route, le » long de ces talus que je vous ai décrits, et qui sont bien » certainement le camp soupçonné par M. le président de » Robien, j'avais remarqué, tout au bord de la route, » une légère inégalité de terrain, qui me parut être l'em- » placement d'une construction détruite. Quelques jours » après, j'y revins dans un but d'exploration, et je me » convainquis, au premier coup d'œil, qu'il y avait eu » dans ce lieu une construction romaine, si les briques, » les tuiles à rebord et les autres débris analogues sont, » comme on ne peut en douter, un indice de cette ori- » gine. Le sol en était jonché sur une surface carrée de » 10 à 15 mètres, et la saillie que forme encore le ter- » rain en cet endroit, ne permet pas de douter qu'une » fouille ne mît à découvert une masse considérable de » débris. Une culture de froment risquée dans cette par- » tie de la lande de Sautoger, ne permet pas de faire ce » travail avant la récolte; mais je me réserve d'y employer » quelques ouvriers en temps convenable. » Voilà, certes, des preuves non équivoques d'un établissement romain en ce lieu, et il ne reste plus qu'à en apprécier l'importance. Ceci est donc, comme je l'ai déjà dit, un document très-favorable à l'origine romaine des retranchements de Sautoger ou du Vivier, et à la présence extrêmement rapprochée de la voie dont nous recherchons la trace.

(La suite à un autre numéro.)

LITTÉRATURE PERSANE.

CHAPITRE II.

FIRDOUSI ET LA SATIRE CONTRE MAHMOUD.

Si je suivais l'ordre naturel des temps, ce chapitre devrait être consacré à l'examen des œuvres religieuses de Zerdeshcht (Zoroastre) et de ses disciples. J'y reviendrai très-probablement plus tard. Mais dans une ville de département maritime comme la nôtre, éloignée de Paris, centre de toute connaissance écrite, à Nantes où nulle bibliothèque véritablement riche en bibliographie orientale ne peut m'offrir à discrétion les matériaux nécessaires à mon travail, je suis bien obligé de marcher un peu au hasard et d'exposer le résultat de mes recherches, non à mon gré, non suivant l'ordre chronologique ou logique, mais selon que chaque ouvrage me tombe entre les mains ou plus tôt ou plus tard. Du reste, je ne pense pas que personne me reproche de faire un passe-droit à aucun auteur persan, si je donne le pas à la grande épopée de Firdousi, le chantre des rois et

des frères de l'Iran (1). La popularité de cet illustre poète n'a pas diminué depuis huit siècles en Perse. Les savants imitent le *Livre des Rois*, la cour et le peuple se font réciter ses épisodes, et tout ce qui parle persan, musulman ou parsis, le regarde comme l'ouvrage par excellence. Nierait-on qu'une faveur si constante et si légitime mérite la plus grande considération ?

Malgré cette immense réputation du poème de Firdousi, il n'y a que très-peu d'années que des copies complètes du texte persan sont parvenues en Europe. Jusqu'à 1837, sauf pour un petit nombre de linguistes auxquels les livres originaux sont abordables, le *Schah-nameh* n'était connu que par des extraits inexacts et fort incomplets, puisés, pour la plupart, dans la traduction en prose arabe dont un exemplaire existe à la Bibliothèque nationale; ou dans l'analyse persane assez peu fidèle de Tewakkol-Beg. Cette analyse, qui s'arrête à la mort d'Alexandre le Grand, tandis que Firdousi a conduit son poème jusqu'à l'époque des khalifes, en 650, offre donc une lacune de plus de mille ans. Toutefois, il est juste de dire que la partie omise passe pour être la moins importante, et n'est guère que la nomenclature des souverains qui sont montés tour à tour sur le trône, depuis la chute de Darius jusqu'à la conquête de la Perse par les Arabes musulmans. L'abrégé de Tewakkol-Beg, tout insuffisant qu'il est, ayant été traduit en anglais par

(1) Les habitants de la Perse donnent et ont toujours donné le seul nom d'Iran à leur pays. Confondant la province de *Fars* ou *Pars* avec le royaume entier, les étrangers d'Occident lui ont donné le nom de Perse. C'était prendre la partie pour le tout.

M. James Atkinson, pourra néanmoins nous être de quelque secours, à défaut de la traduction française encore inachevée de M. Jules Mohl. Cette traduction, exécutée d'après plus de trente manuscrits collationnés les uns sur les autres, sera complète; et, d'après ce que nous en avons sous les yeux, elle promet d'être un modèle de patience, d'érudition et d'exactitude. L'impression en est confiée à l'Imprimerie nationale; mais les deux premiers tomes seulement ont paru. Ce sont deux énormes volumes *in-folio* de la plus grande beauté. Le texte persan et la traduction française en regard sont, chacun dans son genre, d'admirables chefs-d'œuvre de typographie, tels qu'il n'en peut sortir de semblables que de ce célèbre établissement, unique en Europe, et dont les presses ont depuis longtemps acquis la plus juste et la plus haute renommée (1). Mais le luxe même et la correction de ce travail ne permettent qu'à un nombre bien restreint de lecteurs de le connaître; et pour moi, j'aurais bien pu ne l'avoir jamais entre les mains si, par une bonne fortune inattendue, il ne s'était trouvé à Nantes en la possession de M. gr de Hercé. Notre docte et vénérable prélat, avec cette bonté noble et simple qui le caractérise, a daigné encourager mes travaux et les faciliter en m'ouvrant libéralement sa bibliothèque, et surtout en

(1) La traduction de M. Mohl fait partie de la *collection orientale* publiée la plupart du temps avec les textes. Les livres de cette collection sont d'un prix exorbitant et se donnent en cadeaux aux ambassadeurs. A côté de ces éditions de luxe, ne pas en donner une abordable à la science, c'est absurde, qu'on nous permette de le dire en passant.

m'autorisant à prendre quelques excellentes pages dans ses propres manuscrits, où respire partout, à côté d'une érudition consommée, une douce et bienfaisante morale, fille d'un savoir sérieux et d'une piété aussi éclairée que tolérante. Ces manuscrits renferment deux mémoires sur la littérature persane; nous parlerons ailleurs du second: quant au premier, le respectable orientaliste y trace, au début, d'une main rapide et sûre, le tableau abrégé des phases historiques de la Perse. C'est une introduction naturelle à l'appréciation qui vient ensuite du talent poétique et des œuvres de Firdousi. Devant consacrer plusieurs chapitres à l'Homère persan, nous ne saurions mieux faire que de laisser un instant la parole à notre digne Évêque :

« L'empire de la Perse, dit M. gr de Hercé, est peut-être le plus ancien, mais à coup sûr celui qui a duré le plus longtemps, sous les dynasties païchdadienne et keïanienne. L'Assyrien Zohak s'en empara, le ravagea sans pitié. Le Turc Afrasiab vint y faire une révolution, et Alexandre en fit ensuite la conquête. Ces divers rivaux détruisirent les monuments de son histoire, et il n'est point de pays dont les archives soient aussi défectueuses. Depuis Alexandre le Grand jusqu'au règne d'Ardechyr-Babegan, le premier roi de la dynastie sassanide, il y a une période de 500 ans, et l'historien s'est trouvé dans une telle obscurité sur les rois de ce laps de temps, qu'il s'exprime ainsi : *Je n'ai eu que leurs noms, je n'ai vu qu'une liste de ces majestés.* Enfin, après avoir porté le nom de Parthes, lorsque les Romains les combattaient; après avoir été gouvernés par diverses dynasties, les Perses virent leur ancien empire tomber dans la personne d'Yez-

dedgerd, d'abord à la bataille de Kadsiah, l'an xv de l'Hégire (637), et peu après à celle de Nahâwand, où ce prince, brave et intelligent, trouva le moyen de se sauver pour périr dix ans après, victime de la trahison des siens.

» Au milieu du pillage qui suivit la bataille de Kadsiah, une copie du *Bastân-nameh*, ou chronique de l'ancienne monarchie persane, tomba entre les mains du général sarrasin Sâd-Ibn-Wakâs, qui, disgracié peu après, la conserva, plutôt par mécontentement contre les siens, que par bienveillance pour un ennemi qu'il venait d'humilier. C'est à ce seul manuscrit que nous devons ce qu'il nous reste de connaissances sur les anciens rois de cet empire.

» Dans l'espace de trois cents ans, le khalifat de Bagdad parvint à son plus haut période et aussi à sa décrépitude; il chancela sur sa base; et sur ces ruines s'élevèrent en Perse différents princes dont les dynasties se succédèrent et qui appartenaient à ce peuple. Ils se firent une espèce de point d'honneur national de faire revivre les archives de l'ancienne monarchie, qui dormaient dans l'oubli. Plusieurs d'entre eux cherchèrent un auteur digne de rédiger cette histoire; et enfin Mahmoud, sultan de Ghaznah, ambitieux de voir son règne illustré par quelque production remarquable, fit mettre le manuscrit de la chronique échappée au pillage et trouvée dans la bibliothèque d'Yezdedgerd par Sâd-Ibn-Wakâs, entre les mains des sept poètes les plus distingués de sa cour, en les engageant à concourir ensemble, et à fournir chacun un échantillon de son talent, en mettant en vers un règne, ou telle autre portion de cette grande histoire.

» Cet amour d'une histoire versifiée, continue M. gr de Hercé, paraîtra moins extraordinaire si l'on se rappelle que la condition des vers est tellement obligatoire chez les Persans, qu'un Traité de Médecine, une espèce d'Histoire naturelle, un Système d'Astronomie, et enfin même leur *Cuisinière bourgeoise*, n'ont pu parvenir à se faire lire, qu'en empruntant le charme de la rime et de la mesure. »

Suivant la version la plus générale, qu'adoptent M. gr de Hercé et M. Atkinson, Firdousi, sur les premières années duquel l'histoire nous a laissé fort peu de documents, naquit à Rizvân, près de Thous, dans le Khoraçan occidental (1), environ l'an 304 de l'Hégire, ou 925 de J.-C. A sa naissance, il reçut les noms d'Abou'l Kacim Isaac-Ben-Scheref-Schah. Nous ne savons rien de sa jeunesse, sinon qu'il se livrait avec ardeur à la composition des vers et à la lecture des vieilles chroniques de son pays. Il avait déjà dépassé l'âge de trente ans, lorsque, banni de Thous par les tracasseries du receveur des finances de cette ville, il alla chercher un refuge à Ghaznah, à l'époque de la plus grande splendeur du règne de Mahmoud.

On raconte que, parvenu aux portes de la Capitale, il lui arriva d'entrer dans un jardin public où se promenaient en ce moment trois des beaux esprits de la cour. Firdousi s'approcha d'eux : trompés par les habits grossiers

(1) Thous n'est plus depuis longtemps qu'un monceau de ruines, à une petite distance desquelles s'élève maintenant la ville de Mesched.

et souillés du voyageur , ils le prirent d'abord pour quelque manant, et lui proposèrent , dans l'intention de l'éloigner , de composer le quatrième vers d'un quatrain qu'ils étaient en train d'improviser. Or, les trois premiers vers de ce quatrain, que l'histoire a conservé, avaient une rime uniforme très-rare en persan, et les trois seuls mots de la langue qui la contiennent occupaient déjà la fin de chacun des trois premiers vers. Comment le poète sortira-t-il de ce pas difficile ? Sa connaissance profonde de l'histoire nationale le tira d'embarras. Il riposta sur-le-champ par un vers que terminait un nom prénommé avec le reste. C'était le nom du héros d'une légende peu connue, et dont il lui fallut conter l'histoire pour justifier son improvisation. Les trois promeneurs, enchantés de tant d'esprit, de vivacité et d'érudition, durent présenter le nouveau venu à la cour, où son génie et son savoir fixèrent sur lui l'attention ; et Mahmoud, à la fin séduit comme les autres, s'empressa de lui confier la composition du grand poème historique dont il avait si fort à cœur de doter la Perse.

Suivant M. Jules Mohl, qui cite une foule de documents précis à l'appui d'une opinion que nous n'hésitons pas à embrasser, les faits se seraient passés différemment. Fir-dousi ne serait pas venu à Ghaznah par suite de persécutions dont il ne fait mention dans aucun de ses nombreux ouvrages ; mais, au contraire, il n'aurait été déterminé à faire ce voyage que par les conseils pressants du gouverneur de Thous, admirateur de ses beaux vers et qui avait su de bonne heure apprécier toute la portée de son talent.

Quand une grande idée a germé, s'est développée et a

mêlé dans les esprits, tenez pour certain qu'à l'heure nécessaire un homme se trouvera pour la traduire en fait. Je crois donc que, déjà sûr de ses forces, et entraîné par sa passion vers les études historiques et la poésie, Firdousi, la mémoire remplie des nombreuses légendes nationales, dut naturellement souhaiter d'être présenté à un souverain dont le plus grand désir, conforme à celui du peuple entier, était de trouver un poète habile, capable de réunir en un seul et vaste poème les traditions éparses du royaume. La force des choses, un intérêt réciproque, ne pouvaient donc manquer de rapprocher deux hommes ainsi nécessaires l'un à l'autre. Admis aux réunions d'une cour polie, éclairée, où régnait l'amour des délassements littéraires, Firdousi, bien que non sans peine, finit pourtant par s'y faire remarquer; et ce fut sans doute à l'une de ces séances, où les jeux d'esprit étaient familiers, que dut être composé le célèbre quatrain; — non pas le jour de son arrivée dans la Capitale, et par suite d'une rencontre fortuite très-peu probable. Une autre fois, ayant été sommé par le sultan d'improviser quelques vers en l'honneur d'un de ses favoris, il s'en acquitta avec tant de bonheur, que Mahmoud enchanté lui donna alors le nom de *Firdousi* (paradisique); en lui disant qu'il avait fait de sa cour un vrai paradis.

Peu de temps après, un des amis du poète ayant communiqué à Mahmoud son récit du combat de Rustem et d'Isfendiar, épisode qui figura plus tard dans un des livres du *Shah-naméh*; le sultan fut si satisfait de la beauté de ce fragment, qu'il confia irrévocablement à Firdousi seul le soin de composer le *Livre des Rois*, et fixa à un écu

d'or par distique ou vers le prix de cette immense épopée. Malheureusement, au lieu d'accepter le paiement périodique de son travail, Firdousi préféra en attendre l'achèvement, afin de recevoir à la fois la somme entière, qu'il voulait généreusement consacrer à la construction d'une digue contre les débordements du fleuve de sa ville natale. Mais son génie sublime et la faveur du monarque, excitant l'envie, lui firent beaucoup d'ennemis; l'un d'eux surtout, Hasan Meimendi, ministre de Mahmoud, ne perdit aucune occasion de le desservir dans l'esprit de ce prince. Ce fut enfin par les conseils de ce courtisan perfide que, lorsqu'après trente années d'un travail opiniâtre le *Livre des Rois* fut achevé, au lieu d'en solder le prix convenu, on se contenta d'envoyer à l'auteur le même nombre de pièces d'argent qu'il lui avait été promis de pièces d'or. A l'arrivée du message, Firdousi était aux bains publics; lorsqu'il apprit de quelle ingratitude on payait ses travaux, il entra dans une grande colère, et, au lieu de rien garder, il donna sur le champ 20,000 écus au maître baigneur, paye de 20,000 autres écus un verre de *soyka* pour se rafraîchir, et distribua le reste soit aux esclaves de l'établissement, soit aux envoyés du prince, en s'écriant : « Allez dire à l'empereur que je n'ai pas consacré » trente années de ma vie à son poème, pour être payé » de la sorte ! ».

Au lieu de rougir de son ingrate avarice, Mahmoud, asiatique et despote avant tout, outré de la conduite irrespectueuse de Firdousi, ordonna de l'arrêter et de le jeter aux pieds des éléphants, pour y être foulé jusqu'à la mort. Prévenu à temps, celui-ci courut se précipiter aux

genoux de son souverain, et finit par le toucher par ses prières et ses excuses. Mais la blessure resta saignante : Firdousi, outré, rentra chez lui, jeta au feu le brouillon de plusieurs milliers de vers auxquels il n'avait point encore mis la dernière main, et dans lesquels, très-probablement; revenait fréquemment l'éloge du monarque; puis il se rendit à la grande mosquée et écrivit sur le mur, à l'endroit où Mahmoud avait coutume de s'asseoir, les deux distiques suivants :

« La cour fortunée de Mahmoud, roi du Zaboulistan ;
» est comme une mer. Quelle mer ! on n'en voit pas le
» rivage. Quand j'y plongeais sans y trouver de perles,
» c'était la faute de mon étoile, et non pas celle de la
» mer. »

Ensuite il confia à un de ses amis, du nom d'Ayaz, un papier scellé, lui fit promettre de le donner au sultan vingt jours après son départ, l'embrassa tendrement et partit un bâton à la main, et couvert d'une robe de derviche. Vingt jours après, Ayaz accomplit sa promesse; il remit le papier cacheté à Mahmoud, qui l'ouvrit, et, au lieu d'une supplique respectueuse, comme il s'y attendait, ne trouva qu'une sanglante satire, trait acéré et mortel, qu'en vrai Parthe, comme il l'était en effet, le poète de Thous lui décochait en fuyant.

« Rois de la terre, n'offensez pas les poètes et gardez-
» vous de les persécuter, disait l'un d'eux à un empereur
» de la Chine, car derrière eux ils laissent la vengeance. »
Firdousi s'est-il bien vengé ? Ses vers mêmes vont nous l'apprendre.

Satire contre Mahmoud, par Firdousi (1).

« O roi Mahmoud, conquérant des zones de la terre, si tu ne me crains pas, crains Dieu. Comme la royauté est à toi dans ce monde, tu demanderas pourquoi ces clameurs. Ne connais-tu donc pas l'ardeur de mon âme? N'as-tu donc pas pensé à mon épée qui verse le sang, toi qui m'appelles mécréant et impie? Je suis un lion courageux, et tu m'appelles mouton. On m'a calomnié en disant que l'amour de cet homme aux mauvaises paroles pour le Prophète et pour Ali est usé. Je serai l'esclave de tous les deux jusqu'au jour de la résurrection, quand même le roi ferait déchirer mon corps. Je ne renoncerai pas à l'amour de ces deux maîtres, quand même l'épée du roi percerait ma tête. Je suis l'esclave de la famille du Prophète, je chante la louange de la poussière des pieds d'Ali; et si quelqu'un a dans son cœur de la haine contre Ali, y a-t-il dans le monde quelque chose de plus méprisable que lui (2)? Tu m'as menacé de me faire fouler aux pieds des éléphants jusqu'à ce que mon corps devint comme les flots bleus de la mer. Je ne crains rien; car, dans la sérénité de mon âme, j'ai le cœur rempli d'amour envers le Prophète et envers Ali. Que dit celui qui a proclamé la révélation, le maître des commandements et le maître des prohibitions? « Je suis la ville de la con-
» naissance de Dieu, et Ali est ma porte. » C'est là

(1) Traduction de M. J. Mohl.

(2) Toute cette profession de foi est faite pour repousser des accusations d'impiété et d'hérésie.

la parole véritable du Prophète, et j'atteste qu'elle renferme le secret de sa pensée; tu dirais que mon oreille entend sa voix. Si tu as des sens, de la prudence et de l'intelligence, prends ta place auprès du Prophète et d'Ali. S'il t'en arrive malheur, que la faute en retombe sur moi. Il en est ainsi, et c'est là la voie et la conviction dans lesquelles je suis né et dans lesquelles je mourrai. Sache que je suis la poussière des pieds d'Ali. Je ne m'adresse point à d'autres que lui, et n'ai point d'autre manière de parler. Si le roi Mahmoud s'écarte de cette voie, son intelligence ne vaut pas un grain d'orge; et puisque Dieu doit placer dans l'autre monde le Prophète et Ali sur le trône de la royauté, je pourrai y protéger cent hommes comme Mahmoud, si mes paroles, dans cette vie, prouvent l'amour que j'ai pour le Prophète et pour Ali. Il y aura des rois aussi longtemps que durera ce monde; et ceux qui porteront des couronnes, entendront la déclaration que je fais, que Firdousi de Thous, qui a recherché la compagnie des hommes purs, n'a pas composé ce livre en l'honneur de Mahmoud. C'est au nom du Prophète et d'Ali que j'ai parlé, que j'ai enfilé les perles de l'intelligence. Lorsqu'il n'y avait pas de Firdousi dans le monde, c'était parce que la fortune du monde était impuissante à le produire. Tu n'as pas fait attention à mon livre, tu l'es laissé détourner par les paroles d'un calomniateur; mais quiconque a dit du mal de mon poème, n'a pas de secours à attendre du ciel qui tourne sur nos têtes. J'ai composé en belles paroles ce chant des anciens rois; et lorsque mon âge a approché de quatre-vingts ans, mon espérance a été anéantie tout à coup. J'ai, sur cette terre

de passage, travaillé de longues années, dans l'espoir d'acquiescer un trésor; j'ai composé deux fois trente mille beaux vers, totis destinés à décrire les batailles, les épées, les flèches, les arcs et les lacets, les massues, les glaives puissants, les armures des chevaux, les cottes de mailles et les casques, les déserts, les mers, la terre et les flots, les loups et les lions, les éléphants et les tigres, les afrites (1), les dragons et les crocodiles, les arts magiques des Ghouls, les enchantements des Dives, dont les cris s'élèvent jusqu'au ciel; les guerriers renommés au jour de la bataille; les hommes de guerre accoutumés aux combats et aux cris de la mêlée; les rois illustres, assis sur le trône et entourés de splendeur, comme Torr, Selm et Afrasiab; comme le roi Feridoun et Keï Kobad; comme Zohak le mécréant, sans foi et sans justice; comme Guerschasp et Sam, fils de Neriman, qui étaient les Pehlewans (2) du monde, accoutumés à vaincre; les rois comme Houschend et Thahmburas le vainqueur des Dives; comme Minoutchehr et Djemschid le puissant maître; comme Kaous et Keï Khosrou le couronné; comme Rustem et le glorieux héros au corps d'airain (3), Gonderz et ses vingt fils renommés, parfaits cavaliers dans le champ des tournois et lions dans le combat; comme le glorieux roi Lohrasp, le Sipehdar Zérir et Guschtasp; comme Djamasp, qui brillait parmi les étoiles d'un éclat plus grand que le soleil; comme Dara, fils de Darab, Bahman et Is-

(1) Monstres fabuleux, espèce de Méduse.

(2) Héros, chefs.

(3) Rouin-tan, *à corps d'airain*, surnom d'Isfendiar, fils de Guschtasp.

l'indier (Alexandre le Grand), qui fut le maître des rois des rois; comme le roi Artachès et son fils Schapour; comme Baltham et le bon Nouschirwan. Tels sont les héros, portés haut la tête; que j'ai peints l'un après l'autre. Tous sont morts depuis longtemps, mais ma parole a rendu la vie à leurs noms.

« O roi! je t'ai adressé un hommage qui sera le souvenir que tu laisseras dans le monde. Les édifices que l'on bâtit tombent en ruine par l'effet de la pluie et de l'ardeur du soleil; mais j'ai élevé dans mon poème un édifice immense auquel la pluie et le vent ne peuvent nuire. Des siècles passeront sur ce livre, et quiconque aura de l'intelligence le lira (1). J'ai vécu trente-cinq années dans la pauvreté,

(1) Près de mille ans avant Firdousi, le poète latin écrivait :

*Exegi monumentum ære perennius,
 Regalique situ Pyramidum altius;
 Quod non imber edax, non Aquilo impotens
 Possit diruere, aut innumerabilis
 Annorum series, et fuga temporum.
 Non omnis moriar!.....*

Je ne mourrai pas tout entier!

Au même instant, Ovide disait encore :

*Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignis,
 Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustus.*

De nos jours enfin, le lyrique français (Lebrun) s'écriait :

Grâce à la muse qui m'inspire,
 Il est fini ce monument
 Que jamais ne pourront détruire
 Le fer ni le flot écumant!

Un même sentiment, une même pensée, ramènent inévitablement les mêmes expressions.

dans la misère et les fatigues ; et pourtant tu m'avais fait espérer une autre récompense, et je m'attendais à autre chose du Maître du monde. Mais un ennemi (1) (puisse le jour du bonheur ne jamais luire sur lui !) a dit du mal de mes bonnes paroles ; il m'a calomnié devant le roi ; il a fait un charbon noir d'un charbon ardent. Si tu avais été un juge équitable, tu aurais réfléchi, lorsqu'on te parlait ainsi, que j'ai payé, selon mon talent, par mes paroles, la dette que je devais au monde. J'ai rendu par mes vers le monde beau comme un paradis (2), et personne avant moi n'a su semer la semence de la parole. Il y a eu des hommes sans nombre qui ont répandu des paroles et composé des vers sans fin ; mais, si nombreux qu'ils aient été, personne n'en parle plus. Pendant trente ans je me suis donné une peine extrême : j'ai fait revivre la Perse par cette œuvre persane ; et si le roi n'était un avare, j'aurais une place sur le trône. Mais comme il n'était pas né pour porter le diadème (3), il ne pouvait pas se rappeler les manières de ceux qui sont faits pour le porter. S'il avait eu un roi pour père, il aurait mis sur ma tête une couronne d'or ; s'il avait eu une princesse pour mère, j'aurais eu de l'or et de l'argent jusqu'au genou. Mais comme il n'y a pas eu de grandeur dans sa famille, il ne peut entendre prononcer les noms des grands. La générosité du roi Mah-

(1) Ceci est évidemment une allusion à Hasan Meïmendi.

(2) On a vu plus haut le mot de Mahmoud auquel Firdousi fait allusion dans ce passage.

(3) Le père du sultan avait été, dans l'origine, esclave d'Alptekin, général au service de Nouh le Samanide.

moud, de si illustre origine, n'est rien ou peu de chose (1). Lorsque j'eus passé trente ans à travailler au Livre des Rois, pour que le roi me donnât en retour des richesses, pour qu'il me mît à l'abri du besoin dans ce monde, pour qu'il me fit porter haut la tête parmi les grands, il ouvrit son trésor pour me payer le mien, et me donna *la valeur d'un verre de fouka*. Pour un roi qui possède tant de trésors, je ne vaudrais donc qu'un verre de fouka : je l'ai acheté chemin faisant ; et, de fait, il vaut mieux qu'un pareil roi, qui n'a ni foi, ni loi, ni manières royales. Mais le fils d'un esclave ne peut valoir grand chose, quand même son père serait devenu roi. Rehausser la tête de ceux qui ne le méritent pas et en espérer du bien, c'est perdre le bout de son fil, c'est nourrir dans son sein un serpent. Quand tu planterais dans le jardin du Paradis un arbre dont l'espèce est amère ; quand tu en arroserais les racines, au temps où elles ont besoin d'eau, avec du miel pur puisé dans le ruisseau du Paradis ; à la fin, il montrera sa nature, et por-

(1) Ces mots, *rien ou peu de chose*, ne sont pas explicites dans le texte persan. Il y est dit : « La main de Mahmoud, de si noble naissance, est neuf fois neuf et trois fois quatre ; » par allusion au *hisab al akh*, méthode au moyen de laquelle on exprime les nombres par la position des doigts. Or, d'après cette méthode, le nombre *neuf fois neuf*, ou *quatre-vingt-un*, se marque par le poing fermé (le pouce en dedans), et le nombre douze par les quatre doigts fermés et le pouce levé. Le vers de Firdousi signifie donc que la main de Mahmoud était entièrement ou presque entièrement fermée, la main close étant le symbole de l'avarice. Ce genre d'allusion est fréquemment en usage chez les poètes persans.

tera un fruit amer. Si tu passes à côté d'un morceau d'ambre brillant, ton vêtement en sera tout parfumé; mais si tu t'approches d'un charbonnier, il ne fera que te noircir. Il ne faut pas s'étonner du mal que fait ce qui est de race mauvaise; il ne faut pas essayer de dépouiller la nuit de son obscurité. Ne mettez point votre espoir en des hommes de naissance impure; car un noir, pour être lavé, ne devient pas blanc. Espérer du bien d'une source mauvaise, c'est placer sous son œil de la poussière *au lieu de collyre* (†).

» Si le roi avait été un homme digne de ce nom, il aurait honoré le savoir; et, ayant entendu mes discours de toute espèce sur les manières des rois et sur les usages des anciens, il aurait accueilli autrement mes désirs, il n'aurait pas rendu vain le travail de toute ma vie. Voici pourquoi j'écris ces vers puissants: c'est pour que le roi y prenne un conseil, qu'il connaisse dorénavant la puissance de la parole, qu'il réfléchisse sur l'avis que lui donne un vieillard, qu'il n'afflige plus d'autres poètes, et qu'il ait soin de son honneur; car un poète blessé compose une satire, et elle reste jusqu'au jour de la résurrection. Je me plaindrai devant le trône de Dieu le très-pur, en répandant de la poussière sur ma tête et disant: « O Seigneur!

(†) Allusion à une parole d'Hasan Méimendi. Pour empêcher la colère de Mahmoud, Hasan avait dit à ce prince que Firdousi devait recevoir son présent, quel qu'il fût, avec respect; et que si, au lieu de pièces d'argent, il ne lui avait envoyé qu'une poignée de poussière, il eût dû la recevoir avec gratitude et la placer sous ses yeux comme un précieux collyre.

» brûle son âme dans le feu, et entoure de lumière l'âme
» de ton serviteur qui en est digne. »

En lisant cette cruelle satire, qui peint le caractère aigri du poète mieux que nous n'aurions pu le faire, le sultan tomba dans un violent accès de fureur, et envoya à la poursuite de Firdousi. Mais les vingt jours d'avance qu'il s'était ménagés le sauvèrent. Nous ne l'accompagnerons pas dans ses voyages : disons seulement que la colère de Mahmoud le suivit longtemps et l'obligea de quitter successivement les divers pays où il réclamait un refuge. Toutefois, sa gloire le protégea suffisamment pour qu'aucun des princes auxquels il avait demandé l'hospitalité ne consentit à le livrer à son persécuteur. Dans son exil Firdousi trouva le loisir de composer encore plusieurs poèmes remarquables, mais dont l'éclat est effacé par la haute célébrité du Livre des Rois, son vrai titre à l'immortalité.

Lorsque Firdousi s'éloigna de Ghaznah, il avait déjà près de soixante-dix ans ; après avoir erré à l'étranger pendant près de dix années encore, la colère calmée de Mahmoud lui permit de revoir enfin sa ville natale, où il termina, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sa longue et glorieuse carrière. L'histoire rapporte que Mahmoud, honteux de sa conduite envers un homme qui avait illustré son règne, et dont la renommée n'avait cessé de grandir, se repentit enfin de sa conduite envers lui, et, craignant le jugement sévère de la postérité, ordonna qu'on lui portât les soixante mille dinars promis à l'auteur du *Schah-nameh*. Malheureusement cet acte d'une justice boiteuse arrivait trop tard : le convoi chargé d'or se croisa, dit-on, aux portes de Thous, avec le cortège funèbre du poète. Sa fille unique, héritière du ressentiment et de la noble fierté de son père,

ne voulut rien recevoir. Mais Firdousi avait une sœur qui se rappela son désir de bâtir, à la rivière de Thous, une digue qui perpétuât le souvenir de son amour pour son pays. La digue fut construite en conséquence; mais probablement cette construction n'épuisa pas tous les fonds de cet héritage, car avec le surplus Mahmoud ordonna qu'un grand caravanserai fût élevé pour la commodité des voyageurs.

La tombe du poète illustre est demeurée jusqu'à nos jours le but de pieux pèlerinages. On raconte que le principal cheik de Thous, Abou'l Kasim Gourgani, refusa de réciter les prières habituelles sur son corps, sous prétexte qu'il avait écrit trop de vers à la louange des Parsis infidèles. Mais, la nuit suivante, il eut un rêve dans lequel Firdousi lui apparut au Paradis, vêtu d'une robe verte et la tête ornée d'une couronne d'émeraudes. Le cheik étonné demanda la cause d'une pareille distinction, et l'ange Rithwan lui répondit: « C'est sa récompense d'avoir célébré la grandeur et l'unité de Dieu. » Le lendemain, comme on peut le croire, toutes les cérémonies funéraires furent dûment accomplies en l'honneur d'un homme si particulièrement favorisé d'Allah.

Voilà, en résumé, à peu près tout ce que l'on sait aujourd'hui de la vie de l'Homère persan. Dans le chapitre suivant, nous commencerons l'examen de son livre.

CHAPITRE III.

LE LIVRE DES ROIS.

L'histoire d'un peuple se résume, elle ne s'analyse pas :

on en peut accourcir les chapitres , abrégér les détails ; mais on en déterminerait difficilement d'un seul mot l'action cardinale , l'axe ou pivot autour duquel viennent se grouper et graviter les événements , les faits et gestes du héros et des personnages accessoires , les réflexions et les remarques de l'historien. Boileau a bien pu dire , en deux vers , de l'épopée des Hellènes :

Le seul courroux d'Achille , avec art ménagé ,
Remplit abondamment une Iliade entière ;

Car l'Iliade, c'est le siège de Troie, c'est la prise et le sac de la ville de Priam, quelque temps retardés par les bouderies du fils de Pélée. Mais comment résumer en quelques mots l'épopée persane, qui n'est pas autre chose que l'histoire légendaire et poétique d'un grand empire, dont le récit commence par la création du monde remontant aux époques mythologiques de l'origine des nations, et jusqu'au règne de Kaïoumors, qui passait parmi les Mages pour être petit-fils de Noé. Tel est en effet le poème de Firdousi, dont le talent souple et judicieux n'a rien inventé, — on ne l'eût pas souffert, — mais a su choisir dans le chaos des traditions antiques, pour raconter avec art et sur le ton le plus élevé ce que lui avaient appris de vieilles chroniques où le vrai est étouffé par le faux, où les faits naturels et vraisemblables se mêlent aux miracles de la magie et de la superstition, toujours inévitables chez des peuples enfants, impressionnables, amis du merveilleux, doués d'une imagination poétique et qui déborde.

Ces fables, ces merveilles surabondent dans les traditions persanes, et toutes ont reçu une forme admirable, un caractère grandiose de la main de Firdousi. Son poème

n'est donc pas un tableau qui se distingue par l'unité d'action comme l'Iliade ou l'Énéide, le Paradis de Milton ou la Jérusalem du Tasse; c'est, comme le dit son titre de *Schah nameh*, le livre des rois, ou, pour parler plus correctement, au moins relativement à une grande partie du poème, l'histoire des dynasties qui ont tour à tour occupé le trône de l'Iran. Car, il faut en convenir, des règnes de mille ans, comme celui de Zohak; de cinq cents ans, comme celui de Feridoua, souverains de sang ennemi qui se succèdent, ne peuvent s'interpréter, avec un peu de sens commun, que comme la chronique de deux dynasties distinctes, dont les fastes ont été symbolisés par le nom d'un seul et illustre personnage, qui a donné, par la dominance de son caractère, une empreinte commune à plusieurs princes d'une même race.

Firdousi est un poète d'un génie de l'ordre le plus élevé; il est sage même dans ses écarts, et sait se contenir jusque dans son abondance et dans sa pompe tout orientale. Son style, noble et grand comme il convient à l'épopée, est toujours homogène, et observe une certaine sobriété de manière à l'instant même où le goût et l'esprit de ses compatriotes, et la nature de ses récits lui imposent des expressions qui partout ailleurs sembleraient exagérées. S'il emploie des matériaux de dimensions colossales pour élever une construction cyclopéenne, telle que l'aigle, suivant sa propre expression, n'ose la franchir dans son vol; le monument achevé offre tant d'accord dans ses parties diverses, une si parfaite harmonie dans son ensemble, qu'à distance, et d'un point de vue convenable, l'œil n'aperçoit rien que de majestueux et d'artistement

compassé. Ce n'est point un édifice contre nature qui écrase l'imagination par sa masse, par une grandeur outrée, ou qui choque le bon goût par des dispositions sans règles et disproportionnées ; c'est le vrai palais d'un génie, où tout a été magnifiquement ordonné par une intelligence supérieure.

Autant que le comporte le caractère oriental, rien de trop paraît être la devise du poète de Thous. Il semble d'ailleurs que, craignant de voir rompre le fil de ses jours avant d'avoir accompli son œuvre immense, il précipite son récit, et tout en écrivant avec cette lenteur prudente qui ne laisse rien passer d'imparfait, suivant le précepte du poète romain, *festinat ad eventum*. On peut donc lire d'un trait et sans aucune fatigue sa vaste épopée, tant l'intérêt y est constamment bien soutenu.

La plupart des poètes et des romanciers recherchent volontiers les détails; ils aiment notamment à décrire les moindres particularités des batailles. On dirait qu'ils éprouvent une secrète volupté au choc des armes, qu'ils se délectent sur un champ de carnage, au milieu des blessés, et des morts, et du sang. Ils n'omettront ni un coup d'épée, ni un coup de lance; et, comme ils se piquent d'être d'excellents tacticiens, familiarisés avec toutes les ruses de la stratégie, aucun mouvement de troupes n'échappe à la rapidité de leur coup d'œil, et ils vous forcent à marcher au pas avec eux, à la suite de chaque bannière. S'ils racontent un combat singulier, leur inépuisable veine multiplie les péripéties de la lutte et ne se hâte jamais de laisser entrevoir en faveur de quel champion seroient les chances de défaite ou de victoire. Chez Firdousi, au contraire, aucun

détail superflu : le plus souvent, dans une page, dans quelques vers, il décide du sort d'un homme ou d'un empire. Ne croyez pas cependant que l'intérêt perde à ce raccourci ; pour quelques traits omis, la vérité du tableau n'en est pas moins saisissante. On en va juger sur un double exemple pris en quelque sorte au hasard (1).

Bataille livrée par Minoutchehr (2), arrière-petit-fils de Feridoun, sixième roi de l'Iran, à ses deux grands oncles révoltés Selm et Tour.

« Lorsque les ténèbres eurent remplacé le jour, Minoutchehr envoya son avant-garde sur la montagne et dans la plaine ; Karen le brave marchait devant l'armée avec Serv, le roi de Iemen, homme de bon conseil. Une voix s'éleva devant l'armée : « O braves, ô lions du roi ! sachez » que c'est un combat contre Ahriman, qui, dans son » cœur, est l'ennemi du Créateur. Ceignez vos reins, » soyez vigilants, et que Dieu vous ait tous en sa garde. » Quiconque sera tué dans ce combat, entrera au Paradis, » lavé de tous ses péchés. Ceux qui verseront le sang des » guerriers de Roum et de Chine (3), ceux qui feront la » conquête de leur pays, seront célébrés jusqu'à la fin des » jours, et jouiront de la gloire des Mobeds (4). Le roi » leur donnera des trônes et des diadèmes ; leur chef, de

(1) Les fragments de Firdousi que je cite sont pris dans l'excellente traduction de M. Mohl, laquelle n'est pas malheureusement prête d'être achevée.

(2) On suppose que c'est le Mandaces des Grecs.

(3) Partie Nord-Est de l'Asie mineure et Tatarie chinoise.

(4) Espèces de prêtres ou philosophes religieux et savants.

» l'or; et Dieu, le juste, du bonheur. Aussitôt que poindra
 » la clarté du jour, et que sa lumière aura avancé de deux
 » degrés, vous ceindrez vos peins de héros, vous saisirez
 » vos massues et vos épées de Kaboul. Chstoun prendra son
 » rang, aucun ne devancera de son pied les autres. »

» Les chefs de l'armée, les grands pleins de courage,
 se rangèrent devant le roi au cœur de lion, et lui dirent :
 « Nous sommes des esclaves, et ne vivons que pour le roi ;
 » ce qu'il nous ordonnera, nous le ferons sans hésiter ;
 » nous courrons avec nos épées la terre en un Djihoun
 » de sang. (1). » Puis ils retournèrent vers leurs tentes,
 tous méditant des moyens de vengeance.

» Lorsque la lumière commença à rayonner du côté du
 levant, et à déchirer les ténèbres de la nuit, Mincutehr
 s'élança du centre de l'armée, portant une cuirasse, une
 épée et un casque de Roum. (2). Toute l'armée poussa un
 cri; ils levèrent leurs javes vers les nuages, la tête pleine
 de colère et les sourcils froncés; il roulaient sous leurs pas
 la surface de la terre comme un tapis. Le roi plaça avec
 art la gauche et la droite, le centre et les ailes de l'armée.
 La terre ressemblait à un vaisseau sur la mer, dont on
 disait qu'il va sombrer. Le roi fit sonner les trompettes
 sur le lieu des éléments de guerre; la terre tremblait

(1) Djihoun ou Amou-Déria, fleuve de l'Asie centrale qui se jette dans la mer d'Aral; l'Oxus des anciens.

(2) Province de l'Asie Mineure possédant, dans une antiquité reculée, un grand nombre de fabriques d'armes et autres produits renommés. Kaboul, ville de l'Inde, jouissait également d'une grande réputation pour la fabrication des crues blanches.

comme les vagues du Nil. Devant les éléphants se trouvaient les timbaliers bruyants, et furieux comme des chiens qui s'élancent. Tu aurais dit que c'était un banquet, tant y résonnaient les clairons et les trompettes. Les armées s'ébranlèrent comme des montagnes, et s'avancèrent des deux côtés par pelotons. La plaine devint comme une mer de sang; tu aurais dit que la surface de la terre était couverte de tulipes. Les pieds des éléphants de guerre s'enfonçaient dans le sang et paraissaient comme des colonnes de porail. Toute la vaillance était du côté de Minoutchehr, pour lequel le cœur du monde était rempli d'amour. Le combat dura ainsi jusqu'à ce que la nuit élevât sa tête et que le soleil brillant disparût. Le monde n'est jamais longtemps le même; tantôt il est tout miel et douceur, tantôt il est tout amertume. Les cœurs de Tour et de Selm étaient bouillants de rage; ils résolurent de tenter une surprise, et lorsque le jour succéda à la nuit, personne ne se présenta pour le combat, car les deux braves s'étaient dévoués à attendre.

» Lorsque la moitié du jour lumineux fut passée, le cœur des deux braves brûlait de désir de la vengeance; ils délibérèrent ensemble et se jetèrent dans toute espèce de plans insensés. Ils se proposèrent de surprendre Minoutchehr quand la nuit serait venue, et de remplir de sang la plaine et le désert. Lorsque la nuit fut venue et que le jour eut disparu, lorsque les ténèbres eurent enveloppé le monde entier, les deux impies firent prendre les armes à leurs troupes, et se préparèrent avec ardeur pour une attaque nocturne. Mais aussitôt que les espions en eurent nouvelle, ils accoururent vers Minoutchehr et lui racon-

tèrent ce qu'ils avaient entendu ; pour qu'il disposât son armée. Le prince les écouta et leur prêta attention, puis il s'occupa avec prudence des moyens de défense. Il donna le commandement de toute l'armée à Karen, et choisit pour lui-même une place pour une embuscade. Parmi les chefs pleins de renom, il en prit trente mille braves, vaillants et armés de poignards. Il trouva une place convenable pour une embuscade, et vit que les cavaliers étaient pleins d'ardeur et tels qu'il en avait besoin. Tout, quand la nuit fut devenue sombre, s'avança avec cent mille hommes courus pour le combat, résolus et préparés à tenter l'attaque mortelle ; et levant leurs lances jusqu'aux nuages ; mais lorsqu'il arriva, il vit l'armée en ordre, et des étendards brillants devant elle. Il vit qu'il ne lui restait qu'à combattre et à lutter, et éleva le cri de guerre au milieu de ses troupes. L'air devint comme un nuage par la poussière des cavaliers ; et les épées d'acier parurent comme des éclairs brillants ; on aurait dit que l'air était tout embrasé, et que, resplendissant comme le diamant, il brûlait la surface de la terre. Le bruit de l'acier pénétrait les cœurs, le feu et le vent se levaient vers le ciel. Le roi sortit de son embuscade ; et Tour ne vit plus de retraite d'aucun côté ; il ramassa les rênes de son cheval et tourna le dos, et des cris effrayants s'élevaient de l'armée. Minouchah se précipita après lui, et, plein du désir de la vengeance, il atteignit Tour le renommé. Il poussa un grand cri contre cet homme injuste : « Arrête, ô tyran plein d'ardeur pour le combat ! Et ce ainsi que tu arrachais la tête des innocents, sans penser que le monde crierait vengeance contre toi ! » Il enfensa et lança dans le dos,

de Tour, qui laissa échapper de ses mains son épée, rapide comme le vent, il l'enleva de la selle, le jeta par terre et fit tout ce que la bravoure exige. Il sépara sur le champ la tête du tronc, et fit de son corps une fête pour les bêtes fauves; puis il retourna à son camp, en contemplant cette tête, signe d'une fortune si haute et si basse. »

Infiniment plus coupables que les fils de Jacob, Tour et Selm, mus par un sentiment de la plus basse envie, avaient assassiné traîtreusement leur frère Iroddj, grand-père de Minoutchehr, et en avaient adressé non la robe, mais la tête sanglante à leur père Feridoun. C'est à ce crime odieux que le vainqueur de Tour fait allusion quand il s'écrit : « Est-ce ainsi que tu arrachais la tête des innocents...? » En tuant son oncle, Minoutchehr accomplit donc à la fois un acte de courage, de justice et de vengeance. Quant à la différence d'âge entre les deux guerriers, il n'y faut pas faire attention; entre gens qui vivent des siècles, une ou deux générations ne sont pas un objet.

Racontons maintenant un combat singulier, autre épisode de la vie du même héros :

« Kakoui, le chef de l'armée ennemie, jeta un cri, et se lança dans la plaine comme un Div; Minoutchehr sortit des rangs de son armée, une épée indienne en main. Tous les deux poussèrent un cri qui déchira les montagnes et fit trembler les armées. Tu aurais dit que c'étaient deux éléphants furieux; leurs mains étaient préparées au combat; leurs reins étaient ceints. Kakoui lança un javelot contre la ceinture du roi; et le casque de Roum de Minoutchehr trembla sur sa tête; le javelot déchira la cotte de mailles qui recouvrait la ceinture; et la peau passa à travers le fer :

Le roi frappa le cou de Kakouj avec son épée, et lui brisa la cuirasse sur le corps; ainsi combattirent les deux braves jusqu'à midi, heures où le soleil qui éclaire le monde se trouvait au-dessus de leurs têtes; ils s'attachèrent ainsi l'un à l'autre comme deux tigres, et la terre autour d'eux fut pétrie de leur sang. A mesure que le soleil descendait vers l'horizon, et qu'il s'abaissait par degrés, le roi sentait s'accroître son angoisse; il serra son cheval de ses genoux et étendit sa main; il saisit avec mépris Kakouj à la ceinture, souleva de la selle ce corps d'éléphant, le jeta brisé sur la terre chaude, et lui fendit la poitrine avec son épée. Ainsi fut donné au vent cet Arabe par son ardeur pour le combat. Il était né de sa mère pour un sort malheureux. »

Chez Firdousi, les réflexions morales et religieuses ne font défaut à aucune grave circonstance; mais il sait combien l'on aime peu les longs discours, aussi les leçons de sa sagesse sont-elles toujours courtes et précises. Qu'il s'agisse, par exemple, d'une nation qui doit son indépendance à des vertus simples et frugales et à son travail, il écrira: « C'est » la paresse qui rend esclaves ceux qui devraient être libres. » — Feridoua, le glorieux monarque, a-t-il su, par sa modération, sa prudence, son amour du peuple, maintenir ses États dans l'abondance et la paix; d'un mot Firdousi définira l'excellence de son gouvernement: « Partout où ce prince vit une injustice, partout où il vit des lieux inécultes, il lia par le bien les mains du mal, comme » il convient à un roi. » — Il lia par le bien les mains du mal, que de profondeur et de vérité dans cette simple parole, devant laquelle s'évanouit toute la politique de nos habiles Machiavels.

« Heureux, s'écrie-t-il à la mort du même prince, heureux celui qui laisse une mémoire bénite, que ce soit un roi, que ce soit un esclave! » Et l'éloge s'arrête là.

La vie de Firdousi fut loin d'être constamment heureuse. On sait comme il refusa le paiement partiel de ses vers, lorsqu'il était encore sous le charme des premières infusions de la faveur et ne pensait pas qu'elle pût jamais changer. Mais ayant excité la jalousie d'Hasan-Meinandi, ce vieux envieux ne tarda pas à lui refuser les moindres secours, et le poète fut réduit à se plaindre plus d'une fois que le pain même lui manquait. Arrivé à la moitié de son travail, avec quelle amertume il dit : « J'ai passé ainsi soixante-cinq ans » dans la pauvreté, dans le bespin et la fatigue. » Et, son poème terminé, il se plaint dans l'épilogue que les grands et les nobles aient copié ses vers sans lui donner autre chose que leurs bénédictions, et qu'Ali le Dilémite et Mousséim, fils de Katib, soient les seuls qui l'aient soutenu, surtout le dernier. « C'est lui qui m'a donné de la nourriture, » des vêtements, de l'argent et de l'or; c'est lui qui m'a » donné les moyens de mouvoir pied et aile. »

Ces odieuses et mesquines tribulations devaient, ainsi qu'on l'a vu, se terminer par les misères de l'exil. Firdousi semble dès le début avoir prévu toutes ces tristes vicissitudes de l'existence; car la pensée qui revient sans cesse sous sa plume, c'est l'incertitude du sort, la fragilité des choses d'ici-bas; et l'on ne saurait trop admirer avec quelle variété d'expressions cette idée dominante se formule dans ses vers : « Ainsi disparut le trône royal et la puissance de Djemschid; le sort le brisa comme une herbe fanée. Qui était » plus grand que lui sur le trône des rois? Mais quel fruit

» lui venient d'avoir supporté tant de soucis ? Sept cents
 » ans avaient passé sur lui, et lui avaient apporté tout
 » bonheur et tout malheur. A quoi sert une vie longue ?
 » Mon cœur est fatigué de ce
 » monde transitoire. O Dieu ! délivre-moi promptement de
 » ce fardeau ! » — Et plus loin : « Hélas ! ne faisons pas
 » le mal pendant que nous sommes dans ce monde ; tour-
 » nons nos mains sincèrement vers le bien. Ni le bon ni le
 » méchant ne dureront à jamais ; ce qu'il y a de mieux,
 » c'est de laisser de bonnes actions comme souvenir. » —
 Ailleurs, il fait ainsi parler un de ses personnages : « Telle
 » est la loi et l'ordre de ce monde, qu'un jour tu es gai, et
 » triste le lendemain. Tous nos soins ne peuvent nous
 » faire échapper à la mort, et ce monde n'offre d'autre
 » berceau que le sépulcre. » — Ne dirait-on pas d'un
 anachorète ? Nous n'en finirions pas de traits sembla-
 bles ; nous n'en citerons plus qu'un dernier : « Quand
 » même le ciel s'associerait à toi en secret, tu ne trouve-
 » rais pourtant pas le moyen de sortir de la sphère de sa
 » rotation : tantôt il te donne des couronnes, des trônes et
 » du pouvoir ; tantôt il t'assigne l'obscurité et le malheur ;
 » il ressemble tantôt à un ennemi, tantôt à un ami, et te
 » donne tantôt le noyau, tantôt l'écorce ; car le monde est
 » un joueur subtil, et qui change son jeu à chaque instant ;
 » et quand même ta tête toucherait aux noirs nuages, à la
 » fin le sort ne t'accordera pour demeure que la pous-
 » sière. »

Fidèle à l'antique usage, Firdousi commence son poème
 par une invocation, qui est en même temps sa profession
 de foi, au nom du Dieu clément et miséricordieux. Elle

se termine par l'exposé des croyances musulmanes sur la création du monde, et la louange obligée de Mahomet et d'Ali. Je ne m'y arrêterai pas ; mais je crois devoir transcrire ici quelques lignes de l'éloge du sultan Mahmoud, sous le règne duquel la composition de l'épopée fut entreprise :

« Rends hommage à Mahmoud, qui rend hommage à Dieu ; bénis cette fortune qui veille , ce diadème et ce sceau royal. Son règne a converti la terre en un jardin printanier , l'air est rempli de pluie, la terre est pleine de beauté, la pluie l'arrose dans le temps opportun , le monde est semblable au jardin d'Irem. Tout ce qui est beau dans l'Iran, est dû à sa justice ; partout où il y a des hommes , ils sont tous ses amis. Dans les fêtes, c'est un ciel de bonté ; dans la guerre, c'est un dragon avide de combat ; son corps est un éléphant furieux, et son âme est d'un Gabriel ; sa largesse est comme une pluie de printemps ; son cœur est comme les eaux du Nil (1). Le pouvoir de ceux qui lui veulent du mal par envie, est vil à ses yeux comme une pièce d'argent. La couronne et les trésors ne lui ont pas donné d'orgueil ; les combats et le travail n'ont pas troublé la sérénité de son âme. Tous ceux qui sont éclairés, tous ceux qui sont nobles, tous ceux qui sont bons, tous sont dévoués au

(1) Les mahométans croient que le Nil prend sa source dans le Paradis terrestre et que ses eaux ont mille vertus bienfaisantes. Au reste, la chimie a démontré que ces eaux sont d'une excessive pureté.

ser, tous se sont coints d'obéissance et de fidélité envers lui, et chacun d'eux est le roi d'une province, et le nom de chacun d'eux vit dans tous les livres. »

Il est curieux de rapprocher ce morceau laudatif des vers mordants de la célèbre satire : le contraste est cruel pour Mahmoud, et, en la lisant, ce prince a bien pu répéter ces paroles du poète : « Le monde ne te révèle jamais le secret de ton sort. Il te nourrit de miel et de sucre, et ton oreille n'est frappée que de sons agréables : mais au moment où tu te vantes qu'il a versé sur toi ses faveurs, que toujours il te montrera sa face d'amour ; au moment où il te flatte et te caresse, quand tu lui as ouvert tous tes secrets, alors il joue avec toi un jeu perfide et fait saigner ton cœur de douleur. »

Sans avoir l'intention de présenter le résumé du Schah-namh, je puis dire en peu de mots que les trois premiers rois de l'Iran furent Kaïoumors, Houschend et Thémouras. Leur successeur, Djemschid, dont le règne dura sept cents ans, nous rappelle Salomon. Pendant presque tout le cours de sa longue carrière, il se montra un modèle de vertu, et ses États, gouvernés avec sagesse, prospérèrent. Mais, à la fin, aveuglé par l'orgueil de sa puissance, il tomba dans le péché, le bonheur le quitta, et Zohak l'Arabe le renversa du trône. La race de cet usurpateur joue un assez grand rôle dans la suite de l'histoire, et nous allons lui consacrer quelques pages.

Zohak était fils de Mardas, l'un de ces princes ou puissants pasteurs arabes du Iemen et de l'Assyrie, riches en troupeaux et en troupeaux, dont les livres de Moïse nous ont transmis la mémoire. Séduit par les mauvais conseils

d'Iblis le tentateur, il résolut de se défaire de l'auteur de ses jours; puis, devenu par ce meurtre maître de la succession paternelle, le ciel le choisit pour être l'instrument de sa vengeance contre l'impie Djensohid, qu'il vainquit à la tête d'une armée nombreuse. Toutefois, le fils ingrat et parricide devait recevoir le châtiment de son crime longtemps avant d'avoir entrepris la conquête de la Perse, et de la main même de son infernal conseiller. Iblis s'était introduit dans le palais, sous les traits d'un cuisinier habile; et un jour qu'il avait servi un plat exquis à Zohak, celui-ci ne put se défendre de lui dire : « Cherche ce que tu pourrais désirer, et demande-le-moi. » — Le faux cuisinier répondit : « Mon cœur est plein » d'amour pour toi, et te voir est tout ce qu'il désire. Je » n'ai qu'une chose à demander à mon seigneur, c'est » qu'il veuille permettre que je baise le haut de ses » épaules. » — Zohak consent; mais les lèvres impures du démon n'eurent pas plutôt touché ses épaules, qu'Iblis disparut, et qu'un hideux serpent noir sortit de chaque épaule de Zohak. Ni enchantements, ni remèdes, ni magie, ne le purent débarrasser de ces deux hôtes abominables; il les fit trancher plusieurs fois, et toujours ils repoussaient, *comme des branches d'arbre*. Profitant de sa peine, Iblis le rusé se présente de nouveau devant Zohak, sous la forme d'un savant médecin. « Laisse là, dit-il, tous les remèdes, » car ils demeureraient sans effet, et nourrit tes serpents » de cervelles d'hommes. C'est le seul moyen que tu aies » de goûter désormais un peu de repos. » Zohak l'Arabe agréa ce conseil, et s'y conforma ponctuellement pendant les mille années de son règne; car l'Esprit du mal

n'avait dicté son atroce ordonnance que par haine du genre humain et pour dépeupler le monde. Ce sacrifice de victimes humaines accompli chaque jour aux dépens de la Perse entière, sans distinction de rangs, finit par soulever l'indignation du peuple, et une insurrection générale, fomentée par le sage Feridoun (1), l'un des descendants de Djemshid, s'organisa contre le tyran. Je vais emprunter à Firdousi quelques détails de cet épisode important, dont la tradition est demeurée éternellement vivante dans la mémoire des Persans et dont ils ont conservé pendant plusieurs siècles un souvenir matériel.

Histoire de Zohak et de Kawek le fergéon.

« Zohak ne cessait jour et nuit de parler de Feridoun ; la peur avait courbé sa haute stature, son cœur était en angoisse à cause de Feridoun. Il arriva qu'un jour il s'assit sur son trône d'ivoire, et, mettant sur sa tête la couronne de turquoises, il appela auprès de lui les grands de tous les pays, pour en faire un appui à sa domination. Il parla ainsi aux Mobeds : « O vous, hommes vertueux, » nobles et prudents ! J'ai un ennemi secret, comme tous les sages le savent, Je ne méprise pas un ennemi, bien qu'il soit faible ; car je crains que la fortune ne me tra-

(1) On suppose que Feridoun est l'Arbaces d'Hérodote, et l'Assuérus du livre de Tobie. *Assuerus* ou *Ahasuerus* est un titre honorifique que l'on a appliqué plus particulièrement à plusieurs souverains de la Médie et de la Perse.

» laisse. Il faut que j'augmente ma milice ; que je la com-
 » pose d'hommes, de Divs et de Périss. Oui, je veux ras-
 » sembler une armée, et y mêler les hommes et les Divs.
 » Il faut que vous y veniez, à mon aide, car je ne puis
 » supporter patiemment un tourment pareil. Maintenant
 » il faut que vous m'écriviez une déclaration portant
 » que, comme roi, je n'ai semé que la semence du bien,
 » que je n'ai prononcé que les paroles de la vérité, que
 » je n'ai jamais voulu enfreindre la justice. » Tous les
 grands, de peur du roi, consentirent à sa demande, et
 tous ils certifièrent cette déclaration, au gré du serpent
 impur.

» Mais tout à coup se fit entendre, à la porte du roi,
 un cri de quelqu'un qui demandait justice. On appela de-
 vant le roi l'homme qui se plaignait d'oppression, et on
 le plaça devant l'assemblée des grands. Le puissant roi lui
 dit, avec un regard consterné : « Nomme celui qui t'a
 fait tort. » L'homme cria, frappa sa tête de ses mains
 en voyant le roi, et dit : « Je suis Kaweh ; ô roi ! je de-
 » mande justice. Rends-moi justice ; je suis venu en hâte,
 » et c'est toi que j'accuse, dans l'amertume de mon âme.
 » Si tu voulais être juste, ô roi ! tu augmenterais ta pro-
 » pre fortune. Il y a longtemps que tu exerces sur moi ta
 » tyrannie, et tu m'as souvent enfoncé un poignard dans
 » le cœur. Si tu n'a pas eu la volonté de m'opprimer,
 » pourquoi as-tu porté la main sur mes fils ? J'avais dix-
 » sept fils, maintenant il ne m'en reste qu'un. Rends-moi ce
 » seul enfant ; pense que mon cœur brûlera de douleur toute
 » ma vie. O roi ! dis-moi une fois quel mal j'ai fait ; et si je
 » suis sans faute, ne cherche pas un prétexte contre moi.

« Pense à mon état, O roi ! et n'accablé pas les mal-
 » heurs sur ta tête. Le temps a courbé mon dos ; mon
 » cœur est sans espoir, ma tête pleine de douleur. Je n'ai
 » plus de fils, et il n'y a dans le monde aucun lien comme
 » celui qui nous lie à nos enfants. L'injustice doit avoir
 » un milieu et une fin, et la tyrannie même a besoin
 » d'un prétexte ; mais dis-moi sous quel prétexte tu verses
 » des malheurs sur moi. Je suis un homme innocent, un
 » forgeron ; mais le roi a jeté du feu sur ma tête. Tu es
 » roi ; et tu as beau avoir la figure d'un serpent, tu me
 » dois justice en cette occasion. Tu es le maître des sept
 » zones de la terre ; mais pourquoi tous les malheurs et
 » toutes les misères sont-ils notre partage ? Tu me dois
 » compte de ce que tu as fait, et le monde en sera stu-
 » péfait. Il verra, par le compte que tu me rendras, quel
 » a été mon sort sur la terre, et qu'il a fallu donner à tes
 » serpents les cervelles de tous mes fils. »

« Le roi le regarda en écoutant ses discours, et s'étonna
 de ce qu'il venait d'entendre ; on lui rendit son fils et on
 tâcha de le gagner par de bonnes paroles. Ensuite, le roi
 demanda à Kaweh de confirmer la déclaration des grands ;
 Kaweh le lut et se tourna rapidement vers les anciens de
 l'empire, en criant : « O complices du Div ! qui avez astu-
 » ché de votre cœur toute crainte du Maître du ciel,
 » vous vous êtes tournés vers l'enfer ; vous avez asservi
 » vos âmes à ses ordres. Je ne signerai pas cette décla-
 » ration ; jamais je ne me mettrai en peine du roi. » Il se
 leva en criant et tremblant de colère, il déchira la décla-
 ration et la jeta sous ses pieds ; puis, précédé de son noble

filz (1), il sortit de la salle en poussant dans les rues des cris de rage.

« Les grands témoignèrent leur respect au roi, disant :
 « O roi glorieux de la terre ! Aucun vent malfaisant n'ose
 » souffler du ciel sur ta tête, au jour du combat. Pour-
 » quel as-tu reçu avec honneur devant toi Kaweh à la
 » parole grossière, comme s'il était un de tes amis ? Il
 » déchire notre déclaration, qui nous liait à toi ; il s'a-
 » franchit de l'obéissance envers toi. Il s'est retiré, la
 » tête et le cœur remplis de désir de la vengeance ; on
 » dirait qu'il a pris le parti de Feridoum. Jamais nous n'a-
 » vons vu une chose plus affreuse ; nous en sommes res-
 » tés stupéfaits. » Le roi glorieux leur répondit vivement :
 « Vous allez entendre de moi une chose étonnante. Lors-
 » que Kaweh parut sous la porte, et lorsque mes deux
 » oreilles ont été frappées de ses cris, vous auriez dit qu'il
 » s'élevait dans la salle, entre lui et moi, une montagne
 » de fer ; et lorsqu'il s'est frappé la tête de ses deux mains,
 » chose étonnante ! mon cœur a été comme brisé. Je ne
 » sais ce qui en arrivera, car personne ne peut connaître
 » le secret des sphères du ciel. »

« Lorsque Kaweh fut sorti de la présence du roi, la
 foule s'assembla autour de lui, à l'heure du marché ; il
 criait, demandant du secours et appelant le monde entier
 pour obtenir justice. Il prit le tablier avec lequel les fer-
 gateux se couvrent les pieds quand ils frappent avec le
 marteau, il le mit au bout d'une lance, et fit lever la pou-
 »

(1) Karen, tel est le nom de ce filz de Kaweh. Il figure sou-
 vent, par la suite, dans l'histoire des guerres de l'Iran.

sière dans le bazar. Il marchait avec sa lance, en criant :
« O hommes illustres ! vous qui adorez Dieu, vous tous
» qui avez de l'affection pour Feridoun, qui désirez vous
» délivrer des liens de Zohak ; allons tous auprès de Feri-
» doun, et reposons-nous dans l'ombre de sa majesté !
» Déclarez tous que votre maître est un Ahriman, et
» dans son cœur ennemi de Dieu ; ce tablier sans valeur
» et sans prix nous fera distinguer les voix de nos amis
» et celles de nos ennemis. » Il s'avancait au milieu des
braves, et une troupe considérable se formait autour de
lui. Il apprit dans quel endroit était Feridoun ; il marcha
tête baissée, allant tout droit vers ce lieu. Ils arrivèrent
ainsi en face du palais du jeune roi ; lorsqu'ils l'aperçurent
de loin, ils poussèrent un cri de tonnerre. Le roi vit le
tablier sur la pointe de la lance, et l'accepta comme un
signe de bonheur. Il le revêtit de brocart de Reum, et
l'orna d'une figure de pierres sur un fond d'or ; il le
couronna d'une boule semblable à la lune, et en tira un
augure favorable ; il y fit flotter des étoffes rouges, jaunes
et violettes, et lui donna le nom de Kawéiani dirésch
(étendard de Kaweh). Depuis ce temps, tous ceux qui sont
montés sur le trône des rois, tous ceux qui ont mis sur
leur tête la couronne impériale, ont ajouté de nouveaux
et toujours nouveaux bijoux à ce vil tablier du forgeron ;
ils l'ont orné de riches brocarts et de soie peinte ; et c'est
ainsi qu'a été formé cet étendard de Kaweh qui brillait
dans la nuit sombre comme un soleil, et par qui le monde
avait le cœur rempli d'espérances. »

Peu de temps après cet événement, l'impie Zohak
dut céder la couronne à un prince plus digne de la por-

ter ; car c'est bien ainsi que les révolutions fermentent, éclatent et s'accomplissent. Ici l'histoire de Kaweh n'est-elle pas littéralement celle des Arteveld, des Camille Desmoulins, à la voix desquels les nations opprimées se lèvent et s'insurgent ? Ces hommes qui réunissent au courage qui agit la parole qui entraîne, ne sont pas les auteurs des révolutions ; ils sont l'étincelle qui enflamme les matières combustibles, lentement accumulées. Le bâcher brille, et l'heure de la justice a sonné pour les peuples et les rois ; parce que ceux-ci, dans leur aveugle obstination, n'ont pas su *lier par le bien les mains du mal*. Tels sont les enseignements de l'histoire : souvent répétées, toujours stériles ; et qui resteront encore incompris jusqu'au jour où, sortant enfin d'une ornière trop profondément empreinte, l'humanité entrera dans sa véritable voie, celle de la solidarité universelle, fondée sur le respect des droits de tous et de chacun ; non sur cette égalité matérielle, rêve de quelques pauvres insensés qu'a blâmes une inégalité souvent injuste et odieuse, et qui se retournent avec une douloureuse impatience sur leur lit de misère et d'oppression. Cette solidarité fraternelle, étudiée dans ses principes, et proclamée par des voix généreuses, commence à se dégager des ténèbres de l'ignorance et de la routine ; et si quelques-uns se plaignent que l'ivraie se mêle encore au bon grain, croyons que le temps et le bon sens public délivreront bientôt la vérité de tout faux mélange, pour la faire éclater resplandissante aux yeux d'une prochaine génération.

Je reviens à Firdousi et à son Livre des Rois. Tout n'est pas mythe et légende fabuleuse dans les origines des em-

pités : le tablier du forgeron Kaweh resta l'étendard sacré des Perses jusqu'à la chute de la dynastie des Sassanides. On avait été obligé de l'élargir peu à peu, afin d'y placer les bijoux que les rois se firent un honneur d'y ajouter successivement ; de sorte qu'il avait atteint une dimension de sept mètres sur cinq, lorsqu'il tomba entre les mains des Arabes, à la bataille de Kadesia, l'an 15 de l'Hégire (641). Le soldat qui l'avait pris reçut en échange l'armure du général persan Galenus et trente mille pièces d'or ; puis le drapeau fut mis en morceaux et distribué à l'armée avec la masse commune du butin. Il n'est donc pas possible de révoquer en doute l'existence, ni même peut-être l'origine de ce drapeau. Assurément, je traiterai de fable l'histoire des deux serpents sortis des épaules de Zohak ; mais serais-je déraisonnable de croire que des nations qui ont toujours considéré le serpent comme le signe symbolique du mal ou du conseiller perfide, n'ont pas vu, sous la figure de deux noirs reptiles, se cacher la personne de ministres iniques et violents ? Peu à peu le symbole a pris un corps ; et, la conscience publique, qui voulait punir le parricide, aidant, dans l'imagination de populations naissantes et crédules, l'image est devenue la réalité.

Ce n'est qu'éclairé par cette méthode, qu'il est possible d'étudier avec fruit les vieilles traditions et d'en faire jaillir la vérité historique. Ainsi, dans ces *Divs*, ces *Péris*, ces *Akrimans*, dans les démons, dans ces noirs génies, dont les noms se présentent si fréquemment sous la plume des écrivains orientaux, et qui sans cesse interviennent directement dans l'accomplissement des faits, il faut absolu-

ment reconnaître, tantôt les rudes montagnards du Taurus ou de l'Altaï, tantôt les guerriers pasteurs aux traits durs et grossiers des rives de l'Oxus et de la Mongolie : Turks, Massagètes, Kalmouks et Huns, dont les bordes turbulentes faisaient frémir de terreur les races moins belliqueuses de l'Iran, et venaient, au V.^e siècle de notre ère, conduites par leur Attila, épouvanter notre Europe en la couvrant de carnage et de ruines. D'autres fois, l'imagination persane verra le Génie du mal dans quelque phénomène destructeur, et incarnera un fléau purement atmosphérique dans la personne d'*Ahriman* ou du *Div blanc*. La nature des faits explique ces différences. Ainsi, lorsqu'un Div se présente en qualité de chanteur à la cour de Keï-Kaous, le Cyaxares des Grecs, il n'est pas possible de ne pas voir en lui un homme du Mazenderan, ainsi qu'il le proclame lui-même ; mais lorsque Keï-Kaous, maître par l'esprit de conquête, marche vers cette contrée que de hautes montagnes neigeuses séparent de l'Iran, et qu'après plusieurs engagements heureux il s'avance imprudemment dans les gorges des Alborz, dois-je hésiter à considérer comme une catastrophe naturelle, due à l'âpreté du climat, la défaite que lui fait subir, par son art magique, le Div blanc, hôte terrible des sommets glacés de l'Amavend ? Ce surnom de *blanc* attaché au génie de la montagne, n'offre-t-il pas d'ailleurs une analogie parfaite avec la couleur de la neige (1) ? On reconnaîtra, du reste, bien plus volon-

(1) Sir John Malcolm, auteur d'une Histoire de la Perse, pense que le Div blanc pouvait être quelque prince du Nord, de qui la signification et le teint lui auraient mérité ce nom de la part des Perses. Cette opinion n'est pas inconciliable avec la nôtre.

tiers la justesse de cette observation, en écoutant parler Firdousi lui-même.

« Le roi du Mazenderan reçut la nouvelle de ce qui était arrivé, et son cœur se remplit de douleur et sa tête de soucis. Or, il avait près de lui un Div nommé Sandjeh, dont l'âme et le cœur étaient navrés de ces nouvelles. Le roi lui dit : « Va auprès du Div blanc, et cours comme le soleil qui traverse la voûte du ciel. Dis-lui qu'il est arrivé dans le Mazenderan une grande armée de l'Iran pour tout détruire. Ils ont brûlé toute la ville de Mazenderan ; ils ont, par leur agression, allumé le feu de la vengeance. Kaous l'ambitieux est à la tête de cette armée, qui renferme un grand nombre de jeunes guerriers ; et si maintenant tu ne viens pas à notre secours, tu ne trouveras plus personne dans le Mazenderan. » Sandjeh écouta le message et partit pour porter en toute hâte l'ordre du roi au Div blanc. Il se présenta devant le Div avide de combats, et lui répéta les paroles de son maître superbe. Le Div blanc lui répondit : « Ne désespère pas de ton sort. Je partirai sur-le-champ avec une grande armée, pour arracher du Mazenderan les traces du pied de Kaous. » Il dit et se dressa sur ses pieds, haut comme une montagne, et touchant de la tête au ciel qui tourne.

« La nuit vint, un nuage épais s'étendit sur l'armée de Kaous ; le monde devint noir comme le visage d'un nègre. Tu aurais dit que le monde était une mer de poix et de fumée ; le ciel était noir, et les yeux des braves s'obscurcirent ; il pleuvait du ciel des pierres et des javelots. L'armée des Iraniens se dispersa dans la plaine, et beaucoup d'entrés eux reprirent le chemin de l'Iran, le cœur

déchiré de l'entreprise de Kaous. Quand la nuit fut passée et que le jour s'approcha, les yeux du Maître du monde étaient aveuglés, les deux tiers de l'armée avaient perdu la vue, et les têtes des grands étaient pleines de colère contre le roi. »

Dans les temps primitifs, nos désastres de 1812, en Russie, n'eussent-ils pas été pareillement attribués à quelque divinité jalouse; et lorsqu'en 1846, nos intrépides soldats, assaillis par un de ces orages subits de l'Atlas, mêlés de neige et de grêlons, périrent dans les ravins du Bou-Taleb ou revinrent à Sélif désolés et mourant de froid, n'étaient-ils pas victimes du fléau qui écrasa l'armée de Kaous; et, de leur côté, des Kabyles superstitieux n'ont-ils pas pu se dire qu'un Ange protecteur avait défendu leur pays contre l'invasion des mécréants? Quant à l'aveuglement de l'armée des Perses, sir John Malcolm n'est pas loin de croire qu'il est relatif à l'éclipse de soleil prédite par Thalès de Milet pour l'année 585 avant Jésus-Christ. La superstition unie à l'imagination change tout, poétise tout.

Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

A ces noms grecs et latins substituez des noms persans ou hindous, et vous aurez la clé de la majeure partie des légendes orientales.

Cette digression est peut-être un peu longue; mais je l'ai crue nécessaire à l'intelligence des poètes et des historiens de l'Asie.

CHAPITRE IV.

LE LIVRE DES ROIS.

Amours de Zal Zer et de la belle Roudabeh, princesse de Kaboul.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu le sage et pieux Feridoun remplacer sur le trône le farouche Zohak, grâce au puissant concours de Kaweh, le forgeron, et de son fils Karen, deux enfants du peuple, deux vrais héros et pères de héros dont les noms figurent souvent désormais dans les annales persanes : car c'est toujours à la source populaire que l'énergie vitale d'une nation se retrempe et se renouvelle. Sans m'étendre sur aucun règne particulier, je serai contraint de donner parfois quelques détails nécessaires à l'intelligence de mes citations ; mais toujours je m'efforcerai d'être bref.

Feridoun, auquel je reviens, eut trois fils : Selm, Tour et Iredji, entre lesquels il fit le partage de ses États, créant à chacun un fief considérable. Mais, de même que notre roi Jean, en donnant le duché de Bourgogne en apanage à Philippe le Hardi, fut la cause de tant de luttes intestines, et de tourments pour la couronne de France ; de même le partage adopté par Feridoun devint une source de guerres atroces, qui n'attendirent même pas sa mort pour éclater. Il avait donné à Selm tout le pays compris au Nord-Ouest et à l'Ouest de la Perse proprement dite ; à Iredji, son fils de prédilection et le plus jeune des trois, les provinces méridionales de l'Iran, les plus belles de tout l'empire ; à Tour enfin, les contrées qui s'étendent au Nord de cette longue chaîne de montagnes

reliant le Taurus à l'Altai. Elles comprenaient, entre autres, le Turkestan et les Boukaries jusqu'aux frontières de la Chine. Cet apanage reçut de Tour, son suzerain, la dénomination générique de Touran, et offrit cette particularité que dans les divers traités de paix qui intervinrent postérieurement entre la Perse et ces contrées septentrionales, la ligne de démarcation des deux pays se détermina ainsi : « La Perse finira là où commence l'usage de la tente. » Et c'est en effet de ces tentes nomades et belliqueuses que tant d'essaims dévastateurs s'échappèrent, pour envahir successivement la Chine, l'Indoustan, la Perse et jusqu'au puissant empire romain, qui dut succomber dans la lutte.

Ces remarques historiques sembleront peut-être déplacées; mais elles trouvent leur excuse dans la nature même de l'ouvrage que nous étudions, lequel n'est en réalité que l'histoire poétique d'un grand empire; et j'espère qu'on me les pardonnera.

Voici donc maintenant Selm et Tour confinés dans des pays difficiles, arides, montueux, peuplés de tribus errantes et guerrières. Jaloux tous deux des avantages concédés à leur plus jeune frère, ils lèvent en commun l'étendard de la révolte et s'avancent contre la Perse à la tête d'une nombreuse armée. De son côté, Iredji, fort de son innocence et de ses dispositions conciliantes, se rend au camp des princes révoltés, prêt à tout les sacrifices pour apaiser leur colère. « O seigneurs avides de gloire! » leur dit-il, si vous désirez le bonheur, cherchez le repos. Je ne veux plus ni de la couronne royale, ni du trône, ni du pouvoir glorieux, ni de l'armée d'Iran;

» Je ne veux ni l'Iran, ni l'Occident, ni la Chine, ni l'Empire, ni la vaste surface de la terre.... Si le trône d'Iran m'a appartenu, je suis las de la couronne et du trône ; je vous donne le diadème et le sceau royal ; mais soyez sans haine contre moi... Je suis habitué à être humble ; et ma loi commande d'être humain. »

Tout écouta ces paroles, mais n'en fut point ému ; il saisit son lourd siège d'or et en frappa Irédji à la tête.
 « N'as-tu aucune crainte de Dieu ? reprit celui-ci avec une impassible retenue. N'as-tu aucune pitié de ton père ?... Ne me tue pas ; ne te fais pas assassin ; car de ce jour tu ne verras plus trace de moi. Je me contenterai d'un coin de ce monde, où je gagnerai ma vie par le travail de mes mains. Ne fais pas de mal à une fourmi qui traîne un grain de blé ; car elle a une vie, et la douce vie est un bien. »

Qui ne croirait entendre ici la *Jeune Captive* d'André Chénier murmurer sa plainte touchante :

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;

Et comme le soleil, de saison en saison ;

Je veux achever mon année.

Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,

Je n'ai vu luire encore que les feux du matin,

Je veux achever ma journée.

.....
 S'il est des jours amers, il en est de si doux !

Je ne veux pas mourir encore.

Tout fut inflexible : nouveau Caïn par le meurtre, comme il l'avait été par la jalousie, il acheva son œuvre

de sang. Puis, lorsqu'Iredji eut rendu le dernier soupir, il sépara avec son poignard la tête du corps, en fit remplir le crâne de musc et d'ambre, et, présent horrible ! l'envoya à Feridoun dans un coffret d'or. Nous avons parlé dans le précédent chapitre de cet exécration fratri-cide, et l'on sait comment il subit un juste châtement. Feridoun, en effet, vieillard caduc, et brisé par la douleur plus que par l'âge, ne put qu'élever pour la vengeance le petit-fils d'Iredji, le célèbre Minoutchehr, dont nous connaissons déjà la victoire. A la mort de Feridoun, son bisaïeul, il monta sur le trône de Perse et l'occupant cent vingt ans. Monarque plein de valeur et de vertu, son règne fut un des plus glorieux de l'Iran et le plus fertile en grands hommes de guerre. Il avait eu le brave Kaweh et ses fils pour premiers compagnons d'armes ; un autre de ses principaux lieutenants fut Sam, père de Zal, le père de Rustem. En nommant ce dernier, nous avons nommé le premier, le plus illustre et le plus populaire des héros de la Perse. Aussi n'est-ce pas une des moindres parties du poème, que celle dans laquelle Firdousi prépare à ce preux une noble origine et une naissance qui devait sortir des règles communes de la nature. Nous nous étendrons donc sur Zal, son père, et sur les circonstances de la liaison et du mariage de celui-ci avec la belle Roudabeh, princesse de Kaboul. C'est toute une histoire d'amour, et la seule, à proprement parler, que l'on rencontre dans tout le Livre des Rois. Sous ce rapport, il est curieux de la lire ; mais elle intéresse cependant beaucoup plus par la richesse et la variété des détails, que par la tendresse des sentiments et par la passion. Firdousi est un écrivain d'un noble talent, mais d'une moralité trop sévère ; il

ne comprend pas les faiblesses du cœur, et ne les excuse guère, même dans ce qu'elles ont de plus sympathique et de plus naturel. Selon moi, si Firdousi, malgré son beau génie, n'obtient pas la palme qu'on décerne au mérite parfait, il ne le doit qu'à son ignorance du véritable amour, qu'à son éloignement natif pour toute voluptueuse faiblesse. De là naît une certaine austérité d'expression et de sentiment qui ôte parfois de la chaleur au vers, et laisse le cœur froid au milieu des jouissances de l'esprit les plus incontestables. Cette absence de passion est particulièrement sensible dans le récit des amours de Zal et de Roudabeh; épisode curieux sous plus d'un rapport, et qui fournit à l'auteur mainte occasion de tracer les portraits de ses personnages, et d'épuiser, dans ce genre de peinture affectionné des poètes, toutes les ressources de son habile pinceau et les plus riches couleurs de sa palette orientale.

Aucun enfant ne pouvait égaler Zal en beauté lorsqu'il vint au monde; mais, par un étrange caprice de la nature, sa tête était couverte de cheveux blancs comme celle d'un vieillard (1). Sam, son père, craignant de devenir, par suite

(1) S'il est un point généralement admis en histoire, c'est la sagesse native des premiers législateurs de l'Orient, berceau du genre humain. Dès l'origine du monde, remarque le savant M. Nève, l'Orient eut en partage la sagesse d'un vieillard; et, s'il est permis d'en chercher le symbole dans ses livres, ce symbole ne semble-t-il pas personnifié dans ZAL ZER, chez qui se révéla de bonne heure une grande maturité d'intelligence, et dans LAO-TSEU, ce philosophe que les traditions chinoises nous représentent né, comme le fils de Sam, avec les cheveux blancs, et dont le nom signifie *vieillard-enfant* ?

de ce bizarre phénomène, la risée de la cour, étouffa le cri de son cœur et donna l'ordre d'abandonner son fils dans un profond ravin, où il ne pouvait manquer de périr. Mais si Romulus et Remus trouvèrent une louve pour les nourrir de son lait, Zâl, aussi lui, trouva un animal compatissant pour l'élever et pourvoir à ses besoins. Cet animal, c'est le Simurgh, oiseau fabuleux, habitant les sommets neigeux de l'Alborz, espèce de philosophe emplumé et magicien, vivant depuis des siècles, parlant par sentences comme un autre Chiron, et cachant sans doute sous un voile allégorique la personne de quelque vénérable ascète de la montagne. Ce Simurgh n'épargna donc rien pour former le cœur et l'intelligence de Zâl, qu'il avait nommé Destan-I-Zend; et lorsque Sam, bourrelé de remords et averti par un songe, vint, après plusieurs années, voir dans les gorges de l'Alborz si, d'aventure, il ne pourrait retrouver son fils, il le lui descendit dans ses serres et ne se sépara de son élève qu'après lui avoir, en ces termes, promis son éternelle protection :

« Emporte une de mes plumes, pour rester sous l'ombre de
 » ma puissance; car je t'ai élevé sous mes ailes, je t'ai
 » laissé grandir avec mes petits. Je viendrai aussitôt comme
 » un noir nuage pour te porter sain et sauf dans ce lieu.
 » Ne laisse pas s'effacer de ton cœur ton amour envers
 » moi, car mon âme te porte un amour qui me brise
 » le cœur. »

Après ces mots, le Simurgh retourna à la montagne.
 « Quand à Sam, dit Firdousi, il regarda son fils de la tête aux pieds, et reconnut qu'il était digne du trône et

de la couronne (1). » Destan avait la poitrine et le bras d'un lion et un visage de soleil, un cœur de héros et une main avide de tenir une épée. Ses cils étaient noirs, ses yeux couleur de bitume, ses lèvres comme le corail, ses joues comme le sang. Il n'avait aucun défaut, excepté ses cheveux; on ne pouvait découvrir en lui aucune autre tache. Le cœur de Sam devint comme le paradis sublime, et il bénit son enfant innocent: « O mon fils! dit-il, » adoucis ton cœur envers moi, oublie ce qui s'est passé » et accorde-moi ton amour. Je suis le dernier des esclaves adorateur de Dieu; et puisque je t'ai retrouvé, » je promets devant Dieu le tout-puissant que jamais » mon cœur ne sera plus dur pour toi. Je chercherai à » faire tout ce que tu souhaiteras en bien ou en mal, » et, dorénavant, tout ce que tu désireras sera un devoir » pour moi. » Après cela, il le nomma Zal Zer, comme le Simurgh l'avait nommé Destan. Toute l'armée s'assembla devant Sam, le cœur ouvert et en joie; des timbaliers assis sur des éléphants les précédaient, et la poussière s'élevait comme une montagne bleue. Les tambours battaient, et les timbales d'airain, les sonnettes d'or et les clochettes indiennes resonnaient. Tous les cavaliers poussèrent des cris et achevèrent leur route pleins d'allégresse;

(1) Ces mots, qui se présentent souvent dans le *Schah-Nameh*, ne signifient pas toujours l'empire: le plus souvent, ils veulent dire le gouvernement d'une province, les gouverneurs recevant fréquemment le titre de rois. C'est à cet usage qu'il faut attribuer encore la dénomination de roi des rois pour désigner le chef souverain de l'empire.

ils arrivèrent ainsi joyeusement dans la ville, et s'y arrêtrèrent avec les Pehlewans (1). »

Les leçons de valeur et de sagesse données au jeune homme par le Simurgh, lui furent continuées par le vertueux Sam avec une paternelle sollicitude; et, dès qu'il fut en âge de se passer de ses conseils, son père alla prendre la garde des frontières du Nord et de l'Est, toujours inquiétées par les Kurdes et les populations turbulentes du Mazenderan, lui laissant la charge de gouverner son fief du Zaboulistan. Malgré l'emportement de la jeunesse, Zal livré à lui-même n'étouffa dans son cœur aucun des heureux germes qu'y avaient déposés le Simurgh et son père. Il s'entoura des sages de chaque province, et se mit à s'enquérir de tout et à converser sur toute chose; de sorte qu'il devint un homme instruit et sage, qui fit prospérer l'empire. Sa beauté étonnait les hommes et les femmes à un point tel, que de près ou de loin *on croyait même lui voir des cheveux noirs, quoiqu'il les eût blancs.*

Or, il arriva un jour que Zal résolut de faire un tour dans l'empire: il se mit en route avec ses amis fidèles, et se dirigea vers l'Hindoustan. Arrivé à Kaboul, il y trouva un roi, ou riche seigneur, d'un caractère altier et généreux. Ce prince, nommé Mihrab, était de la famille de Zohak l'Arabe, et tout le pays de Kaboul lui appartene-

(1) Dans l'origine, le mot *Pehlewan*, équivalent de notre titre de *marquis*, signifiait un chef chargé de défendre une partie des frontières, nommées *marches* dans le langage féodal. Postérieurement ce mot devint synonyme de *preux*, de *seigneur*, de *héros*, etc., et ne s'employa plus que dans ce sens.

nait. Néanmoins, et ne pouvant faire mieux, il demeurait soumis au souverain de la Perse et payait tribut à Sami. Mais il adorait les idoles du Iemen et ne suivait pas les mêmes lois religieuses que les Perses, adonnés au culte des astres et du feu. Malgré ces causes de répulsion, Zal et Mihrab, braves et généreux l'un et l'autre, se plurent dès la première entrevue et s'offrirent mutuellement des festins et des fêtes. Cependant un homme de Kaboul vint un jour dire à Zal : « Mihrab tient derrière le voile une fille dont » le visage est plus beau que le soleil. Elle est de la tête » aux pieds comme de l'ivoire, ses joues sont comme le » paradis, sa taille est comme un platane. Sur son cou » d'argent tombent deux boucles musquées, dont les bouts » sont courbés comme des anneaux de pied. Sa bouche » est comme la fleur du grenadier, ses lèvres sont comme » des cerises, et de son buste d'argent s'élèvent deux » pommes de grenade. Ses deux yeux sont comme deux » narcisses dans un jardin, ses cils ont emprunté leur » couleur de l'aile du corbeau, ses deux sourcils sont » comme un arc de Tharaz, couvert d'une écorce colo- » rée délicatement par le musc. Si tu vois la lune, c'est » son visage ; si tu sens le musc, c'est le parfum de ses » cheveux. C'est un paradis orné de toutes parts, rempli » de grâces, d'agrément et de charme. » Ce discours, ajoute Firdousi, que nous allons copier et analyser tour à tour, fit bondir le cœur de Zal, et le repos et la prudence l'abandonnèrent. Quand l'homme a une fois quitté le chemin du bien, comment y reviendrait-il de sa nouvelle voie ?

« La nuit vint ; mais Zal restait assis, pensif et triste,

tant était grand son souci pour une femme qu'il n'avait jamais vue. Zal s'abandonnait à sa passion, la raison le quitta et l'amour régna sur lui. Le chef des Arabes et le plus droit des hommes a dit une parole qui peut s'appliquer ici : « Aussi longtemps que je vivrai, mon cheval sera » mon compagnon, et la voûte du ciel qui tourne sera » mon abri. Il ne me faut pas de fiancée, car je deviens » drais efféminé et méprisable aux yeux des hommes de » sens. » Ces pensées attristèrent le cœur de Zal, il n'en put délivrer son esprit. Son cœur était enlacé par ce qu'il avait entendu, mais il craignait que sa gloire n'en fût terminée. Ainsi tourna le ciel pendant quelque temps au-dessus de lui, pendant que son cœur était absorbé par l'amour.

» Il arriva qu'un jour Mihrab se leva de grand matin et sortit de son palais. Il alla vers le palais de ses femmes, et y vit dans la salle deux soleils : l'un était sa fille Roudabeh, au beau visage ; l'autre, Sindokht, son épouse, pleine de prudence et de tendresse. Le palais ressemblait à un jardin du printemps, par ses couleurs, ses parfums et ses peintures de toute espèce. Mihrab s'arrêta devant Roudabeh, étonné de sa beauté, et appela sur elle la grâce de Dieu. Il vit devant lui un cyprès surmonté d'une lune, portant sur sa tête un diadème d'ambre, paré de brocarts et de bijoux, et beau comme un paradis. Sindokht, ouvrant ses lèvres et montrant ses dents de perles, demanda à Mihrab : « Comment » te portes-tu aujourd'hui ? Puisse la main du malheur être » impuissante contre toi ! Quel homme est ce fils de Sam à » la tête de vieillard ? Est-ce du trône ou du nid qu'il se » souvient ? Se comporte-t-il comme un homme ? Suit-il » les traces des braves ? » Mihrab lui répondit : « O cyprès

» au sein argenté, au visage de lune! personne dans le
» monde, parmi les héros pleins de bravoure, n'ose suivre
» les traces de Zal. Jamais on n'a vu dans un palais la pein-
» ture d'un homme ayant des bras, maniant les rênes, et
» se tenant à cheval comme lui. Il a le cœur d'un lion et la
» force d'un éléphant; ses deux mains sont comme les
» flots du Nil: assis sur le trône, il verse de l'or; engagé
» dans le combat, il fait voler des têtes. Ses joues sont
» rouges comme les fleurs de l'arghawan; il est jeune d'an-
» nées et vigilant, et son étoile est jeune. Dans le combat,
» c'est un crocodile malfaisant; à cheval, c'est un dragon
» aux griffes aiguës. Il marque la terre de sang dans sa
» haine, il brandit le poignard brillant; son seul défaut est
» que ses cheveux sont blancs, et cependant les malveil-
» lants n'osent lui faire aucun reproche. La blancheur de
» ses cheveux lui sied, on dirait qu'elle ensorcelle les
» cœurs. » Roudabeh entendit ces paroles : ses yeux
brillèrent, sa figure devint rouge comme la fleur du grenadier, son cœur se remplit de feu par amour pour Zal; elle n'avait plus ni faim, ni repos, ni patience; et, la passion ayant pris la place de la raison, elle changea entièrement ses manières et sa conduite. Quelle bonne parole que celle du sage : « Ne parle pas d'hommes devant les femmes, car
» le cœur de la femme est la demeure du Div, et ces dis-
» cours font naître en elle des ruses. »

Roudabeh avait cinq esclaves turques pleines d'intelligence, qui la servaient et qui l'aimaient; elle leur confia ses peines d'amour, et les pria de lui trouver un moyen d'en délivrer son âme et son cœur. Les esclaves furent consternées de ce qu'une mauvaise pensée eût pu venir à la fille des

rois. Toutes se hâtèrent de lui répondre pour blâmer son amour. Elle, qui pouvait prétendre à tous les partis, comment pouvait-elle songer à un homme dont la tête était couverte de cheveux blancs? « On s'étonnera, disaient-elles, de te voir, avec deux lèvres de corail et des cheveux de musc, rechercher un vieillard.... Avec ce visage, cette taille et ces cheveux, le soleil devrait descendre du quatrième ciel pour devenir ton époux. » Roudabeh entendit ces paroles, et son cœur s'en irrita comme le feu s'irrite par le vent; elle poussa un cri de colère contre ses esclaves, sa figure brilla, ses yeux se troublèrent, et elle dit : « Votre résistance est vaine. Mon cœur s'est égaré sur une étoile; comment pourrait-il se plaire avec la lune. Je ne veux pas du Kaiser, ni du Faghfour de la Chine, ni d'un prince du pays de l'Iran : mais Zal; le fils de Sam est mon égal en stature; il a des épaules, des bras et des mains de lion. Qu'on l'appelle vieux ou jeune, c'est en lui que se reposent mon âme et mon cœur. Je cherche son amour non à cause de ses cheveux ou de ses traits, mais à cause de sa valeur. »

Les esclaves, voyant qu'il était inutile de chercher à combattre un amour qui se manifestait avec une pareille énergie, lui promirent de l'aider à le satisfaire, demandant seulement qu'on prît garde de ne rien laisser transpirer d'un pareil secret.

« Les esclaves la quittèrent en courant, et, dans leur désespoir, s'appliquèrent à leur ruse. Elles s'ornèrent de brocards de Roum, et mirent des roses dans les boucles de leurs cheveux. Toutes les cinq se rendirent sur le bord de la rivière, et les jeunes filles se trouvèrent sur l'autre

rive conversant entre elles sur le Destan (1). Elles cueillirent des roses sur la rive, et elles en remplirent leur sein; leurs joues étaient comme un jardin de roses. Elles allèrent de tous côtés cueillant des fleurs; et, lorsqu'elles se trouvèrent en face des tentes du roi, Zal les aperçut de son trône élevé, et demanda qui étaient ces adoratrices de roses. Celui à qui il avait parlé lui répondit : « Ce sont » des esclaves que la lune du Kaboulistan aura envoyées » du palais de Mihrab à l'âme brillante, dans le jardin » des roses. »

Zal l'entendit, son cœur bondit; son amour était tel, qu'il ne put rester en place. Le héros qui désirait la possession du monde se dirigea en toute hâte vers le rivage, accompagné d'un esclave. Quand il vit les jeunes filles sur l'autre rive, il demanda un arc à son esclave et étendit son bras. Il était à pied, comme s'il fût sorti pour chasser; il vit un oiseau aquatique sur la rivière. L'esclave aux joues de roses tendit l'arc et le remit dans la main gauche du héros; Zal poussa un cri pour faire lever l'oiseau, et tira aussitôt sa flèche. Il abattit l'oiseau qui tournait en cercle, et dont le sang tombait par gouttes et rougissait l'eau. Zal ordonna alors à l'esclave de passer à l'autre rive et d'aller lui chercher la proie qu'il avait abattue. L'esclave traversa la rivière sur une barque, et s'approcha des jeunes filles. Une d'elles s'adressa au page au visage de lune, et lui fit des questions sur le Pehlewan avide de gloire : « Ce brave aux » bras de lion, au corps d'éléphant, qui est-il, et de quel

(1) On se rappelle que c'est le premier nom donné à Zal Zor par le Simorgh.

» peuple est-il roi? Que peut peser un ennemi devant un
 » homme qui a lancé de cette façon une flèche de son arc?
 » Jamais nous n'avons vu un cavalier plus gracieux et
 » plus habile à manier l'arc et la flèche. » L'esclave au
 visage de péri se mordit les lèvres et lui répondit : « Ne
 » parle pas ainsi du roi, c'est le maître du royaume du
 » Midi, le fils de Sam; les rois l'appellent du nom de
 » Destan. Le ciel ne tourne pas sur un cavalier aussi adroit
 » que lui, et le monde ne connaît pas son égal en gloire. »
 La jeune fille sourit à ces paroles du page au visage de
 lune, et lui répondit : « Ne parle pas ainsi, car Mihrab a
 » dans son palais une lune qui est plus haute d'une tête
 » que ton maître. De taille, c'est un platane; de couleur,
 » c'est de l'ivoire, et elle porte sur la tête une couronne de
 » musc que Dieu lui a donnée; ses deux yeux sont sombres;
 » ses sourcils sont des arcs; son nez est une colonne mince
 » comme un roseau argenté; sa bouche est étroite comme
 » le cœur d'un homme triste, et les boucles de ses che-
 » veux sont comme des anneaux pour les pieds; ses deux
 » yeux sont pleins de langueur, ses traits pleins d'éclat,
 » ses joues couvertes de tulipes (1); ses cheveux sont
 » comme du musc, le souffle de la vie ne trouve de
 » chemin que par ses lèvres; il n'y a pas dans le monde
 » une lune comparable à elle. Nous sommes venues de
 » Kaboul; nous sommes venues auprès du roi de Zabou-
 » listan, dans le dessein d'amir ces lèvres de rubis aux lé-

(1) Firdousi indique souvent un objet rose ou rouge par une
 comparaison avec la tulipe, ce qui nous porterait à croire qu'en
 Perse, de son temps, les tulipes roses et rouges devaient être les
 plus communes.

» vres du fils de Sam; ce serait une chose convenable à
» souhaiter, que Roudabeh devint la compagne de Zal. »
Quand le page au beau visage eut entendu ces paroles des esclaves, ses joues devinrent couleur de rubis, et il leur répondit : « La lune convient bien au soleil brillant. Quand
» l'univers veut réunir deux êtres, il ouvre le cœur de
» chacun d'eux à l'amour..... »

Le page s'en retourna en souriant et raconta à son maître ce qu'il avait entendu, et la joie rajeunit le cœur du brave. Aussitôt Zal envoya vers les cinq jeunes filles des esclaves chargés de riches présents; puis il alla les trouver lui-même : et, dès qu'elles l'aperçurent, elles s'avancèrent et l'adorèrent. Zal leur fit alors des questions sur la taille et le visage de Roudabeh; sur son langage, sa mine, son esprit et son intelligence, pour s'assurer qu'elle était digne de lui. La plus jeune lui répondit :
« Jamais mère, parmi les grands, ne mettra au monde un
» enfant ayant la mine et la taille de Zal, sa pureté de
» cœur, sa sagesse et sa prudence; mais s'il y avait un
» autre homme, ô vaillant cavalier! qui eût ta stature et
» ton bras de lion, Roudabeh au beau visage serait votre
» égale à tous deux : c'est un cyprès argenté, rempli de
» senteurs et de parfums, une rose et un jasmin de la tête
» aux pieds; c'est l'étoile du Iemen au-dessus d'un cyprès;
» tu dirais que ses traits versent du vin, et que toute sa
» chevelure est d'ambre. Du dôme argenté de sa tête tombent jusqu'à terre, par-dessus les roses de ses joues, les
» sautoirs de l'embuscade; sa tête est tiède de musc et
» d'ambre, son corps est pétri de rubis et de joyaux; les
» boucles et les tresses de ses cheveux sont comme une

» cotte de mailles de muso ; tu dirais qu'elles tombent
 » anneau sur anneau : on ne voit pas, à la Chine, une
 » idole semblable à elle ; la lune et les Pléiades lui rendent
 » hommage. »

Zal, ravi de ce discours, demanda comment il pourrait
 parvenir à la voir ; et il lui fut répondu : « Nous ne ca-
 » chons aucun mauvais dessein. Nous amènerons la tête
 » musquée de Roudabeh dans les filets, et sa bouche sous
 » la bouche du fils de Sam. Si le héros veut se rendre,
 » avec un lacet, devant le palais et son toit élevé, et
 » jeter un nœud autour d'un des créneaux, le lion se
 » réjouira de sa chasse à la brebis. Regarde-la alors aussi
 » longtemps qu'il te plaira ; ce que nous venons de dire
 » te prépare une grande joie. »

Les belles esclaves partirent, et Zal s'en retourna, me-
 surant la lenteur de cette nuit, qui lui parut longue comme
 une année. Les belles arrivèrent au palais, tenant chacune
 en main deux branches de rosier, et s'empressèrent de
 rendre compte du succès de leur ruse à Roudabeh, en
 étalant devant elle l'or et les bijoux qu'elles avaient re-
 çues. La princesse ne se fit faute d'accabler ses esclaves de
 questions, et l'une d'elles se hâta de lui répondre : « Zal
 » est le héros du monde entier ; personne ne l'égale en
 » manières et en dignité. Cet homme, haut comme un
 » cyprès, a la grâce et la majesté d'un roi des rois ; il
 » est plein de couleurs et de parfums ; c'est un arbre
 » avec tronc et branches, un cavalier mince de taille
 » et large de poitrine ; ses deux yeux sont comme des
 » narcisses brillants, ses lèvres comme du corail, ses joues
 » comme du sang, ses mains et ses bras comme les bras

» d'un lion mâle ; il est prudent , il a le cœur d'un
» Mobed et la dignité d'un roi ; les cheveux de sa
» tête sont entièrement blancs , il n'a que ce défaut , et
» encore est-ce une beauté. Les joues et les boucles des
» cheveux de ce Pehlewan du monde sont comme des
» mailles d'argent couvrant une rose pourprée. Tu dirais
» que cela devait être ainsi , et que l'amour qu'il inspire
» n'augmenterait pas s'il en était autrement. Nous lui
» avons donné la bonne nouvelle qu'il pourrait te voir ;
» et quand il s'en est retourné , son cœur était rempli
» d'espoir. Maintenant prépare un moyen de recevoir cet
» hôte , et donne-nous le message avec lequel nous de-
» vons retourner auprès de lui. »

Roudabeh lui répondit d'aller prévenir Zal de se tenir prêt à la venir voir ; puis elle se mit en toute hâte à faire ses apprêts , en les cachant à sa famille. « Elle avait un palais comme le gai printemps , tout couvert de portraits de héros ; elle le fit tendre de brocarts de la Chine ; elle fit disposer les vases d'or , mêler du vin avec du musc et de l'ambre , et verser sur le sol des rubis et des émeraudes. D'un côté étaient des roses pourpres , des narcisses et des arghawans ; de l'autre , des branches de jasmin et des fleurs de lis. Toutes les coupes étaient d'or et de turquoise , tous les mets trempés dans l'eau de rose transparente ; et du palais de cette belle au visage de soleil s'élevait un parfum jusqu'au soleil.

» Lorsque le soleil brillant eut disparu , qu'on eut fermé la porte du palais et qu'on en eut retiré la clef , l'esclave se rendit auprès de Destan , fils de Sam , et lui dit : « Tout est préparé , viens ! » Le prince se dirigea.

vers le palais, comme il convient à un homme qui cherche une épouse. La belle aux yeux noirs et aux joues roses monta sur le toit, semblable à un cyprès surmonté de la pleine lune ; et lorsque Destan, fils de Sam le cavalier, parut de loin, la fille du roi ouvrit ses deux yeux et fit entendre sa voix : « Tu es le bien venu, ô jeune homme, »
» fils d'un brave ! Puisse la grâce de Dieu reposer sur »
» toi ! puisses-tu marcher sur la voûte des sphères cé- »
» lestes ! Que mon esclave ait le cœur en joie et en gaieté ; »
» car tu es, de la tête aux pieds, tel qu'elle me l'a dit. »
» Tu es venu ainsi à pied de ton camp, et tes pieds royaux »
» doivent être fatigués. »

» Lorsque le prince entendit cette voix du haut du palais, il regarda et vit la belle au visage de soleil. Les créneaux étaient éclairés par ce joyau, et la terre était devenue comme un rubis par le reflet de ses joues. Il répondit : « O jeune fille au visage de lune ! que mes bé- »
» nédiction et les grâces du ciel soient sur toi ! que de »
» fois dans la nuit, les yeux dirigés vers l'étoile du »
» nord, j'ai prié Dieu le saint, demandant que le Maître »
» du monde me laisse voir en secret ton visage ! Main- »
» tenant ta voix m'a rendu heureux, par ces douces pa- »
» roles si doucement prononcées. Cherche un moyen de »
» réunion ; car pourquoi resterions-nous, toi sur les cré- »
» neaux, moi dans la rue ? » La belle au visage de péri écouta les paroles du prince, et dénoua sur sa tête ses boucles noires comme la nuit ; elle déroula un long lacet de ses tresses, et tel que tu n'aurais pu en tisser un pareil en musc. C'était boucle sur boucle, serpent sur serpent, fil sur fil, qui tombaient sur son cou. Elle fit des-

cadre ces boucles du haut des créneaux, et Zal dit en son âme : « Voilà un lacet sans défaut ! » Ensuite Roudabeh cria du haut du mur : « O Pehlewan, fils d'un brave ! » maintenant hâte-toi, hausse ta taille, étends ta poitrine » de lion et tes mains de roi ; prends mes boucles noires » par le bout ; il faut bien que je devienne lacet pour toi. » Zal regarda la belle au visage de lune, et s'étonna de ces paroles ; il couvrit de baisers le lacet de muse, de sorte que sa fiancée entendit le bruit de ses lèvres. Il répondit : « Ce ne serait pas juste. Puisse le soleil ne jamais briller » dans un jour où j'aurais levé la main contre une femme » folle d'amour, où j'aurais frappé de ta lance pointue » un être dont le cœur est brisé ! » Il prit des mains de son esclave un lacet, y fit un nœud coulant, et le lança en haut sans prononcer un mot. La cime d'un créneau se trouva prise par le nœud du lacet, et Zal y monta d'un trait jusqu'en haut. Lorsqu'il fut assis sur le haut du mur, la belle au visage de pèri vint à lui et le salua ; elle prit dans sa main la main de Destan, et ils s'en allèrent tous les deux comme en ivresse. Roudabeh descendit du haut du palais, tenant dans sa main la main de cette puissante branche du tronc royal. Ils allèrent vers l'appartement peint en or ; ils entrèrent dans cette salle royale qui était un paradis orné, rempli de lumières, et les esclaves se tenaient debout devant la belle aux yeux noirs. Zal fut frappé d'étonnement en voyant le visage et la chevelure, la grâce et la dignité de cette femme, parée de bracelets, de colliers et de boucles d'oreilles, et ornée de pièces d'or et de bijoux comme un jardin printanier. Les deux jous de Roudabeh étaient comme deux tulipes parmi des

lis , et les boucles de ses cheveux flottaient les unes sur les autres. Zal , dans toute la dignité d'un roi des rois , s'assit à côté de la lune pleine de majesté ; une épée était suspendue sur sa poitrine , un diadème de rubis couvrait sa tête. Roudabeh ne pouvait se rassasier de sa vue et tenait sur lui ses deux yeux ; admirant sa taille et ses bras , sa grâce et sa force , qui brisait un rocher sous sa massue , comme une branche d'épines , et la beauté de ce visage , qui vivifiait les âmes ; plus elle le regardait , plus son cœur s'enflammait. Il ne cessa de la baiser , de l'embrasser et de s'enivrer. Y a-t-il un lion qui ne chasse pas l'onagre ? Le roi dit à la belle au visage de lune : « O cyprès au sein argenté et parfumé » de musc ! quand Minoutchehr entendra cette aventure , » il ne l'approuvera pas , et Sam , fils de Nériman , en- » trera en colère ; il lèvera la main et bouillonnera de co- » lère contre moi : mais je ne mets aucun prix à ma vie » et à mon corps ; je les tiens pour choses viles et me » vêtirai sans peine du linceul. Ainsi je jure devant Dieu » le Seigneur , le dispensateur de la justice , que jamais » je ne manquerai à ma foi envers toi. Je me présenterai » devant Dieu et l'invoquerai ; je le prierai comme » font les hommes dévoués à son culté , dans l'espoir qu'il » éloignera du cœur de Sam et du roi de la terre » toute colère , toute inimitié et toute haine. Le Créateur » écouterà mes paroles , et tu seras à la face du monde » mon épouse. » Roudabeh lui répondit : « Et moi de » même , je jure devant le Maître de la foi et de la re- » ligion , que nul ne sera mon seigneur (Dieu est témoin » de mes paroles) , que Zal le Pehlewan du monde ,

» le maître de la couronne et du trésor, le renommé,
» l'illustre. »

« A chaque moment leur amour allait en croissant ; la raison les abandonna, la passion s'empara d'eux jusqu'à ce que le jour parût, et que le son du tambour s'élevât des tentes du roi. Alors le roi prit congé de cette lune, et fit de son corps la trame, et du sein de Roudabeh la chaîne, et les cils de leurs yeux se mouillèrent de larmes ; ils adressèrent des reproches au soleil, disant : « O gloire
» du monde ! encore un instant ; n'arrive pas si subite-
» ment ! » Zal jeta du haut du toit son lacet et descendit du palais de sa belle compagne. »

Nous avons copié textuellement cette entrevue des deux amants, maintenant nous abrègerons. Ainsi qu'il l'avait prévu, Zal eut à vaincre la résistance de son père et du sultan ; car il était odieux à ces deux vieillards de voir le jeune héros s'unir à la fille d'un idolâtre issu de la race maudite de Zohak l'Arabe. Néanmoins ils finirent par se rendre aux instances de Zal Zer ; mais seulement après avoir consulté les Mobeds et les astrologues, dont l'avis unanime fut que de cette union résulterait le bonheur de l'empire. Toutefois, ce double consentement ne fut pas simultané : Sam, en père tendre et qui avait fait le solennel serment, au moment où il retrouva son fils dans les gorges de l'Alborz, de ne jamais lui rien refuser, soit en bien, soit en mal, céda le premier, et vint même dans le Kaboulistan se consulter avec Zal, pour aviser aux moyens de fléchir le sultan à son tour. Il fut convenu que Destan, muni d'une lettre dans laquelle Sam réclamait l'assentiment royal au nom de ses nombreux

servicas, irait de sa personne solliciter Minoutchehr à la cour. Il part donc en toute hâte pressé par son amour, et le cœur plein d'espoir. « Lorsque le roi eut nouvelle que Zal était en route pour venir le voir, tous les grands qui brillaient dans l'empire sortirent pour aller à sa rencontre. Zal s'approcha du palais, et on le laissa incontinent pénétrer jusqu'au roi. Il s'avança vers lui, baisa la terre et invoqua sur lui la grâce de Dieu; il resta longtemps le visage contre terre, et le Roi, plein de bonté, lui donna son cœur. Le Roi ordonna qu'on le relevât de la poussière et qu'on versât du musc sur lui; Zal illustre s'approcha du trône du roi, et le puissant Maître du monde lui demanda : « O fils du Pehlewan, comment » as-tu supporté ce chemin difficile, et le vent et la poussière ? » Zal répondit : « Par l'effet de ta grâce tout » est en bon état, ta puissance rend les peines douces » comme la musique. » Le roi prit la lettre de Sam, il sourit et fut plein de bonne humeur et de grâce; il la lut et répondit : « Tu as augmenté une ancienne douleur de » mon cœur; mais quoique la lettre touchante que m'a » écrite ton vieux père, dans le souci de son âme, me » fasse beaucoup de peine, je consens à sa demande, je » n'écouterai aucun soupçon, ni grand ni petit. Je ferai » tout ce que tu souhaites, puisque tel est ton désir et ton » but. Reste quelque temps auprès de moi, pour que je » prenne conseil sur ce qui te regarde. »

En conséquence, le roi réunit sur-le-champ les plus sages Mobeds de sa cour, et leur demanda leur avis sur les projets de mariage du fils de Sam, son fidèle serviteur. « Après avoir employé trois jours à leur recherche, ils re-

parurent, une table astronomique indienne à la main. Ils adressèrent au roi la parole, disant : « Nous avons calculé » les mouvements des astres, et voici ce que nous avons » découvert sur les intentions du ciel. Cette eau coulera » limpide ; il naîtra de la fille de Mihrab et du fils de » Sam un héros plein d'énergie et de gloire ; il aura une » longue vie, de la force, de la gloire et un grand nom ; » de la hardiesse, de l'intelligence et un bras fort, et » personne ne sera son égal ni au combat ni au banquet. » Partout où son cheval mouillera son poil, le cœur de » ceux qui le combattront se desséchera. Les aigles n'o- » seront pas voler au-dessus de son casque ; il ne tiendra » compte ni des chefs ni des grands. Cet enfant vigou- » reux sera de haute stature ; il prendra tous les lions » dans les nœuds de son lacet, il mettra au feu un omagre » tout entier pour le rôtir, et fera gémir l'air sous son » épée. Il sera le serviteur des rois et le refuge des cava- » liers dans le pays d'Iran. » Le roi, qui portait haut la tête, leur répondit : « Tenez secret tout ce que vous » m'avez dit. »

Le roi alors manda Zal, désirant le soumettre à une double et difficile épreuve : l'une devait mettre en évidence son intelligence et sa sagesse ; l'autre, sa force et son courage de cavalier. A peine ai-je besoin de dire que la première de ces épreuves fut une sorte d'examen dans lequel les Mobeds soumirent à Zal diverses questions sous cette forme énigmatique si fort à la mode dans tout l'Orient et dont l'ingénieur biographe d'Ésope nous a laissé de si curieux exemples. La seconde épreuve consista en un carrousel ou tournoi ; lequel, sauf que les

dames et les belles damoiselles y font défaut, est tout à fait dans le goût de ces mœurs chevaleresques qui brillèrent d'un si vif éclat à l'époque des croisades. Le célèbre auteur d'*Ivanhoë* n'a rien fait de mieux que ce passage du Livre des Rois, et nous le donnerons en entier. Quant aux énigmes proposées par les Mobeds, elles roulent sur divers phénomènes de la nature et sont assez vulgaires, n'ayant d'autre mérite que le tour poétique que leur a donné Firdousi. Il nous suffira d'en reproduire une seule, avec la réponse de Zal Zer.

« Le quatrième Mobed lui dit : « Tu vois un jardin
 » rempli de verdure et de sources : un homme fort, por-
 » tant une faux bien aiguisée, y entre brusquement et
 » fauche également ce qui est vert et ce qui est sec ;
 » si tu implores sa pitié, il ne t'écoute pas. » Zal réfléchit
 quelque temps ; il leva ses bras et élargit sa poitrine, puis
 il ouvrit la bouche pour répondre : « L'homme à la faux
 » aiguë, qui fait trembler ce qui est vert et ce qui est sec,
 » qui fauche également les herbes fraîches et les sèches,
 » et n'écoute pas les plaintes que tu lui adresses ; ce fau-
 » cheur est le Temps, et nous sommes les herbes. Il ne
 » fait pas de distinction entre le grand-père et le petit-
 » fils, il ne regarde ni l'âge ni la jeunesse, il abat toute
 » proie qu'il rencontre ; telle est la loi et la condition de
 » ce monde, que personne n'est enfanté par sa mère que
 » pour mourir. Il entre par cette porte et sort par cette
 » autre, et le nombre de ses respirations lui est compté
 » par le sort. »

» Lorsque Zal eut prononcé ces paroles, le roi en fut ravi dans son cœur. Toute l'assemblée fut surprise et con-

tente, et le roi des rois applaudit à Zal. Il fit orner une salle de banquet brillante comme une nuit de pleine lune. Ils burent du vin jusqu'à ce que le monde devint obscur et que les têtes des buveurs se troublèrent. On entendit alors à la cour du roi les voix de tous les courtisans ; puis ils se serrèrent la main et partirent ivres de vin et de joie. Lorsque le soleil darda ses rayons sur les montagnes, les grands se réveillèrent de leur sommeil, et Zal se présenta, les reins ceints et semblable à un lion courageux, devant le roi des rois, demandant la permission de quitter la cour et d'aller revoir Sam, son père illustre. Il dit au roi du monde : « O mon gracieux maître ! il me tarde » de revoir le visage de Sam, maintenant que j'ai baisé la » base de ce trône d'ivoire, et que mon cœur s'est réjoui » de cette splendeur et de cette couronne. » Le roi lui répondit : « O jeune héros ! il faut que tu me donnes » encore le jour d'aujourd'hui. C'est la fille de Mihrab que » tu désires revoir ; comment serais-tu si impatient de » voir Sam, fils de Neriman ? » Il ordonna qu'on fit venir sur la grande place des cimbales, des clochettes indiennes et des trompettes ; et tous les braves vinrent joyeusement avec des javelots et des massues, avec des flèches et des arcs. Ils prirent leurs arcs et leurs flèches de bois de peuplier, fixèrent un but, comme dans un jour de combat, et chacun se dirigea vers son but avec la massue ou l'épée, avec la flèche ou la lance.

» Le roi du monde observa du haut du palais ouvertement et à la dérobée l'adresse des braves, et vit, de la part de Destan, fils de Sam, des promesses telles qu'il n'avait jamais vu ni entendu raconter de pareilles choses. Au

milieu de la place Royale se trouvait un vieux arbre, sur lequel beaucoup d'années et de mois avaient passé. Le fils de Sam frotta son arc, lança son cheval, proclama son nom, et il frappa au milieu l'arbre élançé, et le traversa de sa flèche royale. Puis les guerriers armés de javelots prirent des boucliers et frappèrent dessus mutuellement avec des dards pesants. Zal demanda un bouclier à un esclave turc; il poussa son cheval et leva son bras; il jeta son arc, saisit un javelot et commença une chasse de nouvelle espèce; il lança des dards contre trois boucliers, les traversa et les jeta de côté, brisés. Le roi dit à ses braves: « Qui d'entre les grands veut combattre Zal? Combattez-le une fois corps à corps, car il vous a vaincus avec la flèche et le javelot. »

» Tous les braves préparèrent leur armure, le cœur plein de jalousie, les lèvres pleines de sourire. Ils partirent pour le combat en secouant les rênes de leurs chevaux et tenant en main des lances à la pointe d'acier. Zal lança son cheval et souleva la poussière; et lorsqu'il fut sur le point de se rencontrer avec eux, il chercha des yeux lequel d'entre eux était un guerrier de renom, un cavalier maniant bien les rênes et tenant haut la tête; ce fut sur celui-là qu'il s'élança tout à coup, et le brave s'enfuit devant lui. Zal sortit de la poussière comme un léopard, saisit son ennemi par la ceinture et l'enleva de la selle si lestement, que le roi et son armée en restèrent étonnés. Tous les braves proclamèrent d'une voix que jamais on ne verrait l'égal de Zal, et Minoutchehr lui dit: « O jeune homme plein de cœur, puisses-tu rester heureux pendant toute ta vie! La mère de quiconque vou-

» dra te combattre, devra teindre sa robe en couleur de
» deuil. Jamais lionne n'enfantera un héros tel que toi.
» Que dis-je ? il faut le compter parmi les crocodiles.
» Heureux Sam le preux, de laisser dans le monde comme
» souvenir un fils si brave et si bon cavalier ! »

» Le puissant roi et tous les Pehléwans et les vaillants
guerriers le bénirent. Les grands entrèrent dans le palais
de roi, les reins ceints et le casque en tête; et le roi du
monde choisit pour Zal un présent dont tous les grands
s'émerveillèrent; une couronne précieuse et un trône d'or,
des bracelets, des colliers et des ceintures d'or, puis des
coupes magnifiques, des esclaves, des chevaux et des
choses précieuses de toute espèce. Il donna tout cela à
Zal le Sipehbed, et le fils de Sam baisa la terre devant lui. »

Le roi fit ensuite la réponse la plus courtoise à la lettre
de Sam, et Zal se mit en marche, rempli de bonheur.
Dès qu'il fut de retour à Kéoul, son père se rendit au
palais de Mîhrab, « et tous deux conclurent une alliance
selon les règles et la loi. On fit asseoir les deux heureux
sur le même trône, on versa sur eux des rubis et des
émeraudes. La tête de la lune était couverte d'un beau dia-
dème; la tête du roi, d'une couronne ornée de joyaux.
Puis Mîhrab montra la liste de tous les présents, la liste
de tous les trésors qu'il avait préparés. Il la lut, toute
longue qu'elle était : tu aurais dit que l'oreille ne suffisait
pas pour l'écouter. Sam, voyant cela, en resta étonné,
et bénit ces dons au nom de Dieu. Puis ils se rendirent
dans la salle du banquet, et restèrent sept jours les coupes
à la main. Toute la ville était remplie du bruit des bu-
veurs, le palais du roi était comme un paradis en délire.

Zal et la lune aux lèvres de corail ne dormirent ni jour ni nuit, pendant une semaine ; puis ils revinrent de la grande salle à leur palais, et se livrèrent pendant trois semaines à leur joie ; et les grands du royaume, ornés de bracelets, formèrent des rangs devant le haut palais.

» Un mois après, Sam partit et se hâta de retourner dans le Seïstan. Après son départ, Zal fit joyeusement, pendant sept jours, ses préparatifs de voyage. Il fit apprêter des litières, des chevaux de main, des *haoudahs* (1) et un lit pour y placer Roudabeh. Sindokht, Mihrab et toute leur famille prirent la route du Seïstan, et voyagèrent gaiement et en grande joie, la bouche pleine d'actions de grâces envers Dieu, le distributeur de tout bonheur. Ils arrivèrent comme en triomphe dans le Seïstan, heureux, rians et illuminant le monde. Alors Sam prépara une dernière fête, et le banquet dura trois jours. »

Ici finit le roman des amours de Zal Zer et de la belle Roudabeh, que nous avons abrégé bien malgré nous. Nous terminerons en même temps ce chapitre, et nous renvoyons au suivant ce que nous avons à dire de la naissance miraculeuse de Rustem, du caractère et de la vie chevaleresque de ce héros.

C.-G. SIMON.

(1) Le *'amari* et le *haoudah* sont des litières qui se placent sur le dos d'un seul chameau ou d'un seul éléphant. Dans l'Inde, *'amari* signifie un siège couvert d'un dais, et *haoudah*, un siège découvert.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 1.^{er} mars 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ÉVARISTE COLOMBEL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Guépin, commissaire du Gouvernement provisoire, à la Société.

Une Commission, composée de MM. Halgan, Huette, Bertrand-Fourmand, Mesnil et Wolski, est chargée de

faire un rapport sur une découverte de M. Solassier, serrurier à Nantes.

Une Commission, composée de MM. Le Gall, Vandier, Huette, Delamare, Prevel, est nommée pour examiner des échantillons de bois colorés par un procédé spécial de l'invention de M. Richard, pharmacien à Machecoul.

Le docteur Aubinais, au nom de M. Bizeul, continue sa lecture sur la voie romaine de Rennes vers Avranches.

Sur la proposition du docteur Foulon, une Commission est nommée pour étudier tous les moyens de donner un essor plus grand et une publicité plus large aux travaux de la Société.

Elle se compose du Bureau de la Société, auquel sont adjoints les membres suivants :

MM. Foulon, Dugast, Lambert, Talbot, de Tollenarre, Delamare, Braheix, Huette, Vandier, Aubinais.

Séance du 5 avril 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1.° Note sur l'emploi du sucre pour préserver les chaudières à vapeur des incrustations salines; par M. Guinon, teinturier.

2.° Lettre d'un membre de la Société de la Morale chrétienne.

3.° Société des Sciences médicales de la Moselle. Rapport sur la maladie des pommes de terre.

9.^e VOLUME DE LA 2.^e SÉRIE.



4.^e Quelques propositions concernant les intérêts coloniaux, etc. ; par M. Henry Pain.

M. Lequerré lit à la Société le Rapport sur les travaux de la Section de Médecine pendant le deuxième semestre de 1847.

Lecture de M. Simon. Études sur la Littérature persane. (Suite.)

Analyse de l'ouvrage de MM. Verger et Le Sant sur la Géographie du département de la Loire-Inférieure; par M. Halgan.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1847;

PAR M. LEQUERRÉ, D.-M.,

SECRETAIRES.

M. Gély, président de la Section de Médecine, a prononcé l'éloge de M. Palois dans le sein de la Section; il a rappelé tous les titres qu'avait cet honorable citoyen à l'estime de ses confrères et de ses concitoyens, tant comme médecin érudit que comme médecin praticien. Il a eu de plus le mérite d'être l'un des fondateurs de notre Société, dont il a été l'un des membres les plus zélés. Cette courte notice, écrite avec conviction et une noble simplicité, a été écoutée par l'assemblée avec une religieuse attention; parce que nous sentions tous que les paroles de M. Gély

n'étaient que l'expression de la vérité et des sentiments que nous éprouvions tous.

M. Malherbe nous a lu la traduction de quelques fragments d'un journal allemand intitulé Janus, et publié dans le but de compléter l'histoire de la médecine; journal qui nous avait été adressé par M. Henschell, professeur à l'université de Breslau.

Le premier article traduit par M. Malherbe, est destiné à faire connaître la vie et les ouvrages de Hraban, surnommé Maur, qui vécut dans le neuvième siècle, et qui est peu connu des modernes, parce que, malgré son mérite, les historiens de la médecine ont peu parlé de lui. Les principaux écrits de cet auteur n'ont été publiés qu'une seule fois, par Colvénérius, chancelier de l'université de Douay, à Cologne, en 1626.

Le second article traduit par M. Malherbe, contient la description des hôpitaux du Caire, par Macrizi. L'ouvrage arabe a été traduit en allemand par le docteur Wnstenfeld. Cette notice nous fait connaître des détails très-intéressants sur l'histoire de trois hôpitaux du Caire, sur les particularités relatives à leur fondation, les ressources qu'ils possédaient, la manière dont les malades y étaient traités.

Par ce travail, dont il avait été chargé, M. Malherbe nous a mis à même de connaître et d'apprécier des travaux très-érudits, qui nous eussent été inconnus par l'ignorance dans laquelle nous sommes, pour la plupart, de la langue allemande.

La lecture de M. Malherbe a donné lieu à un autre résultat : dans la discussion qui s'engagea à l'occasion de cette communication, M. Mareschal, sans nier tout ce

qu'on devait au christianisme pour la création des hôpitaux, s'attacha à démontrer que les musulmans avaient aussi fondé beaucoup d'établissements charitables, et que les chrétiens eux-mêmes n'avaient fait qu'imiter et perfectionner des créations analogues qui existaient dans l'antiquité.

M. Anizon, ne partageant pas, sous ce rapport, les opinions de M. Mareschal, nous a lu un mémoire dans lequel il s'est attaché à démontrer que tous les auteurs qui se sont occupés de l'origine des hôpitaux, Mongez, Percy et Willaume, Trélat, Giovanni Pozzi, s'étaient accordés à regarder les hôpitaux comme une création toute chrétienne. M. Anizon a fait des recherches pleines d'érudition pour prouver que l'état de la bienfaisance chez les anciens et chez le peuple juif, ne comportait pas la création d'hôpitaux, et que les auteurs qui nous ont transmis l'histoire de ces peuples, de leurs mœurs, de leurs coutumes, n'ont parlé nulle part d'établissements analogues à nos hôpitaux. Il en conclut qu'ils sont dus au christianisme.

MM. Marcé, Foulon et Mareschal ont répondu, dans la séance suivante, au travail de M. Anizon, qui n'avait pas, suivant eux, rendu assez de justice aux anciens; ils ont rassemblé à ce sujet un grand nombre de preuves historiques, pour démontrer que s'il n'existait pas dans l'antiquité d'établissements tout à fait semblables à nos hôpitaux, la bienfaisance y était connue et pratiquée, et que les malheureux étaient secourus et traités dans leurs maladies.

M. Anizon a répondu, dans un second mémoire, aux

objections qui lui avaient été faites, et soutient de nouveau que s'il y avait, avant le christianisme, des institutions de bienfaisance, il n'y en avait aucune qui fût réellement un hôpital ou l'analogue d'un hôpital.

M. Aubinais nous a communiqué un mémoire sur les propriétés du seigle ergoté. Ce travail est un très-bon résumé des principaux travaux publiés sur cet agent médicamenteux. M. Aubinais a terminé ce travail par des considérations pratiques qui sont le résultat de ses propres observations.

M. Malherbe a lu, au nom d'une Commission composée de MM. Sallion, Pihan-Dufeillay, Malherbe, Le Sant et Maguéro, un rapport sur l'emploi du sel de sardine dans la fabrication du pain. Ce rapport avait été demandé à la Section par M. le Préfet du département. Il a été transmis à l'Autorité, après avoir reçu la sanction de la Section de Médecine.

M. Derivas nous a lu un rapport sur une brochure qui nous avait été adressée par M. Hubert Valleroux, et qui avait pour titre : Mémoire et observations pratiques sur les écoulements de l'oreille.

M. Derivas, tout en rendant justice au mérite de cette brochure, qu'il avait été chargé d'analyser, nous a prouvé qu'il possédait un esprit de saine critique, et qu'il avait des connaissances solides sur les matières qui faisaient l'objet de ce travail.

M. Aubinais nous a communiqué des observations très-intéressantes recueillies par lui pour servir à l'histoire des insertions du placenta sur le col de l'utérus. Ces observations sont au nombre de sept ; elles sont très-détaillées et

suivies de réflexions dans lesquelles l'auteur fait ressortir avec soin toutes les particularités relatives à chacune d'elles. Il a tiré de ces observations un certain nombre de corollaires pratiques, qui seront l'objet d'une discussion approfondie dans le sein de la Section de Médecine.

Enfin, dans la séance du mois de décembre, nous avons procédé aux élections de notre Bureau et des différents Comités pour l'année 1848.

Le résultat de ces élections vous a été déjà communiqué. Ma tâche se trouve ici terminée, et tous les travaux dont je vous ai entretenus ont déjà reçu ou recevront l'honneur de l'impression dans le Journal que publie votre Section de Médecine.

NOTICE^(*)

SUR ALEXIS TRANSON,

CHARCUTIER, PHILOSOPHE ET ANTIQUAIRE.

Voyant le ducil qui vous mine et consomme,
Mieux est de ris que de larmes escripre.

(RABELAIS.)

La Bretagne, sous le rapport des célébrités intellectuelles, est-elle pauvre et stérile, comparativement au reste de la France ? Dom Vaissette, entre autres écrivains, et le comte de Boulainvilliers l'ont prétendu. Un de nos historiographes les plus érudits, l'abbé Manet, le nie ; et il

(*) Retardée d'impression, et lue en séance du 5 janvier 1848.

donne, pour argument de sa négation, la très-longue liste de tous les esprits éminents mentionnés dans les Annales de la province. En plus du nom, du titre historique et de la date de ses personnages, il indique avec précision le lieu de leur naissance. (II. 599)

Or, dans cette espèce de statistique, que rien ne peut faire suspecter soit d'omissions, soit de partialité, je remarque que la petite ville de Quimper est représentée par le chiffre de production 28. Nantes, 10 fois plus peuplé, devrait donc l'être par 280 (28×10); en d'autres termes, compter dix fois plus d'illustrations sur dix fois plus d'habitants. Pas du tout; au lieu de 280, son chiffre n'est que de 33. Il dépasse à peine le premier.

Qu'est-ce à dire? que Nantes serait, comme pays à supériorités, comme terre à génie, dix fois moins fécond que Quimper-Corentin? Cette conclusion ressort indirectement du document que je cite; mais je la nie, Messieurs... par politesse pour nous-mêmes.

Où serait la cause d'une telle stérilité? Dans le caractère hybride de notre fâcheux climat, ni terrestre ni maritime? ou dans l'infériorité psychologique du type autochthone? ou dans nos habitudes universelles et séculaires de commerce? Cette dernière supposition est aussi peu vraisemblable que les deux autres sont peu flatteuses. Car voyez d'autres villes de commerce; voyez Rouen, Bordeaux, Marseille, etc. Les grands hommes y abondent.

Quoi qu'il en soit, l'imminence d'une grande fertilité est le propre de toute terre longtemps en friche. Et déjà le ci-devant comté nantais, contre son passé peu riche de gloire, peut faire appel à son présent et à son avenir. Déjà

beaucoup de nos concitoyens actuels figurent avec éclat dans l'armée, la science, le barreau, la politique et ailleurs. Réalités pleines de présages, primeurs et prémices d'une belle moisson prochaine. Admettons-le, Messieurs; admettons-le de grand cœur. Mais enfin l'espérance n'est point infallible; et, millionnaire de fait ou d'attente, on ne doit jamais négliger les petits profits.

En vertu de ce principe de prudence et d'économie, je viens consacrer quelques-uns de vos instants et des miens à la mémoire d'un Nantais trop peu connu : de feu Alexis Transon. Que l'oubli de cet homme soit, ou non, inévitable dans la conscience de la postérité, j'ai du moins cru qu'il ne deviendrait légitime dans la conscience de ses contemporains, qu'à la condition de n'y être pas trop immédiat ni trop absolu.

Il faut que, dans la destinée, tout se gradue et se proportionne comme dans la nature. Il faut que l'esprit de hiérarchie plane sur la vie comme sur la mort. Le panthéon funèbre des anciens était à bon droit une pyramide. On n'y enfournait pas les grands hommes, comme dans le nôtre, à plat et à niveau. Aussi, celui-ci reste-t-il vide. Et nos types glorieux préfèrent se disperser en plein air sur le sol qui les a vus naître. Mais là encore ils s'échelonnent, ils se superposent, par l'importance de leurs images. Ainsi Cambonne reçoit à Nantes sa statue de bronze; Édouard Richer aura son buste de marbre dans notre Bibliothèque, auprès de ses œuvres; et Transon, à défaut d'une notice d'almanach, devait obtenir de l'un de nous un feuilleton académique.

Une notice d'almanach! minimum des honneurs pos-

thumes, aux yeux de qui ne s'y connaît pas. Publicité un peu banale, comme certaine lorette chère à Périclès; mais qui n'en est pour cela ni moins fière ni moins enviée. De figurer dans les almanachs, ou d'y écrire, comme adire *Corynthum, non datur omnibus*. Nous le savons, Transon et moi. Nous avons été refusés tous les deux, auteur et sujet, héros et biographe. — Vous me direz: est-ce celui-ci pour celui-là, ou celui-là pour celui-ci? — Je ne sais; on n'a osé incriminer, en face du vivant, que le défunt: on a prétendu que cet homme du peuple n'était pas assez populaire.

Et, en effet, au contraire d'être populaire, Transon, Messieurs, était conservateur. Conservateur au triple titre mentionné, de chareutier, de philosophe et d'antiquaire; c'est donc aussi à une société d'esprits conservateurs qu'il fallait d'emblée en recommander l'estime.

Transon, conservateur, était en outre original. Sorte de cumul assez rare, comme vous savez, et pour plus d'une raison; la principale, sans doute, c'est que la loi ne le défend pas. Il était même original en tout, avant tout et par-dessus tout. Mérite, à la vérité, suspect que celui-là. Le grand nombre en a la peur bien plus que le désir, d'être original. Mais cette peur chez le grand nombre est assez inutile d'autre part, puisque l'originalité est toujours un signe de ce qui lui manque, un signe d'esprit.

L'originalité est bien autre chose, à mon sens. C'est une valeur au point de vue social, dont mille circonstances haussent le prix en ajoutant, de nos jours, à son besoin comme à sa rareté. Qui ne sait qu'un choléra nouveau frappe à nos portes, le choléra de l'ennui, annoncé par

tant d'observateurs? Qui ne reconnaît que le danger imminent de tout peuple civilisé est de périr par disette de gaieté? Famine morale, dont nous voyons le progrès en rapport direct avec le nombre des discours et l'abondance du confort. Il n'en était pas ainsi chez nos pères. Au contraire, leur excessive hilarité avait fini par prendre un caractère maladif. Elle s'attestait par une fièvre d'entrechats forcés et contagieux que l'histoire appelle danse de Saint-Guy. Évidemment, la névrose de nos neveux sera de signification opposée. Saturés de bien-être, éthérisés d'éloquence, ils auront aussi eux des attaques convulsives et épidémiques; mais attaques plus partielles et toutes maxillaires. Cela posé, et en face de ce spleen qui s'universalise, nierez-vous l'utilité pratique des originaux : farceurs involontaires, d'autant plus gais dans leur rôle, qu'ils le jouent malgré eux; acteurs sans étude, qui, au sortir du *Conservatoire* de la Providence, toujours en scène, distribuent gratis à leurs concitoyens du parterre une joie qui épanouit le cœur et tonifie l'âme? Nierez-vous qu'ils soient une richesse positive; une richesse d'ordre, au moins, pharmaceutique et sanitaire? Non. Il faut donc propager leur espèce, il faut la cultiver. — Je dis plus : il faut glorifier leur conduite à l'égal presque de la sainteté. *Transiit benefaciendo*, lit-on dans l'Évangile, à propos du saint véritable : *Il passa en faisant le bien*. Or, qu'est-ce que faire le bien, sinon rendre son prochain heureux? Et quelle meilleure manière de rendre son prochain heureux, sinon de l'égayer? Glorifions donc les originaux; glorifions-les à meilleur droit que ces personnages trop chargés jusqu'ici d'éloges et de couronnes, qui font précisément l'œuvre con-

traire, tribuns et conquérants, provocateurs de larmes. Il est vrai qu'ils provoquent aussi des larmes, les originaux. Mais voyez, d'un pôle à l'autre, si ce n'est pas celles du fou rire. Partout, la société, qui les observe, s'en amuse et s'en moque. Otez-les, comme thèmes, de nos conversations ; et, Français nés parleurs, nous voilà plus taciturnes que des Turcs, plus muets que des trappistes. Otez-les, comme caractères, de la foule ; et la foule n'est plus qu'une collection de copies. Otez-les enfin, comme ornements, de nos cités ; et le flâneur aimerait autant circuler dans le désert.

Signe d'esprit, richesse sociale, vertu chrétienne, l'originalité d'A. Transon constituait donc son principal titre à l'histoire. Seulement, pour le bien faire valoir, il m'eût fallu à moi-même l'originalité du talent ; et, par impuissance plus encore que pour d'autres motifs déjà énoncés, je ne vous parlerai que de Transon conservateur.

Rien, Messieurs, de plus propre à guider votre esprit dans la grandeur du sujet, rien de plus conforme aussi au genre de l'oraison funèbre, que la division ternaire, que la division en trois points. Je l'adopte toutefois, moins par esprit de tradition et par méthode, que pour la raison exprimée dans mon titre. C'est que cette division ternaire était réalisée dans la personne d'Alexis ; c'est qu'elle était en outre incessamment présente à sa pensée. Les *trois qui n'en font qu'un*, nous verrons que c'était là sa haute formule de réduction et d'abstraction, comme historien et philosophe. Mais n'anticipons pas, et procédons par ordre.

I.^{er} POINT. — TRANSON CHARCUTIER ET CITOYEN.

Alexis Transon est mort à Nantes, âgé de 72 ans, le 5 février 1847, d'une maladie courte, d'une mort tranquille et presque soudaine. Il est mort rue Saint-Nicolas, n.^o 26, où il était né et ce qu'il était né : fils charcutier d'un père qui l'était lui-même. Exemple de plus en plus rare, Messieurs, de fidélité et de transmission professionnelle. Je le recommande à nos archéologues. C'est un précieux débris d'une civilisation qui s'en va. Aujourd'hui, vous le savez, pour mourir Pair de France, il faut être né fabricant de cirage ou de bougie à l'étoile ; et tel et tel ne seraient pas devenus ministre des Affaires Étrangères par excellence, président du Conseil, voire même Roi des Français, s'ils n'avaient été une grande partie de leur vie de parfaits mattres d'école.

Ainsi le veut l'article III de la Charte 1815 et 1830, proclamant tout Français également admissible aux emplois civils et militaires. Transon eût pu, comme un autre, bénéficier de cet article. Mais non, ses principes d'antipathie le lui défendaient ; ses principes d'antipathie contre le nouveau, contre l'innovation en politique comme en tout, contre le neuf en quoi que ce soit. Qu'il fût malgré cela intimement et profondément républicain ; on l'a prétendu, et j'en conviens. Mais républicain dans quel sens ? Distinguons. Dans le sens moderne et à la façon de Babeuf ? Je le nie. Dans le sens antique et à la façon de Caton, son ex-confrère de Rome, *Porcius* Cato ? Je l'admets. A parler nettement, Transon était patriote et non pas révolutionnaire.

La Restauration ne restaura pas le sens des mots. Elle confondit bien à tort ces deux appellations en sa personne. Pauvre Restauration ! il était écrit qu'en qualité d'aveugle, elle frapperait ses défenseurs et ferait feu sur ses troupes. Elle destitua donc Transon en 1815. Elle le destitua de son grade de sergent dans la garde nationale. Sergent de grenadiers, disent les uns ; de sapeurs, disent les autres.

Ce sur quoi les témoignages s'accordent, c'est que, bien qu'il y eût alors des chutes plus profondes, Alexis ne se consola pas de la sienne. Retiré dans la vie privée, comme dans une Sainte-Hélène, longtemps, m'a conté une belle-sœur, il s'exhala en murmures contre les hommes. Longtemps, aux revues et aux parades, son successeur, sous le bonnet d'ours et la grande barbe (quelque intrigant d'aristocrate, je suppose), fut poursuivi par lui d'un regard sombre et violent, d'une colère jalouse et à peine comprimée. On aimerait à taire ce détail ; l'histoire doit être inflexible.

Mais le temps, qui vient à bout de nos joies, vient à bout même de nos douleurs. Transon conquiert enfin la paix de son âme. « *Douce et aimable philosophie*, put-il écrire un jour dans ses cahiers, *vous m'avez appris à supporter les privations et les malheures, et vous, beaux arts, n'êtes-vous pas de vrais plaisirs qui avez embelli ma vie.* (Sic.) »

Cette pensée remarquable de fond et de forme n'a ni son millésime ni son quantième, contrairement à beaucoup d'autres dont nous citerons un choix tout à l'heure, et qui sont chacune très-précieusement datées. Vous croirez alors peut-être entendre Job ou Confucius, Marc-Aurèle ou Pascal, Thomas Morus ou Platon ; comme ici encore

Anciens Boèce, auteur du *de Consolatione philosophia*, Epictète ou Sénèque. Mais non, c'est du Transon pur; l'orthographe conservée accuse l'original.

Alexis avait pris rang au bataillon civique, en remplacement de son père. On sait qu'après l'attaque de Nantes, le lendemain de la Saint-Pierre, les brigands en déroute furent poursuivis (style de l'époque) jusque dans leurs repaires par les assiégés vainqueurs. Ce fut dans cette glorieuse expédition que Transon le père mourut les armes à la main. Son fils aîné devint en conséquence son vengeur sous le drapeau, et du même coup son successeur au hachoir, comme aussi le tuteur naturel d'une nombreuse progéniture. Onze frères et sœurs! *O tempora et mores!* comme disait Cicéron. Onze frères et sœurs! ô vigueur de nos pères! ô enfants dégénérés, qui par calcul ou par force, j'entends par défaut de force, nous contentons du couple!

Il est vrai; et c'est ici une circonstance atténuante, que les économistes cherchent aujourd'hui à enrayer, eux qui alors poussaient à la roue. De *populomanes* ils sont devenus *populophobes*. Vive la liberté! vive le laissez-faire dans tout commerce et dans toute industrie, disent-ils, excepté dans l'industrie du mariage et dans le commerce des cœurs. Le *multicamini* de Moïse à leurs yeux n'est qu'une hérésie. Ils demandent qu'on garnisse de douanes les frontières de la vie, et qu'on frappe d'un droit prohibitif l'importation des nouveaux-nés. Déjà, en Allemagne, conformément à leurs conseils, le permis de noces ne se délivre qu'aux fiancés qui justifient d'un certain cens (par un c). En Angleterre, on propose la *botte de Marcus* contre le troisième enfant. Et en France, voici le droit du *connubium*, c'est-à-dire

d'embrasser à discrétion son épouse , qui va devenir privilège comme chez les Romains primitifs , devenir privilège de patricien moderne , et peut-être faire base à un impôt somptuaire et progressif. *O tempora !* encore une fois.

Madame Transon soupçonna d'instinct les faux principes de la science et ses revirements futurs. Elle refusa la pension que la loi d'alors accordait pour prime à sa fécondité. Noble désintéressement, qui montre en elle une digne fille de l'Évangile à la fois et de la Genèse.

Alexis, devenu garde national, comme nous l'avons dit , par droit d'afnesse, chef de famille et charcutier maître, ne se contenta pas de ces trois grandes obligations positives. Il sut y joindre, tant étaient multiples et puissantes ses aptitudes, trois autres occupations non moins laborieuses et en apparence des plus incompatibles. Il mena de front, par conséquent, et à grandes guides, une demi-douzaine juste de professions difficiles et hétérogènes ; supérieur aux anciens conducteurs de quadriges dans la carrière olympique, dans le rapport de 6 à 4 exactement.

Voici quelles étaient, en plus de ses devoirs d'obligation, ses trois distractions utiles et honorables :

Tantôt , à l'époque de nos grandes guerres, il s'en allait travailler, armurier volontaire, à l'arsenal du Château, dans les entre-deux de son industrie culinaire ; contribuant le même jour à défendre la patrie et à la nourrir. En changeant de matière et d'outillage, Transon ne changeait pas de génie. Son frère Pierre, pendant ce temps-là, tombait noblement à Austerlitz. Or, qui sait si le fusil qui fut son vengeur n'eut pas sa batterie et son canon forgés précisément

par les mains d'Alexis? Du moins, celui-ci trouvait-il dans le progrès même de son habileté une première récompense digne de son zèle. Car elle fut telle, cette habileté au maniement du marteau et de la lime, qu'il put dans la suite se faire, à lui tout seul, différents chefs-d'œuvre de forge; entre autres, une serrure dont les gens de goût n'admiraient pas moins le style que les gens de métier l'exécution, serrure-fantaisie fermant sans clous ni vis son cabinet-sanctuaire. Contournée et modelée en forme de chimère, en forme de dragon fossile, elle tenait au bois de la porte par le seul effet de ses ailes, de ses griffes et de sa queue à replis. Un élève de Benvenuto l'eût signée. Les Huret-Fichet de Nantes en auraient pris je ne sais combien de brevets; et, par l'indécrochetable jeu de son pêne, elle eût forcé à la vertu et au respect de la propriété tous les héros d'Eugène Sue, tous les lions de la *Pégué*.

Tantôt, retiré dans ce cabinet-sanctuaire dont je viens de parler, Transon philosophe, de charcutier et forgeron qu'il était tout à l'heure, méditait sur l'*humanité*; sur sa nature, sa destinée et son assiette. Il la trouvait *triste*. Il la décomposait en *six grands corps*, ou plutôt la constatait toujours composée de six groupes *naturels*, qu'il voyait fonctionner chez tous les peuples, en variation d'office et d'importance. Rival, à son insu, dans une nouvelle science qu'on appelle *philosophie de l'histoire*, des plus illustres généralisateurs, Vico, Bossuet, Turgot, Condorcet, Herder, Fabre d'Olivet, Saint-Simon, Hegel, Buchez, etc., aux syntheses desquels il ajoutait la sienne.

Tantôt enfin, Alexis, nargué de la foule, mais bien

venu des revendeuses, s'en allait de rue en rue, attachant au vandalisme de la friperie nantaise mille et mille objets d'art et d'étude, de luxe et d'industrie, de curiosité et d'antiquité; richesses de toute nature, dont, sans lui, le néant eût fait sa proie, dont, sans lui, la société se serait appauvrie. Chose étrange ! la société est ainsi faite que souvent elle ruine ceux qui l'enrichissent ; et que plus souvent encore elle enrichit ceux qui la ruinent. Combien de millionnaires parmi nos grands faiseurs de fausse industrie, parmi surtout les recéleurs, actionnaires, affiliés et gérants de l'ancienne *bande noire*; tels que, par exemple, les marchands de soi-disant meubles à la mode : malheureux qui, si justice était de ce monde, devraient au contraire être châtiés pour avoir, depuis 50 ans, infesté nos intérieurs de vilaines nouveautés de leur fabrique, sans goût et sans durée; 1.^{er} crime; et, 2.^e crime, pour avoir, pendant le même temps, dépouillé ces mêmes intérieurs, comme de rebuts bons à détruire, d'ameublements gracieux, de décors charmants, d'ornemens pleins de goût, d'objets d'art véritables enfin, tels que leurs devanciers, si habiles et si humbles, les dessinaient et les inventaient pour nos pères, si élégants et si polis.

Dois-je faire observer que ces triples et honorables distractions de l'armurier patriote, du philosophe historien, du collecteur antiquaire, n'empêchaient point Alexis, *prétre à tout*, d'exceller dans sa *partie*, c'est-à-dire, dans la confection d'excellents *cervelas*, du *veau braisé*, des *langues fourrées* et du *pâté de tête aux truffes*. Au contraire, que de fois, le dimanche matin, disent nos vieilles ménagères, nous avons été obligées de faire queue à sa

table-comptoir, chargées de choses *fumées fumantes, roustisseries roustissantes* (Pantagruel). Si l'on veut une autre preuve de son talent et de sa vogue, qu'on sache que, de bonne heure, il s'était fait de deux à trois mille francs de rente de bénéfices purs; purs, c'est-à-dire, sans tricher sur ses balances, sans sophistiquer ses produits, sans surcharger ses mémoires, sans provoquer même, que je sache, beaucoup de gastrites concitoyennes.

Mais est-ce bien à moi, docteur, de le féliciter de ce dernier mérite! N'y a-t-il pas quelque proverbe qui dit : *Cuisiniers, médecins et fossoyeurs doivent se passer le client, Inter se vitai lampada tradunt?* Absolument comme les coureurs des panathénées. — Ce qui est positif, c'est que si l'officine culinaire de Transon, sous le rapport de nos estomacs, se distinguait de celle de ses confrères, il y aurait dans ce fait vraisemblable l'explication d'une énigme que je me suis souvent posée en vain; savoir : Pourquoi ces messieurs du jambon n'ont-ils rendu aucun honneur funèbre à leur illustre doyen?

Pourquoi cela... oh! que du moins la rivalité s'efface devant la tombe! Qu'ils joignent aujourd'hui, quoique un peu tard, leurs efforts aux miens contre une obscurité imparitée! Que sans quêtes ni sans souscriptions, ils dressent à leur vénérable confrère un monument de reconnaissance plus durable que l'airain, plus glorieux qu'une mention dans nos Annales, plus simple qu'une épitaphe! Déjà un de leurs produits a reçu, de quelque circonstance historique sans doute, le joli nom de *galantine*. Que le nom de *transonine* soit donné à un autre, à quelque andouillette par exemple; pour avoir dans deux mots différents

même désinence et même euphonie. En piquant, au moyen d'une blanche étiquette, le mot nouveau sur la chose désignée, on le fixera bien vite dans la pensée des clients; et à l'intérêt du défunt se joindra alors l'intérêt de la profession, se joindra jusqu'à l'intérêt du pays lui-même. On dira dans la suite avec honneur les *transonines de Nantes*, comme on dit depuis des siècles les *saucissons de Lyon*, les *pâtés de Pithyviens*, le *fromage d'Italie*, et surtout les *rillettes de Tours*; voyez pour ces dernières leur éloquent éloge par M. Michelet, *Histoire de France*, volume de l'introduction.

J'ai dit que Transon n'avait point été tenté d'obéir à la loi d'ascension moderne, qu'il avait dédaigné d'user pour sa personne du fameux article III de la Charte proclamant l'universelle candidature; qu'il n'avait point, par exemple, demandé à être préfet sur ses vieux jours. Hélas, il ne songeait même pas, comme les plus modestes, à passer de son rez-de-chaussée mercantile dans une villa fashionable, ou dans un nobiliaire hôtel de faubourg, sans autre préoccupation désormais que d'être électeur et éligible, président de société horticole, providence du malheur, et surtout père des ouvriers. Non. — C'était son droit cependant, me direz-vous, puisqu'il avait environ trois mille livres de rente en bons placements ou en biens-fonds. — C'est vrai; mais il savait, depuis son apprentissage culinaire, que

De tout laurier un poison est l'essence ;

du laurier de la gloire et de la philanthropie, comme du laurier sauce : et s'il n'a jamais usé de celui-ci qu'avec précaution, il n'a jamais voulu cueillir l'autre.

Qui non laborat non manducet, voilà le mot de saint Paul que, sans songer aux lois de septembre, il répétait souvent en français : Qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger. Précepte ultra radical et subversif des droits que tant de gens tiennent de leur naissance ; et qu'il faisait mieux que d'exprimer du bout des lèvres, car il l'a *pratiqué* jusqu'au dernier soupir. Oui, jusque dans son extrême vieillesse, son travail manuel lui a constamment valu *nourriture, vêtement et logement assurés*. Ses revenus sont restés en conséquence intégralement disponibles, et voici l'emploi et le partage qu'il en faisait :

1.^o Une part allait en secours, cadeaux, avances à ses nombreux parents, frères et sœurs, neveux et nièces.

2.^o Une autre part, la plus grande de beaucoup, en achats incessants de matériaux archéologiques. Or, l'objet final et pratique, si je ne me trompe, de ces derniers achats, était de donner à sa pensée philosophique une expression visible, palpable, matérielle. Dans ma conviction, le philosophe inspirait l'antiquaire, comme le *mens agit molem* ; la *collection* était au service du *système, ancilla domini*.

Terminons notre 1.^{er} point par une lettre dont la minute est bonne, ce me semble, à reproduire ; lettre que Transon adressait à un ami inconnu :

« Monsieur,

- » Ma situation est bien singulière. J'avais tout prévu.
- » Cent louis de rente. Argent de réserve, espèces monétaires, signe représentatif (le style sent la profession, il est haché menu), prêt à vendre mon four, à louer ma boutique, à me livrer à mes goûts sans obstacle ; à

» mon plan sans interruption (son plan de philosophie
 » historique), proportionnant ma dépense à mon revenu ;
 » nourriture, vêtement et logement assurés. Vivant comme
 » un vrai curé, moins le bréviaire, avec une domestique
 » pour faire ma chambre.

» Tout allait à merveille. Instabilité des choses hu-
 » maines ! Je reçois une lettre de Dunkerque qui m'an-
 » nonce la mort de mon frère, et la veuve avec deux en-
 » fants. On s'embarque, on arrive chez moi... On paie
 » (on, 3.^e personne à la place du *je* ; amphibologie char-
 » mante de délicatesse), on paie le passage, et l'on fait,
 » en pareil cas, ce que l'on doit faire : éducation, reli-
 » gion, état, et le reste... A présent, ma domestique se
 » marie et me laisse à choix de savoir si je le ferai moi-
 » même ou si je ne le ferai pas, ne pouvant faire les
 » deux à la fois. C'est là que j'en suis.

» Encore si j'avais, comme de votre temps, des ama-
 » teurs distingués pour connaissance : mais la Parque a
 » coupé le fil aux uns, les autres sont partis en voyage ;
 » et vous, monsieur, vous n'êtes plus dans notre bonne
 » ville de Nantes. Elle s'embellit pourtant tous les jours
 » d'édifices dans le meilleur genre ; si bien qu'on pourra
 » dire qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'une France, et qu'une
 » ville de Nantes.

» Je continue mes livres d'estampes. J'en suis au *groupe*
 » des artistes et à la classe des filles de joie. Je voudrais
 » pouvoir vous montrer quelques tableaux que j'ai acquis
 » depuis votre absence ; surtout un Watelet qui a été co-
 » pié par plusieurs de nos amateurs, qui me rendent visite.
 » J'ai eu celle de M. Jacobsen, maire de Noirmoutiers ;

» d'une dame anglaise avec un beau petit chien, ma foi !
 » d'un épicier qui n'est pourtant pas un sot ; de M. le
 » préfet et de son secrétaire particulier ; M. de Villeneuve,
 » qui n'a pas dédaigné de se transporter dans mes petits
 » cabinets. D'après les rapports qui m'ont été faits, ils
 » n'ont pas été vus d'un très-mauvais œil. Pensez de ma
 » confusion, me trouvant dans la classe laborieuse ; —
 » classe utile à la vérité, mais qui n'est guère à sa place
 » quand elle aime les plaisirs des grands.
 » J'espère être un jour plus heureux ; illusion mensou-
 » gère et trompeuse. Et vous aussi, monsieur, daignez
 » avoir la bonté de me répondre avec les respects et l'af-
 » fection de votre très-honoré serviteur.

» A. TRANSON. *Fecit.* (Sic). »

Langue et grammaire, dans cette lettre, sont un peu
 trahies. Mais le cœur l'est bien davantage. « Les savants
 s'entendent mal au style familier, a dit Voltaire, comme les
 grandes danseuses font mal la révérence. » Je dis, moi, que
 Transon égale ici M.^{me} de Sévigné ; avec ce mérite en plus,
 qu'incontestablement lui n'a point compté sur l'indiscrétion
 du hasard, ni posé indirectement devant la postérité. Tout ce
 qu'il est et qui il est, on le voit ici nettement et naïvement.
 Parent généreux, patriote enthousiaste de sa bonne ville
 de Nantes, excellent ami, artisan humilié d'aimer les plai-
 sirs des grands, penseur frappé du triple pléonasmе des
 illusions mensongères et trompeuses ; — avouez que je ne
 pouvais pas achever mon premier point par un coup de
 pinceau plus heureux, puisqu'au dire de Buffon, le style
 c'est l'homme.

II.° POINT. — TRANSON PHILOSOPHE ET HISTORIEN.

Je ne vous apprendrai pas, Messieurs, que l'esprit conservateur, excepté dans cette enceinte, s'allie toujours fort mal avec la manie d'écrire et de se faire imprimer. La haine du livre lui est tout à fait naturelle. Montaigne et Nodier étaient dominés de cet esprit quand ils disaient avec désespoir, le premier : « L'écrivainerie est symptôme de siècle débordé ; » le second : « La civilisation arrive à la plus » inattendue de ses périodes, à l'âge du papier. Le livre » imprimé n'existe que depuis quatre cents ans, et il s'accu- » mule déjà dans certains pays de manière à mettre en pé- » ril l'équilibre du globe. » C'est encore à ce même esprit conservateur qu'on doit un inquiétant calcul ; savoir : Que, de même que Manchester peut fabriquer, en fait de cottonades, dans une seule année, de quoi vêtir le genre humain, de même la France imprime, à ce qu'il paraît, toujours dans une seule année, de quoi mettre le royaume sous enveloppe. En chiffres nets, 264 millions d'in-8.° (*Revue des Deux Mondes*, octobre 1847.) Quel budget monstrueux de phrases ! quel Chimboracô de volumes ! Que ferait donc l'Europe dans la longueur d'un siècle ? La production des céréales finira par être impossible avec le progrès, les bibliothèques menaçant de couvrir littéralement le sol.

Transon conservateur ne pouvait pas vouloir ajouter à ce fléau de la librairie. Loin de là, il l'a diminué toute sa vie et de toutes ses forces. Il a déchiré, par antipathie politique non moins que par nécessité de métier, et pour em-

paqueter ses pesées, des milliers et milliers d'ouvrages. Quel vaudevilliste à la vapeur, quel romancier en commande, quel académicien agronome eût égalé sa fécondité, sa graphorrhée, s'il eût été animé de sentiments contraires ?

Un seul portefeuille, petit in-4.^o, est donc resté à ses héritiers, qui me l'ont généreusement confié. Il renferme le peu de manuscrits dont il est l'auteur. Ces manuscrits se composent de petits carrés de papier à chandelle, carrés ou rectangles ou trapèzes ; de petites feuilles volantes très-inégaux et très-irrégulières, sur lesquelles sont hâtivement jetées, dans un plan difficile à soupçonner, des pensées sans nombre sur tous les graves sujets de la spéculation humaine. Chaque fragment est daté avec soin, je l'ai déjà dit, de son millésime et souvent de son quantième. On va voir que de ces seules miscellanées pourrait au besoin s'extraire le système philosophique lui-même, comme une statue de son métal en fusion.

Je prends au hasard et cite sans ordre. Si je touche au texte, ce n'est que comme on touche à une trop luxurieuse chevelure pour la débrouiller ; la chute d'un peu de phraseologie parasite ne nuira point, du reste, à la fidélité de la forme ni à l'exactitude de la pensée.

« I. (20 mai 1825.) Lorsqu'on veut inspecter tous les » travaux des hommes et les analyser, on n'est pas long- » temps à s'apercevoir qu'il n'y a que les trois règnes de la » nature qui les agitent. Soit qu'ils se nourrissent, ou s'ha- » billent ou se logent, c'est toujours aux dépens des ani- » maux, des plantes et des minéraux. M.^{me} Astruc est belle » sur la scène, dans la rue et en tête-à-tête, dit-on. Com- » bien de victimes innocentes et de meurtres dans sa mise

» et ses fantaisies. Son savon de toilette une graisse de dé-
 » funt; son sucre, raffiné avec des os de mort, son ravissant
 » portrait, poussière de cadavres.

» II. (Novembre 1819.) Souvent j'ai vu jouer au billard:
 » ces billes, ou boules d'os de mort qui courent sur le ta-
 » pis, se heurtent, se blousent, sautent par-dessus les
 » bords; c'est moi, c'est lui, c'est nous dans le commerce.
 » Tant pis pour qui se blouse, ou même fait le saut par-
 » dessus les bords: c'est qu'il a reçu de plus fort que lui
 » un coup de queue; vlan! avec ou sans procédés.

» III. (9 août 1821.) De toutes les cellules de notre
 » cerveau, et il y en a trois, si trois il y a, car je ne veux rien
 » garantir; de toutes les chambres enfin et cabinets où
 » l'âme se promène du soir au matin, celle où je la vois et
 » crois voir entrer plus fréquemment, c'est le petit cabinet
 » de la folie et de la sottise. Pour moi, il me paraît affli-
 » geant de voir auprès de soi des êtres qui n'ont qu'une
 » misère continue. Sans cela j'aimerais à rire le matin,
 » chanter l'après-midi, et être encore gai le soir: parce
 » que les extravagances de l'espèce humaine ne sont, au
 » fond, qu'une suite d'évolutions et révolutions où elle est
 » stimulée sans cesse et sans en connaître jamais la cause.

» IV. (Février 1823.) Tout fait maille dans la chaîne des
 » êtres, ainsi que dans le filet de la société. Le gendarme
 » prend un assassin: le geôlier l'enferme; l'avocat prouve
 » qu'il est honnête, le juge le condamne, le prêtre le con-
 » fesse, l'exécuteur le guillotine, le médecin le dissèque,
 » le croque-mort l'enterre, l'imprimeur tire le jugement
 » et la complainte, le libraire la vend, le colporteur la dis-
 » tribue, la foule s'en amuse et la lit; tout le monde

» trouve son compte pour un seul qui n'a pas trouvé le
» sien, l'assassiné, ou ne l'a pas trouvé bon.

» V. (Sans date.) J'avais encore la démangeaison de four-
» nir des paroles; et pendant les vingt-quatre heures par
» jour qui me sont données pour y satisfaire, je bavardais
» une fois sur la disparition des générations. — Le peu-
» ple, disais-je, est le jouet de la politique; et l'homme, un
» jouet dans le tourbillon de l'univers. Je pris une jointée de
» sable. J'en fis six tas par grosseur de grains, représen-
» tant les six groupes naturels et permanents dans la so-
» ciété. Un coup de vent arrive par la fenêtre, et détruit
» tous ces tas de sable. Je me remis à les faire, en disant,
» sans vouloir ramener les autres à mes principes, mais
» moi seul à l'équilibre: Toutes les molécules se révolu-
» tionnent sans se perdre. Où sont les vivants de 1600?
» Dans les vivants de 1700; et des éléments de ceux-ci
» sont composés ceux de 1800. Le sang tourne dans le
» corps. De même, la mort et la vie dans la nature. Tout
» fait cercle. Le ver est mangé par l'oiseau, l'oiseau par
» l'homme, l'homme par le ver, qui devient plante, qui de-
» vient insecte, qui devient oiseau, qui devient homme,
» qui devient poussière, fumée, vapeur, et qui recom-
» mence le ni vu ni connu, comme au manège un cheval
» aveugle.

» VI. (Sans date.) Les livres de la science; et la science
» des livres est faite pour la classe des propriétaires. Pauvre
» peuple ou peuple pauvre, ne disputons pas sur le mot,
» écarquille les yeux; tu ne verras rien dans les mystères
» des initiés, qui sont difficiles à atteindre et à porter pour
» qui n'a pas nourriture, logement et vêtement assurés.

» Heureusement que tout finit par *ci-gît*. La majesté des
 » empereurs et la canaille, tout finit par *ci-gît*. Salomon
 » l'avait entendu dire à un autre.

» VI. Pour se nourrir, l'espèce humaine égorge en riant
 » et assassine avec préméditation quadrupèdes, oiseaux,
 » poissons, reptiles, porcs, bœufs, cannes et poulets;
 » elle ne dîne et ne soupe que de cadavres : et après, il
 » faut voir, entre les deux sexes, les délicatesses de senti-
 » ments, les grâces de langage, les émotions de la ten-
 » dresse.... De quelles particules prisés à combien d'espèces
 » animales se composera le petit individu qui va en résulter?
 » De combien de sucs de fleurs l'abeille fait-elle son miel?
 » Nous n'en savons rien tous, ni moi non plus.

» VII. (25 avril 1827.) Philosophes et prêtres, vous
 » vous entendez, quoique vous ne vous entendiez pas. Je
 » m'explique. Les uns par la conscience du bien, les au-
 » tres par l'espoir du ciel, vous dites : Pratiquez la vertu.
 » Les filles de la rue du Bignonestat disent : Il faut d'abord
 » vivre, ainsi que les gens de même commerce, les va-
 » gabonds, les mendiants, les souffre-misère. Puisqu'il y
 » a trop de bouches à nourrir au râtelier, il faut bien
 » s'entr'arracher les morceaux. En termes vulgaires et
 » même crapuleux, il faut mener jusqu'au bout sa chienne
 » de vie comme on peut. La vertu exige des rentes. Les ren-
 » tiers qui pratiquent le vice, devraient aller aux galères;
 » les non-rentiers, être traduits seulement en police cor-
 » rectionnelle. Mais pas de ça : égalité après, inégalité
 » avant; sans quoi ça troublerait *l'équilibre de la poli-
 » tique*.

» VIII. (Mai 1824.) Il semble qu'une belle femme soit le

» terme de nos désirs et de nos travaux. Une femme ins-
 » truite qui marche, c'est un poème ou un roman qui nous
 » accompagne en promenade; au repos, c'est une statue
 » qui varie ses attitudes, une peinture qui bouge et se
 » retourne dans son cadre; chante-t-elle, c'est une lyre
 » vivante, une guitare animée: voilà pourquoi le regard
 » d'une femme a produit des miracles dans l'histoire et
 » surtout dans la *fable*.

» IX. (Sans date.) Je ne sais s'il est sage de rire ou de
 » pleurer, ou de n'en rien faire, ou de faire comme on
 » voudra, en voyant les passe-temps secrets et les caprices
 » de la cheville ouvrière; c'est-à-dire, les folies du petit
 » Cupidon, et les joies cachées de la *triste humanité*.
 » Pour moi, j'ai bien cherché quel était le bonheur; et,
 » sans convertir personne à mes principes, voici ce qui
 » me convient, à ma manière de voir: De la santé, de
 » l'argent, beaucoup d'ordre, du savoir, une probité à
 » toute épreuve, une soumission entière aux lois du pays
 » où l'on est, prendre les femmes pour ce qu'elles sont,
 » le temps comme il vient, et vivre un peu à l'écart des
 » importuns et des sots; c'est-à-dire, pour ce qui est des
 » derniers, du 173 plus du 174, avec un demi 174, si
 » j'ai bien su compter.

» X. (24 juillet 1829.) L'absolu de la philosophie.

- » L'attraction de la physique.
- » Le droit du peuple en politique.
- » La médecine panacée.
- » Le mouvement perpétuel.
- » La quadrature du cercle.
- » Le calcul des longitudes.
- » Le tout presque impossible.

» XI. Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs. Une
 » mouche s'agitait dans mes cabinets. Elle voulait en sortir
 » et bourdonnait, cherchant quelque morceau de chair
 » à ses œufs et à sa ponte. Il me vint une idée. De même,
 » me dis-je, un butor qui vient dans mes galeries et dé-
 » pôts de curiosité. Il fredonne et chantonne, et n'est point
 » à son aise. A toutes ces choses qu'il voit, il préfère
 » l'endroit où il est en coterie. Il aimerait mieux être là
 » à casser une croûte, qu'à inspecter ici mes tableaux.

» XI. On me demandait un jour, pour passer le temps, si
 » je connaissais un homme sans défaut, un homme comme il
 » y en a sur les épitaphes : bon père, bon fils, bon citoyen,
 » bon époux. Mais sans doute, répondis-je. Cherchez-le
 » dans l'église, le dimanche, après vêpres ; vous le trou-
 » verez à Complies. Je me mis à rire, et de cette manière
 » on quitte la société sans offenser personne.

» XII. La longévité des patriarches de la Bible a bien
 » embarrassé quelquefois les savants ; mais pas moi. Je me
 » charge d'expliquer l'énigme si l'on me donne pour la
 » chercher le temps qu'a vécu Mathusalem.

» XII. Voici mon opinion sur la prise de la robe nubile,
 » ou première communion, chez les catholiques, à l'âge
 » du troisième lustre, un peu en deçà, un peu au-delà,
 » n'importe. A ce moment, la jeunesse éprouve le certain
 » *je ne sais quoi*. Il faut l'en divertir par l'amour céleste
 » comme frein à la population, de peur que le nombre
 » des bouches à nourrir n'excède le produit du terri-
 » toire.

» XIII. (Sans date.) A considérer toutes les sociétés de
 » prêtres qui se trouvent sur la surface du globe, puisqu'il

» fait, d'absolue nécessité, des prêtres pour le service so-
 » cial, le prêtre catholique, instruit de ses devoirs, sans
 » préjugés, qui abandonne l'intolérance, est celui qui
 » convient le mieux. Son culte admet les sciences, l'élo-
 » quence, les arts libéraux. Tout s'y fait avec décence ;
 » Dieu y est adoré en esprit en dessous des symboles et
 » allégories antiques.

» XIV. *Pour mettre aux pieds du Christ :*

Avant lui, depuis lui, il n'a paru rien au-dessus de lui.

Qui que tu sois, regarde et réfléchis.

» XV. (22 juillet 1818.) Donnez du pain et du vin à un
 » enfant de 18 pouces, et vous en faites un homme. Le
 » pain et le vin sont devenus chair et sang. Il y a eu
 » *transubstantion* (sic). L'estomac a donc fait ce que fait
 » Dieu dans le mystère des prêtres. Ce mystère n'est donc
 » pas impossible.

» XVI. (Mars 1826.) Les cornemuses, les coquilles à
 » volute, les traquenards, les cornes à bouquin du Mer-
 » credi saint, à Ténèbres, peuvent signifier bien des choses :
 » soit le cri de la création, à la mort d'un Dieu ; soit la joie
 » d'en être quitte avec l'hiver de la nature ; soit les fian-
 » çailles universelles et les mariages humains, au printemps
 » qui s'avance ; soit encore...., car je pourrais conjecturer
 » sans fin sur l'origine de cet usage, comme sur l'intérieur
 » des pyramides. Le culte des cornes est plus ancien que
 » Jupiter Ammon, et il existera longtemps encore.

» XVI. Les trois Mages signifient l'Afrique, l'Amérique
 » et l'Asie, comme le massacre des innocents signifie le
 » massacre des enfants chez les anciens, par crainte d'excès
 » de population. Hérode est le dernier des Saturnes et

» des ogres infanticides. Mais, quand on ne tue plus, il
 » faut des eunuques et des monastères. Quel triste repas
 » pour Saturne, jadis mangeur d'enfants, à présent que
 » celui d'une abbesse coriace, d'un cénobite maigre et
 » blême, d'un moine à la saint Jérôme ! Riez, rieurs ; vous
 » serez victimes, et non victimeurs.

» XVII. *Pour mettre à la porte d'un séminaire :*

» Ici les élèves du nénuphar apprennent à être les
 » maîtres de la belle moitié du genre humain, en apprenant à s'en passer.

» XVIII. *Pour mettre à la porte d'une caserne :*

» Ici on apprend à couper la chair humaine proprement, pour l'équilibre de la politique.

» XIX. (4 mai 1826.) Je me promenais avec un Anglais, ex-militaire et de distinction. Nous nous rendions, je crois, vers la prairie de Mauves. Il me demande : — A quoi ressemble un bataillon sous les armes et qui marche ; une colonne de soldats en mouvement, à quoi cela ressemble-t-il ? — A ce mur de jardin hérissé de verres et de culs de bouteille, lui dis-je. — Il fut étonné. — Votre remarque n'est pas tout à fait juste, reprit-il. La colonne de soldats qui marchent ressemble à une chenille, à une énorme chenille velue et rampante, et dardant ses poils. — C'est vrai, repris-je, et il continua : — Après elle, tout meurt sur son passage, tout se détruit et languit : fleurs, plantes, haies, arbustes, légumes. Comme la gloire des soldats et le résultat des guerriers, c'est la destruction des maisons et des villages, des bourgs et des récoltes.

» XX. (Sans date.) Cloche de verre au Saint-Bruno d'ivoire acheté 4 fr. à la vente de Mgr. Duvoisin. — Lot

» de gravures de M. Charette, pour échange. — Visite
 » de Madame Michel et de sa gouvernante à mes petits
 » cabinets. Autre visite d'amateurs et amatrices. Don à
 » M. *** de l'objet antique qu'il m'a demandé.

» XXI. (26 juillet 1818.) Voici un paysan qui juge sa
 » ruche pleine de miel et de cire. Vite un peu de soufre
 » et un peu de fer, et il détruit des milliers d'individus
 » dans le peuple d'abeilles. De même un général d'armée :
 » pour lui, les maisons d'une ville sont des alvéoles de cire
 » et de miel. Mêmes matériaux de destruction et de car-
 » nage : du fer et du soufre, et le peuple d'abeilles, ou
 » classe laborieuse, la gobe.

» XXII. (Sans date.) Les moteurs de révolution ressem-
 » blent à des oisifs comme j'en connais. L'un d'eux s'en
 » va par la campagne, bâillant, crachant, s'ennuyant, se
 » mouchant, prenant du tabac s'il porte tabatière, ou
 » n'en prenant pas. Tout à coup il aperçoit une fourmi-
 » lière paisible et laborieuse. Que fait-il ? Il se met à la
 » troubler de fond en comble avec sa canne. Admirez la
 » prouesse ; sa canne a de l'or à un bout et du fer à l'au-
 » tre : avec ces deux choses, ce n'est pas difficile de ré-
 » volutionner les hommes comme des fourmis.

» XXIII. Encore quelques idées vagabondes ; et, pour
 » empêcher qu'elles ne s'envolent, fixons-les au moyen
 » d'une plume arrachée d'un volatile.

» Au commencement, les hommes vivaient de chasse
 » et de labourage. Figurez-vous une lieue carrée, ou une
 » lieue de même grandeur. Bientôt la chasse, dans cette lie
 » ou lieue carrée, épuise de gibier les forêts, de poisson
 » les lacs et les rivières. D'autre part, la culture ne peut

» forcer la terre à multiplier la semence ; et Cérès à faire
 » le miracle des pains plus qu'il ne lui est permis. La
 » lieue carrée devient alors ; par l'accroissement du nom-
 » bre d'habitants, une $\frac{1}{2}$ lieue, un $\frac{1}{4}$ de lieue ; enfin un
 » arpent. En conséquence, il fallut d'abord des moyens
 » de refréner la population : de là, les prêtres, les cultes,
 » les religions, les révélations ; il fallut ensuite des moyens
 » de contenir les non-possédants, et les forcer au respect
 » de la propriété : de là, une armée, des soldats, des juges,
 » des avocats, des rois, des cours, des législations, des
 » tribunaux. »

Messieurs, ces XXIII pensées, détachées de la masse, la résumant assez bien. Elles vous donnent suffisamment l'idée des trésors inouïs d'érudition, de méditation, d'invention et de divagation du philosophe. Son système étant de tout cela la formule dernière et suprême, il me tarde de le produire. Mais une citation encore. Je lis dans un brouillon de correspondance anonyme :

« A quoi sert donc, au temps qui court, de crier con-
 » tre des pouvoirs qui existent depuis des myriades de
 » siècles ? — En chronologie, Transon croit aux myriades
 » de siècles, avec les Chinois et les géologues. — Qu'il est
 » malheureux pour les peuples, en même temps que pour
 » tout le monde, quand des novateurs se mêlent de dé-
 » faire *les trois qui n'en font qu'un* ; quand les prêtres, les
 » magistrats, les militaires, veulent rompre leur conni-
 » veuce. Toute la société revient à l'âge de fer. Triste ré-
 » flexion, mais qui se trouve de la plus grande vérité ! »

C'était peut-être à l'époque de quelque haut monopole gouvernemental, de quelque dictature à la Robespierre ou à la Napoléon, qu'Alexis proclamait ainsi avec courage la nécessité d'équilibrer l'action souveraine en la partageant par tiers; de composer, selon l'expression oubliée de Jean Bodin, *une république meslée des trois*. L'Assemblée constituante méconnut ce principe, elle qui n'admit rien entre l'élection populaire et l'hérédité royale. Sieyès fut tout aussi imprudent dans sa constitution projetée de l'an VIII. Ne voulait-il pas concentrer le pouvoir dans son grand *proclamateur électeur*, à l'égard duquel, il est vrai, un *jury constitutionnaire* était armé du *droit d'absorption*. Ce qui fit que le premier consul absorba tout, théoricien et théorie, quitte à se faire absorber lui-même par les cosaques et les idéologues en 1815. Voilà ce que c'est que de ne pas reconnaître l'éternel symbole du gouvernement, de la justice et du commerce; la balance ou triangle d'équilibre, le glaive, le culte et la loi; ou, d'une manière plus concrète, comme aujourd'hui, le plateau dynastique, le plateau populaire, et la Chambre des Pairs, partie intégrante du fléau, aiguille indiquant le côté le plus fort, et ne penchant jamais de l'autre.

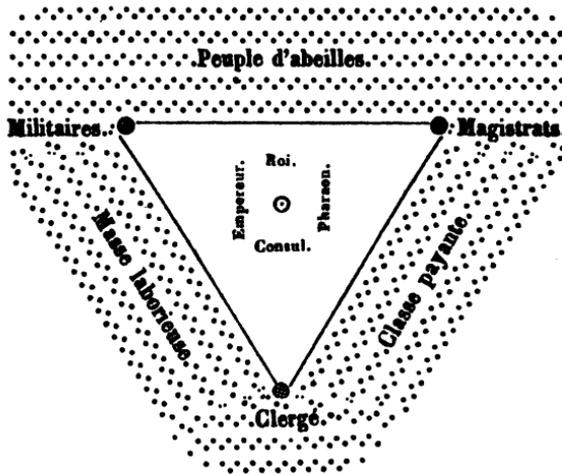
Qu'est-ce qui a dit qu'un homme de génie, c'est un système vivant. C'est surtout un système complet. Tel était Transon : sa théorie du gouvernement et sa théorie de l'humanité n'en faisaient qu'une.

« Il y a une trinité politique, écrivait-il le 14 juillet 1825; c'est-à-dire, tous les peuples ont été, sont, ou seront commandés et conduits par les prêtres, les militaires, ou les magistrats. Triangle dont le chef, ou

» point de centre, ou pivot huilé de la sainte ampoule,
» se dit lieutenant de Dieu. »

Cette trinité inscrite gouverne, et cela pour le plus grand avantage universel, une trinité ambiante, celle des travailleurs *manipulant les trois règnes*, et qu'il appelle masse laborieuse, classe payante, ou peuple d'abeilles.

Au verso d'une quittance de 42 francs pour intérêts échus d'un billet de 700 francs, *signé* Transon, je trouve de sa main le tracé géométrique suivant :



Rien de plus facile maintenant à saisir en peu de mots, que la théorie transnionienne dans sa formule intégrale.

Selon cette théorie, la société humaine est une pluralité qui s'engendre dans l'unité, de manière à offrir à toute époque et chez tous les peuples le tableau suivant :

I.
Classe gouvernante, illustre, sacrée, ou oisive.

1. Les prêtres, sorciers, mages, prophètes, clercs, lévites, — avec tous les formulaires de prières, bible, coran, king, védas, religions, dogmes, mystères, morales et cultes.

2. Les rois, nobles, patriciens, militaires, gentilshommes, kshatryas, planteurs coloniaux, — avec la force, l'épée, les corps de garde, et tous les emblèmes et instruments quelconques de la puissance matérielle.

3. Les magistrats, savants, littérateurs, juges, enseignants, artistes, géologues, — avec la loi, les codes, les tribunaux, la jurisprudence, la science, les beaux-arts et les prisons.

II.
Classe payante, laborieuse, ou peuple d'abeilles.

1. Les travailleurs sur le règne minéral, casseurs de pierres, ouvriers en métaux, manipulateurs des eaux et du sol, laboureurs, marins, mineurs, maçons, forgerons, lapidaires, porteurs d'eau, plâtriers, étameurs de casseroles, marchands de tri-poli, et autres.

2. Les travailleurs sur le règne végétal, ou fendeurs de bois, vigneron, herbivores, ébénistes, meuniers, flateurs, jardiniers, tisserands, boulangers, et autres.

3. Les travailleurs sur le règne animal, ou coupeurs de chair, bouchers, éleveurs, bergers, tanneurs, cocassiers, chamoiseurs, bottiers, drapiers, charcutiers, et autres.

Les coupeurs de chair humaine, ou soldats, s'ennoblissent à faire la chose proprement, et montent, en se déclassant, dans les rangs supérieurs, quand ils n'y sont pas nés.

Voilà, Messieurs, selon Transon, dans son plan de section verticale, les six couches successives que présente toujours et partout le terrain de la société humaine. Voilà les six groupes naturels plus ou moins subdivisibles, les six classes échelonnées et permanentes, réciproquement hostiles et nécessaires, bouleversées souvent par des cataclysmes comme la Révolution française, mais cataclysmes temporaires, après lesquels la superposition se rétablit forcément, ainsi qu'elle le fait pour l'huile, l'eau et le vin dans le *vase aux trois liqueurs*.

Transon n'avait pas été sans creuser le sol métaphysique, pour y asseoir à toute profondeur sa pyramide, sa *théorie de la permanence*. « Ce que je pense, dit- » il dans un de ses petits papiers manuscrits, ce que » j'ai pensé, et ce que je penserai toujours, à moins que » je ne change, le voici : Je dis et je maintiens que le » Fils procède de l'Esprit, et que l'Esprit procède du Père, » ou de Dieu créateur; et que, tout bien considéré, ces » trois essences n'en font qu'une. Je dis cela avec les initiés » à la génération universelle, ou dogme du Verbe, et ces » initiés savent si j'ai tort ou raison. » Qui ne sent qu'il y a ici, dans ce concept théologique, une allusion de haute physiologie sociale. En développant le mythe, on comprend que l'argumentation de Transon signifie :

La société humaine, ou triste humanité, moyen terme entre Dieu et la nature, fait face aux deux. — La moitié supérieure fait face au ciel et réfléchit le pouvoir divin dans son unité trinaire. Le prêtre, le roi et le juge, identiques d'essences, sont dans la direction sociale ce qu'est dans la direction des mondes Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — La moitié inférieure fait face à

la terre et réfléchit les énergies brutes de la création ; les trois groupes de la masse laborieuse correspondent aux trois règnes de la nature. Trinité de groupe rentrant par la dualité de classe dans l'unité d'espèce.

La *science des nombres* apporte donc ici elle-même sa part de lumières , non-seulement à cause des chiffres cosmogoniques 1 et 3 , mais en ce que les parties de la synthèse *humanitaire* sont susceptibles d'une équation algébrique avec les parties de la synthèse *universelle*. On peut dire : Dieu est à la nature comme la classe illustre est à la classe laborieuse , etc.

Mais c'est surtout la *philosophie de l'absolu* qui fraternise bien avec la pensée transonnienne par son principe fondamental, que vulgarisa Jacotot, ce geai français paré de vos plumes allemandes, ô grand Schelling ! Tout est dans tout. Oui, l'enveloppant est dans l'enveloppé, le cristal dans la molécule, le chêne dans son fruit, la forêt dans le chêne, le tout dans sa partie, l'entier dans la fraction ; dans le doigt se retrouve la main, le bras dans la main, le corps dans le bras. La dent et l'estomac, la tête et la queue ; sphères anatomiques à dimensions diverses, voilà tout. L'univers est une cellule immense ; la cellule mère, selon Raspail : tout le reste n'est que cellules emboîtées et similaires. De même, plantez de bouture, par hypothèse, un des six groupes transonniers, et il se bifurquera de suite en six divisions ; il reproduira ses six congénères, comme la fille reproduit la mère, l'essaim la ruche, etc. Tout est dans tout.

Au commencement, j'ai prétendu que Transon n'était pas républicain à la manière de Babeuf. Ces deux grands hommes étaient, au contraire, leur négation mutuelle. S'ils s'étaient rencontrés, je ne pense pas qu'il y eût eu possi-

bilité de conversion. L'organisation à niveau, l'association à plat, les hommes en contact de fraternité comme les pavés d'une rue, voilà l'idéal de Babeuf et de ses successeurs. Arrière tout ce qui sent la superposition, l'échelle, l'aristocratie, la hiérarchie. Arrière donc, pauvre vieux sacrificeur de porcs, auraient-ils dit à notre philosophe. Comment osez-vous, dans notre siècle de progrès, prêcher votre socialisme antiégalitaire ! Heureusement pour vous que nous ne sommes pas *terroristes*. En Icarie, nous vous donnerons pour pédagogue à vos victimes. Vous les initierez à la première phase de civilisation, au culte des faux dieux et de la propriété ; de bourreau vous en serez l'hiérophante.

Arrière, se fût également écrié le grand, l'incomparable Fourier. Arrière, mon pauvre ami Transon. Nous avons médité tous les deux dans le fond d'une boutique. Nous avons même point de départ ; mais quelle différence dans le point d'arrivée ! Que signifie votre pyramide, votre pagode politique à six étages, bonne tout au plus au temps de Brahma, au sortir de l'*Edenat* ou de la *sauvagerie* ? Je dis tout au plus, car l'homme est éternellement identique dans sa nature *passionnelle*. 5 *sensitives*, 4 *animiques* et 3 *dirigeantes* ; et tout *groupe* susceptible d'*harmonie* renferme juste 810 *caractères*, non compris les *modulations externes, internes, directes, indirectes, infinitésimales*. Il s'agit bien aujourd'hui de classer tout cela ! Non, plus de classes. Il s'agit de *sérier, contraster, équilibrer, marier, entre-croiser et combiner*, si l'on veut que l'orchestre humain ne soit plus un charivari d'enfer, une cacophonie des 7 *fléaux lymbiques*. Eh quoi ! il vous a fallu,

à vous, dans votre vie au moins six métiers en alternance, sans compter vos fugues de jeunesse à l'École de Médecine; et vous voulez que l'humanité reste parquée à perpétuité dans un échiquier à six cases, sous prétexte de règnes naturels et de trinité céleste? Mais, à n'en juger que par le premier détail venu, cela d'abord n'a aucune exactitude théorique. Prenons le tailleur, où le placerez-vous? A présent qu'on fait avec le verre et l'amiante du fil à coudre, il est évident qu'en taillant un paletot quelconque il coupe son étoffe dans les trois règnes; il manque donc de place dans votre classification, par le fait même de son *ubiquité*. Cela ne conclut ensuite à aucune amélioration pratique. Il en est tout autrement de mes trois principes fondamentaux, à moi: le *matériel*, le *spirituel* et le *distributif*. Grâce à eux, j'assure en *minimum* 20 métiers par jour au travailleur *phalanstérien*. Voltigeur, ayant pour ailes la *cabaliste* et la *papillone*, il se posera de fleur en fleur dans le jardin de l'industrie et de la nature. L'humanité sera alors un peuple d'abeilles, comme vous dites; et mes *armées de cent mille combattants en pâtisserie sur les bords de l'Euphrate*, auront de quoi sucrer leurs œuvres.

A ces objections du communisme et de la phalange qu'eût répondu Transon? Comme l'Abdérain Démocrite, son ascendant en ligne directe, son *alter ego*, si vous admettez la métempsycose, il eût inévitablement et puissamment ri. Non pas toutefois d'un rire de morgue et d'insulte, comme l'auteur du *Diacosmos*, philosophe demi-timbré, recommandé comme tel à Hippocrate par ses concitoyens; mais d'un de ces rires épanouis, tolérants et

joyeux, qui ne sont au fond qu'une prière au ciel en faveur des ignorants; qu'une invocation au tribunal du temps, qui est le grand juge en fait de théories; du temps, qui ne respecte que ce qu'il fonde. *Rira bien, voyez bien*, eût donc dit notre Alexis, en joignant le précepte à l'exemple: *Rira bien, voyez bien, qui rira le dernier*. Car ce dicton d'ironie douce et calme était chez lui comme un tic de loquacité bienveillante. Il équivalait au *e puer se move de Galilée*; ou à ce passage d'un juste et tranquille orgueil que je lis dans l'auteur de la théorie circulaire, dans *Vico*:

« Depuis la publication de ma *Scienza nuova*, j'ai revêtu un nouvel homme; et l'aiguillon qui me portait à me plaindre de ma destinée et à m'indigner contre la mode du jour qui m'est contraire, s'est émoussé. »

Assez, Messieurs, sur Transon philosophe et historien. Dans les *trois qui n'en font qu'un*, nous avons examiné les deux premiers aspects; passons au dernier.

III.^e POINT. — TRANSON COLLECTEUR ET ANTIQUAIRE.

L'exposition de sa philosophie, en mode littéraire, répugnait donc évidemment à Transon. Haine du livre, ai-je dit; mais aussi un peu orgueil et modestie. Modestie, c'est-à-dire, crainte de faire plus mal que ses devanciers; orgueil, c'est-à-dire, refus de vouloir suivre les chemins battus. Mon *discours*, à moi, *sur l'histoire universelle*, ce sera ma collection. On connaîtra la triste humanité par ses produits, *à fructibus*. Voilà ce qu'il s'était dit de bonne heure. Et de bonne heure, par conséquent, sa manie de collectionner et de coordonner, constatée chez lui dès

l'âge de 6 ans, avait dû devenir, d'instinct de castor qu'elle était primitivement, une passion supérieure et terrible, une passion scientifique et sacrée.

Petits Condillacs passés, présents et futurs qui calomniez l'esprit de système, les idées à *priori*, le *scribitur ad demonstrandum*, et qui, comme moi, à la vente du défunt, avez acheté à vil prix tant de vieilleries charmantes de laideur, lesquelles font le chagrin de vos jeunes épouses (à en juger de la mienne), mais aussi les délices de vos amis, revenez de vos calomnies et de vos préventions.

C'est grâce à sa pensée philosophique, et à elle seule, que Transon s'est fait un des premiers moteurs de notre beau mouvement archéologique. C'est à son idée sur l'humanité et ses six groupes naturels qu'il faut faire honneur du salut de tant de choses précieuses menacées du naufrage par le faux goût, le dédain et l'ignorance du commencement du siècle. Sans sa synthèse et le besoin de trouver à cette synthèse des matériaux d'expression, qui expliquerait jamais et l'ancienne date, et la longue opiniâtreté, et le caractère encyclopédique de sa collection immense. Donc *spiritus Dei ferebatur super aquas*, l'esprit planait sur la matière; ou, comme dit M. Cousin, auquel jusqu'ici je n'avais pas pensé: Donc l'absolu préexistait au relatif; attendu que « (Fragments. I. 296) l'absolu est une loi de l'esprit humain, une croyance, une forme, une catégorie, un principe nécessaire; nécessité, il est vrai, s'il faut en croire l'objection de Kant, nécessité qui détruit l'absolu qu'elle prétend fonder, en lui imprimant un caractère de réflexivité, et par conséquent de subjectivité, de relativité et de personnalité, par le rapport

» qu'elle lui impose avec le moi, siège de la personnalité
 » et de la réflexivité, de la subjectivité et de la relativité. »
 Mais qu'est-ce que cela prouve ? je vous le demande. Cela
 prouve-t-il que Kant, supérieur à M. Cousin, était digne
 de laver les pieds de Transon : *Solvere calceamentum* ?
 C'est possible. Cela ne prouve du moins pas autre chose.

Transon demeurait au centre de la vieille ville (*civitas Namnetensis*), rue Saint-Nicolas, n.º 26, quartier et maison d'antiquaire. L'aigle ne niche pas dans les roseaux, ni l'orfraie dans les aubépines en fleur, et le nautile solitaire ne prend pas pour nacelle de voyage la première venue des coquilles univalves. Il faut, dit M. de Châteaubriand, entre l'hôte et l'habitable de secrètes et significatives harmonies. Si donc Transon n'eût pas eu de famille, cette maison gothique, il l'eût achetée; et si elle n'eût été à vendre, il l'eût fait faire. Rien de plus facile, aujourd'hui, que de faire des meubles vermoulus avec du bois neuf, et, par conséquent, une maison trois ou quatre fois séculaire avec des matériaux qui sortent de la carrière. C'est comme à Meudon, près de Paris : les gamins du village prennent quelque débris, quelque fragment d'os ou de corne à l'abattoir voisin; ils vous empâtent cela artistement dans un bloc de craie, et vendent le tout pour un fossile rare à quelque savant géologue.

Pauvre vieille maison ! semblable à quelque grognard invalide entouré de conscrits, tu vas céder la place à ces maisons neuves et propres qui se moquent de ton haut tricorne d'ardoise, de ton pignon qui se déhanche, de tes poutrelles en sautoir comme un fournement délabré; tu vas t'en aller où est allé ton maître. L'envahissante

église qu'on bâtit derrière, te menace d'expropriation forcée. Tout sera donc avant peu démoli, et ta lucarne béante comme un œil de cyclope, et ton étage à surget qui surplombe, et ton rez-de-chaussée aux parapets de granit s'enfonçant sous la rue. Rien ne restera. Le touriste pourra visiter au loin tous les logis célèbres : à Soucy, celui de Jean Cousin ; à Nevers, du poète et menuisier Adam ; à Néremberg, d'Albert Durer ; à Rouen, de Corneille ; à Strafford, de Shakespeare.

Quand il viendra à Nantes, s'il demande l'hôtel Transon ; hélas ! plus rien en place, qu'un de ces palais plats qu'on trouve partout, grands cubes de tuffeaux blancs polis au rabot, maisons carrées et régulières comme une caisse à savon, gracieuses comme leurs propriétaires, poétiques *idem*.

Hâtons-nous de faire à Transon collecteur une visite à domicile. Il est au comptoir, entouré de pratiques, et découpant une tranche de quoi que ce soit à quelque grisette agaçante qu'il étourdit de ses joyusetés ; veste ronde, tablier blanc, casquette de loutre, besicles d'argent. Entrons, et demandons-le à lui-même.

Monsieur Transon est-il ici ?

Non, Messieurs, — va-t-il nous répondre, — Monsieur Transon n'est pas ici, je ne suis que son garçon ; mais, un instant, et je cours prévenir celui que vous demandez.

Et, quand notre Sosie sera de retour, sous une toilette d'apparat, ne riez point, je vous prie, de son indéfinissable figure, moitié génie et moitié vulgarité, moitié folie et moitié finesse, ni de ses salamaecs hors de mode, ni de son chapeau tromblon, de ses cheveux à la victime, de

ses pendants d'oreille, de sa redingote 1804 ; mais, refusant de quelques mots polis son humilité de surface, suivons-le par son arrière-boutique, où il couche dans un lit à la duchesse, par cette cour-laboratoire tout envahie d'ustensiles de son métier, par ce petit escalier aveugle et tortueux qui est au bout. Franchissons cet escalier, et nous voici au premier étage, sur les derrières mauresques de la maison ; nous voici chez Transon l'antiquaire.

Des dehors du logis l'intérieur est digne.

Six chambres labyrinthe où, sur la même ligne,
S'entassent des milliers d'objets pris au hasard.

Flore et faune au milieu d'un vieux luxe inutile ;

Momie, herbiers, squelette, oiseaux, roches, fossile,

Serpents, singes bourrés, fœtus au teint blafard ;

Rébus et talismans, boîte à sorciers des rues,

Clysoirs et pipe turque, alambics et cornues,

Reliquaires d'église, ornements, vieux vitraux ;

Manuscrits précieux sous des bouquins sans titres,

Sabbatique désordre où mannequins, pupitres,

Chevalets et fauteuils dansent des boléros.

Puis, sous force poussière, émaux et porcelaines,

Laque, écrans, pots chinois, vieux sèvres, caisses pleines

De camés, de bijoux à décrire trop longs.

Cristaux, soierie indoue, éventails et fourrures,

Grès, plats de Palissy, hamacs, vieilles armures,

Yatagans, criss malais, arbalètes, tromblons,

Casques, dagues, poignards, clémores écossaises,

Bronzes, glaives romains trouvés dans nos falaises ;

Outils de tout pays, bons à rien, laids à voir.

Des psychés pompadour, des bahuts moyen âge,
Des glaces de Venise où se mire un sauvage ;
Un antre, un arsenal, un musée, un boudoir.

Un bazar infini de choses sans époque.
Le beau s'y heurte au beau, l'absurde à l'équivoque :
Chaos où tout existe, où l'œil n'aperçoit rien ;
Des médailles sans prix gisant dans la ferraille ;
Des peintures sans nombre à tout pan de muraille,
D'un cuistre, ou d'un bon maître, ou d'un copiste ancien.
La gravure à foison remplissant de grands livres ;
Bois et marbres sculptés, aciers, ivoires, cuivres,
Autographes, pastels, dessins, plans et tableaux.
Bril, Voss, Stradan, Goltzius, Sadler, Rembrandt, que sais-je ?
Une image à deux sous entre Guide et Corrège,
Une croûte rocaille entre deux beaux Vanloos.

La prose étant impuissante, j'ai dû tenter le vers. Or, la collection Transon était bien autrement abondante et diffuse, hétéroclite, surchargée, immense, que ne l'indiquent ces trois strophes rapides. En plus du 1.^{er} étage, elle encombrait la cave et deux greniers ; que dis-je ? elle occupait, en outre, toute une maison succursale située sur les Ponts, en Petite-Biesse, n.^o 21. C'était même là le dépôt principal des objets à grandes dimensions ; c'était là aussi le Louvre demi-champêtre où Transon avait disposé la galerie de ses tableaux. Il aimait à s'y rendre de temps en temps dans les beaux soirs d'été, à s'y accouder sur une de ses fenêtres, et, l'œil en extase devant le splendide paysage de la prairie de Mauves, à méditer là sur

l'éternel contraste de la nature si joyeuse et de l'humanité si triste.

Au moment que Vesper vient embrunir les cieux,
 Attaché dans le ciel, il contemplait les cieux,
 En qui Dieu nous escrit, en notes non obscures,
 Les sorts et les destins de toutes creatures.
 Car luy, en dedaignant (comme font les humains)
 D'avoir encre et papier, et plume entre les mains,
 Par les astres du ciel, qui sont ses caractères,
 Les choses nous prédit et bonnes et contraires;
 Mais les hommes, chargés de terre et du trespas,
 Mesprisent tel escrit et ne le lisent pas.

Voilà ce qu'il se disait avec son poète favori, Ronsard, et ce qu'il rendait aussi lui en vers dont les essais ou les informes débris ne m'ont pas paru dignes de l'élève d'un tel maître.

Quand on pense, Messieurs, que M. Honoré de Balzac a séjourné quelques semaines *sur les Ponts*, non loin de la maison de retraite de Transon, en 1840 ou 41. Et dire que l'auteur du *Père Goriot*, de *Louis Lambert* et de *la Peau de Chagrin* s'est contenté d'être l'*Azimptote* de notre personnage; de l'approcher jusqu'au contact, sans pourtant le rencontrer, sans qu'on lui ait fait faire sa connaissance. Quel malheur pour tous! Notre littérature aurait un chef-d'œuvre de plus; Nantes, une étude admirable à la place de la mienne, sur un de ses habitants; Balzac, un nouveau titre à l'Académie; Transon, une place assurée au Panthéon de l'immortalité. A quoi tiennent cependant la gloire et les destinées!

Je ne dois pas taire deux arguments nouveaux au profit de l'assertion que j'ai émise; savoir : que les matériaux de sa collection devaient, dans l'esprit de Transon, servir à l'expression de son système.

Le premier de ces arguments, c'est la proposition qu'il avait faite et refaite, mais sans succès, à un architecte de Nantes, M. N..., quelque cinq ou six années avant de mourir, de lui léguer en don, après décès, d'abord l'ensemble de ses *galeries* et *dépôts* quelconques, et ensuite sa *maison des Ponts* elle-même, à la condition que cet architecte voulût bien, par ses propres soins et à ses frais et dépens, surmonter celle-ci d'un second étage. Dans cette maison ainsi agrandie et restaurée, Transon se fût alors tout à fait retiré, non pour y jouir en Sybarite de la paix et de la solitude, loin des sots, *c'est-à-dire du 173 + du 174 + du 17274*, selon son calcul; mais pour y poursuivre l'exécution finale de ses plans, troublés tant de fois par *l'instabilité des choses humaines*.

Le deuxième argument est plus positif et plus direct. C'est un commencement de coordination déjà effectuée, comme l'exigeait son système, dans sa collection immense de gravures. 20 à 25 mille de ces gravures, dessins ou images, étaient distribuées et collées dans une série de 9 volumes grand in-folio, reliés de veau à grands frais, et correspondant deux par deux à l'un des six *groupes naturels et permanents de la triste humanité*, dont ils étaient censés formuler l'histoire.

- 1.^o Prêtres, religions et cultes.
 - 2.^o Rois, militaires et batailles.
 - 3.^o Magistrats, législations et supplices.
- Etc., etc.

Cette série de 9 volumes n'était évidemment pas close à ce chiffre. Le premier volume qui la commence, est tombé en ma possession. C'est le péristyle de la galerie. Il résume la *triste humanité* dans l'ensemble de son mouvement historique et de ses groupes. En voici le titre développé, ou frontispice, tout entier écrit de la main de l'auteur :

« INTRODUCTION

» A L'HISTOIRE DE LA TRISTE HUMANITÉ,

OU

» DU COURS ORDINAIRE DE LA VIE DES HOMMES.

» L'histoire ancienne se divise en deux parties : l'une » sacrée et l'autre profane.

» Dans la première on voit ce qui s'est passé au com- » mencement du monde, écrit par Moïse le législateur, » Philon le Juif, Joseph l'historien et autres.

» Dans la deuxième, les événements arrivés aux Chal- » déens, Égyptiens, Grecs, Troyens, Romains et autres; » par Homère, le plus ancien des poètes connus; par Héro- » dote, Tacite et autres historiens célèbres.

» La découverte du nouveau monde, avec la vie et les » mœurs des sauvages ou les usages de l'enfance de toutes » les sociétés.

» Ce qui s'est passé et ce qui se passe parmi les hommes » civilisés. Leur division en six groupes, existant dans les » grands corps d'un État, susceptibles de divisions suivant » les professions reconnues.

» Letout au plus grand avantage de la république universelle.

» Composé avec des estampes réunies, où l'on voit, suivant la place que je leur ai assignée, ce qu'étaient les beaux-arts dans les XIII.^e, XIV.^e et XV.^e siècles, et suivants.
» Fruit de plus de trente ans de recherches et de travail.

A. TRANSON *fecit.*

» Ouvrage rempli de difficultés, par la presque impossibilité où j'ai été de me procurer les matériaux nécessaires pour arriver au but que je me suis proposé, afin de me rendre raison de ce qui est arrivé et de ce qui arrive sur la surface du globe.

» Nantes, 1819. »

Ce volume, de 500 pages, couvertes chacune en moyenne de 4 à 5 gravures bonnes ou mauvaises, en renferme par conséquent environ 2,500, parmi lesquelles 14 vélin miniatures, quelques Albert Durer, quelques beaux Rembrandt, quatre pièces du fameux graveur à la croix, des Piranesi, des Salvator Rosa, etc., etc. Puis, comme dans tous les autres volumes classés, sur la dernière page, un squelette et un tombeau, tout devant forcément finir par le *ci-gît* dans la triste humanité.

9 volumes, à 2,500 gravures chacun ; total, 20 à 25 mille. Mais ce n'était là que le 1/4 de la masse entière, calculée pour la vente au chiffre approximatif de 80 mille, la majeure partie étant restée en portefeuille et se refusant au collage par l'excès de dimensions.

Les visiteurs ne soupçonnaient, ni en fait de gravures ni en fait de quoi que ce soit, la richesse quantitative des dépôts de Transon. Au premier coup d'œil, c'était de la poussière ; au second, du désordre ; au troisième, des masses d'objets ridicules ou sans mérite ; au quatrième, des choses vraiment curieuses et belles, mais dont la valeur s'amoindrissait encore à leur entourage. Et il était rare qu'on pût se livrer à un examen sérieux, ou qu'on voulût se hasarder dans plusieurs visites. Cela était rare, à cause du danger auquel je faisais allusion plus haut, d'être exploité, en ne s'adressant qu'à Transon collecteur, par Transon philosophe. Pour celui-ci, en effet, ses richesses archéologiques n'étaient que les bagatelles de la porte. L'important, le capital, l'unique nécessaire, c'était son système. Il fallait, bon gré, mal gré, s'asseoir au cabinet-sanctuaire, feuilleter avec lui, page à page, les 9 interminables volumes sur les *six groupes permanents et naturels* ; et, quelque compensatrices que fussent la pantomime et la glose du démonstrateur, on jurait, comme le renard, de n'être plus pris aux ennuis de la démonstration.

La collection était donc peu connue ; et la vente posthume s'étant faite sans grands frais de publicité, elle n'a rapporté aux héritiers, trop impatients ou mal conseillés, que la moitié à peu près de sa valeur, environ 25 mille francs, dont détail suit :

La masse des tableaux, 6 mille francs.

Un beau triage de chinoiseries et articles Louis XV en cuivre doré, émaux et porcelaines, 15 cents francs à d'habiles brocanteurs de Tours.

Le principal lot de médailles; plus, de petits bronzes d'art, ciselures, bas-reliefs, 15 cents francs.

Une masse considérable d'objets-fantaisies aux sept ou huit amateurs de Nantes appelés de hasard par le *drap rouge* des commissaires-priseurs, 3 mille francs.

Le reliquat général de vieilleries, curiosités et meubles, avec le gros des livres et la presque totalité des gravures, 8 mille francs.

Dans ce Capharnaüm on pourrait faire évidemment de bonnes rencontres, en visitant surtout la partie gravure chez son acquéreur (1).

Voilà comme s'est dispersé aux quatre vents du mercantilisme cet amas incroyable, *objet de plus de 50 ans de recherches*. En plus de son offre testamentaire à un architecte, aux conditions mentionnées, Transon avait eu le désir vague de faire hommage à la ville de son trésor. On n'y a pas pris garde. On n'a point su mettre à profit cette velléité généreuse. L'enrichissement archéologique de la cité ne touche guère nos édiles. C'est la perle devant le coq de village.

Le moindre grain de mil
Fait bien mieux son affaire.

La *Société des Beaux-Arts* eût pu, eût dû peut-être sup-

(1) Le sieur Lelièvre, marchand antiquaire, rue du Calvaire, à Nantes.

pléer à l'insouciance municipale. Elle n'a envoyé à la vente un de ses représentants, que pour faire quelque insignifiant achat.

Certains articles intéressants n'ont pas du moins quitté notre ville, et pourront un jour faire retour à ce Musée d'antiquités dont le local et le noyau se font toujours attendre, bien que sans cesse réclamés par les esprits d'élite; notamment par M. Guépin, d'une manière éloquente et vive, dans la *Revue du Breton* (1. 23. 1836). Ces articles sont :

1. Une amphore romaine trouvée en mer, à quelques brasses de notre littoral; grande dimension, intacte, et une des plus belles peut-être de ce genre qu'il y ait en France.

2. Une lampe de bronze, vrai antique, à dessin de satyre ou nègre accroupi.

3. Le 1.^{er} volume, si l'on veut, de la Triste Humanité; volume introduction que l'auteur de cette notice garde dans sa facture originelle.

4. Un petit meuble florentin, à colonnettes de porphyre, à tiroirs garnis de plaques émaillées, où force personnages, moitié peints, moitié burinés sur or, composent de petits sujets renaissance.

5. Un manuscrit introuvable, quoique souvent mentionné par les bibliophiles: celui de saint Aubin d'Angers. 12 vélin petit in-4.^o, sur lesquels les actes légendaires du saint sont représentés en grandes miniatures romanes du IX.^e au XI.^e siècle. Propriétaire, M. A. M., très-appréciateur de sa trouvaille et très-capable, comme il se le propose, de nous en signaler le mérite et la signification.

Etc., etc.

Transon était-il fou ? ne l'était-il pas ?

Ce n'est point là un dilemme sans moyen terme ; à mes yeux, Transon n'était ni l'un ni l'autre. C'était une nature *incertæ sedis*, comme on dit en histoire naturelle ; une variété psychologique hors cadre, une intelligence toute spéciale.

Il avait de l'homme de génie, il avait de l'homme commun ; il combinait infirmité et puissance dans des proportions toutes singulières. Au moral, même antithèse : bien que le bon dominât de beaucoup, le faux et le mauvais faisaient souvent saillie dans sa conduite, comme la faiblesse et l'absurde dans sa pensée. Pour nous en tenir à celle-ci, remarquons un fait : il n'a jamais pu acquérir ce qu'acquiert d'emblée beaucoup d'hommes inférieurs ; tant soit peu de style et tant soit peu de grammaire, malgré tous ses efforts à cet égard, malgré un commerce de toute sa vie avec les livres et avec la plume. Remarquons un fait contraire. Les questions auxquelles il a pris exclusivement goût, les ouvrages dont il s'est nourri avec toute prédilection, ne sont jamais à l'usage des sots. Ces questions et ces ouvrages se rattachent aux grandes doctrines religieuses et socialistes.

En fait de religion, Transon est plus matérialiste que métaphysicien ; mais il est un peu l'un et l'autre : il se noie dans le panthéisme moléculaire, mais c'est déjà un signe de force que d'y avoir atteint. En fait de socialisme, nos *révélateurs* aujourd'hui en vogue n'étant pas connus de son temps, qui a donc pu lui faire guide ? Il avait lu Platon, mais avait-il lu aussi Campanella et l'utopie de Thomas Morus ? utopie dont il nous donne une formule si originale, si

bien à lui tout seul, dans son île d'une 1½ lieue carrée. Est-ce l'ouvrage de Malthus qui le rend si effrayé du phénomène de la multiplication excessive de notre espèce? phénomène dangereux qui a fait, selon Transon, inventer la religion comme remède. Et ses divagations sur les mythes, ne les doit-il qu'à Dupuis? Et ses instincts de foi, ne les doit-il qu'à Jean-Jacques Rousseau?

Quoi qu'il en soit, cet homme si singulièrement actif de la pensée et de la main, en même temps que si désordonné et si déraisonnable, s'il n'a laissé rien qui vaille en fait de manuscrit, a du moins su laisser trois mille francs d'héritage aux siens, gagnés à force de sueur et économisés à force de sobriété. Créateur dans l'ordre économique comme quatre, il n'a été consommateur que comme deux. Au rebours de tant d'autres qui passent sur cette terre, producteurs comme deux, quand ils produisent quelque chose, et consommateurs comme quatre, quand ce n'est pas comme quarante; par conséquent, fléaux de la communauté.

Transon a fait plus et mieux. A cette même communauté il a laissé pour 50 mille francs au moins de valeurs d'ordre mixte dans sa collection; valeurs matérielles et immatérielles, dont il est le créateur en ce sens, non pas qu'il les a extraites du néant, mais qu'il les a empêché pour la plupart d'y rentrer... Car on sait qu'à l'époque de ses premières recherches archéologiques, l'opinion publique faisait fi de tout cela.

Somme toute: citoyen et charcutier, philosophe et historien, collecteur et antiquaire, Transon aura pu faire rire dans cette notice, comme dans sa vie, les gens probes comme lui; et il n'aura jamais eu le mépris que de gens qu'il méprisait

lui-même, grands faiseurs en industrialisme ou en politique, charlatans de capacité et de positivisme, qui de fait mènent la société comme elle est menée, dans son éternelle voie de paupérisme, et justifient, avec le scepticisme fondamental de Transon, son ironique *théorie de la permanence* sur la *triste humanité*.

JOSEPH FOULON.

5 janvier 1848.

VOIE ROMAINE

DE RENNES VERS AVRANCHES,

PAR M. BIZEUL.

(SUITE. — V. P. 16.)

Le troisième camp est jeté beaucoup plus à l'E. de cette voie, dont il est éloigné d'au moins deux kilomètres. Il est situé près de la maison d'Oranges, tout à côté du bourg de Vieuxvic, sur une langue de terre entourée de trois côtés par la rivière de Coësnon. « Sa » forme, dit M. Delafosse, est exactement celle d'un canal mis à sec, avec des accotements ressemblant aux chemins de halage. Ce n'est encore là certainement qu'un ouvrage de campagne, et non une fortification permanente. » M. Delafosse ajoute que cet ouvrage est bien plus considérable que celui de Sautoger, et que tout le porte à croire qu'il remonte, comme celui-ci, à l'époque romaine.

Ces trois points fortifiés nous paraissent évidemment en rapport avec la voie dont nous parlons. Ils deman-

dent sans doute une exploration plus exacte et une description plus détaillée ; mais ce que l'on a rapporté suffit déjà pour leur reconnaître une antiquité très-reculée.

Nous ne pouvons donc partager l'opinion de ceux qui attribuent les retranchements de Sautoger à Louis d'Orléans, et ceux de Vieuxvy ou d'Oranges, au maréchal de Rieux. Ces généraux ont pu s'en servir ; mais ils n'auraient point eu le temps de faire exécuter ces ouvrages dans la courte campagne qui fut entreprise pour reprendre la place de Saint-Aubin du Cormier, et se termina par une bataille célèbre à laquelle on donna ce nom, mais qui aurait dû se nommer la bataille *de Vieuxvic* ou *d'Oranges*, puisqu'elle fut donnée au village d'Oranges, où était campée l'armée bretonne. Cette armée sortit de Rennes : « Le premier logis, dit d'Argentré, liv. 12.^e, » chap. 43, fut à Andouillé, qui est une petite bourgade, sur le chemin de Rennes à Saint-Aubin du Cormier, le 24 juillet, l'an 1488, où fut faicte la monstre, » et trouvé l'armée se monter environ 8000 hommes de » pied, et d'iceulx 800 Allemands envoyez par Maximilian, et environ 300 archers envoyez du roy Henry » d'Angleterre... et y avoit quelque nombre d'artillerie. » Ce fut là qu'on apprit la reddition de Fougères aux Français, qui s'avançaient au-devant de l'armée du duc pour l'empêcher de reprendre Saint-Aubin du Cormier. « Les » Bretons semblablement, continue d'Argentré, *ibid.*, » chap. 45, firent marcher leur armée jusqu'au bourg » d'Orange, à trois lieues d'Andouillé, approchant l'en- » nemy. C'estoit le samedi 26.^e de juillet ; le dimanche » 27.^e, l'on sceut que l'enemy marchoit la mesme route,

» et si commença l'on à assurer qu'il se donneroit bataille, pourquoy plusieurs se mirent en estat et munirent... Mais l'ennemy ne vint point ce jour-là. Le lundy 28 ensuivant, l'ordre fut tenu de mesme, et se plantèrent les Bretons sur le grand chemin de l'ennemy, ayans un petit bois taillis à costé, situé entre Saint-Aubin et le bourg d'Orange. L'armée du Roy estoit conduite par messire Louis de la Trémouille... Les François firent trois batailles... Or ne pensoient-ils pas que l'armée de Bretagne fust si près, et venoient à la file; mais incontinent ils descouvrirent qu'ils estoient en voye, par leurs coureurs, lesquels se rencontrèrent, voulans faire leurs logis, d'une et d'autre part, sur un estang qui estoit près ledit bourg d'Orange, où il se dressa une escarmouche qui dura bien deux heures.... etc. »

Il ne paraît pas douteux, d'après ce récit, que la bataille ait été donnée dans le lieu même où les Bretons avaient pris position le 26 juillet, c'est-à-dire au *bourg* d'Orange, suivant d'Argentré; au *village* d'Oranges, suivant dom Lobineau et dom Morice. Or, ce village ou ce château d'Orange est situé tout près du bourg de Vieuxvy; et c'est là même qu'existent les vestiges, fort apparents, de l'enceinte fortifiée, que je crois être un camp romain. Que l'armée bretonne ait profité de cette enceinte en y prenant position, cela est vraisemblable; mais qu'arrivée le 23 à Andouillé, ou si l'on veut au camp de Borne, d'où elle délogea le 26 pour se porter à Orange, et donner bataille le 28, il n'y a vraiment pas moyen de croire qu'une petite armée de dix mille hommes ait pu, en aussi

peu de temps, exécuter d'aussi grands ouvrages que ces deux camps. Il faut donc, ce me semble, ranger la tradition qui, au sujet de ces monuments, rappelle les noms du duc d'Orléans et du maréchal de Rieux, parmi celles qui attribuent à *notre bonne duchesse Anne* les voies romaines de la haute Bretagne, c'est-à-dire parmi toutes ces rêveries beaucoup trop répandues de gens qui n'ont étudié ni les monuments ni l'histoire.

Au-delà du village du Chemin, M. Delafosse vient encore une fois à notre aide pour nous indiquer la direction de la voie dans les environs de Romazy : « J'ai lieu de croire, » dit-il, que nous retrouvons encore près de ce petit » bourg la trace de notre voie romaine. En prenant des » renseignements sur cette localité, j'ai su qu'on y avait » un chemin des Romains, appelé ainsi dans le peuple, » et l'on m'a indiqué la direction de ce chemin, qui, par- » tant de la Fichepalais (*Fichepotais*, Cassini), prend » en écharpe le coteau très-abrupt sur le sommet duquel » est situé Romazy, où il arrive ainsi par une pente assez » douce. De Romazy, la voie devait incliner vers le N.- » E., traverser une petite lande et passer au *Chastel*, dont » le nom significatif est appuyé par un retranchement » composé d'un fort talus et d'une douve, qui m'avaient » frappé il y a bien des années, parce que je ne pouvais y » voir une simple clôture, à cause de leurs dimensions. » Cet ouvrage, qui n'a pas moins de 300 mètres de lon- » gueur, n'est probablement que le reste d'une fortifica- » tion plus étendue ; car, d'un côté, il borde la lande, » et de l'autre sont des terres cultivées, qui ont pu enva- » hir une partie de ce petit camp.

» Après ce jalon, nous en trouvons un autre encore
 » dans la lande de la Cletterie, assez près du village
 » d'Hardilloux (*Hardilleur*, Cassini), au S.-E. du bourg
 » de Tremblay. Je n'ai point vu ce retranchement, qui
 » ne m'a été signalé que depuis peu. Mais on m'a dit
 » qu'il était de forme ronde; ce qui me fait supposer que
 » ce doit être un camp à motte dans le genre de ceux du
 » *Chastel* et de la Cheronais, près de Saint-Remy du
 » Plain. Je ne tarderai pas à m'en assurer.

» Au-delà de Tremblay, nous entrons dans les do-
 » maines archéologiques de M. Guitton de la Villeberge,
 » sur les droits duquel je ne dois ni ne veux empiéter.
 » M. Guitton, qui s'est occupé avec autant de zèle que
 » de succès d'étudier les antiquités de son pays, a dû
 » communiquer à M. de Gerville toutes les notions qu'il
 » a recueillies dans sa localité. »

Je partagerais plus que personne, et à bon droit, les sentiments d'honorable réserve si bien exprimés par M. Delafosse, si les recherches de M. de la Villeberge m'étaient connues. Mais, comme jusqu'à présent la ligne que je parcours ne paraît pas avoir été étudiée, et que rien ne nous aide à reconnaître, en s'avançant vers la Normandie, la continuation de la voie, je crois devoir, à défaut de ces renseignements si désirables et qu'on nous donnera un jour, développer ce qu'une étude attentive de la carte de Cassini m'a procuré; et il me semble utile de consigner ici ces observations, qui, en provoquant des recherches sur cette ligne, amèneront nécessairement un résultat avantageux à la science.

De Rennes au *Chemin-Chaussée*, et du *Chemin-Chaussée*

au village du *Chemin*, la ligne est droite, à très-peu de chose près. Si on continue cette direction, après avoir franchi le Coësnon et contourné les coteaux de cette rivière dans le voisinage du bourg de Romazy, ainsi que nous l'a expliqué ci-dessus M. Delafosse, on arrive au village du *Châtel*, dont le nom indique la présence d'un camp, qui s'y trouve, en effet, comme nous l'avons déjà dit.

La ligne passe ensuite aux villages de la Lioumais, des Touches, de la Cléterie et des Champs-Blancs, en laissant à moins d'un kilomètre à l'E. le camp d'Hardilloux, et à un kilomètre à l'ouest le bourg du Tremblay; franchit la rivière d'Oisance, entre la maison d'Ardenne et le village de la Hougrais; passe au village de la Gardais, puis à celui de la Fourtrais, à un demi-quart de lieue à l'E. du bourg de Saint-Oüen de la Roirie. A 4 ou 500 mètres à l'E. de la Fourtrais, on remarque le village du *Chastelet*, dont le nom indique encore une enceinte fortifiée. Enfin, à un quart de lieue au-delà, la ligne entre en Normandie, passe au village de la Croisette, puis à l'Est du bourg de Mont-Anel, qu'elle paraîtrait laisser à une distance d'un kilomètre. Cependant une remarque importante de M. Guitton de la Villeberge, qui habite Mont-Anel, ferait croire que la voie passerait directement dans ce bourg. C'est qu'indépendamment des débris de tuiles et de poteries romaines qui abondent dans cette localité, M. de la Villeberge a reconnu, par une charte du XII.^e siècle, qu'un chemin passant par le cimetière de Mont-Anel, s'appelait alors *Chemin-Chaussé*, *queminum calciatum*. Le même observateur a trouvé à Mont-Anel beaucoup de médailles gauloises, dont trois en or. (M. de Ger-ville, *Vill. et Voies rom. du Cotentin*. II.)

C'est encore à M. de la Villeberge que nous devons un renseignement qui nous paraît en rapport direct avec la voie que nous recherchons. Une notice très-bien faite, insérée dans la Revue anglo-française, 1839, p. 360, nous apprend qu'à trois quarts de lieue N.-E. du bourg de Mont-Anel se trouve l'emplacement de l'ancien château de Charruel, et que cette enceinte militaire, depuis longtemps labourée, est encore entourée des bases de l'ancien rempart et présente la forme d'un carré parfait de 70 mètres sur chaque face, et dont les angles sont arrondis. Cette forme et sa position sur la croupe et le versant méridional d'une côte élevée, au pied de laquelle coule la rivière de Dierge, ont fait croire à M. Guitton qu'il pourrait avoir existé là un camp romain, une vigie, et même le siège d'un *Comes britannici limitis*. La faible distance de ce camp à la voie romaine de Rennes à Avranches donne un grand degré de probabilité à cette conjecture. On croit communément que Robert I.^{er}, duc de Normandie, fit, en 1028, construire un château sur cet emplacement; mais il est fort croyable aussi que ce prince aura profité des travaux stratégiques exécutés par les Romains, comme cela est arrivé en tant d'autres lieux.

Un autre renseignement fourni par M. l'abbé des Roches, et apprenant qu'on trouve de la poterie romaine au village de Frilouze, à 2 kilomètres au Nord de Mont-Anel, confirmerait encore la direction de la voie par le bourg de ce nom.

Tout ce que je viens de dire depuis Romazy, à l'exception des excellents renseignements de M. Delafosse, ne peut compter que comme conjectures. C'est une série de

questions à résoudre par ceux qui ont une parfaite connaissance des lieux, soit par une habitation continue, soit par une exploration faite avec soin. J'y ajouterai, en finissant, les observations suivantes.

Il est à présumer que du bourg de Mont-Ahel, la voie allait passer à celui de la *Croix-en-Avranchin*. La continuation de la ligne droite que nous suivons depuis Rennes, y conduit; de là au *Pont-au-Bault* et à Avranches. Si, comme je le crois, c'est bien là la vraie direction de la voie romaine, elle n'est pas favorable à l'opinion de Danville, qui, séduit par une fausse analogie de nom, la faisait passer par le bourg de *Huynes*, placé à 2 lieues à l'ouest, parce qu'il s'imaginait y rencontrer l'*ad fines* de l'itinéraire d'Antonin. Il croyait avoir fait une découverte merveilleuse; car, comme on peut le voir, *Huynes* et *Fines*, c'est tout un. Déjà l'abbé Déric, qui, malgré sa manie d'expliquer tous les noms de lieu par le bas-breton, dont il ne savait pas un mot (manie de laquelle de très-honnêtes gens ne sont pas encore guéris), ne manquait ni d'érudition ni même d'une certaine critique, l'abbé Déric avait battu en brèche la prétendue découverte. Il avait eu recours aux archives de la paroisse, et avait vu, dans un vieil obituaire de 1521, que *Huynes* y était nommé *Parochia divi Petri DE HUYNIS*. (Introd. à l'Hist. eccl. de Bret. I. 7.)

Une dernière observation portera sur ce que le président de Robien a dit que la voie qui passe près de Romazy, se rendait, de même que plusieurs autres, au bourg de *Fains*, qui paraîtrait avoir tiré son nom de la jonction de tous ces chemins qui semblent y prendre fin. Je ne m'ar-

réterai point à ce malheureux jeu de mots entre *Fains* et *fin*, peu digne de ce savant magistrat. Mais en étudiant la direction N.-N.-E. imprimée à la voie depuis le *Chemin-Chaussée* jusqu'aux landes de Gahard, direction qui indique celle des deux extrémités, je suis demeuré convaincu que M. de Robien a été mal informé. Il est impossible, en effet, qu'une ligne partant de Romazy et suivant, pendant 18 kilomètres, le S.-S.-O. pour se rendre au *Chemin-Chaussée*, et de là certainement à Rennes, soit la même que celle qui irait de Romazy à Feins, au S.-O. plein, en parcourant 11 kilomètres. Existerait-il un embranchement sur Feins? Je ne le crois pas; mais cela pourrait être cependant.

Blain, février 1843.

51.^e LIVRAISON DE LA 2.^e SÉRIE. 165

111.^e LIVRAISON DE LA 1.^{re} SÉRIE.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 3 mai 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Lecture de M. Bertin, ayant pour titre : Organisation
du Travail considéré sous le rapport de l'emploi de la
femme dans l'industrie.

M. Talbot donne lecture d'un travail ayant pour titre :
Les Premiers Travailleurs chrétiens.

M. Dauban lit un travail sur Diderot et son époque.

M. Dugast-Mattifeux communique une lettre curieuse du représentant du peuple Goupilleau, de Montaigu, adressée à la Société populaire de Nantes, et relative à la journée du 20 juin 1792.

Séance du 7 juin 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1.° Envoi à la Société, par M. Guépin, Préfet du Morbihan, de circulaires et instructions adressées aux Maires de son département.

2.° Société médicale de la Moselle. — Rapport sur la maladie des pommes de terre.

3.° Lettre du Président de la Société des Sciences de Bone, concernant l'arrêté du Ministre de l'intérieur en date du 3 avril 1848, au sujet des musées de province.

4.° Société d'Encouragement d'Industrie nationale. — Rapport par M. Chevalier sur le concours ouvert pour obtenir le meilleur procédé de désinfection des matières fécales, etc.

5.° M. Derivas. — Compte rendu des Travaux de la Société nantaise d'Horticulture pendant 1847.

6.° M. de Caumont. — Institut des Provinces de France, tome 1^{er}.

Proposition de M. Derivas tendant à ce que la Société nomme une Commission chargée de lui rendre compte

de l'exposition artistique qui doit avoir lieu dans notre ville.

Le Président délègue pour ce soin MM. Derivas, de Wismes, Vandier, Scheult.

M. Simon continue ses Études sur la Littérature persane.

JOURNÉE
DU 20 JUIN 1792.

LETTRE INÉDITE

DE PH.-CH.-AL. GOUPILLEAU (DE MONTAIGU),

DÉPUTÉ DE LA VENDÉE A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

A LA SOCIÉTÉ POPULAIRE,

SÉANTE A SAINT-VINCENT DE NANTES.

Paris, 20 juin 1792, 11 heures du soir.

Je vous dois quelques détails des événements de cette journée, qui sera mémorable dans l'histoire de notre Révolution. Je vous en garantis l'exactitude, parce que je ne vous dirai que ce que j'ai vu.

Le peuple de Paris était assemblé en grand nombre pour célébrer l'anniversaire du serment du Jeu de Paume; mécontent d'ailleurs de la conduite du Roi, il voulait pro-

fiter de cette occasion pour lui faire entendre ses plaintes. Les papiers publics vous apprendront combien ces citoyens ont eu peine à obtenir de l'Assemblée nationale la permission de lui lire une pétition, et de faire défilér dans son sein tous ceux qui étaient sous les armes, les efforts et la rage de ceux du côté droit pour s'y opposer, l'avantage enfin que nous remportâmes encore sur lui. Ils vous apprendront comment tous les citoyens armés, les uns de fusils, les autres de piques, les autres de toutes sortes d'instruments, et portant différents emblèmes analogues aux circonstances, défilèrent au milieu de nous au nombre de 15 ou 20 mille, et au son d'une musique patriotique. Je n'ai pas le temps de m'appesantir sur ces détails intéressants; les papiers publics vous en diront assez pour vous convaincre que rien n'était mieux ordonné que ce rassemblement, et que jamais spectacle ne pouvait flatter plus délicieusement les yeux et le cœur des amis de la patrie, de la liberté et de l'égalité.

A trois heures et demie la séance était levée; j'ai voulu traverser le jardin des Tuileries pour aller dîner, mais il m'a bien été impossible de passer par la porte du château. Un double cordon de gardes nationaux, la baïonnette au bout du fusil et soutenus de dix pièces de canon, en défendait l'entrée. Malgré cela, j'ai vu distinctement que le peuple était pénétré en foule dans le vestibule, qu'il occupait la terrasse au-dessus et même les fenêtres des appartements. J'ai fait le tour du château par la cour du Manège; et, de l'autre côté, j'ai vu également un peuple immense remplir les cours du château et la place du Carrousel, sur laquelle il y avait encore un grand nombre de gardes nationaux avec plusieurs pièces de canon.

Aussitôt que j'ai eu dîné, j'ai voulu encore traverser les Tuileries pour me rendre à la séance du soir : ce n'a pas été sans peine que j'ai pu pénétrer dans les cours du château ; mais je n'en ai point eu à la porte du vestibule. On m'a laissé passer à l'inspection de ma carte de député.

La curiosité m'a fait monter dans les appartements ; ma carte m'y a encore beaucoup servi pour entrer facilement : le peuple me faisait place dès que je la lui montrais, et jusqu'à la quatrième pièce je n'éprouvai que peu de difficulté. Il n'en a pas été de même dans cet endroit ; la foule y était plus considérable, et j'ai été porté, je ne sais comment, jusqu'à une fenêtre qui a vue sur la cour des Princes. C'est dans l'embrasure de cette fenêtre qu'était le Roi, tenant d'une main M. le maréchal de Mouchy par l'épaule, et parlant tantôt au peuple, tantôt à ceux qui étaient auprès de lui. Il me reconnut parfaitement, et m'appela par mon nom. Il avait sur la tête le bonnet de la liberté, auquel était attachée une cocarde nationale. Devant lui et sur un fauteuil était monté M. Pétion, maire de Paris, qui haranguait le peuple, qu'haranguèrent à leur tour Vergniaud et Isnard, sans en être écoutés favorablement.

Je puis attester que le peuple ne s'est porté à aucun excès, qu'un seul homme s'est permis de crier : *A bas le veto!* ce qui a été remarqué du Roi particulièrement. Je puis assurer encore que, dans cette circonstance et au milieu du peuple dont il était pressé, le Roi n'a pas perdu le sang-froid un seul instant ; qu'il a toujours été calme, et que la conversation qu'il avait avec tous ceux qui l'entouraient, annonçait une présence d'esprit inaltérable.

Je ne dois pas oublier non plus une altercation particulière que j'ai eue avec MM. Haussy-Robecourt et Lucy, députés du côté droit ; ils étaient auprès de moi , à six pas du Roi tout au plus ; et, m'adressant la parole : *Voilà , Monsieur , la situation où le peuple réduit le Roi ! — Messieurs , leur dis-je , ne calomniez pas le peuple ; ce sont les mauvais conseillers du Roi qui l'empêchent d'entendre la vérité , et ils n'ont tant d'audace que parce qu'ils se sentent appuyés par le côté droit , où vous siégez. — Il n'y a qu'un jacobin , me répliquèrent-ils , qui puisse parler ainsi. — Oui , Messieurs , leur dis-je , je le suis , je m'en fais honneur ; et , pour qu'on n'en doute pas , je mets ma carte de jacobin à ma boutonnière. Je l'y ai mise effectivement pendant un quart d'heure ; Merlin (de Thionville) et Bellegarde étaient présents.*

Une députation de l'Assemblée nationale a été introduite : quoique M. Rulh fût à la tête, ce fut cependant M. Brunck qui porta la parole ; il parla indignement en flagornant le Roi. M. Rulh voulut parler, mais inutilement, ainsi que Vergniaud. Nous dîmes à M. Pétion de faire former une double haie de baïonnettes pour protéger le passage du Roi dans ses appartements. Le Roi, en descendant de sa place, me prit par le bas de mon habit, et nous fûmes entraînés ensemble par la foule. Le Roi lâcha prise ; je ne sais ce qu'il devint, et je me trouvai, je ne sais comment, avec tous les députés, à la porte de la chambre du Conseil, où nous entrâmes tous : on ferma la porte et nous fûmes introduits dans la chambre à coucher du Roi, où nous le vîmes quittant son bonnet rouge ; il était avec la Reine, le Prince royal, Madame royale, M.^{me}

Elisabeth, M.^{me} de Lamballe et un grand nombre de personnes à moi inconnues, à l'exception des députés.

Fressenel était près de la Reine et causait familièrement avec elle, ainsi que Froudière, derrière lequel j'étais. La Reine dit au Prince royal d'embrasser ces Messieurs. Froudière, se relevant et adressant la parole à la Reine, lui dit : *Madame, ne craignez rien, le peuple est pour vous, et nous vous répondons des factieux.* Je dis alors à Froudière, à mi-voix : *Monsieur, l'Assemblée vous a-t-elle envoyé ici pour flagorner la Reine ?* — *Monsieur*, me répliqua-t-il, *je ne suis pas ici pour prendre conseil de personne, et surtout de vous.* Alors élevant la parole aussi haut que lui, je lui dis : *Monsieur, en toutes circonstances, et surtout dans celle-ci, on ne doit jamais flagorner les rois; il faut leur dire la vérité tout entière.* Ces mots furent entendus du Roi, de la Reine et de beaucoup de gens; Lucia, des Pyrénées-Orientales, et Mosneron, de Nantes, étaient à côté de moi.

Vergniaud vint me prendre par le bras et me dit de me taire, que ce n'était pas le moment de parler ainsi. Cependant Brival parla encore plus fortement à la Reine; il lui dit qu'elle ferait fort bien de chasser les perfides conseillers qui l'entouraient et voulaient perdre le royaume (1). Rulh parla aussi fortement.

(1) Cette partie de la lettre est ainsi reproduite dans un journal de Nantes du temps, dont le rédacteur joignait sans doute quelques informations particulières aux réminiscences de la lecture qu'il en avait entendue au club de Saint-Vincent : « M. Froudière, membre de l'Assemblée nationale, disait à la Reine qu'il

Ce fut alors que le Roi me demanda si j'étais parent de Goupilleau qui avait été secrétaire de l'Assemblée constituante (1). Je lui répondis que j'étais son cousin germain. Il me parla du Poitou, des Marches communes, des députés qu'elles avaient envoyés et de M. de Juigné ; il me demanda s'il avait beaucoup de terres dans ce pays-là : je lui dis qu'il y avait près de deux cent mille livres de rente. Il me demanda encore s'il perdait beaucoup à la Révolution. *Sire, lui répondis-je, comme tous les Français, il gagne d'un côté ce qu'il perd de l'autre* (2).

y avait quelques factieux qui mettaient le désordre. M. Goupilleau, qui se trouvait présent, l'arrêta sur-le-champ, avant qu'il alla plus loin, et lui dit : *Monsieur, vous êtes un flagorneur, l'Assemblée ne vous a pas donné cette mission.* La Reine, qui cherchait à dire à tout le monde quelque chose d'honnête, se tourna du côté de M. Brival, à qui elle dit : *Nous ne croyons pas qu'il y ait des factieux, mais des gens égarés auxquels nous ne saurions en vouloir, parce que leurs intentions sont pures.* M. Brival lui répondit : *Madame, il n'y a de factieux et de gens égarés que les feuillants et les aristocrates, et le Roi est environné de conseillers perfides qui ne cessent de l'égarer lui-même ; vous vous honoreriez infiniment, si vous les éloigniez d'auprès de lui.* Tel est le langage que doit tenir un citoyen vertueux dans le palais du Roi. » (*Journal de correspondance de Paris à Nantes, etc., tom. XIV, n.º 7, pag. 108.*)

(1) Jean-François Goupilleau, dit le *Dragon* ou de *Fontenay*. Voir une notice sur lui dans les *Annales de la Société Académique* pour 1845, pag. 272 à 319.

(2) Jacques-Gabriel-Louis Leclerc, marquis de Juigné-Verdelles et de Montaigu, seigneur de Vieillevigne, Roche-Servière,

Le Roi et la famille royale s'entretenrent alternativement avec tous ceux qui étaient dans la chambre. Une nouvelle députation de l'Assemblée nationale fut introduite, et nous lui cédâmes la place : nous nous rendîmes à la séance au milieu d'une foule immense de peuple, qui, tout le long du chemin, criait sans cesse : *Vive la nation ! Vivent les députés patriotes ! Meurent les mauvais citoyens !*

A neuf heures, l'Assemblée envoya une troisième députation ; je fus du nombre de ceux qui furent nommés par ordre alphabétique. Nous nous y rendîmes au milieu des mêmes acclamations du peuple. Nous fûmes introduits dans la chambre à coucher du Roi ; la Reine nous proposa de voir le Prince royal, et nous conduisit elle-même dans son appartement ; nous le trouvâmes fort gai et prêt à se coucher.

Touvois, Boisrouaud, Bodel, Sion, le Plessis, Marolles et autres lieux, né en 1727, successivement colonel d'infanterie dans les grenadiers de France, brigadier et maréchal de camp des armées du roi, ministre plénipotentiaire en Russie à la fin de 1774, grand bailli d'épée, député de la noblesse des Marches communes du Poitou et de la Bretagne aux États-généraux de 1789, signataire des protestations de la minorité féodale de l'Assemblée constituante des 12 et 15 septembre 1791, émigré en Allemagne pendant la révolution, rentré en France vers 1802, mort à Paris, le 20 avril 1807. Il avait épousé, le 17 mars 1760, Claude-Charlotte Thiroux de Chammeville, dont le père était l'un des régisseurs généraux des postes, et en avait eu quatre fils, dont un seul, Jacques-Auguste-Anne-Léon de Juigné, propriétaire du beau domaine de Boisrouaud, commune de Cheméré, existe encore. L'archevêque de Paris était frère du marquis de Juigné.

De retour dans la chambre du Roi, il nous proposa de passer dans la salle du Conseil ; nous y fûmes : le Roi, la Reine, Madame royale, M.^{me} Elisabeth et M.^{me} de Lamballe prirent des tabourets, et nous nous rangeâmes en demi-cercle. Le Roi parla beaucoup à M. Guitard, président de notre députation ; il m'y arriva deux anecdotes dont je ne perdrai pas le souvenir.

J'étais à côté de Madame royale et de M.^{me} de Lamballe. Madame royale me demanda à voir ma carte de député ; je la lui donnai. Elle me demanda alors ce dont on s'occupait à l'Assemblée ; je lui dis : *Mademoiselle, c'est de l'affaire du jour ; l'Assemblée n'a pas d'intérêts plus chers que ceux du Roi.* Elle répéta plusieurs fois le mot de *Madame*, pour me faire apercevoir que j'avais manqué à l'étiquette, en l'appelant Mademoiselle. *Je vois*, dis-je à M.^{me} de Lamballe, *que j'ai commis une erreur ; elle est pardonnable à un homme qui ne fréquente pas la Cour et qui ne connaît pas les grands usages. Je ne savais pas que la fille du Roi, qui n'est pas mariée, dût s'appeler Madame.*

M.^{me} de Lamballe me demanda ensuite, à mi-voix, si elle ne pourrait point savoir au juste la cause des troubles du jour. *Voulez-vous*, lui dis-je, *Madame, apprendre la vérité de la bouche d'un homme qui n'a jamais su la déguiser ?* — *Monsieur*, me dit-elle, *vous me ferez plaisir.* Alors je lui dis que le mécontentement du peuple, qui était au comble, provenait de plusieurs motifs : le premier, parce que le Roi abusait de la Constitution, en rendant par le fait définitif un veto qu'elle ne lui accordait que suspensif ; le second, parce qu'il avait renvoyé un ministre patriote (Roland), pour lui en substituer un qui n'avait pas la confiance publique (Mourgues) ; le troisième, parce

qu'après la lecture inconstitutionnelle de la lettre de M. de La Fayette, le peuple était indigné d'avoir vu le Roi affecter de mettre son *veto* sur deux décrets urgents que l'Assemblée nationale ne pouvait se dispenser de prendre pour le repos public. *Madame*, ajoutai-je, *je vous dirai toujours la vérité quand vous voudrez la savoir. Vous rendrez service au Roi de la lui répéter vous-même.....* Nous nous retirâmes à dix heures.

Je puis assurer que le Roi a toujours manifesté un grand sang-froid ; le soir même, il a répété qu'il n'avait point à se plaindre du peuple, qu'il n'y avait eu qu'un seul homme qui lui avait dit des choses dures ; il invoqua même mon témoignage : mais je suis sûr que cet homme, en criant à *bas le veto*, n'avait voulu parler que du *veto* en lui-même et non du Roi.

P.-S.

Du 23 juin.

Les journées des 21 et 22 se sont passées très-paisiblement ; il n'y a pas eu le moindre attroupement, et cependant trois mille hommes de troupes de ligne ont entouré et entourent encore le château des Tuileries. L'on dirait qu'on regrette de ne pas voir le peuple en insurrection, pour déployer contre lui les voies les plus rigoureuses. Il n'est certainement pas coupable, et l'on désirerait qu'il le fût ; c'est surtout au vertueux maire de Paris qu'on en veut, on ne lui pardonnera point de n'avoir pas fait répandre mercredi le sang des citoyens et d'avoir apaisé leur mécontentement sans proclamer la loi martiale. Que les rois sont malheureux d'être entourés de coquins dont l'unique étude est de les tromper !

J'ai dit que le Roi mercredi (20 juin) ne se plaignait point du peuple, il s'en louait même ; il ne se plaignait que

d'un seul individu, il invoqua sur cela mon témoignage : pourquoi donc le lendemain matin écrivit-il à l'Assemblée une lettre par laquelle il se plaint amèrement du peuple, demande qu'on fasse des poursuites et qu'on recherche les auteurs du trouble ? Qu'il scrute bien sa conscience, et il conviendra qu'il n'en est pas d'autre que lui-même.

Les succès de Luckner ne sont pas douteux : maître de Courtrai, il a continué sa route sur Gand et Bruxelles ; les Belges le reçoivent partout à bras ouverts. Le ministre de la guerre nous a donné hier soir des nouvelles de l'armée de La Fayette ; elle vient de faire un mouvement, et sa position à Malplaquet, au-dessous de Mons, tout en favorisant les opérations de Luckner, est telle, qu'il est comme impossible que l'action ne se soit pas engagée entre elle et celle de l'ennemi, qui était en présence : déjà même les patrouilles respectives se fusillaient. Nous attendons donc un courrier qui nous apprendra une victoire ou une défaite.

Croirait-on que le Roi, qui vient de mettre son *veto* sur le décret concernant le camp de vingt mille hommes près Paris, nous fit proposer hier au soir d'en décréter un plus considérable encore ! Il reconnaît donc son erreur ; et, s'il la reconnaît, pourquoi ne chasse-t-il pas les perfides conseillers et les ennemis de la patrie qui l'entourent ? Les ministres sont mandés à midi pour recevoir les ordres de l'Assemblée, nous verrons ce qu'ils diront.

Portez-vous bien et n'ayez point d'inquiétude ; la volonté du peuple est prononcée, nous sommes ici pour la faire exécuter. Avec du courage et de la patience tout ira bien, en dépit des factieux et des intrigants.

Salut et fraternité,

PH.-CH.-AL. GOUPILLEAU.

LITTÉRATURE PERSANE.

CHAPITRE V.

LE LIVRE DES ROIS.

Naissance de Rustem; exploits et caractère de ce héros:

Nous venons d'assister à l'union fortunée de Zal-Zer et de Roudabeh; actuellement, Firdousi va nous apprendre quel en fut le résultat.

« Il ne se passa pas beaucoup de temps avant que le eypres jusqu'alors infécond, se chargeât de fruits; ce printemps qui ravissait les cœurs se fanait, son âme était en proie à la douleur et aux soucis. Le poids qu'elle portait était si grand, que des larmes de sang coulèrent de ses yeux. Son corps enflait beaucoup et s'appesantissait, et son visage de rose devenait comme le safran. Sindokht lui dit : « O vie de ta mère! que t'est-il arrivé, pour que » tes joues pâlisent ainsi? » Roudabeh répondit : « Jour et » nuit je demande secours à Dieu; je n'ai plus de sommeil, » je suis fanée, tu dirais que toute vivante je suis morte.

» Le terme est arrivé, mais je ne serai jamais délivrée de
 » ce fardeau. » Roudabeh resta dans cet état jusqu'au
 temps des couchés, ne trouvant ni sommeil, ni repos; tu
 aurais dit que son corps était rempli de pierres, ou qu'il
 contenait une masse de fer. Il arriva un jour qu'elle perdit
 connaissance, et un cri s'éleva du palais de Zal. Sindokht
 se lamentait, se frappait le visage et arrachait ses cheveux
 noirs parfumés comme le musc. On porta à Zal la nouvelle
 que les feuilles du cyprès élané étaient fanées; il accourut
 auprès de la couche de Roudabeh, les joues baignées de
 larmes, le cœur brisé de douleur. Toutes les esclaves de
 l'appartement des femmes s'arrachaient les cheveux; leur
 tête et leurs joues étaient sans voile, leur visage mouillé
 de larmes. Il vint à Zal une pensée, et sa douleur en fut
 un peu calmée; il se souvint de la plume du Simurgh, et
 fit, en souriant, part à Sindokht de sa bonne nouvelle. Il
 apporta un brasier, y alluma du feu et brûla un peu de
 cette plume. Aussitôt l'air s'obscurcit, et le puissant oiseau
 descendit comme un nuage d'où tombe une pluie de per-
 les; que dis-je, de perles? de joie et de repos. Zal lui
 adressa de longues actions de grâces, des louanges infinies
 et des prières. Le Simurgh lui dit : « Pourquoi cette dou-
 » leur? Pourquoi l'œil du lion est-il humide? Le cyprès
 » argenté au beau visage te donnera un lionceau avide de
 » gloire; les lions baiseron la poussière de ses pieds, et
 » les nuages n'oseront passer au-dessus de sa tête. A sa
 » voix se fendra la peau du léopard courageux, qui mordra
 » ses deux griffes. Tous les braves qui entendront le bruit
 » de sa massue, qui verront sa poitrine, ses bras et ses
 » jambes, sentiront, à sa voix, défaillir leur cœur, si cou-

» rageux et si déterminés qu'ils soient. Dans le Conseil il
 » sera prudent comme Sam, dans la colère ce sera un lion
 » de guerre; par sa stature il sera un cyprès, et par sa
 » force un crocodile; il lancera avec son doigt une brique
 » à deux milles. Mais, d'après les ordres de Dieu, le distri-
 » buteur de tout bien, il ne naîtra pas de la manière or-
 » dinaire. Apporte ici un poignard brillant, et amène un
 » sage habile dans l'art des enchantements. Tu enivreras
 » d'abord Roudabeh avec du vin, pour délivrer son âme
 » de toute crainte et de toute pensée; puis tu auras soin
 » que le sage fasse ses enchantements, pour se mettre en
 » état de délivrer le lionceau de sa prison. Il percera le
 » corps du cyprès sous les côtes, sans qu'elle éprouve de
 » douleurs; il en tirera le fils du lion et inondera de sang
 » tout le côté de la mère; après quoi il faut que tu cou-
 » ses la partie qu'il aura percée, et tu peux ensuite
 » bannir tout souci et toute inquiétude. Tu broieras une
 » herbè, que je t'indiquerai, dans du lait et du musc;
 » et, après avoir laissé sécher le tout à l'ombre, tu en frot-
 » teras la blessure, et tu verras la malade guérir sur-le-
 » champ. Enfin, tu passeras sur la blessure une de mes
 » plumes, et l'ombre de ma puissance montrera son in-
 » fluence salutaire. Tu dois être heureux de cet événe-
 » ment, et en rendre grâces au Maître du monde; car c'est
 » lui qui t'a donné cet arbre royal qui fera chaque jour
 » épanouir ta fortune. Ne laisse pas ton cœur s'affliger; car
 » cette branche, digne de porter fruit, te portera fruit. »
 Il dit, arracha une plume de son aile et la fit tomber, puis
 d'un puissant essor s'éleva dans les airs.

« Le Simurgh partit, et Zal, saisissant la plume, sortit, et

(Ô merveille!) il accomplit ce que le Simurgh lui avait ordonné. Le monde entier était attentif à ce qui se passait; tous les cœurs étaient brisés, tous les yeux remplis de larmes. Sindokht versait des larmes de sang, ne sachant pas comment l'enfant pourrait sortir du sein de la mère. Un Mobed, à la main adroite, arriva et enivra avec du vin la belle au visage de lune, puis il lui fendit le côté sans qu'elle le sentît, et, tournant la tête de l'enfant vers l'ouverture, le fit ainsi sortir sans faire de mal à la mère: personne dans le monde n'a vu une telle merveille; c'était un enfant comme un héros qui ressemble au lion, grand de corps et beau de visage. Hommes et femmes en restèrent étonnés, car personne n'avait entendu parler d'un tel enfant au corps d'éléphant. La mère resta endormie par l'effet du vin pendant un jour et une nuit; elle dormait et était sans connaissance. On cousit sa blessure et l'on calma toute sa douleur par le moyen des remèdes. Lorsque le cyprès se réveilla de son sommeil et adressa la parole à Sindokht, on versa sur elle de l'or et des bijoux (1), et l'on adressa des actions de grâces à Dieu. On lui apporta son enfant, qu'on exalta comme un être céleste: il n'avait qu'un jour, mais on aurait dit qu'il avait un an; il

(1) Cet usage, dont les histoires de l'Inde et de la Perse offrent de très-fréquents exemples, ne puise pas sa source dans le seul désir de faire étalage de magnificence, mais dans une idée superstitieuse. Les peuples orientaux attribuent aux pierreries, à l'or ainsi versés à pleines coupes sur la tête, une vertu protectrice contre les influences malignes et les mauvaises chances du sort. — Voir *Elphinstone's History of India*.

était comme un bouquet de lis et de tulipes. Roudabeh sourit sur cet enfant, et aperçut en lui la majesté des rois des rois ; elle dit : « Je suis délivrée (*rustem*), et mes douleurs sont finies ; » et l'on donna à l'enfant le nom de Rustem.

Nous passerons sous silence les fêtes sans nombre qui eurent lieu à l'occasion de cette naissance merveilleuse ; mais pour qu'on puisse juger dès maintenant du caractère que le nouveau-né ne cessera de montrer dans toute sa carrière, nous raconterons sa première entrevue avec Sam, lorsque, plusieurs années après la naissance de son petit-fils, il vint dans le Seïstan pour le voir.

À l'approche de Sam, Zal et Mihrab sortirent en pompe avec Rustem, pour recevoir le noble vieillard. « Le visage du héros s'épanouit comme une rose, lorsqu'il vit cet enfant ayant de tels bras et de telles épaules ; lorsqu'il regarda ce lionceau, assis sur son éléphant, il sourit, et la joie fit battre son cœur ; il le fit avancer avec son éléphant, il le regarda et l'examina, lui, son trône et sa couronne ; puis il prononça sur lui ses bénédictions, en disant : « O lion incomparable, puisses-tu être longtemps heureux ! »

» Rustem haïsa le trône de son grand-père, et, à l'étonnement du Pehlewan, commença à prononcer des louanges d'une espèce nouvelle : « O Pehlewan du monde, puisses-tu être heureux ! Puisque je suis une branche de toi, sers-moi de tronc. Je suis entièrement l'esclave de Sam le Pehlewan ; je ne suis pas fait pour me livrer aux festins, au sommeil et au repos. Je désire un cheval et une selle, une cotte de mailles et un casque ; ce que j'aime, ce sont des flèches de roseau ; je foulerai aux pieds les têtes de

» tes ennemis, selon les ordres de Dieu le juste, le sublime.
 » Mon visage ressemble au tien : puisse mon courage égaler le tien ! » Puis il descendit de son éléphant de guerre, et le roi prit dans sa main la main de l'enfant ; il le baisa aux yeux et sur la tête, et les éléphants et les timbales s'arrêtèrent. Le grand-père ne se lassait pas de contempler Rustem avec étonnement, et d'invoquer sur lui le nom de Dieu, admirant ses bras et ses mains, sa stature et son front, sa taille mince comme un roseau, sa poitrine large, ses cuisses fortes comme les cuisses du chameau, son cœur de lion, sa force de lion et de panthère. Sa bonne mine, la majesté de son port et la force de ses bras étaient telles, que personne ne pouvait lui être comparé. »

La suite ne démentit aucune des brillantes espérances qui reposaient alors sur la tête du jeune enfant. Le récit de ses exploits et de ses belles actions forme la partie la plus longue, la plus animée et la plus importante du *Schah Nameh*. Si leur grand nombre nous empêche de les reproduire, nous pouvons cependant en raconter rapidement les plus remarquables. Le premier acte de force et de courage qu'accomplit Rustem, à peine adolescent, c'est de combattre et de tuer un éléphant blanc qui s'était échappé furieux des mains de ses gardiens. Voici dans quels termes Firdousi raconte cette téméraire prouesse :

« Rustem venait de s'endormir, et sa tête reposait dans le sommeil, lorsqu'on entendit devant sa porte des voix criant que l'éléphant blanc du roi avait brisé sa chaîne et était en liberté, et que les habitants du palais étaient en danger. Aussitôt que ces paroles frappèrent l'oreille de Rustem, son courage et sa valeur en bouillonnèrent ; il

courut prendre la massue de son grand-père, et se dirigea vers la porte pour sortir. Quelques hommes qui se trouvaient sur le seuil de son palais, voulurent lui barrer le chemin, disant : « Comment oserions-nous nous exposer » à la colère de ton père en t'ouvrant la porte ? La nuit » est sombre, l'éléphant a brisé ses chaînes, et toi, tu » sors ; qui peut approuver cela ? » Rustem s'irrita contre celui qui avait parlé, et lui asséna un coup de poing entre la tête et la nuque, qui fit de sa tête comme une balle à jouer ; puis il se tourna vers les autres, qui reculèrent devant le Pehlewan. Il alla bravement vers la porte, la frappa de sa massue et en brisa les barres et les verroux, comme il était digne d'un héros tel que lui. Puis il sortit, rapide comme le vent, la massue sur l'épaule, et la tête remplie de fierté. Il courut vers le furieux éléphant, en mugissant comme les flots bleus de la mer ; il aperçut une montagne, il l'entendit mugir, et vit que la terre tremblait sous elle comme une marmite qui bout ; il aperçut ses hommes de guerre qui avaient peur de l'éléphant, comme une brebis quand elle voit la face du loup. Rustem poussa un cri comme le cri du lion ; il n'eut pas peur, et s'avança courageusement vers l'éléphant. La bête furieuse, semblable à une montagne, le vit et courut sur lui ; elle leva la trompe, dans sa rage, pour porter un coup à Rustem. Tehemtem (*Rustem*) la frappa de sa massue sur la tête, de manière à faire plier ce corps semblable à une montagne. L'éléphant, pareil au mont Bisoutoun, trembla ; ce seul coup l'avait rendu faible et impuissant, les pieds lui manquèrent, il tomba, et Tehemtem retourna aussitôt dans son appartement et s'endormit. »

Nous ne dirons pas l'admiration qu'excita dans tous les cœurs ce trait de courage et la juvénile indifférence avec laquelle Rustem était allé retrouver son lit, comme s'il n'avait rien accompli d'extraordinaire. Nous pourrions bien également passer sous silence la première de ses conquêtes, peu importante en elle-même; mais elle est indispensable à l'intelligence du jugement que nous devons porter sur le héros persan: à ce titre, nous la résumerons en peu de mots.

Zal ayant reconnu le courage et l'intelligence précoce de son fils, résolut d'en profiter pour accomplir un acte de vengeance difficile. « Avant que ta renommée s'étende » au loin, lui dit-il, et prévienne la réussite de tes plans, » ceins-toi pour venger le sang de Neriman, père de Sam. » En effet, Neriman avait été tué par une pierre lancée des créneaux d'une forteresse qu'il assiégeait dans le mont Sepend. Sam était demeuré ensuite plusieurs mois sous les murs de la citadelle, sans pouvoir y pénétrer ni la prendre par famine; car sa vaste enceinte permettait d'y produire à peu près tout ce qui était nécessaire à la vie et aux besoins des assiégés. Ce que la valeur n'avait pu obtenir, Zal pensa que la ruse l'obtiendrait, et que nul plus que son fils n'était propre à une pareille entreprise. Rustem accepta avec joie cette périlleuse mission; ne pouvant songer à pénétrer de force dans le château ennemi, il résolut de s'y introduire par surprise. Informé que le sel était la seule denrée de première nécessité que les habitants fussent contraints d'obtenir du dehors, il se déguisa en marchand, cacha sa redoutable massue dans un sac de sel, choisit l'élite des siens, cacha leurs armes dans les charges des chameaux, et

s'avança ainsi vers le mont Sipeñd, à la tête d'une caravane nombreuse. Lorsqu'il arriva aux portes de la place, les habitants, qui étaient à la veille de manquer de sel, l'accueillirent avec empressement et le conduisirent au gouverneur.

« Rustem se présenta devant le maître, baisa la terre et se répandit en actions de grâces ; il apporta devant lui un grand nombre de charges de sel, et invoqua les grâces de Dieu sur tous les habitants. Le châtelain lui répondit :
« Puisses-tu vivre éternellement ! puisses-tu être comme
» la lune brillante et comme le soleil ! J'accepte et je te
» rends ton salut, ô mon fils au cœur pur et dévoué à
» Dieu. »

» Le jeune homme se rendit au bazar, amenant avec lui ses chameliers. De tous côtés la foule se pressait autour de lui, petits enfants, hommes et femmes. L'un donnait un habit, l'autre de l'or et de l'argent ; ils marchandèrent et furent sans crainte et sans soupçon. La nuit étant devenue sombre, Rustem prompt de la main, concerta avec ses braves le plan d'attaque. Il se dirigea vers le châtelain, et ses compagnons belliqueux le suivirent. Le châtelain en fut averti, et il attaqua Rustem le renommé. Tehemtem lui asséna un coup sur la tête ; tu aurais dit qu'il lui enfonçait la poitrine sous terre. Tous les hommes de la forteresse furent appelés ; et se hâtèrent de combattre leur ennemi. La nuit était sombre, mais les épées brillaient ; la terre devenait comme un rubis de Badakhschan. Il y eut tant de coups donnés et reçus, il jaillit tant de flots de sang, que tu aurais dit que la lueur du crépuscule était descendue du ciel. Tehemtem abattit l'un après l'autre les chefs des braves avec son épée, sa mas-

sue et son lacet; et lorsque le soleil sortit de derrière ses voiles, remplissant le monde de lumière, depuis la terre jusqu'aux Pléiades, on ne vit plus personne de cette foule dans le château : les uns étaient morts, les autres hors de combat, et les braves compagnons de Rustem parcouraient tous les coins, tuant tous ceux qu'ils trouvaient. »

C'est ainsi que fut vengé Neriman. Après cet exploit, Rustem rentre au palais de son père et y passe les années de son adolescence dans le repos. Pendant ce temps, plusieurs souverains éphémères se succèdent sur le trône, et des guerres sanglantes s'accomplissent sans que le fils de Zal apparaisse au milieu des armées. Cependant le pays est désolé; sous des princes faibles et impuissants, l'anarchie règne; un deuil général couvre la Perse. Dans ces tristes conjonctures, les grands de l'empire se décident à élire un roi plus capable et plus brave, Rustem, que son père a jugé trop jeune encore pour prendre part aux combats, est désigné par lui pour aller au mont Alborz annoncer à Kei-Kobad, le nouvel élu et l'un des descendants de Feridoun, que les chefs de l'armée lui ont décerné la couronne. Inutile de suivre Rustem dans cette mission pacifique, mais non sans danger, attendu la présence de l'ennemi sur le sol de l'Iran; parlons seulement du cheval de bataille, désormais son compagnon inséparable, qu'il va choisir avant de se mettre en campagne. Ce passage du *Schah Nameh* est curieux et présente sous un nouveau jour le génie poétique de Firdousi.

Dans une conversation entre Zal et Rustem, celui-ci a dit à son père : « Je ne suis pas l'homme du repos et des » coupes; ce serait une honte que de laisser languir dans

» la mollesse ces bras et ces mains puissantes. Quand le
 » champ de bataille et le combat acharné se présenteront,
 » Dieu me sera en aide et la victoire me favorisera. Tu
 » verras comment j'irai dans la mêlée, comment je tra-
 » verserai le sang sur mon cheval couleur de rose. Je
 » prendrai dans ma main une massue semblable au usage
 » qui brille comme l'eau et qui verse une pluie de sang ;
 » le feu en jaillira » Zal entend avec bonheur des
 paroles si pleines d'une ardeur belliqueuse, et il répond :
 « O toi qui es las du repos et des coupes, je t'apporterai
 » la massue de Sam le cavalier, que je conserve comme
 » un souvenir de lui dans le monde. » Il ordonna qu'on
 apportât cette massue ; c'était un héritage qui, de l'illustre
 Guerschasp, était venu de père en fils jusqu'à Sam le ca-
 valier. Rustem, lorsqu'il vit l'arme de son grand-père,
 sourit et appela sur Zal les grâces de Dieu, et lui dit : « O
 » Peblewan du monde entier ! il me faut un cheval qui
 » puisse porter à la fois cette massue, et ma gloire, et
 » ma haute stature. »

« Aussitôt Zal fit amener du Zaboulistan tous les trou-
 peaux qu'il y possédait et quelques-uns du Kaboul. On les
 fit tous passer devant Rustem, et on lui expliqua les marques
 des rois ; mais chaque cheval que Rustem attira vers lui
 et sur le dos duquel il posa la main, plia sous son effort
 et toucha du ventre à la terre. Il continua ainsi jusqu'à ce
 qu'il arriva un troupeau de Kaboul et qu'on poussa devant
 lui cette masse de chevaux de toutes couleurs. Une jument
 grise passait rapidement ; sa poitrine était comme celle
 d'un lion, ses hanches étaient courtes, ses deux yeux
 comme des poignards brillants ; sa poitrine et ses jambes

étaient grasses, mais sa taille était mince. Un poulain aussi grand qu'elle la suivait, sa croupe et sa poitrine étaient larges comme celles de sa mère, son œil était noir, sa queue levée, ses testicules noirs et durs, ses sabots semblables à l'acier. Tout son corps était pommelé comme de taches roses sur un fond safran. Dans la nuit il aurait distingué avec ses yeux, à une distance de deux farsangs (1), une petite fourmi sur un feutre noir; c'était un éléphant par la force, un chameau par la taille, et par la vigueur un lion du mont Bisoutoun. Rustem, aussitôt qu'il eut vu la jument et fixé ses regards sur son poulain au corps d'éléphant, fit un nœud à son lacet digne d'un roi, pour séparer le poulain du troupeau. Le vieux pâtre lui dit : « O » homme puissant, ne prends pas le cheval d'autrui. » Rustem lui demanda : « A qui donc appartient ce cheval? » il n'a de marque sur aucune cuisse. » Le pâtre répondit : « Ne cherche pas de marque. Il court sur ce cheval » beaucoup de bruits; nous le nommons Raksch; il est » pommelé, brillant comme l'eau, et vif comme la » flamme. Nous ne lui connaissons pas de maître, mais » nous l'appelons le Raksch de Rustem. Il y a trois ans » qu'il est propre à porter selle et qu'il attire les yeux des » grands; mais dès que sa mère voit le lacet d'un cavalier, elle accourt comme une lionne pour se battre. » Nous ne savons pas, ô Pehlewan du monde, quel secret est caché là-dessous : mais garde-toi, ô homme prudent, de tourner ainsi autour de ce dragon; car quand » cette jument se met à attaquer, elle déchire le cœur du » lion et la peau du léopard. »

(1) Le farsang équivaut à environ 8 kilomètres.

» Quand Rustem eut entendu ce discours, il comprit le sens des paroles du vieillard ; il fit voler son lacet royal, et prit soudain dans le nœud la tête du poulain pommelé. La mère accourut comme un éléphant furieux, et voulut lui arracher la tête avec ses dents ; mais Rustem rugit comme un lion sauvage, et la jument fut étonnée de sa voix. Il lui donna avec la main un coup sur la tête et la nuque, et fit rouler dans la poussière son corps tremblant. Elle tomba, puis fit un bond, s'enfuit devant lui et courut vers le troupeau. Rustem affermit ses pieds sur le sol, resserra le nœud de son lacet, étendit ses puissantes mains de héros et en posa une de toute sa force sur le dos du cheval ; mais Raksch ne plia pas sous cette main, tu aurais dit qu'il ne s'en apercevait pas. Rustem dit en lui-même : « Voici mon siège, c'est maintenant que je peux faire de grandes choses. » Il sauta sur Raksch rapide comme le vent, et le cheval couleur de rose s'élança sous lui. Il demanda au pâtre : « Quel est le prix de ce dragon, et qui peut m'en dire la valeur ? » Le pâtre répondit : « Si tu es Rustem, monte-le et redresse les griefs du pays d'Iran. Son prix est la terre d'Iran, et monté sur son dos tu sauveras le monde. » Rustem sourit de telle sorte que ses lèvres devinrent semblables au corail, et il dit : « C'est à Dieu qu'il appartient de faire le bien. » Il mit une selle sur le dos du cheval couleur de rose, et sa tête se remplit du désir de la vengeance et des combats. Il ouvrit la bouche de Raksch et vit qu'il était rapide, qu'il avait du courage, de la force et de la race, et qu'il pouvait porter sa cuirasse, son casque et sa massue, son corps de héros, sa poitrine

et ses bras. On eut tant de soin de ce cheval, que dans la nuit on brûlait de la rue devant lui pour le garantir du mal. De quelque côté qu'on le regardât, il semblait être une œuvre de magie, et dans le combat une biche qui courait; il avait la bouche tendre, l'écume abondante, de l'ardeur, des hanches rondes, de la sagacité et l'allure douce. »

Plusieurs choses sont à remarquer dans ce passage : d'abord les connaissances positives du poète relativement à la meilleure constitution d'un cheval, duquel, ainsi que l'auteur inconnu du livre de Job, il décrit avec une sorte d'enthousiasme les qualités parfaites; ensuite ces croyances populaires, cette foi dans un héros futur, sorte de Messie vengeur que rêvent pour leur délivrance toutes les nations opprimées; et puis ce cri de vrai patriotisme, ce cri du peuple dont il est l'écho, ce cri du vieux pasteur: *Ce cheval, on ne le vend pas; son prix, c'est la terre de l'Iran. Sauve l'Iran, et Raksch est à toi.* Arrêtons-nous enfin sur cette modeste parole, digne d'un chevalier chrétien, sur cette parole de Rustem, religieux autant que brave, et qui croit devoir rapporter tous ses actes au Créateur: *C'est à Dieu seul qu'il appartient de faire le bien.*

La plupart des critiques qui se sont occupés du *Sohak Nameh* ont comparé le héros persan, tantôt à Hercule, tantôt à Achille: je n'admets pas la justesse de ces comparaisons païennes; car je crois que si, au nom de Dieu, qui se présente si fréquemment dans le livre de Firdousi, s'ajoutait parfois celui de la Vierge Marie et de quelques bons saints catholiques, le Livre des Rois, quant au ca-

ractère qui y domine , différencierait bien peu de nos romances et de nos vieilles chansons de gestes. On observe, en effet, dans tous les actes de Rustem un sentiment élevé de piété qui ne se retrouve, sous la même forme du moins , en aucun des héros du polythéisme grec. Prenez Achille, prenez Ajax ou Thésée, c'est la fatalité qui les guide, et la vigueur corporelle est leur grand moyen d'action. Quant à Hercule, il fait peu d'oraisons jaculatoires, et n'est guère, pour les païens eux-mêmes, que le type de la simplicité naïve et de la force physique. Le respect de tous ces personnages pour les Dieux se manifeste quelquefois, je le veux bien; mais quelle différence entre ce vague sentiment de piété, si souvent mêlé d'une poignante ironie, comme dans Homère, et celui qu'on retrouve sous une forme si précise et si pure à chaque page du Livre des Rois. Si je voulais à toute force trouver un point de comparaison pour Rustem, je ne le prendrais pas ailleurs que dans notre Bertrand Du Guesclin. Je remarque en effet chez tous les deux un même esprit religieux, une même courtoisie, une même et précoce prédestination pour les grandes choses. Enfants, ils se préparent l'un et l'autre au rude métier de la guerre; et si le héros breton casse à coups de pierres ou de bâton les têtes aux petits camarades qui livrent contre lui des simulacres de combats, Rustem ne fait-il pas d'un coup de poing sauter la cervelle d'un serviteur indocile? Ailleurs je trouve une similitude complète dans cet esprit de stratagèmes qui les fait pénétrer au sein d'une place ennemie, l'un déguisé en chamelier et l'autre en paysan marchand de bourrées. Il est vrai cependant que l'intrépide Bertrand,

trop rapproché de nos jours, n'offre rien dans sa biographie qui sente l'exagération et le prodige; mais prenons un Roland, un Amadis ou tout autre de nos vieux paladins, si peu comparables aux demi-dieux de la Fable, et nous trouverons dans leur histoire mille faits qui supporteront bien mieux que tous les travaux d'Alcide, un exact parallèle avec les *sept travaux* ou *aventures* de Rustem que nous allons résumer.

Vaincu par la magie du Div blanc, Keï Kaous, ainsi que nous l'avons vu précédemment, est resté au pouvoir du roi de Mazenderan; le cri de désespoir de l'armée prisonnière est entendu de Rustem; monté sur le fidèle Raksch, le fils de Zal le féal vole à la *rescousse* de son souverain et traverse seul les montagnes et le désert. Mais à mesure qu'il approche du but de son expédition, des obstacles et des enchantements s'opposant à son arrivée, se succèdent et constituent les *sept travaux de Rustem* spécialement recueillis sous ce titre par la légende. C'est du plus pur roman de chevalerie.

Première aventure : Rustem s'est endormi dans un bois; un lion furieux s'avance pour le dévorer; mais le féroce animal est arrêté, combattu et tué par Raksch le brave, sans que le sommeil du héros soit troublé. A son réveil, le Pehlewan voit quelle besogne s'est faite sans lui. Il frémit alors, non du péril qu'il a couru, l'intrépide, mais du danger auquel son cheval s'est exposé; — car, ainsi que nos anciens chevaliers, un preux de l'Iran considère comme une honte le combat à pied, — et il gourmande Raksch en ces termes : — « Qui t'a ordonné de » combattre un lion? Si tu étais tombé sous ses griffes,

» comment aurais-je porté dans le Mazenderan cette cuirasse et ce casque de guerrier, et mon lacet, mon arc, mon épée et cette lourde massue? Si j'avais été averti dans mon doux sommeil, ton combat avec le lion aurait été court. » Ainsi dit le héros renommé; le guerrier vaillant se remit à dormir et reposa longuement. Enfin, lorsque le soleil leva sa tête au-dessus des sombres montagnes, Rustem se réveilla de son doux sommeil, encore tout fatigué. Il étrilla Raksch, lui mit la selle sur le dos, et adressa ses prières à Dieu, qui répand les grâces. »

Ces derniers traits n'appartiennent-ils pas véritablement à la chevalerie errante? Achille ne dit guère sa prière du matin; et si parfois il s'entretient familièrement avec les coursiers qui traînent son char de bataille, il n'a jamais songé à leur servir de palefrenier. L'Arabe et le preux chevalier seuls s'identifient aussi complètement avec le noble animal qui leur sert de monture, et sans lequel ils perdraient les neuf dixièmes de leurs avantages.

Deuxième aventure: Égaré dans le désert, Rustem va périr faute d'une goutte d'eau. *Il tombe sur le sol brûlant, et sa langue se fend par la soif.* Mais la foi lui reste; il aperçoit un bœuf bien nourri, cette bête pacifique lui montrera son abreuvoir. Il se lève, la suit tenant Raksch par la bride, et bientôt, en effet, il se trouve au bord d'une source vive. — « O Seigneur! s'écrie-t-il alors » en levant ses yeux vers le ciel! ô Seigneur, qui ne promets jamais en vain! Il n'y a pas une seule trace des pieds du bœuf autour de cette source, et d'ailleurs ce bœuf du désert n'est pas mon parent. » Après cette

naïve observation, l'auteur reprend pour son propre compte et par manière d'avis au lecteur : « Quand ta position est devenue difficile, ne cherche d'asile qu'auprès de Dieu le très-saint ; car quiconque s'écarte de la voie de Dieu l'unique, le distributeur de la justice, est dépourvu de raison. » Puis il ajoute, comme dernier trait au tableau : « Rustem prononça ses bénédictions sur le bélier du désert. »

Si je ne m'abuse pas, il y a dans tout ce passage quelque chose de la sublimité biblique ou chrétienne.

Troisième aventure : Après s'être désaltéré, après avoir tué et rôti un onagre pour son repas du soir, Rustem, avant de chercher le repos dans le sommeil, fait cette recommandation à son cheval : « Ne te querelle avec personne, et ne cherche pas de compagne. Si un ennemi se présente, cours vers moi, et ne combats ni Div ni lion. » Puis il se coucha, s'endormit, et Raksch, de son côté, se mit à paître et à courir jusqu'au milieu de la nuit. Alors un dragon sortit du désert ; mais Rustem prévenu ponctuellement par son fidèle coursier, s'avança pour combattre le monstre. Avant d'en venir aux prises, voici les curieuses interpellations qu'échangèrent les deux combattants : — « Quel est ton nom ? demande la bête. » Il faut que ta mère pleure son fils. » Rustem répond : — « Je suis Rustem ; mon père est Destan, fils de Sam ; mon aïeul est Neriman. A moi seul je suis une armée qui cherche le combat, et je foule la terre assis sur Raksch le courageux. Tu me verras vainqueur dans le combat, et je ferai rouler ta tête sur la terre. »

La victoire reste à Rustem. « Mais lorsqu'ensuite il

regarda ce dragon furieux, sa poitrine, ses pieds et son haleine brûlante ; lorsqu'il vit que le désert entier en était rempli, et que son sang chaud coulait sur la terre noire, il en fut effrayé et resta longtemps dans l'étonnement ; puis il invoqua le nom de Dieu, entra dans l'eau, se lava la tête et le corps, et ne désira conquérir le monde que par la force que Dieu, le protecteur du monde, lui avait donnée. »

Cette pensée d'une religion épurée se fût-elle formulée en d'autres termes sous la plume d'un poète chrétien ? Ce dragon monstrueux diffère-t-il beaucoup des *Gargouilles* et des *Vouivres* que combattirent, au moyen-âge, nos chevaliers de Jérusalem et nos saints Georges.

La quatrième aventure est d'un autre ordre : une belle femme, non plus un monstre ni un animal furieux, ni la chaleur dévorante du désert, se présente au Pehlewan et lui offre une perfide hospitalité, cherchant à le retenir dans ses filets par ses séductions et ses charmes. Cependant le pieux Rustem remercie Dieu, en son cœur, de lui avoir ainsi ménagé, au milieu même du désert, du vin, de la musique, et une aimable compagne pour boire avec lui. Mais, ô prodige ! à peine le nom de Dieu a-t-il été prononcé, que le charme est rompu et que la jeune fille au visage de printemps n'a plus été qu'une hideuse sorcière, décrépite, pleine de rides et de sortilèges, que Rustem coupe en deux pour remplir de terreur le cœur de tous les magiciens.

On pourra comparer cette femme à Circé : je lui trouve, moi, plus de ressemblance avec Armide ; et ce court passage du *Schah Namah* n'est, à mon avis, qu'une page dé-

robée au Tasse, moins la teinte voluptueuse des tableaux du poète italien.

Dans sa cinquième aventure, le héros combat seul une troupe de soldats du Mazenderan, commandés par un seigneur du nom d'Aulad. Il n'y a là rien de plus merveilleux que la victoire remportée par un guerrier isolé sur une troupe nombreuse. Après avoir vaincu, Rustem accorde la vie à Aulad, à condition qu'il lui serve de guide. En conséquence, il le lie fortement avec son laçot, et l'entraîne à sa suite.

La sixième aventure est identique à la précédente, à cette différence près cependant que si le chef ennemi de la cinquième aventure est un homme, celui qui figure dans la sixième est un Div; c'est-à-dire, un de ces êtres surnaturels, tenant un peu des esprits infernaux, mais dont un héros de l'Iran ne fait guère plus de cas que d'un antagoniste vulgaire. Il ne faut pas toutefois qu'il s'agisse du Div blanc; car, par sa puissance redoutable, sa taille gigantesque et la force de ses enchantements, celui-ci se distingue autant parmi les autres Divs, qu'Ahriman ou Satan parmi les démons ordinaires. Or, c'est avec cet épouvantable et fantastique personnage que Rustem va se mesurer dans sa septième aventure.

On n'a point oublié que Kei Kaous, le lendemain de cette nuit désastreuse qui le mit en la puissance du roi de Mazenderan, était resté aveugle, ainsi qu'une partie des siens, par suite des conjurations du Div blanc. Or, des sages lui ont appris que le sang du cœur ou du foie de ce magicien redouté est le seul cœlyre qui puisse lui rendre la vue, aussi bien qu'à ses compagnons d'infortune. Instruit par

Kaous lui-même de cette circonstance, Rustem ira seul attaquer le monstre dans son repaire sauvage. Cette rencontre est assez importante pour être rapportée dans tous ses détails.

Septième aventure : « Rustem se mit en route, prêt à combattre, et la tête remplie de haine et d'ardeur guerrière. Il prit Aulad avec lui, et lança Raksch aussi rapidement que le vent. Quand Raksch fut arrivé dans les sept montagnes et auprès de ces troupes de Divs courageux, Rustem s'approcha de la caverne sans fond et vit tout autour l'armée du Div. Il dit à Aulad : « Dans tout ce que je t'ai demandé, je t'ai toujours trouvé sur la voie de la vérité ; maintenant que le temps d'aller au combat est arrivé, montre-moi le chemin et dévoile-moi le mystère. » Aulad lui répondit : « Quand le soleil répandra sa chaleur, les Divs iront dormir, et alors tu pourras les vaincre dans le combat ; mais maintenant il faut que tu attendes un peu. Plus tard, tu ne verras plus assis aucun des Divs, si ce n'est quelques magiciens qui font la garde ; c'est à ce moment que tu pourras les vaincre, si le maître de la victoire t'est en aide. »

« Rustem ne se hâta pas de se mettre en marche avant que le soleil eût pris de la force : il lia Aulad de la tête aux pieds et s'assit sur les nœuds du laçot ; puis, tirant du fourreau son épée de combat, il poussa un cri semblable au bruit du tonnerre, et proclamant son nom, se jeta comme la foudre au milieu des Divs, et fit voler leurs têtes avec son épée. Aucun ne lui résista dans le combat, aucun n'eut envie d'aller chercher contre lui de la gloire et un nom. De là il se dirigea vers le Div blanc, pareil au soleil

resplendissant : il aperçut une caverné semblable à l'enfer, et dont le fond était caché dans l'obscurité ; il y resta quelque temps l'épée en main. Ce n'était pas un lieu où l'on pût désirer de combattre, et d'où l'on pût espérer de s'enfuir. S'étant frotté les sourcils et lavé les yeux, il chercha pendant longtemps dans la caverne obscure, et vit à la fin, dans les ténèbres, une masse qui obstruait toute la caverne : elle était de couleur noire et avait une crinière comme celle d'un lion ; sa hauteur et sa largeur remplissaient le monde. Ce fut ainsi que Rustem aperçut le Div endormé, mais il ne se hâta pas de le tuer ; il poussa un cri comme le cri du tigre, et le Div, s'étant réveillé, s'avança pour combattre Rustem, semblable à une montagne noire ; ses brassards étaient de fer, et de fer son casque. Il arracha une pierre grande comme une meule, et courut vers Rustem, comme la fumée qui vole. Le cœur de Rustem trembla devant le Div, et le héros crut sa perte imminente. Il se mit en colère comme un lion sauvage, donna au Div un coup de son épée tranchante sur le milieu du corps, et détacha de ce grand corps, par la force de son bras, un pied et une cuisse. Le blessé se rua sur lui comme un éléphant énorme, comme un lion en fureur : appuyé sur un seul pied, il lutta contre le héros, bouleversant toute la caverne, et saisit le Pehlewan par la poitrine et par le bras, espérant le terrasser ; ils s'arrachèrent l'un à l'autre des morceaux de chair, de sorte que le sol tout autour d'eux fut pétri de leur sang. Rustem dit en lui-même : « Si je » sauve ma vie aujourd'hui, je vivrai éternellement. » Et le Div dit de même dans son cœur : « Je désespère de ma douce » vie ; et quand même je me délivrerais des griffes de ce

» dragon, après avoir perdu un pied, et ayant la peau déchirée, jamais ni les petits ni les grands, dans le Mansé-deran, ne me reverraient. » Le Div blanc se parla ainsi à lui-même; cependant il reprit courage. Les deux ennemis continuèrent à lutter, et la sueur et le sang ruisselèrent sur leur corps. Rustem, avec la force que le Créateur de l'âme lui avait donnée, combattit longtemps, péniblement et avec acharnement. A la fin de ces efforts et de ce combat, le héros glorieux enlaça le Div, le saisit, le souleva comme fait un lion plein de vigueur, l'éleva au-dessus de son épaule et le jeta contre terre: il le jeta sur le sol comme un lion furieux, et avec tant de force que la vie quitta son corps; puis il enfonça son poignard dans le cœur du Div, et arracha le foie de son corps noir. Le cadavre remplissait toute la caverne, le monde était devenu comme une mer de sang.

» Rustem, étant retourné auprès d'Aulad, le délivra de ses liens, suspendit son lacet royal à l'arçon de la selle, remit à Aulad le foie qu'il avait arraché du corps du Div, et se dirigea vers le roi Kaous. »

On voit par ce récit vif, rapide comme la flèche, et qui vole droit au but, ainsi qu'on le remarque toujours dans Firdousi, que ce poète philosophe ne donne pas des vertus impossibles à ses héros: ils savent trembler et craindre au moment d'un danger véritable; mais ils ne lâchent pas pied; car s'ils sont hommes, ils sont vaillants aussi, et chez eux la foi égale la valeur. Dans des cœurs de cette trempe, le frisson peut passer prompt comme l'éclair; mais il ne revient pas.

LES

PREMIERS TRAVAILLEURS

CHRÉTIENS,

PAR M. EUGÈNE TALBOT.

Au moment où toutes nos âmes, tendues vers l'avenir, apercevaient à l'horizon lointain un point noir, gros d'événements et d'orages, la tempête s'est tout à coup rapprochée; elle a grondé; la foudre populaire a frappé un trône; une dynastie a péri; une société catholique a sombré, comme un vaisseau vermoulu, battu depuis longtemps par la fureur des vagues. Grande a été l'émotion: les plus résolus eux-mêmes ont tremblé. Est-ce à dire toutefois que l'humanité soit abîmée dans un naufrage qui l'engloutisse à jamais? Ne le croyons pas, Messieurs; ne désespérons pas de la Providence. Au ciel de la France brille une étoile, qui, depuis dix-huit siècles, éclaire le monde entier. C'est l'Évangile. Ce divin fanal nous guide, à travers les débris et

les ruines, au rêve bientôt réalisé de la fraternité humaine. Marchons à sa lumière, sans craindre qu'il puisse nous égarer. Nous sommes en présence de l'inconnu ; mais nous avons l'enseignement du passé : l'édifice social a croulé ; mais l'espérance habite au fond de tous les cœurs généreux et dévoués. Ne l'oublions pas : les questions sociales qui surgissent, les problèmes dont la solution entraîne le sort des hommes, ne peuvent se décider que par la raison fécondée de l'amour : or, c'est là toute la loi du Christ. Par elle seule, la fraternité solidaire dirigera l'emploi des forces de chacun à l'avantage de tous ; par elle le travail individuel devra concourir à la richesse commune. Qu'est-ce en effet qu'aimer, sinon mettre ses bras, son cœur, sa vie au service de qui l'on aime ? Et qu'a dit le Christ ? « Aimez-vous les uns les autres ! »

Ici, Messieurs, une grave difficulté se présente. Les passions et les faiblesses de l'homme ont altéré et altéreront toujours la loi divine. Détournée maintes fois, dans le cours des âges, de sa pureté primitive, elle a aiguisé les poignards du fanatisme, armé les nations contre les nations, poussé les hommes dans les voies étranges et affreuses de l'aberration et du crime. A d'autres époques, elle est demeurée sans force, languissante, énermée : l'intérêt et l'égoïsme, ces poisons du véritable amour, ont substitué le culte de l'or à celui de la morale évangélique. Ce serait donc nous repaître d'une vaine chimère, que de croire le temps venu d'un âge idéal et romanesque, où la vertu seule présidera à tous nos actes et fera battre à l'unisson tous nos cœurs. Loin de nous cette utopie rêveuse. Mais ne laissons pas envahir notre âme par le décourage-

ment et par le dégoût. Relevons-la plutôt par la vue des merveilles qu'a jadis enfantées l'intelligence sincère et précise de la parole du Christ. Appelons l'attention des hommes sur ces braves champions de l'Église primitive, dont la vie sera pour jamais la gloire et l'instruction de la chrétienté.

Aujourd'hui, Messieurs, les mots de travail, d'ouvriers, d'association, sont dans toutes les bouches; et c'est justice: la loi chrétienne fait appel à tous: nul ne doit être exclu de la vigne où le maître convie les travailleurs; mais autour de ces mots se dresse un problème dont se préoccupent toutes les intelligences. Faute de pouvoir résoudre pour l'avenir une question qui écrase nos forces, nous avons tourné notre regard vers le passé; nous avons songé à ces premières associations d'ouvriers chrétiens, qui, dans une société efféminée, corrompue, viciée jusqu'à la moelle, ont gardé intact et pur le dépôt précieux de la religion et du travail. Un sentiment de curiosité émue a guidé nos recherches. Jamais ailleurs la sublimité de la loi du Christ ne nous apparaît plus évidente et plus lumineuse; jamais ailleurs les principes éternels, sur lesquels doit s'appuyer la société moderne, n'ont été plus largement et plus complètement appliqués.

Ces institutions ont fait leur temps, je l'accorde. Les moines ont péri sous la férule de nos sabliaux, sous les étreintes de Rabelais, sous la massue de quatre-vingt-neuf, et plus encore sous leurs propres abus. Prétendre, en dépit du progrès des âges et de la marche continue des siècles, rendre la vie à ces corporations éteintes, vouloir réunir encore sous la bannière d'un Antoine, d'un Sérapion, d'un Pa-

Mis en système

être, d'un Baile, une légion nouvelle de soldats du Christ, ce serait folie. Nous sommes de ceux qui croient au mouvement incessant des sociétés humaines : ce qui a été ne saurait plus être, ce qui sera n'a jamais été. Mais pourquoi le passé ne servirait-il pas de leçon aux générations futures ? Pourquoi n'irions-nous pas retremper notre foi et notre courage à la source pure des croyances saines, des efforts miraculeux, que les premiers siècles du christianisme ont vue jaillir ? Séparons de ce qui s'est évanescent pour toujours, ce qui demeure éternellement vivace et pratique : il se trouve notre étude, notre enseignement.

Le désir de l'isolement, la soif de la solitude n'est pas un besoin né du christianisme. A toutes les époques, il s'est rencontré des hommes auxquels leur humeur, la misère de leur temps, la corruption des mœurs, l'habitude de la concentration méditative a inspiré l'amour de la retraite. Lorsque la gloire littéraire et politique d'Athènes étincelle de son plus vif éclat, Timon le Misanthrope proteste contre son siècle et contre les faux amis de tous les âges en s'enfermant dans une tour, de laquelle il ne sort que pour lancer à la face de ses concitoyens les plus sanglants sarcasmes. L'apôtre le plus brillant du stoïcisme, Sénèque a exalté dans presque tous ses écrits les bienfaits de la solitude : le spectacle des vices arrache à son âme des cris de douleur et d'indignation. « Tu me demandes toute ma pensée, écrit-il à Lucilius ; ah ! je rentre chez moi plus cupide, plus ambitieux, plus porté à la débauche, que dis-je ? plus cruel, plus inhumain. Et pourquoi ? Pour avoir vécu au milieu des hommes. » Et il adjure son élève de fuir le contact de la foule, de se retirer en lui-même,

d'élever son âme au-dessus des appétits sensuels. Le disciple couronné d'Épictète, Marc-Aurèle ne demande aussi qu'à passer sa vie comme un pâtre sur la cime d'une montagne, loin du bruit, loin des passions de la terre, tout entier à la pensée rêveuse, tout abîmé dans la contemplation de Dieu. L'Ancien Testament nous montre Élie et son disciple Élisée se dérobaient aux souillures d'Israël, pour vivre d'herbes et de racines au sein du désert. Saint Jean se prépare par la solitude et par le jeûne à son rôle de précurseur du Messie, et le Christ passe dans la retraite et dans l'abstinence le temps qui sépare sa naissance du sacrifice accompli sur le Calvaire.

Fidèles à ces traditions de la nature et de l'exemple, les premiers chrétiens commencent aussi par des retraites individuelles leur propagande de renonciation aux choses de la terre, de dévouement sans réserve aux volontés de Dieu. Ils n'hésitent point à se séquestrer du monde, à vivre dans la solitude, comme leur prince Élie, pour parler avec saint Jérôme, comme Élisée, comme leurs chefs et capitaines les enfants des Prophètes. Ni le sacrifice de leur fortune, ni l'abandon de leur famille, ni le silence imposé à la voix du cœur, ne coûtent à ces âmes ardentes. Ils ne connaissent d'autre appel que celui du Christ : ils refoulent et domptent les autres sentiments, terrassent les révoltes de la chair, et viennent dire, comme saint Pierre au Fils de l'homme : « Voilà que nous avons tout abandonné et vous avons suivi. » Résignation sublime, et pourtant stérile, si elle se fût bornée à des immolations de personnes, à des sacrifices isolés ! Chercher dans la retraite les douces et molles extases d'une âme qui s'enivre de méditation et

Comme

d'amour, mettre entre soi et les autres hommes le dédain superbe d'un cœur rempli de Dieu seul, confisquer au profit du salut individuel les facultés dues à la société tout entière; c'est fausser, par une interprétation illégitime, la loi du Christ. La gloire d'Antoine, de Pactème, de Sérapion, est d'avoir compris cette sublime vérité. Le but constant de leurs efforts a été de réunir sous une loi commune les dévouements partiels et de les tourner à la gloire progressive du christianisme. En effet, nul acte humain n'a de valeur que par sa portée morale; plus cette portée s'étend, plus l'acte vaut. Il suit de là que la morale individuelle ne s'explique que par la morale sociale, qui lui sert à la fois de conséquence et de principe. Ainsi, borner à l'unique pensée d'un rapprochement de plus en plus intime avec la Divinité toute fuite du monde, toute vie séparée des autres hommes, c'est un calcul d'égoïsme religieux; mais faire servir cette abnégation absolue aux développements de la charité fraternelle, c'est un des plus beaux services rendus au genre humain.

Les temps étaient pleins de périls et de calamités. Les empereurs, en qui se résumaient les vices et l'intolérance de la religion païenne, cruels parce qu'ils défendaient une cause perdue, sévissaient contre les chrétiens avec une révoltante barbarie. Il n'est personne qui ne frémissé d'horreur, en lisant les affreux supplices auxquels on condamnait, d'après l'édit impérial, hommes, enfants, vieillards, femmes, coupables de christianisme. Le vieux monde romain, miné par des maux incurables, l'esclavage, le luxe, l'anarchie, l'abandon des cultures, s'agitait dans une convulsive agonie. Les Barbares, poussés par la main de Dieu,

menaçaient de toutes parts les frontières mal défendues. L'hérésie, la pire épreuve de la foi, divisait l'armée du Christ en deux camps. Que faire, sinon se dresser de toute la force d'une conviction puissante contre ce débordement terrible? Les hommes dont nous retraçons la vie, ne manquèrent point à cet héroïque devoir. A une société corrompue et débauchée, ils donnent l'exemple de la virginité des mœurs; à l'avarice, au luxe, à la cupidité, ils opposent le dédain des biens de la terre, vendant leurs champs, leurs palais, pour en distribuer le prix à leurs frères et aux pauvres; au sabre des Barbares ils présentent leur tête et leur angélique résignation; contre l'orgueilleuse rébellion de l'hérésie ils élèvent le rempart de la soumission à la loi pure; et, du haut de ce rempart, ils combattent par la discussion, par la logique, par la vérité, l'erreur enfin vaincue. Le travail est abandonné, avili: ils le relèvent et le consacrent; l'esclave est une chose, ils en font un homme: ils l'appellent à eux; c'est leur égal, leur frère. Tout ce que rêvaient les philosophes stoïciens dans leurs plus généreuses pensées, les chrétiens le réalisent, le tournent en fait, l'accomplissent: ils fondent, en un mot, malgré le despotisme de l'empereur et de la société, un état que saint Augustin salue du nom de *république chrétienne*. Libres en effet de toute passion, de toute haine, de toute crainte, ils sont égaux par la fraternité.

Transportons-nous, Messieurs, par la pensée dans les solitudes de la Thébàide, où vivent d'une vie commune plusieurs milliers de chrétiens. Est-ce pour goûter les douceurs de la vie contemplative, qu'ils se sont rassemblés?

Non ; ils se sont dévoués au salut du monde, que le christianisme pratique peut seul régénérer. Ils habitent des cellules, groupées en divers lieux, mais formant des ateliers immenses, qui comptent jusqu'à vingt mille ouvriers. Le niveau d'une règle sévère, modifiée par les besoins de la hiérarchie, courbe toutes les têtes et toutes les volontés. La grande loi du travail, formulée par saint Paul, est inscrite au front des monastères comme au cœur des moines : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. » En vain un soleil brûlant s'appesantit sur la plaine, accable le corps et l'épuise, l'âme trouve dans la foi et dans l'exemple une invincible énergie. La vie ascétique, suivant son vrai nom, est une vie d'exercice continu, de travail assidu, d'immolation sans cesse renouvelée : ils l'épousent avec enthousiasme ; ils en acceptent avec une joie sereine les plus durs sacrifices ; ils la poétisent en la rattachant à un idéal céleste. « Qui donc, dit saint Athanase, qui donc, voyant ces troupes de moines unies par la concorde, où jamais n'a pénétré le crime ni la révolte, mais où règnent la continence et une lutte généreuse de mutuels devoirs, ne s'écrierait avec transport : Que tes maisons sont bonnes, ô Jacob ; qu'ils sont bons tes tabernacles, ô Israël ! Ce sont bosquets ombragés, jardins baignés de fleuves, tentes dressées par le Seigneur, cadres du Liban sur les eaux ! » En effet, à la voix de saint Antoine, qu'accompagnent au désert Amathas et Macarius, les régions arides de l'Égypte se peuplent et s'animent. De nombreux disciples, pleins de jeunesse et de ferveur, accourent en foule à Pispir se ranger sous la conduite d'un si glorieux chef, s'inspirent de son exemple et de

ses vertus, recueillent son héritage et continuent son œuvre. Les plus autorisés d'entre eux fondent de nouveaux monastères, et saint Pacôme donne à celui de Tabenne, sur les bords du Nil, les premières lois d'une constitution arrêtée.

Avant de prendre l'habit, les novices sont sévèrement éprouvés. Ils doivent mourir au monde pour revivre à Dieu, ne posséder rien en propre, observer le silence; écouter les plus sages, obéir en tout aux supérieurs, éloigner de leur cœur les mauvaises pensées; fuir l'arrogance et l'orgueil, sympathiser avec le défilé et les larmes, travailler sans relâche et sans espoir d'autre salaire que le bien commun.

Lorsque leur foi, leur courage et leur charité inspirent toute confiance, ils sont admis à la vie cénobitique. Une tunique noire ou brune, avec un capuchon de grosse toile, une peau de chèvre blanche, appelée *Méloté*, qu'ils jettent sur leurs épaules, forment leur vêtement. Leur extérieur doit être propre et modeste, sans négligence affectée comme sans ornements ambitieux. La voix est calme, grave, sans éclats; le maintien réservé, les yeux à terre, l'esprit au ciel. Point d'assurance ou d'exaltation, point de rire immodéré, point d'impatience: soumission absolue au chef. Dans le chef suprême se résume l'unité de la société monastique, miroir fidèle de l'unité du monde. Les animaux, dit saint Jérôme, obéissant à l'instinct que Dieu leur a départi, les abeilles, les grues, se choisissent un guide: il n'y a qu'un seul empereur, qu'un seul juge de province, qu'un pilote dans un navire, comme il n'y a qu'un Dieu dans l'univers. Partout la dualité a été le

symptôme de la discorde et de la guerre. Abel est tué par Caïn, Esäü trompé par Jacob : Rome naissante a deux rois ; le plus fort immole son frère. Que l'unité soit donc l'âme de la vie commune, le symbole de l'amour, la loi de la concorde. Le chef, *καθηγούμενος*, prend le nom patriarcal d'abbé, *abbas*, qui veut dire père. Tout plie sous sa volonté souveraine, consentie par tous.

Sous ses ordres immédiats viennent les chefs de chacune des centuries, ou divisions générales de toute la société. Aux centurions obéissent les doyens, *decani*, ou chefs de décurie, subdivisions par dix de la centurie. Le doyen se place à la tête de sa décurie et la conduit au travail ou à la prière. C'est à lui que sont apportés les ouvrages faits en commun : il les remet à l'économe, qui, chaque mois, rend ses comptes à l'abbé. Telle est la sagesse du gouvernement, que jamais il n'y a matière à plaintes ; un frère ne saurait dire : Je n'ai pas de tunique, ou bien : Il me manque une natte de joncs pour le repos ; l'économe, sur l'avis du doyen, y a toujours pourvu.

La nourriture est frugale et simple. Le pain, semblable à nos biscuits de mer, est préparé pour six mois. Des légumes assaisonnés de sel, et quelquefois d'huile, des figues sèches, du miel, un peu de vin aux vieillards, réparent les forces pour le travail. Le père goûte le premier le repas servi par les soins de l'économe. Les jeûnes sont modérés et toujours proportionnés à la santé de ceux qui les subissent. Les austérités exagérées ne sont pas plus permises qu'une mollesse coupable et sensuelle.

Dès le lever du soleil, toutes les décuries se rassemblent et les psaumes du matin retentissent :

Frères, chantons les hymnes du matin ;

Chantons au chœur Jésus-Christ notre roi ;
 Qu'en son honneur notre voix retentisse ;
 Payons-lui le tribut de nos justes louanges !

Vient ensuite la lecture de l'Écriture sainte ; après quoi tous s'assoient, et le père, se plaçant debout au milieu de l'assemblée, fait un discours sur un sujet de dogme ou de morale. Le silence est absolu : personne ne lève les yeux ni ne détourne la tête. Les larmes de l'auditoire sont le plus bel éloge de l'orateur.

Quand l'heure du travail a sonné, l'assemblée se sépare ; les décuries se forment, et chaque ouvrier se rend à son poste accoutumé. Les ateliers sont divisés par corporations de métiers. Outre les arts nécessaires à la vie, comme la boulangerie, la préparation des repas, et les professions dont elles relèvent, ici, des tisserands font courir la navette sur la trame ; là, des menuisiers manient la scie et le rabot. Les vases de métal, les ustensiles de toute espèce, sont fabriqués par des chaudronniers. Des maçons élèvent ou réparent les cellules. Des tailleurs coupent et ajustent les tuniques. Des cordonniers cousent les chaussures. Ailleurs, on tresse avec du jonc les nattes sur lesquelles dorment les frères ; plus loin, on fait des corbeilles d'osier ou des filets à prendre le poisson. Au dehors s'accomplissent les grands travaux de défrichement, de culture, de jardinage. On bine le terrain ; on met au niveau des plates-bandes semées de légumes ; on arrose les semis. On greffe des arbres fruitiers, on plante des boutures. On dispose des ruches, dont on soigne les abeilles. On dirige dans les jardins des canaux d'irrigation ou des chutes d'eaux vives ; travail d'effet gracieux et pittoresque, qui arrache à saint Jérôme cette poétique citation :

*Ecce supercilio clivosi tramitis undam
Elicit : illa cadens rancum per laeva murmur
Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat areo.*

VING. Georg. I. 103.

Aussitôt je le vois par une douce pente
Amener du sommet d'un rocher sourcilieux
Un docile ruisseau, qui sur un lit pierreux
Tombe, écume, et, roulant avec un doux murmure,
Des champs désaltérés ranime la verdure.

DELLIE.

A l'époque de la moisson, on fauche les blés : on les rentre, on les bat, on en serre la provision voulue ; le reste est distribué aux monastères voisins et aux pauvres ; on en charge même des vaisseaux pour aller au loin répandre des aumônes. Ceux que leur santé tient éloignés des professions manuelles, sont occupés à écrire les livres saints.

Tous ces travaux s'exécutent avec une précision et une régularité admirables. Le chef commande, les moines obéissent sans murmure. Le but du travail, outre la sauvegarde de la moralité, est la vie assurée à chacun et le maintien de la discipline : ne pas travailler, c'est donc voler ses frères et troubler l'ordre général. C'est, de plus, ouvrir son âme aux séductions, aux criminelles pensées, aux attachements du monde et de la chair. Le travailleur paresseux ou insoumis reçoit d'abord les conseils paternels de son chef. Celui-ci lui rappelle ces paroles de Salomon : *Panem otiosa non comedat*, ou ce reproche impérieux : *Vade ad formicam, piger*. Il est rare que ces avis ne soient point écoutés. Si cependant l'infraction se renouvelle, le coupable est exclu du monastère et exilé dans le monde.

Les ouvrages qui ne trouvent pas leur emploi dans la communauté, sont vendus au profit de tous. Le produit est mis en commun. Il est interdit d'aller vendre au-delà d'un rayon limité, et de chercher à faire un gros bénéfice. L'argent superflu est distribué aux pauvres.

Le soir venu, après le repas et la prière en commun, chaque frère retourne à sa cellule. Là, il doit se livrer à l'examen de sa conscience et prier en particulier. Les chefs ont droit de surveillance pendant la nuit. Ils parcourent leurs divisions respectives, et s'assurent, en écoutant à la porte des cellules, comment chacun remplit son devoir. S'il est quelqu'un dont le zèle paraisse incertain et la volonté chancelante, ils ne s'emportent pas contre un frère plus à plaindre qu'à blâmer; mais ils lui parlent avec douceur, reviennent souvent le visiter et l'excitent à la prière par leur exemple. Les infirmités du corps sont l'objet d'une sollicitude aussi vive que les langueurs de l'âme. Les malades sont transportés dans une vaste salle et livrés aux soins des vieillards.

Autour de ces faits, qui tous respirent le dévouement et la charité, viennent se grouper des légendes naïves, dont le sens prouve combien l'action et le travail étaient aux yeux des fondateurs un moyen puissant de moralisation et de piété. Entre mille, j'en choisis une, mise plus tard en vers par saint Fulbert, évêque de Chartres, et dont je hasarde ici la traduction.

In vitis patrum veterum quiddam legi jucundum (1)

(1) Edélestand du Ménil. Poésies latines, antérieures au XII^e siècle. Notez qu'il faut, pour l'intelligence du rythme de ces vers,

Exemplo tamen habile, quod vobis dico rhythmicè.
Johannes, abba parvulus statura, non virtutibus,
Ita majori socio, quocum erat in heremo:
Volo, dicebat, vivere, sicut angelus secure,
Nec veste, nec cibo frui, qui laboretur manibus.
Respondet frater: Moneo ne sis incepti properus (1)
Quod tibi postmodum sit non cœpisse satius.
At ille: Qui non dimicat, non cadit neque superat;
Et nudus heremum interiorum penetrat.
Septem dies, graminis vix ibi durat pabulo (2).
Octava, fames imperat ut ad sodalem redeat.
Qui sero, clausa janua, tutus sedet in cellula,
Cùm minor voce debili appellat: Frater, aperi;
Johannes, opis indigus, notis assistit foribus:

les séparer en deux hémistiches bien distincts, de cette manière :

In vitis veterum patrum — quiddam legi jucundum
Exemplo tamen habile, — quod vobis dico rhythmicè.

Alors on trouvera : 1.^o que le milieu de chaque vers rime avec la fin; 2.^o que ce sont des vers de huit syllabes, dans lesquels le mètre est remplacé par le rythme. Ces innovations dans la poésie latine servent de transition aux premiers essais de notre poésie nationale. C'est pourquoi nous y insistons.

(1) Le rythme change : au lieu d'être intérieure, la rime est finale. Peut-être l'auteur veut-il attirer davantage l'attention par ce changement soudain de forme; car il reprend l'allure régulière presque aussitôt après les conseils prudents du vieil abbé.

(2) Le texte original porte : *Nix ubi*; l'éditeur savant et judicieux que nous suivons, propose avec justesse la correction substituée dans le texte : *Vix ibi*.

Ne spernat tua pietas quem redigit necessitas.
Respondet ille deintus : Johannes factus angelus
Miratur cæli cardines, ultra non curat homines (1).
Foris Johannes excubat, malamque noctem tolerat,
Et præter voluntariam hanc agit penitentiam.
Facto mane recipitur, satisque verbis uritur ;
Sic (2) intentus ad crustula, fert patienter omnia.
Refocillatus Domino grates agit ac socio.
Dehinc rastellum brachiis tentat movere languidis,
Castigatus angustia de levitate nimia.
Cum angelus non potuit, vir bonus esse didicit.

« Dans les Vies des anciens Pères, j'ai lu un trait fort agréable, et néanmoins d'instructive leçon; je vais vous le raconter en vers. Jehan, abbé de petite taille, mais de grandes vertus, s'adressant au compagnon plus âgé que lui avec lequel il demeurait au désert : Je veux, dit-il, vivre exempt de soin, comme un ange, me passant d'habits et de nourriture préparée de main d'homme. Le frère lui répond : Suivez mon conseil, n'allez pas entreprendre à la légère une chose qu'il vaudrait mieux pour vous ensuite n'avoir pas commencée. Mais l'autre : Qui ne combat pas ne saurait succomber ni vaincre. Et le voilà tout nu,

(1) Il se peut bien qu'il y ait ici réminiscence de ces deux beaux vers de Virgile :

Candidus insuetum miratur limen Olympi
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

(*Eglog. V ; v. 56, 57.*)

(2) Je lirais plus volontiers : *Sed intentus* ; et je traduis en conséquence.

s'enfonçant dans l'intérieur du désert. Pendant sept jours il y demeure à grand'peine, ne vivant que d'herbages. Le huitième jour, la faim le contraint à revenir à son frère, qui, le soir, la porte fermée, est tranquillement assis dans sa cellule. Le plus jeune d'une voix faible l'appelle : Frère, ouvrez-moi; votre Jehan, ayant besoin d'aide, est devant la porte; que votre pitié ne repousse celui que réduit la nécessité. L'autre lui répond de l'intérieur : Ce Jehan dont vous parlez est fait ange, il admire les portes des cieux et s'inquiète fort peu des hommes. Jehan est forcé de coucher à la porte; il passe une mauvaise nuit, et subit cette seconde pénitence, outre celle qu'il s'était imposée. Le matin, on lui ouvre : il est vivement grondé; mais tout entier aux mets qu'il savoure, il supporte tout avec patience. Une fois restauré, il rend grâce à Dieu et à son compagnon; puis il cherche d'un bras faible encore à reprendre son râteau, bien corrigé par la famine de son extrême légèreté. Ne pouvant devenir ange, il apprit à être homme de bien (1). »

Telle est, Messieurs, d'après les documents originaux, l'esquisse touchante de cette vie du désert. Exemple à jamais perdu de la soumission exclusive de l'homme à l'homme, d'une foi collective et indivise à un principe commun, d'une association complète et absolue des cœurs, des idées, des travaux; leçon admirable donnée au genre humain et dont notre société moderne peut profiter! HA-

(1) L'homme, dit Pascal, n'est ni ange, ni bête; et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.

tons-nous de dire, toutefois, qu'il y aurait une erreur étrange à ne pas tenir compte de la différence des temps, ainsi que du milieu historique et social dans lequel nous vivons. Toute la question, en effet, est là.

Les travailleurs des premiers siècles chrétiens étaient une exception dans la société. Gardiens de la vertu, au sein d'un monde qui se mourait de dissolution, ils formaient une minorité saine et intacte, mais d'une grande faiblesse numérique. Aujourd'hui, le travail et l'industrie ont acquis, sous l'impulsion providentielle de la science et du talent, des proportions gigantesques. Tout le monde travaille : notre France est une ruche d'où s'envole, chassé par la réprobation publique, l'essaim paresseux des frelons. Le devoir de l'époque actuelle n'est donc plus de développer le travail par l'exemple ; mais de le discipliner, de faire prévaloir contre les empiétements de la concurrence et de l'égoïsme les principes sublimes de la charité chrétienne, d'assurer à tout homme qui veut vivre par le travail, le travail de chaque jour. Rêver la communauté des biens, l'absorption de la propriété, ou bien encore une subdivision illégale du territoire, c'est vouloir détruire l'œuvre même de Dieu, anéantir la famille, substituer le joug d'une tyrannie stérile aux fécondes promesses de la liberté ; c'est faire de la France un couvent de travailleurs. Si le sang de nos pères nous a conquis les plus larges franchises, si nous nous sentons résolus à les défendre au péril même de nos jours, ce n'est pas pour assurer le triomphe des utopies : c'est pour maintenir ce qui existe, l'améliorer, le perfectionner, le défendre contre la violence des erreurs ; c'est pour passer, par des gradations

transitives, à un état plus fortuné. Je ne dis pas qu'il ne vienne un jour où la société, qui croît et grandit sans cesse, brisera les langes où les intérêts matériels de ce temps la tiennent encore enfermée. Mais si la société, pour continuer ma figure, est encore dans son enfance républicaine, la pousser à une précocité trop hâtive, la contraindre, à la façon de ces pères injustes et coupables, la contraindre par la brutalité à porter un fardeau qui excéderait ses forces, c'est la condamner à mourir avant l'âge de la maturité et de la vigueur.

Qu'ainsi, Messieurs, nos vœux et nos actes, comme ceux des premiers travailleurs chrétiens, tendent à porter le monde vers un meilleur avenir; mais tenons compte des nécessités présentes, des devoirs qu'elles nous imposent, et souvenons-nous de cette maxime des travailleurs : A chaque jour suffit sa peine; non qu'il faille s'endormir dans une criminelle incurie, mais parce que le soin trop inquiet du lendemain arrête et gâte le travail du jour!

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 5 juillet 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions. — M. Armand Guéraud, membre résident.

— Rapporteur, M. Malherbe.

M. Massart, docteur-médecin à Napoléon-Vendée, membre correspondant. — Rapporteur, M. Sallion père.

M. D'Audiffret, receveur général des finances, membre résident. — Rapporteur, M. Marion de Beaulieu.

Lectures. — M. Talbot. — Influence des Révolutions sur le Langage.

M. Vandier. — De l'Impôt.

Séance du 2 août 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — 1.^o Annuaire de Brest et du Finistère pour 1848.

2.^o Rapport sur l'Asile des aliénés de Nantes, par le docteur Bouchet.

Admissions. — M. Rouxeau, médecin à Couëron, membre correspondant. — Rapporteur, le docteur Gatterre.

M. Pitre Chevalier, homme de lettres, membre résident. — Rapporteur, M. Talbot.

Lectures. — M. Talbot. — Des Catéchismes moraux chez les anciens.

M. Delalande. — Excursion botanique dans la Charente-Inférieure, en septembre 1847.

M. Simon. — Suite de ses Études sur la Littérature persane : Histoire de Sohrab.

UNE PREMIÈRE

EXCURSION BOTANIQUE

DANS LA CHARENTE-INFÉRIEURE,

EN SEPTEMBRE 1847,

PAR M. L'ABBÉ J.-M. DELALANDE.

« L'herbier du botaniste, a dit l'auteur de *l'Étude des*
» *Fleurs*, est son plus cher trésor; c'est le fruit de ses
» travaux, le prix de ses courses lointaines, sa conquête
» à lui, le long travail de ses mains. Que de souvenirs
» il puise dans son herbier! Chaque fleur qu'il revoit est
» une pensée pour lui. Il se dit: J'étais là, telle chose
» m'advint. Alors on était jeune, léger comme le cha-
» mois; on gravissait les Alpes aux sommets sourcilleux.
» On a vieilli comme les fleurs de son herbier; mais on
» leur a dû de bien heureux moments, et il est encore

» si doux de vivre de souvenirs! (1) » Ces sentiments, Messieurs les naturalistes, sont aussi les vôtres; car nous avons compris qu'il fallait pour nos plantes chéries un plus fidèle dépôt que celui de notre ingrate et fugitive mémoire : ce dépôt, c'est notre *herbier*.

Mais, à côté d'un *herbier*, un *journal* où le naturaliste consigne, excursion par excursion, ses observations sur les localités qu'il a parcourues, ses remarques sur les plantes qui y croissent ou sur les animaux qu'il y a rencontrés, est aussi, ce me semble, un répertoire toujours intéressant à consulter, toujours rappelant aussi des souvenirs pleins de charmes. C'est avec cette conviction que j'ai commencé en 1840, et toujours continué, la rédaction de mes courses botaniques.

Pendant mes vacances de 1847, j'ai dirigé mes pas surtout vers la Charente-Inférieure. C'est le résultat de cette agréable pérégrination que je prends la liberté de vous donner aujourd'hui. Je sens qu'il n'a pas le même intérêt pour nous que pour le département dont j'ai visité quelques localités: les découvertes que j'ai eu le bonheur d'y faire n'enrichissent point notre catalogue; mais, au point de vue de la géographie botanique et zoologique, elles méritent cependant de fixer l'attention de la Section des Sciences naturelles. Plusieurs d'entre vous m'ont engagé à vous entretenir de ce voyage. Je crains qu'en présumant trop de mes forces, ils ne se soient préparés une

(1) *Étude des Fleurs*, Botanique élémentaire descriptive et usuelle, par Ludovic Chirat. Tome 2, page 516. Lyon. 1841.

triste déception, dont toute l'amertume retomberait sur moi. Veuillez du moins y voir un témoignage de notre zèle pour une science qui joint à l'utilité des attraits si puissants.

Parti de Tours pour me rendre à Surgères, j'étais bien aise de traverser Poitiers pour lier d'aimables relations avec M. Mauduyt, directeur du Muséum de cette capitale du Poitou. Je connaissais déjà deux ouvrages de ce studieux observateur, son *Tableau des Mollusques* et son *Erpétologie* de la Vienne. Il eut la complaisance de me montrer les richesses qu'il a accumulées dans l'établissement dont la ville lui a confié la direction. Permettez-moi d'abord de vous faire part de quelques-unes des réflexions que m'a suggérées la vue de cette collection précieuse.

Sous le rapport minéralogique, le Muséum de Nantes est bien plus riche que celui de Poitiers; mais la collection des Vertébrés (surtout des trois derniers ordres) pris dans le département de la Vienne, est très-remarquable. L'idée de grouper et d'offrir d'un coup d'œil l'ensemble des animaux du pays est heureuse; les recherches, pour le voyageur ou l'étranger, sont infiniment plus commodes, et il peut de suite et sans effort saisir ce qu'offre de particulier le département, dans telle ou telle famille, dans tel ou tel genre. Nantes a réalisé cette idée pour la minéralogie seule; et encore d'une autre manière, puisqu'au lieu d'une classification méthodique, M. Dubuisson a suivi le classement par arrondissements, cantons et communes.

Ce qui me frappa surtout, à Poitiers, ce fut le naturel, la fraîcheur, j'allais dire la vie de la collection ichthyologique. Il semble que ces nombreux poissons viennent

d'être retirés de l'eau, et que la mucosité gluante qui recouvre leurs écailles pour les garantir de l'impression ramollissante de leur élément, ne se soit pas encore desséchée. M. Genein, préparateur attaché au Cabinet, seconde admirablement le zèle de M. Mauduyt; il a même trouvé le moyen de conserver les yeux naturels des poissons, sans recourir à l'émail. Plusieurs d'entre vous ont pu voir dans le cabinet d'histoire naturelle du Petit Séminaire de Nantes, trois échantillons de ses belles préparations : un *Gardon*, un *Mertus*, et une *Able jesse*, vulgairement *Chaboisseau*.

Parmi les reptiles, je remarquai leur charmante *Couleuvre verte et jaune*, que nous avons jusqu'ici cherchée en vain dans nos limites, et une espèce nouvelle, la *Couleuvre glaucoïde*, envoyée par M. Mauduyt à l'auteur de la *Faune de Maine-et-Loire*, qui la publia dans la préface de cet ouvrage consciencieux et trop peu connu. La Couleuvre glaucoïde n'a encore été trouvée que dans deux localités dans la Vienne.

Malheureusement, comme le nôtre, leur Muséum est peu spacieux, et, malgré l'ordre qui y règne, il y a encombrement; aussi la ville songe-t-elle à un autre local. Nantes pense aussi à transporter ses collections ailleurs; et cette détermination mérite d'autant plus d'obtenir les suffrages des amis des sciences naturelles, que le voisinage de l'Erdre entretient parmi nos richesses une humidité dont les résultats sont déplorable. Ne pourrions-nous pas aussi, à Nantes, aviser au moyen d'attacher à notre Muséum un habile préparateur? Ce serait un moyen peu dispendieux de monter, comme à Poitiers, notre ca-

binet en peu de temps. Notre collection ornithologique et ichthyologique départementale rivaliserait alors avec la partie minéralogique, dont le conservateur (M. Caillaud) nous a montré naguère de si beaux échantillons. Cette idée peut, j'en suis convaincu, être féconde en résultats heureux ; je l'abandonne à l'appréciation de mes collègues membres de la Commission de surveillance du Muséum et du Jardin des Plantes.

Les types qui ont servi à M. Delastre à rédiger sa *Flore de la Vienne*, forment aussi un précieux dépôt à consulter, surtout pour les plantes critiques ou les espèces qu'il a publiées.

Je ne pus qu'entrevoir cette riche collection ; car j'avais hâte de parcourir, avant de quitter Poitiers, quelques-uns des coteaux si pittoresques qui entourent la ville. Je voulais avoir une idée des grands calcaires, et admirer pleines de grâces et de vie des plantes que je n'avais vues qu'étendues dans mon herbier sèches et décolorées.

A l'entrée de la ville, sur la route de Châtellerault, s'élève un coteau très-abrupt ; le *Clain* serpente presque à ses pieds, dans quelques endroits la grande route seule l'en sépare. C'est là que la corolle rouge du *Dianthus Carthusianorum* contrastait agréablement avec la nuance blanchâtre des rochers dénudés et la teinte glauque du *Seseli montanum*. Ce bel œillet semblait souvent sortir du milieu des tiges élancées de l'*Andropogon Ischamum*, et le *Teucrium montanum* laissait parfois s'échapper des fentes de rochers ses tiges grisâtres terminées par des fleurs jaunâtres rapprochées en tête. Tout en admirant la beauté du site, je m'empressais, sous un soleil brûlant,

de cueillir les *Teucrium botrys* et *chamædrys*, et la *Scabiosa columbaria*, variété à *capitules prolifères* non mentionnée dans la *Flore de la Vienne*. M. Charles Des Moulins l'indique dans son *Catalogue bien raisonné des Plantes de la Dordogne*, 1840. Déjà Clusius, Morison et plus tard De Candolle avaient signalé la même anomalie dans la *Scabiosa atropurpurea*, et j'ai trouvé en octobre 1840 dans un pré de Saint-Gildas-des-Bois la même disposition dans la *Scabiosa succisa*, observation mentionnée par Gilibert et par Poiret ; ce qui me ferait espérer de rencontrer dans le même cas d'autres espèces de ce genre. Dans les champs et sur le bord des vignes plantées sur le sommet de ce coteau, je revoyais avec un nouveau plaisir : *Ononis natrix*, *Linaria spuria*, *Thymus acinos*, *Stachys recta*, *Polycnemum arvense*, *Galeopsis ladanum* dont les fleurs d'un rose purpurin couvraient les chaumes, *Lactuca saligna*, *Salvia pratensis*, *Lappa major*, *Euphorbia Gerardiana*, *Cirsium acaule*, *Geranium lucidum*, *Anchusa italica*, et j'apercevais pour la première fois vivant l'*Euphrasia Jaubertiana*. Le *Plantago media*, aux charmants épis violets, étalait ses feuilles en rosace aussi bien dans la rigole du cantonnier que dans les taillis et les chemins.

J'espérais trouver à Poitiers un ancien compagnon de nos courses, M. Letourneux, dont le coup d'œil est si juste et que nous avons vu avec regret quitter nos murs. Sa présence m'aurait retenu quelques jours, mais il parcourait dans ce moment les montagnes de l'Auvergne. Je dirigeai alors mes pas vers des régions moins connues, avec l'espoir de trouver au moins quelques localités nouvelles pour la Flore future de la Charente-Inférieure, si je ne pouvais avoir le bonheur de lui offrir du nouveau.

Le 10 septembre, à Mauzé, sur les bords des fossés marécageux qui bordent la route, je cherchais en vain à retrouver les ombelles dorées de l'*Euphorbia palustris* que M. Letourneux y avait vues en juin 1846; mais mes yeux découvrirent près de quelques arbres les corymbes d'or du *Senecio erucæfolius*, synanthérée cueillie autrefois dans notre île Videment par un botaniste qui nous eût légué toutes ses collections si notre Section des Sciences naturelles eût été constituée avant sa mort, arrivée le 4 juin 1846. Aucun botaniste n'a, depuis M. Pesneau, retrouvé dans l'île Videment ce joli seneçon.

Forcé par l'amitié à fixer mon séjour principal à Surgères, j'en profitai pour explorer les environs de cette ville assez agréable.

Le 11, je dirige mes pas à 2 kilomètres, vers une maison de campagne, le Colombier. Je rencontre sur ma route, dans les haies, *Falcaria Rivini*, encore en fleurs et en fruits mûrs, c'est-à-dire, dans les meilleures conditions possibles; *Papaver hybridum*, *Lithospermum officinale*; — dans les champs, *Stachys annua*, *Chenopodium hybridum*, *Anchusa italica*; — sur les pelouses de la route, parmi les débris de pierres, *Cirsium acaule* et *Euphrasia Jaubertiana*. Cette scrophularinée publiée par M. Boreau, auteur de la *Flore du centre de la France*, ne se trouve point inscrite au *Catalogue provisoire pour servir à la Flore de la Charente-Inférieure*, 1840.

L'*Euphrasia Jaubertiana*, Boreau, Ann. Scienc. nat., 1836, se distingue de l'*E. odontites* par ses feuilles florales entières, par son style qui ne dépasse jamais la corolle. Ses rameaux me parurent aussi beaucoup plus ouverts que dans l'*E. odontites*, ses feuilles beaucoup plus linéaires,

la base de son style plus velue et les contours des lobes de la lèvre inférieure de la corolle beaucoup plus pubescents. Elle se distingue de l'*E. lutea* par la couleur de ses fleurs rougeâtres ou d'un jaune rougeâtre, par ses étamines et son style inclus, et par ses rameaux très-ouverts.

L'*Acer monspessulanus* n'est point rare. On l'emploie, comme ici l'aubépine, pour en faire des haies. Il se prête très-bien à l'opération de la tonte; et l'œil suit avec plaisir ces sortes d'enceintes, soit que les feuilles conservent leur teinte verte, soit qu'une nuance rouge vienne à les colorer sur leur déclin.

Le 13, j'acceptai avec joie l'offre que me firent des séminaristes en vacances de m'accompagner. Je me rappelais ce conseil de Delille :

Si vous voulez encore embellir le voyage,

Qu'une troupe d'amis avec vous le partage;

La peine est plus légère et le plaisir plus doux.

Nous nous aventurons dans les marais au S.-O. de Surgères. Dans certaines parties le *Schænus mariscus* abonde, et l'agriculteur sait tirer parti de ses feuilles, quoique dures et coriaces. Il ne se donne pas la peine de les attacher en gerbes, comme cela se pratique dans le marais de Saint-Gildas-des-Bois, dans celui de Bergon en Missillac, et dans d'autres communes de l'arrondissement de Savenay; aussi serait-ce peine inutile, car la destination de cette cypéracée n'est plus la même: à Surgères, c'est pour faire des lières; et dans l'arrondissement de Savenay, le paysan, vous le savez, n'a pas d'autres ressources pour former à sa chaumière un toit assez durable. A Surgères, la tuile remplace agréablement notre *Ros*. Mais laissez-moi constater en passant que la rareté de cette plante devient de plus en

plus grande, grâce au dessèchement des marais, et force nos bourgs d'abord à adopter une innovation heureuse, un véritable progrès ; je veux parler de la substitution de l'ardoise au *Ros*. Nos habitations y gagnent en propreté ; notre sécurité grandit également, car les incendies qui détruisent presque toujours toutes les ressources du fermier sont déjà beaucoup moins fréquents. Plus tard, les villages suivront l'exemple donné par le bourg. Mais revenons dans les marais de Surgères. Comme dans notre *Grande Brière*, j'aperçois çà et là de larges excavations d'où l'on a retiré ou d'où l'on retire encore la *tourbe*. Encore une petite observation géologique sur ce marais. Déjà je me croyais assez éloigné de ses bords, le terrain était plus élevé, toute trace de marais avait disparu, les peupliers y étaient magnifiques ; et me voilà encore au milieu d'une tourbière ! C'est que sous cette surface arable un sous-sol de sable calcaire recouvre à une profondeur d'un mètre à 2^m 70 une riche mine de tourbe de 1^m 30 à 2^m 30 d'épaisseur. C'est au zèle de M. Audry de Puyraveau à doter ses concitoyens d'améliorations utiles, que ce pays doit, depuis 40 ans, la découverte de ce combustible si recherché pour les *Brûleries*. Malheureusement, dans ce marais, la tourbe ne peut se renouveler à chaque instant, et former dans ces excavations de nouveaux matériaux pour une nouvelle exploitation, comme la nature le pratique chez nous ; aussi cette source de richesse sera-t-elle bientôt à jamais épuisée. Les procédés d'extraction sont plus économiques que dans notre département.

Malgré les rapports que je viens de signaler entre nos marais tourbeux et celui-ci, n'y cherchons cependant pas une industrie en pleine activité chez nous, entre Saint-Joa-

chim et la Chapelle-des-Marais ; car , à Surgères , le terrain ne s'y prête nullement : je veux parler de la fabrication du *noir des Brières*. Voulez-vous avoir une idée de cette branche de commerce toute *briéronne* ? Arrêtez-vous à Rozet. Dans les canaux desséchés , des groupes d'hommes rejettent sur les bords une matière noire et friable. Le but que se proposent ces travailleurs n'est pas de faciliter la navigation ; ceci n'est qu'accessoire ; mais c'est d'en tirer du *noir* , qui n'est encore que *noir de mottes*. Ce n'est pas là cette tourbe avec laquelle le pauvre se chauffe ou fait cuire ses maigres aliments , et que le Briéron réduirait ensuite en poudre. Ces petits parallépipèdes rectangles , si connus sous le nom de *mottes* et où paraissent encore les racines des *Arundo*, *Carex*, etc., ne sont pas sortis des canaux , mais à l'aide de la *mare* et du *salet* ont été taillés dans les endroits les plus fermes. Le temps seul s'est chargé de fabriquer le *noir*. Les vents , en été , ont balayé et amoncelé dans les canaux les parties les plus déliées de la surface de la *Brière* ; les eaux , en hiver , par leur frottement léger et continu ont secondé l'action des vents et entraîné dans les mêmes cavités les molécules détachées et tenues en suspension. Ces dépôts ont fini à la longue par combler les douves. Si la masse en paraît compacte , les molécules ont entre elles peu d'adhérence ; par la dessiccation elles reprennent leur état pulvérulent. Les femmes et les enfants , de leur côté , s'occupent à tamiser cette poussière , pour en enlever tout corps étranger. Elle sera ensuite expédiée par l'étier de Méans , pour servir à étendre les engrais artificiels. Deux cents *Blains* sont annuellement employés aux transports , et 70 à 80 chaloupes remontent à Nantes.

Ma récolte botanique sur les bords du marais consiste

en peu de plantes : *Euphorbia pilosa*, *Scirpus Holoschœnus* ; — dans une des premières excavations dont je parlais tout à l'heure, croît le *Chara hispida*, qui n'avait pas encore été inscrit au nombre des plantes connues dans la Charente-Inférieure ; — puis çà et là, dans le marais, paraissent : *Gentiana pneumonanthe*, *Schœnus nigricans*, *Phyteuma hemisphæricum*, *Cirsium bulbosum*.

Après être heureusement sortis des tourbières et des *Ros*, et dans la direction de Mouné, nous rencontrâmes dans les champs ou les prés : *Sanguisorba officinalis*, *Tragopogon pratense*, *Senecio erucæfolius*, espèce indiquée au Catalogue avec un point de doute ; *Amaranthus retroflexus*, que j'avais aperçu depuis Angers jusqu'à l'embarcadère de Tours, et qui remplissait les jardins à Surgères. Cette plante est très-rare pour notre département, puisque M. Lloyd ne l'indique qu'à *Orvault*, et aux *Ues Videment* et *Gloriette*. Je l'ai retrouvée à Clisson, sur les bords de la Sèvre, au Liveau, dans un jardin, le 30 juin dernier. Ne nous étonnons pas si nous la retrouvons bientôt ailleurs ; car elle se multiplie sur les amas de noir animal, à l'île Videment. Le *Melilotus officinalis*, l'*Iberis amara* et le *Delphinium cardiopetalum*, D. C., couvraient une friche, à Mouné. Ce joli Pied d'alouette à fleurs bleues se distingue de l'*Ajaxis* et du *Consolida*, 1.^o par son éperon intérieur formé de deux pétales libres ; 2.^o par la présence de deux autres pétales pédicellés, en cœur (*indè nomen specificum*) ; 3.^o par son fruit tricarpellaire. C'est le *Delphinium peregrinum* n.^o 2 de la *Flore de France* que publient MM. Grenier et Godron.

En remontant la Gère, toute petite rivière qui a cependant eu l'honneur de donner son nom à la ville de Surgères,

nous retrouvâmes les *Schæmus nigricans* et *mariscus*, et, de plus, le *Typha latifolia*. La saison trop avancée ne me permettait pas d'étudier les *Carex*.

J'avais une idée des marais, mais j'étais étranger à la végétation des bois. Aussi, dès le lendemain 14, sous la conduite des mêmes guides, nous nous acheminions vers les bois de Surgères, à 2 kilomètres peut-être, au nord de cette ville.

En nous y rendant, je rencontrai dans les haies *Viburnum lantana*, *Buplecrum falcatum*; — dans les chemins arides et rocailleux, *Verbascum lychnitis*; — dans un champ voisin du bois, *Melampyrum arvense*, *Ajuga chamæpitys*, *Iberis amara*, quelques pieds de *Delphinium cardiopetalum* et *Seseli libanotis*.

A notre entrée dans le bois, s'offrent à nous pêle-mêle *Teucrium montanum*, *Spiræa filipendula*, *Peucedanum Cervaria*, plante nouvelle pour la Charente-Inférieure, et commune dans ce bois; tous les pieds étaient en fleurs, très-peu en fruits, encore n'étaient-ils pas mûrs; *Catananche cærulea*, avec ses belles écailles calycinales rayées et diaphanes et ses grandes fleurs d'un beau bleu de ciel, couleur si rare dans cette famille; cette plante, d'un très-agréable effet dans nos jardins, était extrêmement abondante dans ce bois; *Euphrasia lutea*, assez commune, mais ses rameaux étaient tous très-rapprochés de la tige; ce port seul empêcherait de la confondre avec l'*E. jaubertiana*; *Inula salicina*, qui n'est inscrite au Catalogue que parmi les plantes possibles; *Lithospermum officinale*, *Geranium sanguineum*, *Plantago media*, *Asclepias vincetoxicum*, *Chrysocoma linosyris*. J'avais trouvé de cette dernière plante, en septembre 1844, une forme curieuse par sa pe-

tite taille et ses proportions lilliputiennes, sur le bord de la côte, à Belle-Ile-en-Mer (Sauzon et Bangor). Dès lors, M. Lloyd avait conçu l'espoir de retrouver le type parmi nous. Vous savez que M. Guiho a eu ce bonheur à Ancenis, l'année suivante; et plusieurs d'entre vous ont voulu aller voir dans sa fraîcheur cette addition importante à notre Flore départementale. Je reconnais encore *Potentilla splendens*, *Lathyrus latifolius*, *Melampyrum cristatum*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Cytisus supinus*, *Helianthemum vulgare*, *Hippocrepis comosa*, *Anthyllis vulneraria*, *Orobus albus* et *niger*, *Scorzonera hirsuta*, et *Carduncellus mitissimus*. Quoique les auteurs du Catalogue provisoire regardent cette dernière espèce comme d'une spontanéité douteuse, je ne puis partager leur avis.

La carte de Cassini m'indiquait d'autres bois au sud de Surgères. J'étais trop joyeux de l'abondante récolte faite, cependant sur une bien petite surface, dans les bois que je venais de parcourir, pour ne pas chercher à prolonger mes jouissances. Le 15, je pris donc la direction de Vandré. Sur la route, j'aperçois *Senecio erucæfolius*, *Falcaria Rivini*, *Bupleurum falcatum*; — dans les bois, *Lathyrus latifolius*, *Catananche cærulea* toujours très-abondant, *Iris graminea*, *Euphrasia lutea*, *Trifolium rubens* et *angustifolium*, *Orobus niger* et *albus*, *Chrysocoma tinosyris*, *Juniperus communis*, *Teucrium montanum*, *Origanum vulgare*, B.; *prismaticum*, Gaud.; — dans un champ défriché, au milieu de ce bois, *Ajuga chamæpitys*, *Bupleurum protractum*, *Turgenia latifolia*; encore le *Carduncellus mitissimus*, dont la spontanéité, vous disais-je tout à l'heure, semble douteuse aux auteurs du Catalogue; *Lepidium campestre*, *Saponaria vaccaria*, *Anchusa italica*, *Stellera passerina*, *Aspe-*

rula arvensis, *Myagrum perfoliatum*, *Lithospermum arvense*, *Melampyrum arvense*, *Iberis amara*, *Viola hirta*, *Filago Jussii*, espèce publiée par MM. Cosson et Germain, et figurée également par M. Jordan, sous le nom de *F. spathulata*. C'est encore une plante nouvelle pour la Charente-Inférieure; enfin, la *Campanula glomerata*, qui affecte un port tout différent de celui qu'elle prend dans nos prairies argileuses de la Vallée de la Loire.

Le lendemain 16, j'allai faire une courte visite au Cabinet d'Histoire naturelle de Rochefort. J'y remarquai un certain nombre de pièces Auzou, de belles préparations anatomiques, et, entre autres, le squelette naturel d'un soldat tué en duel. La pointe du cœur, au lieu de venir du côté gauche frapper le cartilage de la 5.^e ou 6.^e côte, se dirige du côté droit; et, si mes souvenirs ne me trompent, la même anomalie existait dans les autres viscères.

Je me dirigeai ensuite vers Nancras. Entre Cadeuil et ce petit bourg, à 3 lieues au-delà de Rochefort, je mettais dans mon portefeuille la belle *Parnassia palustris*. Sa blanche corolle semblait briller encore d'un nouvel éclat au milieu des *Schœnus nigricans*, et se faisait remarquer même d'assez loin. Nous possédons, dans notre département, une localité exactement semblable à celle-ci: c'est le *Pré des Mottais*, à Arthon. Aussi plusieurs botanistes l'ont-ils visité avec l'espoir d'y découvrir cette charmante droseracée, mais leurs démarches et les miennes ont été jusqu'ici infructueuses. Sur le bord du fossé j'aperçus le *Teucrium Scordium* et l'*Oenanthe Lachenalii*, plante nouvelle pour la Charente-Inférieure. Les fossés et les pâturages sont couverts du *Calamintha officinalis* et

du *Mentha pulegium*. Les 2 ou 3 tiges principales de cette dernière espèce émettent à leur base des rameaux radicans ; mais, après s'être couchées sur une longueur de 1 à 3 centimètres, elles se relèvent brusquement et perpendiculairement, pour se terminer dans leur moitié supérieure par des rameaux garnis de fleurs. — Chez nous, les tiges sont plus longues ; mais aussi elles restent couchées. La description que donne M. Lesson de cette labiée (*Flore rochefortine*, 1835), ferait croire que cet auteur ne l'aurait pas remarquée avec le port que je viens de signaler. Elle forme dans les jachères de charmants bouquets.

Le 17, je profitai d'une visite qu'un des anciens élèves de notre École de Médecine (M. Berthaud) faisait à ses malades, pour employer ma matinée du côté de Balansac. J'en retirai peu de fruit : *Stellera passerina*, *Thymus acinos*, *Reseda lutea*, *Lepidium campestre*, *Dianthus prolifer*, *Bupleurum tenuissimum*, *Sanguisorba officinalis*, *Campanula erinus*, *Allium oleraceum*, *Teucrium montanum*, *Potentilla verna* et *Linum tenuifolium*.

Notre soirée fut plus heureuse. Nous dirigeant vers le château du Colombier, visiter les bois, les vignes et les champs de M. de Poutier, nous replier sur Sablanceaux et revenir à Nancras à travers les taillis, nous parut une herborisation digne d'être entreprise et pleine d'espérances. Nous ne nous trompons pas.

D'abord, à peine entré dans la vigne voisine du jardin du Colombier, je pus faire main basse sur le *Myosotis lappula*.

A quelques pas de là, au moment où nous dispo-

sions à franchir la haie pour entrer de la vigne dans le bois, un reptile à ventre jaune paille cherchait à gagner le fourré. Malheureusement pour lui, en passant à Poitiers j'avais examiné la Couleuvre glaucoïde et m'étais bien promis de n'en laisser échapper aucun sans savoir son nom. Tous ceux que j'avais pris à Surgères n'étaient que des Couleuvres à collier, et je les avais rendus à la liberté. Celui-ci ne devait pas jouir longtemps de la sienne ; car, d'après mes souvenirs, c'était enfin la *Couleuvre glaucoïde* ou du nouveau. Aussi fut-elle saisie avec des cris de joie. Cette précipitation nous fut funeste, car elle facilita la fuite d'un autre individu semblable qui s'enfonça dans le fourré. Notre prisonnière ne chercha point à mordre dans ce moment. Cependant le soir, en la montrant, elle me serra l'index, mais sans entamer la peau. Je l'ai gardée vivante jusqu'au 29 septembre, c'est-à-dire pendant 13 jours. Elle m'a paru aussi douce que notre *Couleuvre à collier*. Elle a de plus, à mes yeux, outre sa gentillesse, un autre grand mérite, si toutefois mon individu ne fait pas exception, c'est de ne pas imprégner les mains qui la touchent d'une odeur fétide et pénétrante. Je n'ai même vu aucune humeur blanche suinter de dessous ses écailles, dans les circonstances où la *Couleuvre à collier* ne borne pas là ses excrétiens.

Pour m'assurer de la bonne détermination de mon reptile, j'avais à consulter la description que M. Millet en a donnée dans la préface de sa *Faune de Maine-et-Loire*, 1828, d'après un individu offert par M. Mauduyt même, et l'*Erpétologie de la Vienne* de ce dernier auteur, 1844. Avec M. Mauduyt, je me trouve arrêté dès le premier pas.

Si Couleuvre glaucoïde est rangée dans la section à *écailles carénées*, et mon individu a les *écailles lisses*, caractère que M. Millet découvre dans l'échantillon que lui a envoyé M. Mauduyt (1). D'un autre côté, ma Couleuvre diffère de celle de M. Millet par les points suivants :

212 plaques abdominales... — La miennne en a	200;
100 à 102 paires de plaques sous-caudales...	108;
38 centimètres de long.....	50;
Queue de 7 centimètres de long.....	13 1/2;
7 millimètres de diamètre au corps dans sa plus grande épaisseur.....	10.

Ces dernières différences ne firent naître dans mon esprit que quelques légers doutes. Je me plais cependant à les indiquer; car ce n'est qu'après avoir comparé ainsi plusieurs individus, qu'on finira par trouver le caractère véritablement important et constant dans l'espèce. Nous croyons pouvoir, dès à présent, conclure que les plaques abdominales et sous-caudales sont, comme chez la *Couleuvre à collier*, en nombre variable, et que les limites de ses dimensions ne sont pas encore fixées. La différence tirée de ses *écailles lisses* avait pour moi une tout autre portée; aussi, pour éclaircir ce point, je n'hésitai pas à recourir à l'obligeance de celui qui avait publié le premier la *Couleuvre glaucoïde*, et je lui communiquai

(1) Je ne puis m'expliquer cette divergence qu'en supposant le titre : *Section à écailles lisses* transposé, par erreur typographique, après la description de cette espèce, au lieu de se trouver avant. M. Millet (in litt. 12 janv. 1848) partage cette opinion, à moins, ajoute-t-il, que M. Mauduyt n'ait pas pris pour en faire la description la même espèce que celle qu'il m'a envoyée.

mon reptile. Le 12 janvier 1848, il me fit l'honneur de me répondre que, *malgré les différences dans le nombre des plaques abdominales et autres, il regarde comme authentique, bien que d'une taille plus forte, ma Couleuvre avec celle qu'il a désignée sous le nom de glaucoïde; et en comparant mon individu avec le sien, il est impossible de ne pas admettre cette idée.*

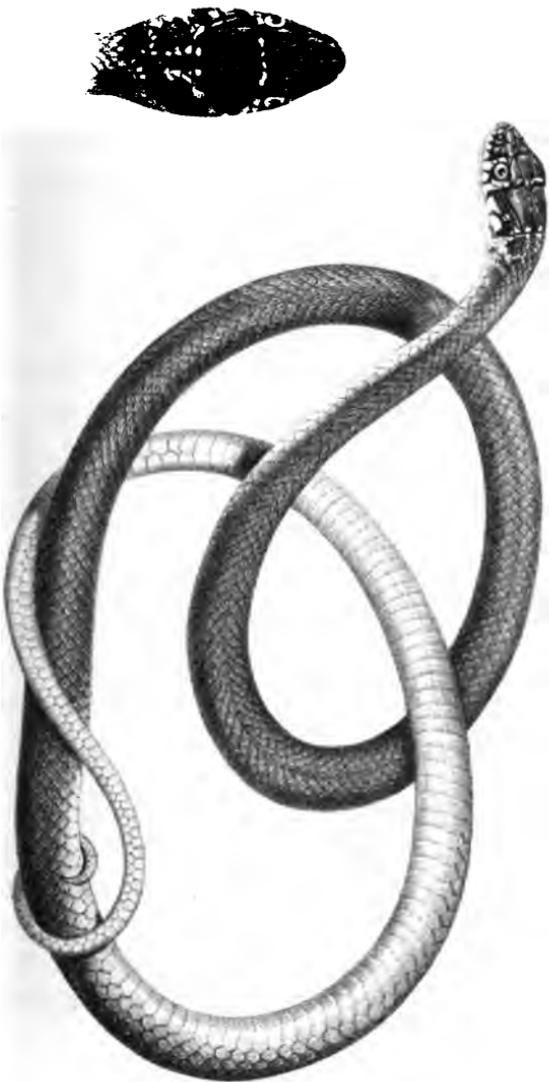
Sa tête est bleuâtre à sa partie postérieure, plus pâle antérieurement, marquée de lignes irrégulières et de taches blanches entourées de noir foncé. Elle est elliptique (1 centimètre de large sur 2 de long), presque aussi épaisse que large (7 millimètres). (1)

Son corps délié (vers le milieu il égale la largeur de la tête), rétréci en arrivant vers la tête, qui est plus large et plus épaisse que le cou, est d'un cendré bleuâtre en dessus, avec les écailles ombrées. Toutes les parties inférieures sont blanchâtres, sans taches. Des quatre Couleuvres que nous connaissons dans notre département, c'est avec le *Serpent d'Esculape* qu'elle aurait le plus de rapports pour la couleur du corps seulement, surtout des parties inférieures. La forme est différente.

Après cette heureuse rencontre, qui doit être une nouveauté pour la Charente-Inférieure, nous dirigeâmes nos pas, à travers les champs et les bois, vers Sablanceaux ou Samblanceaux. Nous pûmes augmenter notre bagage des *Linum gallicum*, *Calamagrostis epigeios*, *Iberis amara*, *Thesium humifusum*, *Trifolium angustifolium*, *Equisetum telmateya*, *Stackys annua*, et *Linaria præter-*

(1) Pour plus amples détails, voyez la planche lithographiée ci-jointe. Je la dois aux presses de M. Charpentier.

Lith. Charpentier. Mantus



COULEUVRE GLAUCOÏDE. *Coluber glaucoides*, Miller.



The present revision belongs to Charles Johnson et Fils 1847 par l'Off. A. M. Orléans. Les illustrations ont été gravées par M. V. V. V.



missa, plante nouvelle pour la Charente-Inférieure. Elle fut publiée par M. Delastre ; mais M. Guépin , d'Angers , m'annonce , dans une lettre du 6 novembre dernier , que son auteur ne la regarde plus que comme une variété glabre du *Linaria minor*. Le *Cistus salvifolius* était commun dans une friche qui bordait un bois. Cette jolie plante s'avance jusqu'à Noirmoutiers , du moins nos botanistes ne l'ont pas constatée plus avant dans le Nord. Le *Spiranthes autumnalis* termine la liste des plantes de cette journée.

Samblanceaux est une ancienne abbaye encore couverte d'antiques ruines. Les restes du clocher sont habités par les Chouettes , les Cresserelles et les Émérillons. En voyant ceux-ci décrire au-dessus de nos têtes des cercles concentriques et répéter à chaque instant leur cri précipité , je demandai à M. Lemoine , propriétaire du couvent , s'il laissait dormir en paix ces rapaces. Voici quelle fut sa réponse : « A mon arrivée ici , dit-il , je n'étais pas d'hommeur à supporter les cris aigus que vous entendez , pas plus que les soufflements et la voix lugubre des différentes espèces de rapaces nocturnes. Je résolus de ne leur donner de repos ni le jour ni la nuit ; avec mon fusil et de la patience , je réussis à les tuer ou à les éloigner. J'étais content , je jouissais de la paix et le jour et la nuit ; mais bientôt je me vis environné d'animaux beaucoup plus incommodes. De tous côtés , je rencontrais sous mes pas des Vipères , des Couleuvres et autres reptiles ; mes greniers s'étaient peuplés de Souris , mes granges de Mulots. Je compris alors l'importance des services qu'étaient appelés à me rendre ces pauvres

« oiseaux de proie que j'avais si impitoyablement tour-
 » mentés. Je les laissai revenir dans leurs trous , sans les
 » inquiéter désormais ; et , pour m'assurer davantage de
 » la réalité de leurs bons offices , je m'avisai de visiter
 » leurs nids au moment où les petits y étaient encore. J'y
 » trouvai des amas de cadavres. C'étaient des reptiles , de
 » petits rongeurs destinés aux repas des oisillons. En effet,
 » je me vis bientôt débarrassé de ces hôtes ou voisins
 » dangereux. »

Je fus enchanté de l'expérience faite par ce propriétaire ; j'en pris note sur-le-champ avant de le quitter. C'était la confirmation de ce que nous affirment tous les ornithologistes. Permettez-moi de vous en citer seulement quelques-uns :

Belon (*Histoire de la Nature des Oyseaux*, 1555) avance que : « la Cresserelle ne se paist guères sinon de Souris ,
 » Mullots, Rats , Lezars et autre vermine qu'elle trouve
 » par les champs où elle fait un bien que nous devons
 » beaucoup estimer , principalement par les terres labou-
 » rables. Il nous faut confesser que si ce n'estoit elle , et
 » les Milans et Buses , il y a plusieurs pais où les Rats,
 » Mullots et Souris feroient si grands dommages qu'ils
 » contraindroient les habitants de délaissier leurs terres. »

« Loin d'être nuisibles , dit Virey, ils font la guerre à
 » ces petites espèces de quadrupèdes rongeurs qui minent
 » sourdement nos demeures , qui pillent nos provisions
 » ou dévastent nos jardins. » (*Hist. nat. gén. et partic.*
Édit. de Sonnini, tome 40. An IX.)

« Ils ne sont nullement nuisibles et méritent plus que
 » tout autre d'être protégés , puisque sans eux nos grains
 » et nos végétaux les plus précieux et les plus néces-

» saires seraient en grande partie détruits dans nos champs
 » et nos greniers par les petits animaux rongeurs dont ils
 » se nourrissent de préférence. » (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*
Tome 7. 1817.)

M. Millet, dont je me plais à citer l'autorité, parce que c'est celle d'un observateur excellent, n'est pas moins explicite en affirmant que les rapaces nocturnes, les Faucons, les Busards et les Buses sont les ennemis déclarés des Mulots et des Campagnols. Aussi n'hésite-t-il pas à conclure : « Il importe donc beaucoup à l'agronome de » protéger ces oiseaux. » (*Faune de Maine-et-Loire. 1828, page 72 et suiv.*)

Vieillot assure que les Chouettes rendent aux habitations rurales des services essentiels en s'introduisant dans les greniers pour y détruire les Rats et les Souris, qu'elles saisissent avec autant d'adresse que les chats. (*Galerie des Oiseaux. 1834.*)

Je m'arrête ; car si je voulais citer tous les auteurs à décharge, et rassembler tous les témoignages qui proclament ces rapaces protecteurs de nos moissons, il faudrait mentionner tous les ornithologistes et les grands ouvrages d'agriculture : car, sur ce point, il y a unanimité. J'aime à penser que dans les départements voisins du nôtre ces rapaces se montrent toujours les ennemis acharnés des ennemis de notre agriculture, et que MM. les Préfets, dans leurs arrêtés, se sont plu aussi à leur rendre justice par un éloquent silence, comme l'a fait le Préfet de la Vendée. Mais il faut croire aussi que les Faucons, Buses, Chouettes, etc., etc., de la Loire-Inférieure ne méritent pas les mêmes éloges et sont devenus de bien mauvais sujets,

quoi qu'en puissent dire certains fermiers de Vertou et de la Chapelle-sur-Erdre qui leur donnent asile dans leurs granges, comme le propriétaire de Samblanceaux. Je ne veux d'autre preuve de leur perversité qu'un certain arrêté de préfecture (*Police de chasse*) daté de Nantes, 26 novembre 1844, qui les met au nombre des *animaux malfaisants ou nuisibles que le propriétaire, possesseur ou fermier pourra en tout temps détruire sur ses terres; permettant à chacun d'eux d'en détruire les nids sur sa propriété, ou sur le terrain d'autrui avec la permission du propriétaire* (art. 4 et 5) (1). Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il paraît qu'on ne remarque pas d'amélioration dans la conduite et dans les procédés de ces pauvres oiseaux, car les arrêtés de préfecture de 1845, 1846 et 1847 n'accordent point d'amnistie et les regardent toujours comme dignes de la potence. Faut-il donc s'étonner si vous rencontrez quelquefois sur un portail quelqu'un de ces malheureux proscrits, les ailes étendues et clouées. Un arrêté du premier magistrat du département les signale comme malfaisants ou nuisibles, et permet de leur courir sus. Nos nouveaux préfets, plus instruits ou plus tolérants, se hâteront, je l'espère, de rapporter un décret qui maintiendrait une injustice, comprendront mieux la liberté et laisseront vivre en paix même les chats-huants.

Vous dirai-je maintenant quelques mots sur la *nature*

(1) L'art. 3 de l'arrêté du Préfet de la Charente-Inférieure, en date du 9 septembre 1844, est rédigé avec les mêmes préventions, que partage aussi M. le Préfet du Morbihan.

du sol des localités que j'ai visitées? Le botaniste, à la seule énumération du plus grand nombre de plantes qui y croissent, a déjà reconnu un sol calcaire. Pas d'autres pierres pour construire les maisons, paver les rues ou macadamiser les grandes routes. Aussi à Niort et à Rochefort, par exemple, lorsque le soleil darde ses rayons, l'œil est-il désagréablement affecté par l'éclatante blancheur des pavés et des édifices.

Je viens de parler de la *nature du sol*. C'est une question à l'ordre du jour, soulevée par les géologues (1), de *rechercher les causes qui paraissent influencer particulièrement sur la croissance de certains végétaux dans des conditions déterminées*. Un grand nombre d'observations de détail complètes, et plus tard coordonnées, pourront à la longue donner une solution définitive. M. Charles Des Moulins a tracé, dans les *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, un modèle de tableau pour rendre les observations comparables. Je le ferai connaître à la Section, et nous pourrons, aussi nous, discuter la station exclusive de certaines plantes dans certaines zones ou dans certains terrains. Nos courses n'en seront que plus agréables; car, à moins que nous ne soyons revêtus du double caractère de botaniste et de géologue, nous aurons l'avantage de profiter des lumières de nos collègues de géologie. Nous y gagnerons doublement.

Je m'attendais à augmenter ma collection d'insectes dans ce pays où chante la Cigale. Je m'étais trompé, car dans

(1) Bulletin de la Soc. géol., 2.^e série, t. 1, page 777; et t. 3, page 144.

toute cette tournée j'ai aperçu seulement une *Zygène* (*Zygena fausta*) ; pas un autre lépidoptère, pas un coléoptère. La Cigale avait disparu à cette époque. Deux épingles ont suffi pour mon voyage. Dans cette même saison, nous sommes plus riches ici. Et cependant, depuis dix ans, les entomologistes du département peuvent constater une diminution sensible dans nos bonnes espèces. Alors, si j'ose invoquer mes souvenirs, dans une demi-journée nous pouvions saisir une soixantaine de lépidoptères variés. Le Mars changeant, le Podalyre, le Machaon, la Vanesse morio, étaient communs; maintenant il faut de longues courses pour les rencontrer. Parmi les coléoptères, la *Callichrome rosalie*, espèce si rare pour notre département, paraît cependant se maintenir sur les frênes de la Bonnetière, en Doulon; car à chaque promenade, dans le mois de juillet, nos élèves en prennent une dizaine. M. Vaudouer, observateur infatigable à la façon des Réaumur et des Bonnet, a trouvé aussi plusieurs fois sur les mêmes arbres, à Trentemoult, ce charmant longicorne aux élytres d'un bleu cendré, avec des taches et des bandes d'un noir de velours, aux longues antennes avec l'extrémité de chaque article très-noire et velue.

Je devais à la Société mère le récit des principales observations faites pendant mes vacances de 1847. L'honneur qu'elle m'a fait de m'admettre dans son sein, me faisait un devoir de lui annoncer qu'un de ses membres avait été assez heureux pour enrichir la Flore de la Charente-Inférieure de plantes qui n'étaient inscrites que comme *possibles* dans le Catalogue de ce département, ou qui ne s'y trouvent même pas sous ce titre, et d'avoir fait

une addition remarquable à la Faune du même pays dans la classe si restreinte chez nous des serpents proprement dits : la *Couleuvre glaucoïde*.

Dans quelques jours je vais explorer les îles de la Charente-Inférieure. J'ose espérer que cette excursion sera encore plus fructueuse, parce que je commence à connaître ce sol, parce que j'aurai le plaisir d'avoir pour guides de savants botanistes de la Rochelle, parce que j'arriverai un mois plus tôt dans ce département, enfin parce que je me propose d'y séjourner plus longtemps. Je vais avoir le loisir de feuilleter encore le grand livre de la nature, de chercher à en deviner les admirables secrets, de contempler ses merveilles. Elles me raconteront la gloire de leur auteur, et je pourrai encore m'écrier :

Què seront donc les cieux, si la terre est si belle!

Juillet 1848.

DIDEROT,
AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE,

PAR M. DAUBAN.

Jamais l'histoire littéraire n'a offert un spectacle plus imposant qu'au XVIII.^e siècle. Tous les rangs de la société ont donné des champions à la tâche qu'elle poursuivait; et ceux-ci, magistrats, hommes de cour, soldats, roturiers, y ont participé avec un accord merveilleux. A coup sûr, personne n'a contribué autant que Montesquieu, Voltaire, Rousseau, à la formation de cette armée de penseurs qui vinrent travailler au triomphe de l'émancipation civile et politique. Mais peut-être l'homogénéité des tendances de ces trois génies, si différents par la nature de leur esprit, est-elle moins étonnante que l'union des masses marchant sous leurs drapeaux : peut-être y a-t-il un monument plus hardi que l'*Esprit des Lois*, plus complet que l'*Essai sur les Mœurs*, plus novateur que le *Contrat social*;

un monument qui, en absorbant ces trois œuvres puissantes, détruit leur individualité et résume leur importance : l'*Encyclopédie* du XVIII.^e siècle.

Qui songe aujourd'hui à lire l'*Encyclopédie* du XVIII.^e siècle ? Nous avons des encyclopédies à notre taille et à notre usage : *Encyclopédie* du XIX.^e siècle, des gens du monde, des connaissances usuelles, etc. Nos savants ont su, en frelons habiles, faire moisson de miel dans la ruche de nos pères ; les vendeurs d'esprit ont tous puisé à cette mer et détourné de son sein tant de cours d'eau, tant de filets limpides pour féconder leurs étroits enclos, qu'ils pensent avoir tari cet Océan. — Aujourd'hui, nul ne songe, voire par un sentiment de reconnaissance, à aller visiter l'arsenal si souvent exploré naguère et qui a fourni ses armes aux seules conquêtes que nous ne puissions jamais perdre !

L'architecte est resté oublié à côté de l'édifice titanique. Le grand vulgarisateur des idées philosophiques, après avoir eu *l'univers pour école, le genre humain pour pupille*, s'est vu dédaigné par son élève, et a subi, à l'ombre des Écoles, les clameurs hargneuses de quelques sophistes.

Le seul des livres de Diderot qu'on trouve dans nos cabinets de lecture, est précisément la seule œuvre méprisable qu'on doive reprocher à cet homme qui a tant écrit : *Les Bijoux indiscrets*, imitation des contes de Crébillon fils, aussi frivole, aussi misérable que son modèle. Seulement, entre Crébillon fils et Diderot, il y avait cette différence, que le premier fit son métier de la composition de ces turpitudes, et que le second laissa jaillir, ense reposant de

lourdes études, cette saillie qui est surtout une preuve de la variété singulière de son esprit. Quoique la forme de la *Religieuse* et de *Jacques le Fataliste* ne soit guère plus sérieuse, il y a au fond de ces ouvrages une idée philosophique digne de les ennoblir et de les faire distinguer des livres licencieusement frivoles.

Du reste, le véritable titre de gloire de Diderot est d'avoir conçu et exécuté l'Encyclopédie ; d'avoir, dans un temps où aucun lien moral n'unissait les écrivains, dans un temps où la persécution et la misère les harcelaient, associé leurs efforts afin de centraliser, en quelque sorte, les connaissances humaines. A cette époque, la torture existait encore ; l'égalité devant la loi, la liberté de la pensée et de la presse, étaient sans cesse violées ; aucune grande idée humanitaire depuis le Christ n'avait été jetée dans le monde : c'était donc une bien rare et généreuse sollicitude que celle dont nous trouvons l'expression dans la préface de son Encyclopédie.

« *Qu'une révolution, dont le germe se forme peut-être dans quelque canton ignoré de la terre, où se couve secrètement au centre même des nations policées, éclate avec le temps, renverse les villes, disperse de nouveau les peuples et ramène l'ignorance et les ténèbres ; — s'il se conserve un seul exemplaire entier de cet ouvrage, tout ne sera pas perdu.* »

Ni les déboires de tous genres : falsification des articles, pénurie financière, retards forcés, mauvaise volonté de l'éditeur ; ni l'emprisonnement à la Bastille, ne manquèrent au philosophe. Rien de tout cela ne le découragea. Servir l'humanité, illustrer son siècle par un monument inouï,

obtenir de la postérité quelque gré de tant de travaux ; telle était la seule récompense qu'il ambitionnât. Peu lui importait la fortune ! il n'aurait pas trouvé le temps d'en jouir. Les passions de son être, les heures et l'activité de son existence, ne les avait-il pas vouées tout entières à l'enseignement du genre humain ? Vieilli prématurément par les fatigues de l'étude, sentant déjà que la santé lui échappe, il en prend son parti, et, devant son œuvre à moitié faite, il s'écrie d'un accent mélancolique et solennel : « Si l'on ajoute aux années de notre vie qui s'étaient écoulées lorsque nous avons projeté cet ouvrage, celles que nous avons données à son exécution, on concevra facilement que nous avons plus vécu qu'il ne nous reste à vivre. Mais nous aurons obtenu la récompense que nous attendions de nos contemporains et de nos neveux, si nous leur faisons dire un jour que nous n'avons pas vécu tout à fait inutilement. » Préface du huitième volume.

Sur lui a pesé, pendant vingt années, l'immense rédaction de ces 15 volumes in-folio où tout a été traité : art, médecine, industrie, science, morale, histoire. Diderot, qui avait tracé le plan de l'édifice avec la volonté d'y faire entrer tous les éléments fécondés par l'esprit humain, dut les classer, combler lui-même les lacunes, se faire médecin si Tronchin refusait un article, homme de loi si Gerbier faisait attendre trop longtemps les siens, et explorer, avec ses seules forces et dans son immensité, le domaine intellectuel conquis par le travail des générations.

Au milieu de cette tâche, une difficulté devant laquelle tout autre que notre philosophe aurait reculé, se présenta. A cette époque, l'instruction était le privilège d'une cer-

taine partie de la bourgeoisie et de la noblesse. Le prolétariat ne connaissait d'autre moyen d'émancipation que la richesse et d'autre instrument de fortune que le travail manuel. Les arts mécaniques, les industries, les métiers, avaient acquis un grand développement, plus par la pratique de chaque jour et les combinaisons ingénieuses de la patience que par les applications scientifiques de principes bien arrêtés. En un mot, la pratique industrielle existait : la théorie était comme inconnue. Nul ne l'avait encore formulée nettement. Aucun des habiles et laborieux artisans qui vivaient du temps de Diderot, n'était en état d'apporter son concours à l'œuvre de l'Encyclopédie. La théorie des divers métiers, l'exposition des procédés de fabrication d'où naissent les innombrables produits de la civilisation; en un mot, tous les moyens de conquête du travail sur la nature étaient restés, en quelque sorte, le secret des classes laborieuses. Elles n'avaient pas été déposées dans ces archives de la science humaine qu'on appelle des livres. Les générations de prolétaires les transmettaient héréditairement et de vive voix à d'autres générations. Entre le monde des idées et le monde des faits, entre les ouvriers de la pensée et les ouvriers de la main, il y avait donc une solution de continuité, un abîme qu'il fallait combler pour que l'industrie moderne se développât, par la magnifique alliance des idées et des faits.

Diderot était le seul homme qui pût aborder cette gigantesque entreprise.

Le fils du coutelier de Langres, qui, à 12 ans, par suite d'une invincible répugnance pour les professions manuelles, s'était échappé de la boutique paternelle, — dans un âge

avancé, la main atteinte du tremblement de la vieillesse, le dos voûté, la tête chauve, rentre courageusement dans l'ombre de l'atelier, afin d'en surprendre les secrets. Ni les fatigues de l'âge, ni les détails, rebutants pour un esprit de cette force et de cette élévation, de métiers pénibles, ne l'arrêtent un instant. Il applique persévéramment et son intelligence et ses mains fatiguées à ce qui avait été l'horreur et l'épouvante de sa jeunesse. Qu'on lise dans l'Encyclopédie l'exposition qui y est faite de l'art du sculpteur, du tisserand, du tanneur et de toutes les professions manuelles du XVIII.^e siècle, et l'on comprendra toute la souplesse, toute la rapidité de conception, toute la vigueur de cette prodigieuse intelligence.

Aucun genre, aucune branche de nos connaissances n'a paru ingrate et stérile à ce grand génie, qui, pour mieux accomplir l'œuvre universelle, devint universel lui-même. Un travail immense pouvait seul suffire à ces occupations multipliées. Diderot, comme Voltaire, comme Rousseau, comme la plupart des écrivains de cette époque, travaillait généralement 16 heures par jour. L'étude était la passion de ces esprits d'élite, qui ont fait dans le champ de la pensée tant de hardies conquêtes. Pour obéir aux besoins de l'activité fiévreuse de leur intelligence et satisfaire à cette avidité de science que chaque nouvelle connaissance augmentait, ils voulaient tout savoir : aussi ne doit-on pas s'étonner de leur voir tout embrasser.

La valeur du plus grand nombre des articles de Diderot dans l'Encyclopédie est impérissable, particulièrement ceux qui se rapportent à la philosophie ancienne. L'ouvrage a passé, spolié par la foule; le fond restera. L'effigie de cette

monnaie intellectuelle qui est en circulation dans l'Europe entière, a été frappée par ces grands ouvriers, ne l'oublions jamais. De leur œuvre ils n'ont retiré ni le repos, ni la considération publique, ni la fortune. C'était alors comme aujourd'hui. Les grands penseurs ne s'enrichissaient pas : Crébillon fils nageait dans l'opulence ; et que Diderot eût continué de travailler sur le modèle des Bijoux indiscrets, assurément il fût devenu riche. Pour avoir bâti l'Encyclopédie, Diderot serait mort de faim si l'impératrice de Russie n'était venue au secours de sa vieillesse indigente. .

Cet homme, de qui Rousseau a dit : « Il a la tête d'Aristote sur les épaules de Platon, » semblait peu propre cependant à cette existence obscure, dévorée par le travail et par de patientes recherches. Il possédait au plus haut degré toutes les qualités qui constituent un artiste, et le portrait que ses contemporains ont tracé de lui n'est guère celui d'un érudit investigateur. « Il me semble que je vois encore ses grands yeux noirs, brillants et doux, et que le son de sa voix touchante retentisse dans mon oreille et trouble mon cœur. Créature charmante, créature unique, tu n'es plus ! Il y a près de vingt ans que tu n'es plus, et mon cœur se serre encore à ton souvenir ! » (Mademoiselle de Lachaux.) L'admiration singulière qui éclate dans ces paroles, se conçoit bien lorsqu'on lit certains ouvrages de Diderot, tels que sa Lettre à Falconet sur l'Immortalité de l'Âme, son Traité du Comédien et ses Mémoires, où brille la verve du sentiment et du cœur. La parole de l'écrivain, souvent obscure et pesante en métaphysique, n'est pas la voix intime de l'homme. Celle-ci, vibrante, électrique, chaudement colorée, pleine de goût et de finesse, n'appar-

tient pas au XVIII.^e siècle, correct et positif dans son style, mais au nôtre. C'est ainsi qu'on trouve dans Jacques le Fataliste des passages et en général une manière que J. Janin a parfois heureusement imitée, bien qu'il soit resté loin de cette insaisissable originalité.

En général, on ne sait qu'admirer le plus en Diderot, ou la variété féconde de son style ou la justesse avec laquelle il approprie le style au sujet. Sentimental et pathétique dans l'éloge de Richardson, sévère et élevé dans le Traité sur la Sagesse, chaleureux et élégant dans la Religieuse, il réunit toutes ces couleurs, toutes ces richesses de ton, lorsqu'il s'agit de rendre compte des salons de peinture. Ici, l'homme rentre dans son domaine. Le philosophe, le métaphysicien, le dramaturge, s'effacent devant l'artiste. Personne n'a égalé, personne peut-être n'égale Diderot dans ce genre. Sa nature mobile et impressionnable a des éclats et des allures infinies. Elle se prête à toutes les émotions ; et avec elle vous voyez, vous entendez, vous souriez et vous pleurez devant la toile vivante. Jamais ni Boucher, ni Watteau, ni Greuze, n'ont peint comme Diderot écrit. Il n'a manqué à la gloire de ces artistes que la destruction de leurs œuvres. On leur aurait fait honneur de tout le sentiment, de toute la grâce et de tout l'esprit que Diderot met dans ses tableaux.

La vigueur et l'à-propos saisissant qu'on trouve dans les nombreux écrits du philosophe, ont fait dire à J. Janin que si Diderot eût vécu de nos jours, il serait le premier journaliste du monde. Ajoutons qu'il eût été, s'il l'eût voulu, également grand orateur ou grand comédien. Il y

a de ces heureuses organisation qui deviennent ce qu'elles veulent. Diderot a en quelque sorte dédaigné d'arriver à la supériorité dans aucun genre : il s'est contenté de laisser entrevoir qu'il pouvait l'atteindre dans tous. Prodigue de chaleur, d'originalité et d'idées, comme un grand seigneur qu'il était du domaine intellectuel, il tenait ouvert dans son cabinet un vaste banquet d'esprit où chacun prenait selon ses goûts. L'abbé Raynal, qui sortait de chez lui emportant sous le bras les trois quarts de l'*Histoire philosophique des deux Indes* écrits de la main de Diderot, pouvait rencontrer dans l'antichambre l'auteur du *Système de la Nature* avec la couverture de ses volumes, la seule chose qui lui fût propre.

L'ambassadeur, l'ecclésiastique, le poète, se pressaient autour de lui : l'un pour obtenir la rédaction d'une dépêche, l'autre pour une homélie, le troisième venait faire corriger ses vers. Et Diderot se prêtait aux désirs de tous. Il avait composé d'éloquents mandemens : il fit même de la poésie. Son dithyrambe pour la fête des Rois contient deux vers malheureusement trop célèbres, démentis par la vie entière, les mœurs et le caractère du philosophe. Il atteste, du reste, ainsi que quelques impromptus charmants qui nous sont restés, une singulière facilité. Cependant Diderot aurait été difficilement poète ; il avait trop de sérieux dans les idées, trop de précipitation, trop de fougue dans la conception.

Quoi qu'il en soit, ses amis, en voyant cette générosité intarissable s'épandre sur toutes les œuvres remarquables du temps, sans craindre de s'appauvrir jamais, songeaient en frémissant à la marche des années, à l'affai-

blissement de la santé du philosophe, et Grimm s'écriait : « Le philosophe ouvre sa ruche aux frelons qui viennent puiser le miel : voilà l'histoire du philosophe. Diderot livré par sa bonhomie et la facilité de son caractère à l'indiscrétion de tous les importuns de Paris, voilà pourquoi le Shérif et vingt autres ouvrages de génie ne sont et ne seront pas faits ; et voilà pourquoi son ami se meurt de douleur et de regret ! »

Mais ne nous contentons pas d'être justes envers la mémoire de Diderot ; soyons-le envers la société si sévèrement jugée, disons mieux, si calomniée, du philosophe. Soyons justes envers ces trois étrangers : le baron d'Holbach, Grimm, Galiani, trois écrivains qui ne manquent assurément pas de talent. Le grand tort de Diderot, de M.^me d'Épinay, de Duclos, de Grimm, fut d'avoir été les amis de Jean-Jacques, qui ne les a pas épargnés. Si M. d'Holbach avait donné de moins excellents dîners aux encyclopédistes, on lui eût témoigné plus de respect : peut-être M.^me Geoffrin ne l'aurait pas nommé l'homme le plus simplement simple, et chacun se serait accordé à reconnaître en lui un esprit élevé, une âme généreuse, enfin un sincère ami de l'humanité, comme l'était ce vertueux Helvétius que M. Villemain a trop vite et trop sévèrement jugé. On ne peut disconvenir que Saint-Lambert, l'ami de M.^me d'Houdetot ; le chevalier Jaucourt, travailleur modeste et infatigable ; Helvétius et d'Holbach, n'aient joint un noble caractère à un esprit supérieur : et si le même éloge ne saurait être accordé à Grimm, le subtil et intelligent Allemand ; à M.^me d'Épinay, la protectrice du fantasque Jean-Jacques ; à Duclos, le bourru et cynique historio-

graphe, au moins doit-on reconnaître en eux, comme dans la plupart des écrivains de ce siècle, le but élevé et la généreuse intention qui, le plus souvent, ont dirigé leur plume et inspiré leurs écrits.

Personne ne les a jugés avec plus de dureté que leur ancien ami, le rhéteur La Harpe, déserteur de l'Encyclopédie. A Diderot particulièrement il consacre, dans son cours de littérature, la moitié d'un volume d'injures. La cause de cet incroyable acharnement est dans les jugements littéraires portés sur lui; jugements que La Harpe, qui avait des ressentiments obstinés, n'a pardonnés au philosophe ni pendant sa vie ni après sa mort. On conçoit la colère de l'orgueil blessé, en lisant cette appréciation faite de main de maître : « C'est une tête froide, disait de lui Diderot : il a des pensées, il a de l'oreille; mais point d'entrailles, point d'âme. Il coule, mais il ne bouillonne pas; il n'arrache point ses rives, et n'entraîne avec lui ni les arbres, ni les hommes, ni les habitations. » Une autre fois, il le compare à Thomas et à l'abbé Maury. « Thomas et La Harpe, dit-il, sont les revers l'un de l'autre : le premier met tout en montagne; celui-ci met tout en plaines. — L'abbé Maury a de la chaleur, de la véhémence; mais c'est par boutades. Son cœur se refroidit et sa tête seule s'allume : alors, il disserte, il se creuse, il est louche, il est faux. M. de La Harpe fatigue comme un bœuf fort et vigoureux qui trace bien son sillon. M. l'abbé Maury fatigue comme un coursier qui bondit de droite et de gauche, et qui, après s'être bien tourmenté, reste souvent sur l'herbe. » Il appelle, dans une autre circonstance, La Harpe un maudit phrasier. « Encore une

fois, s'écrie-t-il, cet homme a du nombre, de l'élégance, du style, de la raison, de la sagesse; mais rien ne lui bat sous la mamelle gauche. Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques. »

Ce dernier trait suffit et au-delà pour expliquer le dédain superbe avec lequel le professeur a traité l'illustre architecte de l'Encyclopédie. M. de La Harpe était impitoyable envers qui blessait sa vanité si chatouilleuse, et tout le monde sait quel traitement valut au malheureux Gilbert sa trop fameuse satire. Heureusement pour Diderot que les jugements de l'auteur du *Cours de Littérature* ne sont pas ceux de la postérité, et qu'ils ont passé avec les passions dont ils sont inspirés. Le nom de M. de La Harpe lui-même risquerait fort de tomber dans les abîmes de l'oubli, si le vers sanglant du poète ne s'était attaché à ce grand homme d'un jour....

C'est ce petit rimeur de tant de prix enflé,
 Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
 Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
 Tomba de chute en chute au trône académique.

DES CATÉCHISMES MORAUX**CHEZ LES PAÏENS,****PAR M. EUGÈNE TALBOT.**

La morale est pour la vie des sociétés ce que l'air est pour la vie physique. Supprimez l'atmosphère, vous supprimez la nature animée; supprimez la morale, vous supprimez l'humanité. Aux premières époques du monde, lorsque les hommes se groupèrent en tribus, en peuples, en nations, ils purent à la rigueur se passer de religion; ils ne purent se passer de morale. La religion est, en effet, d'une nécessité relative; la morale est d'une nécessité absolue. Dieu a permis qu'en des temps malheureux la religion disparût de la terre, mais il est hors de sa puissance d'anéantir la morale. Née des rapports de la créature avec le Créateur et avec le reste des êtres, elle est, dans son essence, éternelle comme le Créateur lui-même.

L'univers s'abîmerait dans un immense naufrage, que, sur ses débris, la morale rayonnerait encore d'une splendeur toute divine : car son principe est la justice ; et la justice, attribut nécessaire de Dieu, subsiste avec lui dans l'éternité. Qu'est-ce, en effet, que la justice ? Une manifestation de l'idée du bien. Et le bien ne se confond-il pas avec la divine substance ? La justice ne peut donc pas périr. Du sein de Dieu, dans l'unité duquel elle coexiste avec les autres idées nécessaires, elle se reflète dans l'humanité, image de Dieu ; et, en dépit des transformations progressives, des évolutions incessantes des sociétés humaines, elle conserve son caractère immuable, indélébile.

Ne soyons donc pas étonnés, Messieurs, qu'à toutes les époques, les grandes vérités morales aient été exprimées sous des formules presque identiques par les philosophes et par les législateurs. On peut aisément signaler d'énormes différences entre les divers systèmes de religion ou de philosophie ; mais les préceptes lumineux dont la clarté dirige la vie pratique des hommes, brillent partout d'un même éclat. Puisée au foyer du cœur et de la raison, c'est-à-dire à la source intarissable de tout amour et de toute intelligence, leur lumière est un fanal, qui éclaire, sans jamais s'éteindre, les générations successives. A toutes les époques, les notions naturelles du droit et du devoir, inscrites par le doigt de Dieu dans la conscience humaine, ont été traduites, révélées par de sublimes penseurs et acceptées par le sympathique bon sens des différents peuples. Confucius, Salomon, les Sages de la Grèce, ont exprimé presque dans les mêmes termes les mêmes

vérités pratiques, et la Loi Nouvelle, promulguée par l'Évangile, sanctionnée par le sacrifice du Calvaire, n'ajoute rien qu'un commandement d'amour aux préceptes de l'antiquité.

C'est peu toutefois, Messieurs, que des sentences émancipées de la raison humaine, et dont tous les esprits reconnaissent l'évidence, soient produites au dehors par des hommes de génie, acceptées en principe par le consentement tacite des peuples; il faut qu'elles descendent dans l'âme de tous. Dieu a créé le soleil pour que sa bienfaisante chaleur vivifie tous les êtres, mais encore faut-il qu'ils viennent s'exposer à ses rayons salutaires. Ainsi les vérités de la morale ne peuvent échauffer et éclairer l'homme, qu'autant que son intelligence s'ouvre à leur divine clarté. De là, Messieurs, la nécessité d'une culture morale, commencée dès l'enfance, et dont l'heureuse influence se continue durant toute la vie.

Une vérité aussi saisissante ne pouvait échapper à la raison pratique des anciens. S'ils se sont avancés moins loin que les peuples modernes dans les voies humanitaires, si les idées de fraternité sociale n'ont pas régné dans un monde divisé en esclaves et en hommes libres, Dieu ne les a pas déshérités à ce point qu'il ait fermé leurs yeux au jour éternel de la justice. Le bon sens, le sens de l'équité, cette lumière naturelle qui éclaire tous les siècles, ne leur a pas fait défaut. Prenons pour des fables, si nous le voulons, la vie des législateurs les plus antiques, du Crétois Minos, de l'Indien Menou, de l'Égyptien Ménéès, qui sont peut-être le même homme, il reste au moins ceci de réel qu'aux temps les plus reculés la no-

tion du devoir s'est réfléchié dans des codes pleins de sagesse et de mesure. « Oui, dit Cicéron, il est une loi vé-
 » ritable, la droite raison, conforme à la nature, inscrite
 » dans tous les cœurs, immuable, éternelle, dont la
 » voix nous trace nos devoirs, dont les menaces nous dé-
 » tournent du mal, sans que jamais ou ses ordres ou ses
 » défenses soient perdues pour les bons, ou que les mé-
 » chants s'y montrent sensibles. Cette loi, on n'en sau-
 » rait rien abroger, rien retrancher; on ne peut la dé-
 » truire : il n'est ni sénat, ni peuple qui nous en puisse
 » affranchir : elle n'a besoin ni de commentateur ni d'in-
 » terprète : elle est la même dans Athènes, la même
 » dans Rome; la même aujourd'hui, la même demain :
 » toujours une, éternelle, immuable, elle embrasse tous
 » les peuples et tous les pays : le souverain de l'univers,
 » le Dieu qui l'a conçue, discutée, publiée, est le seul
 » aussi qui nous l'enseigne à tous (1). » Ainsi, pour ré-

(1) Cic. *De Republica*, III. 17. Cité par Lactance, VI. 8.; traduction de Liez.

« Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna; quæ vocet ad officium jubendo, vetando à fraude deterreat; quæ tamen neque probos frustra jubet aut vetat, nec improbos jubendo aut vetando movet. Huic legi nec obrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet, neque tota abrogari potest; nec vero aut per Senatum, aut per populum solvi hac lege possumus; neque est quærendus explanator aut interpres ejus alius; nec erit alia lex Romæ, alia Athenis; alia nunc, alia posthac; sed et omnes gentes et omni tempore una lex, et sempiterna, et immutabilis continebit. Unusque erit communis quasi magister et imperator omnium Deus ille legis hujus inventor, disceptator, lator. »

sumer la brillante pensée de l'orateur romain, jamais l'humanité n'a été sevrée de cet aliment nécessaire à sa vie quotidienne; car c'est Dieu lui-même qui le lui distribue sans réserve, par l'entremise des chefs de nations.

Il était tout naturel que l'Italie, la terre classique du droit dans notre occident, vit paraître les premiers recueils législatifs, dont s'honore l'esprit humain. On ne peut affirmer que Stobée et Diodore de Sicile nous aient conservé le texte original dans lequel ces lois furent d'abord rédigées par Charondas et Zaleucus. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'elles joignent au sentiment vrai de la justice les vues prudentes de l'homme d'État. La religion, le respect des Dieux, l'amour sincère des hommes, en forment la base. Bien éloignées de la sanglante sévérité des lois draconiennes, elles ménagent et garantissent la vie des citoyens. Un des premiers devoirs imposés aux chefs de famille, c'est la bonne éducation des enfants dont la cité rétribue les instituteurs. Le sort des orphelins et les conditions de leur tutelle sont réglés avec une paternelle sollicitude. L'autorité abusive de la belle-mère est restreinte par des mesures sagement rigoureuses. Le soldat qui abandonne son rang n'est pas condamné à mort, mais à la honte de vivre, après avoir été exposé trois jours de suite, sur la place publique, vêtu d'habits de femme. Joignez à cela des règlements disciplinaires conçus dans un esprit de prévoyance qu'on ne saurait trop admirer, et qui prouve que les sociétés antiques étaient déjà constituées sur l'assise à jamais solide du bon droit. C'est vers la même époque que Solon donne à sa patrie ces lois fameuses dont la fidèle observance rend Athènes, pendant plusieurs siècles, souveraine des peuples grecs.

Mais il faut plus encore, Messieurs, pour conduire les hommes, qu'une morale négative. Les lois sont excellentes pour réprimer, elles sont insuffisantes pour exhorter. Elles refoulent les mauvais désirs, elles ne donnent pas l'essor aux instincts généreux. Il faut donc, en regard des mesures coercitives, un enseignement que les anciens nommaient *parénétiq*ue : outre la menace, il faut le conseil; outre les codes, il faut des maximes dirigeantes. C'est là, Messieurs, si vous le voulez bien, ce que nous appellerons des *catéchismes moraux*.

La vie de l'homme est une éducation perpétuelle : enfant, il doit apprendre à devenir homme; homme, il doit apprendre à vieillir; vieillard, il doit apprendre à mourir. Aussi la pensée de tous ceux qui se sont préoccupés du développement intellectuel et moral des sociétés, semble-t-elle s'être attachée à placer sur la route de la vie des espèces de jalons, utiles à tous, et cependant proportionnés en particulier à chaque âge. Or, quels sont les grands éducateurs des peuples dans l'antiquité? La réponse est simple : ce sont les poètes. Par eux la voix des penseurs et des philosophes s'insinue plus profondément dans les oreilles et dans le cœur de la foule. « Tout ainsi que la voix, dit Montaigne, contraincte dans l'estroict canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'eslance bien plus brusquement et me fiert d'une plus vifve secousse. » Les poètes, pour parler leur langage, sont donc l'écho mystérieux d'une musique divine, qui chante en leur âme. Écoutons encore ce qu'en dit Platon : « La pierre qu'Euripide a appelée magnéti-

que, et qu'on appelle ordinairement héracléenne, non-seulement attire les anneaux de fer, mais leur communique la vertu de produire le même effet et d'attirer d'autres anneaux ; en sorte qu'on voit quelquefois une longue chaîne de morceaux de fer et d'anneaux, suspendus les uns aux autres, qui tous empruntent leur vertu de cette pierre. Ainsi la muse inspire elle-même le poète : celui-ci communique à d'autres l'inspiration, et il se forme comme une chaîne d'inspirations successives. » Si donc, Messieurs, la poésie, mieux que l'éloquence, parce que sa forme est plus saisissante, plus incisive, plus sympathique, a la mission sublime de conduire les hommes dans les sentiers de la morale, il me paraît inutile d'aller chercher ailleurs que chez les poètes nos catéchismes moraux.

Il importe cependant d'établir ici une différence essentielle. Toute poésie, j'entends toute poésie sérieuse, tend à un but didactique ; mais si le fond est le même, la forme varie. Saint Basile, dans son excellent discours aux jeunes gens sur la lecture des poètes, se plaît à reconnaître, sur la foi de Plutarque, que toute la poésie d'Homère est un hymne chanté en l'honneur de la vertu. Mais ce n'est point par un sentier droit et uni que le chantre d'Achille et d'Ulysse nous conduit à cette solution utile et pratique. Comme on l'a dit mille fois, il veut plaire en instruisant. D'où viennent les digressions, les épisodes, les discours dont il a semé son œuvre, et dans lesquels il mêle aux riches ornements du style, à ces fleurs dont son imagination couronne toujours sa pensée, des sentences, des conseils, des maximes vraiment immortelles, et maintenant

encore applicables et vraies. Il en est de même des lyriques et surtout des poètes dramatiques comme Euripide et son disciple Ménandre. Leurs écrits étincellent d'admirables maximes, éternellement justes, et exprimées sous cette forme limpide et délicate qui fait le charme de la langue grecque.

La morale n'a donc point à perdre en fréquentant chez ces grands génies : et Plutarque a raison de dire avec son tact merveilleux de critique et d'homme de bien : « Ceux qui désirent à bon escient philosopher ne doivent pas rejeter les œuvres de poésie, mais plutôt chercher à philosopher dedans les écrits des poètes, en s'accoutumant à trier et séparer le profit d'avec le plaisir, et l'aimer : autrement s'il n'y a de l'utilité, le trouver mauvais et le rebuter : car aimer le profit qui en vient est certes le commencement de bien apprendre. »

Aussi les anciens, convaincus que l'éducation de la foule se fait surtout par la poésie, eurent-ils de bonne heure des recueils de maximes pratiques tirées d'Homère et des autres poètes. Pour exercer la mémoire et former en même temps le cœur de leurs élèves, les professeurs de grammaire les donnaient à apprendre dans les écoles, et les hommes faits en gardaient le souvenir, rafraîchi d'ailleurs par la lecture et les représentations théâtrales. Mais, quelle que fût l'utilité bien évidente de cette institution, nous n'y voyons point encore la transmission directe et immédiate de la vérité morale. Nous y touchons toutefois.

Il était réservé à Solon de prendre cette glorieuse initiative. Le premier, il reconnut la nécessité de formuler dans

des traités spéciaux, disposés d'après un ordre précis et méthodique, les vérités morales nécessaires à la conduite de l'homme. Le temps nous a envié presque tous les écrits de cet homme prudent et sage, de ce citoyen si dévoué aux intérêts d'Athènes, qu'il n'hésita point à s'exiler d'une patrie qu'il aimait, afin de la mieux servir. Cependant il nous en reste assez encore pour juger son intelligence et son cœur. Les vues d'utilité pratique semblent avoir dominé toutes les pensées de cette grande âme ; et, pour arriver à ce but, Solon dirige vers un point unique ses ouvrages et ses institutions, l'éducation du peuple. Un passage de la curieuse dispute du Juste et de l'Injuste, dans les *Nuées* d'Aristophane, nous fait comprendre quelle était la pureté des mœurs et des consciences sous l'influence heureuse de la moralité qui présidait à l'éducation de la jeunesse.

— « Le Juste : Je vais dire quelle était l'ancienne éducation aux jours florissants où j'enseignais la justice, et où la modestie régnait dans les mœurs. D'abord, il n'eût pas fallu qu'un enfant fit entendre sa voix. Les jeunes gens d'un même quartier, allant chez le maître de musique, marchaient ensemble dans les rues, nus et en bon ordre, la neige tombât-elle comme la farine d'un tamis ; là, ils s'asseyaient les jambes écartées, et on leur apprenait ou l'hymne : « Redoutable Pallas, destructrice des villes, » ou « Cri retentissant au loin ; » ils conservaient la grave harmonie des airs transmis par les aïeux. Si quelqu'un d'eux s'avisait de faire quelque bouffonnerie ou de chanter avec les inflexions molles et recherchées, introduites par Phrynis, il était frappé et châtié, comme ennemi des Muses. Au gymnase, ils devaient être assis les jambes étendues, pour

que les voisins ne vissent rien d'indécent..... On ne leur permettait de manger ni raifort, ni l'anethum réservé aux vieillards, ni céleri, ni poisson, ni grives.

— L'Injuste : Tout cela est bien vieux, et remonte aux temps des fêtes diipoliennes, des Cigales, de Cécidas, des Bouphonies.

— Le Juste : C'est pourtant cette même éducation qui forma les guerriers de Marathon. »

Ainsi, Messieurs, les jeunes gens d'Athènes, imbus dès leur enfance de ces maximes, pleines de sens, qui, par l'entremise de la mémoire, se gravaient jusque dans leur âme, s'élevaient au-dessus de la passion, et venaient habiter, pour ne les quitter jamais, les temples fortifiés de la sagesse, où l'on respire, dit le poète, les parfums de la vertu.

Que Solon ait jugé à propos d'écrire en vers ses *Conseils à la jeunesse*, cela ne doit pas nous surprendre. Nous avons déjà dit combien la forme métrique imprime plus profondément les idées. Il en était tellement persuadé, que ses lois mêmes, comme celles de Ménès, furent mises en vers, afin qu'elles demeuraient plus constamment présentes à la pensée des Athéniens. Mais ce qui doit nous frapper davantage dans ses *Conseils*, c'est la hauteur du style et l'éclat de l'expression. Créateur d'un genre entièrement nouveau, le genre *gnomique*, Solon le porte tout d'un coup à une perfection merveilleuse. Rien, par exemple, n'étincelle à la fois de raison et de poésie, comme le morceau dans lequel il absout la Providence. Plus tard, Claudien et Rousseau, dans un brillant passage de leurs œuvres, n'ont été que les échos de cette voix sublime et harmonieuse :

« Les richesses qui viennent des Dieux sont solides, celles que les hommes se procurent à l'aide de moyens criminels sont incertaines. Enlevées par la violence, elles ne s'attachent point à la main qui les reçoit; elles s'allient bientôt à la calamité. La calamité qui commence n'est d'abord qu'un petit feu, qui excite soudainement un grand incendie. Dans le principe, ce n'est rien; mais la fin est terrible. Les trésors amassés par l'iniquité ne sont pas durables; le dominateur éternel se hâte de les détruire. Comme le vent du printemps, balayant devant lui les nuages, après avoir ébranlé jusqu'au fond des abîmes les flots de la vaste mer, et désolé les riantes moissons de la terre, remonte victorieusement au ciel, et y fait renaître une sérénité inattendue; le soleil, dans sa mâle beauté, sourit amoureusement à la terre virginale, et les nuages brisés se dissipent. Telle est la vengeance de Jupiter; sa colère est plus destructive que la colère de l'homme. Le crime le plus secret ne peut rester caché à son regard pénétrant: il sait le découvrir au fond du cœur. Tantôt il le punit sur-le-champ, tantôt il en diffère la vengeance. Si quelque méchant nous semble d'abord échapper à sa destinée, elle n'en est pas moins certaine; elle arrive toujours. La punition, méritée par les pères, retombe même sur les enfants et leur postérité. Mais nous, mortels insensés, nous persistons dans une fatale erreur, disant: Les bons et les méchants sont traités de même dans cette vie; et nous n'abandonnons cette pensée injurieuse pour les Dieux, que lorsque nous voyons enfin les coupables à leur tour courbés sous la souffrance et les pleurs. »

Dans un autre fragment nous voyons Selon conduire

l'homme par les dix stations principales de la vie, et, sous une forme brève, quoique descriptive, donner d'excellents avis, appropriés à chaque âge. Une de ses maximes favorites, c'est qu'en toute chose on doit considérer la fin, formule de conduite qui veut, dans le général, le coup d'œil prompt et sûr de la prudence; dans l'homme d'État, la raison et l'équité; dans l'orateur, la probité et l'amour du vrai; dans l'artiste, la moralité de son œuvre; dans chaque homme, la crainte de Dieu, la soumission aux lois, le respect de tous.

L'héritage de Solon fut recueilli par Théognis, dont les *Parénèses* ou *Exhortations*, répandues dans toutes les écoles de la Grèce, devinrent en quelque sorte le code classique des lois naturelles et fondamentales de la société. Il n'est pas d'auteur, après Homère et les poètes dramatiques, qui soit plus souvent cité; et les anciens s'accordent à regarder ses maximes comme les oracles de la sagesse. Socrate, dans Xénophon, se platt à lui rendre hommage, et se désole de voir quelques jeunes gens négliger l'étude de ses poésies; parce que, dit-il, si l'on oublie par défaut d'exercice les vers, dont la mesure aide à retenir le sens, la négligence fait oublier de la même manière, à ceux qui oublient les vers, les principes de la conduite. Or, dès que l'on vient à oublier les préceptes, qui conseillent la vertu, on oublie bien vite les motifs, qui engageaient à la rechercher; et, ces motifs une fois oublié, il n'est pas étonnant qu'on oublie la vertu même. Plutarque, qui aime à soutenir ses raisonnements de sentences empruntées aux sages des temps anciens, ne manque pas de rendre à la sagesse et au mérite poétique de Théognis un aussi juste témoignage: « Les vers d'Em-

pédocle, dit-il, les carmes de Parménide, le livre de la morsure des bestes venimeuses de Nicander, et les sentences de Théognis, ce sont oraisons qui ont emprunté de la poésie la hauteur du style et la mesure des syllables, ne plus ne moins qu'une monture, pour éviter la bassesse de la prose. » Jamais, en effet, la poésie de Théognis ne rampe terre à terre. Bien que ses conseils ne portent que sur les affaires ordinaires de la vie, comme sa pensée est pleine d'élévation, son style monte avec elle, et conserve, avec le bon sens, toute la vigueur inspirée, tout le pittoresque de la vraie poésie. Ainsi que le dirait Montaigne, il ne se contente pas de pratiquer notre jugement, mais il le ravit et ravage. Chez lui la forme vaut autant que l'idée, et, par un rare bonheur, il satisfait à la fois l'imagination et la raison.

Je ne puis entrer ici, Messieurs, dans tous les détails que m'offre le sujet dont j'ai l'honneur de vous entretenir. Qu'il me suffise de dire qu'il n'est pas une des grandes lois de la morale qui ait échappé à la vue pénétrante et enthousiaste de Théognis. L'esprit de raison parle par sa bouche. Respect des Dieux, dévouement à ses semblables, amour de la patrie, telles sont les bases sur lesquelles il assied son système d'éducation pratique. Partant de ces principes éternellement vrais, il en cherche et en développe les diverses conséquences, et jamais sa pensée n'est froide, jamais son vers ne cesse d'être incisif, animé, plein de nerf et d'image. Permettez-moi, Messieurs, de vous en citer quelques-uns, qui donneront plus de force à ma critique ; je les prendrai presque au hasard, toujours sûr d'avance de tomber sur des passages remarquables.

— « Heureux qui peut dire : O ma jeunesse désormais écoulée , ô fâcheuse vieilliesse qui t'approches , jamais vous ne m'avez vu , jamais vous ne me verrez trahir un ami fidèle ; jamais vous ne trouverez rien de vil dans mon cœur ! Il est satisfait ce cœur , et je puis me livrer sans trouble et sans remords à la joie des festins , quand mes oreilles sont frappées du doux son de la flûte , et quand mes doigts pincant les cordes harmonieuses de la lyre. »

— « J'ai voyagé dans la Sicile ; j'ai parcouru l'Eubée , riche des présents de Bacchus ; j'ai vu la superbe Sparte baignée par l'Eurotas ; partout je n'ai trouvé que des hôtes caressants : mais la joie ne pouvait entrer dans mon cœur ; je n'avais plus de sentiment que pour ma patrie ! »

— « Suis-je dans le besoin , mes amis rougissent de ma présence ; ils auraient honte de me consoler publiquement. Il faut , pour les aller trouver , que je sorte le soir , et je rentre avant le jour , lorsque le chant du coq rappelle les hommes au travail. Puisse tomber sur moi le ciel , ce ciel d'airain , dont nos aïeux , dans leur simplicité , redoutaient la ruine , si je refuse jamais des secours à ceux qui m'aiment. »

— « Tu fais du bien au méchant ; n'en espère aucun retour : c'est semer sur les vagues de l'Océan tourmenté. On ne voit jamais ni les jaunes moissons s'élever sur les vagues de la mer , ni la reconnaissance naître dans le cœur du méchant. »

Je crois , Messieurs , que ces citations , même à travers le prisme un peu faux d'une traduction , sont de nature à justifier mes éloges. Mais que dire de ce dernier morceau : « Jamais les citoyens vertueux n'ont perdu leur patrie.

Mais si les méchants peuvent lever impunément leurs têtes audacieuses; s'ils plaisent à la nation, la séduisent, la corrompent; si, pour assurer leur fortune et leur puissance, ils prêtent à l'injustice un coupable appui: en vain l'État n'offre à tes regards que l'heureux spectacle de la splendeur et de la paix; crois-moi, le trouble y va naître, et l'instant de sa chute n'est pas éloigné. Bientôt tu verras des citoyens atroces chercher le bonheur dans la ruine de leurs concitoyens; bientôt éclatera la révolte; partout va s'aiguiser le fer de la haine, partout va ruisseler le sang, et la voix du chef cessera d'être écoutée. »

Hélas! Messieurs, n'est-ce pas, à plus de deux mille ans de distance, une prophétie, dont la réalisation trop récente fait frissonner encore tous les cœurs honnêtes, tous les amis sincères du progrès et de l'humanité?

Quand un homme de génie a imprimé son cachet à un genre littéraire, nul n'y peut toucher après lui que pour l'affaiblir. En voulant continuer Théognis, Phocylide n'a fait que reproduire, dans un reflet éteint et prosaïque, la poésie vivante et lumineuse de son maître. Sa morale est pure; mais on ne sent plus courir dans son vers le souffle inspiré, la verve sensée qui fait le charme des premiers gnomiques: c'est un honnête homme qui conseille, ce n'est plus un poète qui entraîne et saisit.

Autour du grand nom de Pythagore viennent se ranger aussi des poésies, probablement écrites par ses disciples, et qui, sous la dénomination de *Vers dorés*, forment une série de leçons morales; mais elles sont plus fondées en raison et en justice, que brillantes de ces riches couleurs dont Solon et Théognis ont su parer leurs conseils. Il faut

cependant remarquer , puisque nous parlons de Pythagore et de son école , qu'afin de donner plus d'attrait et de piquant à ses préceptes , il en a rédigé quelques-uns sous une forme énigmatique , dont Plutarque nous a donné la solution. Voici plusieurs de ces proverbes , avec l'explication. Ce passage a de l'intérêt. « Ne gouste point de ceux qui ont la queue noire : c'est autant a dire comme ne fréquente point avec des hommes denigrez et diffamez pour leur meschante vie. — Ne passe point la balance : c'est-à-dire qu'il fault faire grand compte de la justice et se donner bien garde de la transgresser. — Ne tousche pas a tous en la main : c'est-à-dire , ne contracte pas légèrement avec toute personne. — Ne porter pas un anneau estroit : c'est-à-dire qu'il fault vivre une vie libre , et ne se mettre pas soy-mesme au ceps. — Ne te siedo point sur le boisseau : c'est-à-dire qu'il fault fuir oisiveté , pour se prouvoir des choses nécessaires à la vie de l'homme. — N'attizer pas le feu avec l'espée : c'est-à-dire , n'irriter pas un homme courroucé ; car il n'est pas bon de le faire , ains fault ceder a ceux qui sont en cholère. — Ne manger pas son cœur : c'est-à-dire , n'offenser pas son ame et son esprit , en le consumant de cures et d'enuis. »

Pythagore nous ramène à l'Italie , et , par suite , à la littérature romaine. Elle aussi, Messieurs, a ses catéchismes moraux ; mais il ne nous reste , au moins en ce qui regarde l'époque républicaine , aucun monument spécial et bien caractérisé de littérature gnomique. Tout porte à croire , et plusieurs passages de Sénèque et de Quintilien en font foi , que les Romains , élèves des Grecs , initiés

de bonne heure à la langue grecque, imitateurs des beaux-arts de la Grèce et de ses écrits, accueillirent dans leurs écoles publiques les œuvres sentencieuses de Théognis et de Solon. Ainsi le poète satirique Lucilius dit quelque part, en citant une maxime dont la vérité lui semble incontestable, qu'elle était vraie avant même la naissance de Théognis. Or, n'est-ce pas une preuve évidente que le nom et les ouvrages de ce grand poète étaient en honneur chez les Romains ? En même temps, à côté de cette littérature importée, un genre tout à fait national, le genre satirique, propageait dans le peuple les conseils moraux. Je n'en veux d'autre exemple qu'un passage du même Lucilius, dont plusieurs satires semblent avoir été, dans toute leur étendue, une sorte de leçon de morale donnée à ses concitoyens. « La vertu, mon cher Albinus, est de pouvoir apprécier au vrai les soies et les affaires de la vie ; la vertu pour l'homme est de savoir en quoi consiste chaque chose ; la vertu pour l'homme est de savoir ce qui est droit, utile, ce qui est honnête, et aussi ce qui est bien, ce qui est mal, ce qui est inutile, honteux, malhonnête : la vertu est de connaître un terme et une fin au désir d'amasser ; la vertu est de pouvoir apprécier au vrai les richesses ; la vertu est d'honorer ce qui est en effet digne de l'être ; d'être l'ennemi public et privé des hommes mauvais et des mauvaises mœurs, et au contraire le défenseur des hommes bons et des bonnes mœurs ; de glorifier ceux-ci, de leur vouloir du bien, de vivre leur ami ; enfin de mettre au premier rang les intérêts de la patrie, au second rang ceux de nos parents, au troisième et dernier les nôtres. » Plus tard, Horace, dans ses con-

seils à Lollius, et Perse, dans tous ses écrits, traçaient encore d'admirables règles de conduite, empruntées à la philosophie des Grecs. Cependant ces divers fragments ne peuvent constituer un genre à part. Il en est de même des maximes répandues dans les mimes de Laberius ou de Publius Syrus, source à laquelle notre piquant La Bruyère est allé plus d'une fois tremper ses traits les plus ingénieux. Les œuvres de Sénèque le Tragique offrent aussi un grand nombre de pensées morales, jetées dans un moule poétique parfaitement creusé, et pour ainsi dire coulées en bronze, comme les beaux vers de Corneille. Mais ce n'est que vers le III.^e siècle de notre ère qu'un poète médiocre, Dionysius Caton, composa des distiques moraux, sur le modèle des auteurs grecs, dont nous nous sommes plu à vous signaler les ouvrages. Ces distiques ont joui d'une réputation immense. Traduits dans toutes les langues de l'Europe, ils étaient appris par cœur dans les écoles, vantés par les plus illustres savants, comme Scaliger et Erasme ; toutefois, il faut bien l'avouer, ils manquent souvent de la finesse, du tour et de la noblesse qu'exige le style gnomique. Souvent les expressions sont vidées, languissantes, privées de sel. Cependant l'intention de l'auteur est excellente, quoique le but qu'il se propose ne soit pas toujours atteint. Préoccupé de la pensée de donner à l'éducation de son fils, comme Cicéron, comme Stobée, comme Sidoine Apollinaire, une saine direction de morale et de vertu, il lui adresse ses distiques avec cette affectueuse recommandation : « Après avoir remarqué que la plupart des hommes s'abusent étrangement sur la nature des devoirs qu'ils ont à remplir, j'ai pensé qu'il était conve-

nable de venir à leur secours , de prévenir les fautes qui faisaient mal juger d'eux , et les guider ainsi dans le chemin d'une vie honorable et glorieuse. Je vais donc, mon très-cher fils , vous enseigner comment vous devez régler votre conduite. Ainsi, lisez, de manière à les bien comprendre, les préceptes que je vous donne ici : car ce serait perdre son temps que de lire sans comprendre. » Vient alors, Messieurs, une série de préceptes, divisés en quatre livres, et formant un total de plus de trois cents vers. Si la poésie en était attrayante, si le charme de l'expression déguisait l'aridité sévère de la pensée, si le trait avait de la vivacité et du goût, il y aurait mauvaise grâce à s'élever contre le nombre; mais c'est un grand tort chez le moraliste latin d'avoir délayé une œuvre dont le mérite premier est d'être fortement condensée. « Comme les plantes, dit Montaigne, s'estouffent de trop d'humeur et les lampes de trop d'huile, aussi fait l'action de l'esprit par trop d'étude et de matière. » Le même reproche peut s'adresser aux quatrains moraux de Pibrac et à ceux dont se compose l'*Institutio puerilis* de Muret. Malgré les intentions excellentes de ces deux auteurs, la rectitude du dessein, la droiture de la conception, ils tombent dans la diffusion, et leurs préceptes s'envolent en poussière. Il faut savoir tenir un milieu entre la doctrine de cet Ariston de Chios, dont parle Sénèque, et qui, par un rigorisme exagéré, voulait supprimer toute la partie parénétiqne de l'éducation, prétendant que tout réside dans la justice et que la justice ne s'apprend pas, et, d'autre part, l'excès opposé, l'abondance des conseils et des avis, le déluge des recommandations, qu'un zèle indiscret fait plaquer, dit encore Montaigne, tout empennées dans notre mémoire.

Tels sont, Messieurs, les divers jugemens que nous avons à porter sur les catéchismes moraux des anciens. Mais cet examen ne doit-il pas nous conduire à d'autres conclusions qu'une appréciation critique? Nous ne le pensons pas; il faut aller plus loin encore.

La sage conduite des moralistes anciens doit nous servir de règle et de modèle. Nous vivons à une époque où les lumières intellectuelles brillent d'un vif éclat. La science a fait d'étonnans progrès : chaque jour on signale de nouvelles conquêtes de l'homme sur la nature. Mais en ce qui regarde la vie pratique, la direction vertueuse des facultés humaines, sommes-nous plus avancés que l'antiquité? Soyons francs, nous ne valons pas mieux. Et cependant est-il un temps où la probité, la bonne foi, le désintéressement, le dévouement, soient plus nécessaires? De toutes parts retentissent ces paroles : « Les Français ne sont pas assez vertueux pour vivre en république. » Excuse étrange, fin de non-recevoir coupable, qui sert de manteau à la lâcheté de nos cœurs! Corrigeons-nous plutôt, Messieurs; dominons nos penchans égoïstes, flétrissons l'hypocrisie et la morale de l'intérêt, et nous n'aurons pas besoin d'aller proclamant que nous sommes trop corrompus pour donner au monde un édifiant spectacle. Laissons donc ces déplorables motifs de persévérance dans le vice à l'impudence du fripon ou aux sophismes de la débauche. Seulement, si nous voulons voir prospérer et grandir nos institutions démocratiques, il importe que la première éducation du peuple soit tournée vers le pôle salutaire des vérités morales. Qu'il s'accoutume à rendre honneur à la science, à l'éloquence, à la poésie; mais, avant tout, Messieurs,

honneur à la loyauté du caractère, à l'accomplissement rigoureux du devoir. Le prestige de la gloire militaire ou scientifique ne doit point aveugler ses yeux. Sous le héros et l'inventeur, il y a l'homme ; et l'homme, au point de vue moral, est d'un plus grand prix que l'inventeur et le héros. Que faut-il admirer davantage dans Colomb ? Le génie persévérant, le navigateur audacieux, qui donne un nouveau monde à la Castille ; ou le chrétien sincère, qui fait hommage à Dieu de sa conquête ? Que faut-il admirer davantage dans Newton ? Est-ce l'homme qui ravit au Créateur le secret de la gravitation universelle, l'admirable penseur qui, à vingt-trois ans, trouve, à force de veilles savantes, de méditations profondes, le binôme, le calcul des fluxions, les lois de l'optique ; ou bien le vieillard octogénaire, découvrant et inclinant son front blanchi, lorsqu'en sa présence on prononce le nom de Dieu ? Que faut-il admirer davantage dans Franklin ? L'inventeur du paratonnerre, ou l'auteur de la science du bonhomme Richard ? Qu'en dites-vous, Messieurs, lequel doit passer avant l'autre, l'homme religieux et moral ou bien l'homme de génie, le poète, l'orateur ? Le bon sens des masses ne s'y trompe pas. L'aurole qui entoure le nom de Mirabeau est éclipsée par la honte de sa cupidité et de ses trahisons. Les massacres du Palatinat, le sanglant épisode des fossés de Vincennes, jettent une teinte sinistre sur la splendeur dont brillent le nom de Turenne et celui de Napoléon. Que nous voudrions effacer de la vie de Rousseau ses ingrats démêlés avec Hume, son bienfaiteur et son hôte ; ses indiscretions coupables au sujet de M.^{me} de Warens, vouée par lui à une équivoque célé-

brité; enfin l'abandon honteux et criminel de ses enfants illégitimes! Au contraire, avec quel enthousiasme ému nous saluons dans l'histoire les grands hommes dont les vertus morales sont au niveau de l'intelligence que Dieu leur a donnée. Hoche, Bailly, Béranger, général, savant, poète, quels génies et quels cœurs!

Pour maintenir, Messieurs, ce juste équilibre entre la vertu et le talent, il n'est qu'un moyen, l'éducation morale; mais dirigée de telle sorte qu'elle entre profondément dans les âmes, qu'elle en pénètre, pour ainsi dire, la substance, qu'elle s'imprègne dans l'être tout entier. « Nous prenons à garde les opinions et le savoir d'autrui, dit Montaigne, et puis c'est tout: il les faut faire nostres... Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digère, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie? » Par conséquent, il ne s'agit point de multiplier les préceptes; il faut au contraire les réduire, mais en veillant à ce qu'ils soient étendus dans leur concision, complets dans leur brièveté.

Des esprits d'élite, des hommes d'intelligence et de cœur ont déjà compris cette nécessité souveraine. Parmi nous, Messieurs, il est un homme qui, depuis longtemps, consacre ses méditations et ses recherches à la solution de cette question importante. Monsieur Marion de Beaulieu m'a fait plus d'une fois l'honneur de m'entretenir, à ce propos, des généreuses pensées qui l'occupent. Ne pourrions-nous pas nous grouper autour lui, et, sous la direction de sa philanthropie et de son expérience, travailler à composer le recueil de sentences morales dont il prépare la propagation? Cette initiative ne convient-elle pas à notre Société,

qui a pris pour devise : Faire le bien ? Jamais temps ne serait mieux choisi. L'instruction primaire, sous le soleil des idées démocratiques, sous la chaleur vivifiante du christianisme, doit prendre un accroissement vigoureux. Un catéchisme moral bien compris, bien exécuté, en féconderait les racines, en mûrirait les fruits. On pourrait le diviser en trois parties : Devoirs de l'homme envers Dieu ; devoirs de l'homme envers la société ; devoirs de l'homme envers lui-même. Des sentences versifiées dans un style ferme et nerveux, quoique imagé, résumerait toutes les idées accessoires qui se rangent auprès de ces mobiles principaux de notre conduite. L'âme des enfants, soyons-en certains, ne résisterait pas à cette culture en harmonie avec les instincts de la raison. L'imagination échauffée par la poésie servirait d'auxiliaire puissant à l'obligation rigoureuse du devoir : elle entraînerait dans la voie du bien ceux qu'elle aurait d'abord séduits par la vue du beau.

Telle est, Messieurs, la conclusion pratique de mon essai : je la soumets à vos réflexions. A vous de décider.

Juin 1848.

LITTÉRATURE PERSANE.

CHAPITRE VI.

LE LIVRE DES ROIS.

Histoire de Sohrab. — Bannières et armoiries.

J'ai essayé, dans les derniers chapitres, de faire connaître Firdousi, et sa manière, et son génie, et son style; j'ai étudié dans ce but avec une certaine étendue la première partie de son vaste poème. Les parties suivantes ne nous arrêteront pas aussi longtemps, sans doute; cependant je dois m'appesantir encore sur certains traits caractéristiques et sur quelques passages susceptibles de nous fournir de nouvelles lumières sur les coutumes, fort peu connues, des anciens Perses. Malheureusement, le *Schah-Nameh* est loin de nous offrir à cet égard des renseignements aussi authentiques que ceux contenus sur les Grecs dans Homère. Au moment où le poète de Chios composait ses deux immortelles épopées, quelques générations seulement le séparaient de l'époque du siège de Troie, et rien n'était

encore changé dans les mœurs et dans les croyances de la Grèce, dont l'Illiade et l'Odyssée sont la fidèle et vivante image. Firdousi, au contraire, n'a écrit qu'un grand nombre de siècles après l'accomplissement de la majeure partie des faits qu'il raconte; et, quelque respect qu'il ait montré pour la tradition et la chronique, il n'est pas possible de croire que rien n'ait été altéré dans la chronique et dans la tradition par plusieurs révolutions successives, soit politiques, soit religieuses, surtout chez un peuple doué de l'imagination la plus vive et la plus antipathique au génie de l'histoire. D'un autre côté, il est impossible de ne pas être convaincu que les idées du chantre des rois ont subi l'influence de l'Islamisme, et qu'il a prêté forcément aux anciens Perses idolâtres ou adorateurs du feu, une partie des sentiments nouveaux des sectateurs de Mahomet. Cette supposition paraît d'autant mieux fondée, que s'il est vrai que Firdousi fut un homme éclairé, exempt de fanatisme, on n'en peut dire autant du milieu où il vivait. Presque à chaque page il se croit obligé de protester de son orthodoxie, et de repousser les imputations calomnieuses d'hérésie auxquelles il était en butte de la part de courtisans envieux ou de prêtres bigots, qui, sans un miracle, refusaient les honneurs funéraires à l'historien illustre de princes et de héros dont le tort impardonnable était d'avoir véoué avant l'apostolat du Prophète. Quoi qu'il en soit, il faut bien, à défaut d'autres renseignements, accepter, mais sous une prudente réserve, ceux que nous fournit Firdousi, écho fidèle des écrivains nationaux qui l'ont précédé dans la carrière. Ceci dit une fois pour toutes, je poursuis mon travail.

Le deuxième volume de la traduction de M. Jules Mohl, que nous suivons toujours, ne contient guère que deux très-longs épisodes, intitulés, l'un, *Histoire de Sohrab*; l'autre, *Histoire de Siavousch*. Ce chapitre sera entièrement consacré à l'histoire de Sohrab, sans contredire le morceau de prédilection de l'auteur, celui qu'il a écrit avec le plus de soin et de la manière la plus touchante, et qui, jouissant en Perse de la plus universelle popularité, a été jugé digne d'être intégralement traduit en vers anglais par M. James Atkinson.

« Écoute, dit Firdousi en adressant à son lecteur les premiers vers de cet épisode, écoute maintenant le combat de Sohrab contre Rustem : tu as prêté l'oreille aux autres histoires ; prête-la encore à celle-ci. C'est un récit plein de larmes, et ton cœur tendre se remplira de colère contre Rustem..... Cette histoire est tirée des récits anciens. Voici la tradition telle qu'un Mobed nous l'a transmise. » Après ce début, le poète raconte comment, un matin, Rustem s'étant levé le cœur plein de soucis, résolut de se distraire par une journée de chasse. Il se rendit à cet effet sur les frontières du Touran, le carquois bien garni de flèches, monté sur le fidèle Raksch et suivi, non de lévriers, comme on pourrait le croire, mais d'une meute de guépards ; car le chien, qui est d'ailleurs chez les Persans l'objet d'une aversion superstitieuse, n'étant pas, dans ces climats desséchés et brûlants, d'un très-bon usage pour le chasseur, on le remplace par cette espèce de chat-tigre ou par l'once (1). « Arrivé près

(1) « Un cavalier porte en croupe une de ces bêtes, les yeux ban-

de la ville de Semengan, il trouva une plaine remplie d'onagres sauvages : la joue du distributeur des couronnes se colora comme la rose ; il sourit, fit bondir Raksch, et tua un grand nombre de bêtes avec la flèche et l'arc, avec la massue et le lacet. Ensuite il alluma un grand feu de broussailles, d'épines et de branches d'arbres ; et, lorsque le feu eut bien pris, il choisit un arbre pour lui servir de broche, et en perça le corps d'un onagre mâle, qui ne pesait pas dans sa main ce que pèse une plume d'oiseau. Quand l'onagre fut rôti, il le dépeça, en mangea et brisa les os qui contenaient la moelle ; puis il s'endormit et se reposa des fatigues de la journée, pendant que Raksch paissait dans la plaine. Or, il arriva que sept ou huit cavaliers turcs (*turcomans*) passèrent par le lieu de la chasse : ils aperçurent dans la prairie les traces des pieds de Raksch, qui errait le long des bords de la rivière ; à la fin, ils le rencontrèrent dans la plaine et coururent pour s'en emparer. Ils fondirent sur lui de tous côtés et lancèrent contre lui un lacet royal. »

dés avec un bourlet, attachée par une chaîne, et se tient sur la route des bêtes qu'on relance, et qu'on lui fait passer devant le plus près qu'on peut. Quand le cavalier en aperçoit quelqu'une, il débände les yeux de l'animal, et lui tourne les yeux du côté de la bête relancée. S'il l'aperçoit, il fait un cri et s'élance, et à grands sauts se jette dessus la bête et la terrasse. S'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête. On va le prendre, et pour le consoler on le caresse, et on lui conte que ce n'est pas sa faute, mais qu'on ne lui a pas bien montré la bête. On dit qu'il entend cette excuse et en est satisfait. J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie (Mazenderan), l'an 1666. » (Chardin; *Voyages en Perse*.)

Rustem, à son réveil, ayant en vain cherché son destrier, courut vers Semengan pour en avoir des nouvelles. Lorsqu'il fut proche de la ville, le roi et les principaux seigneurs, instruits de son arrivée, allèrent au-devant de lui, à pied, pour lui faire honneur. Mais Rustem, plein de colère, leur dit qu'on lui avait volé son cheval et qu'il en avait suivi les traces jusqu'aux portes de la ville; qu'en conséquence, il récompenserait généreusement celui qui le lui rendrait, mais qu'il trancherait impitoyablement la tête à tous les grands si Raksch ne se retrouvait pas. Le roi lui répondit en le suppliant d'apaiser son courroux et d'accepter l'hospitalité dans son palais. Pendant ce temps, on s'occuperait de perquisitions actives pour retrouver Raksch, cheval d'une trop grande célébrité pour demeurer longtemps caché. Rustem accepta l'invitation, et alla s'asseoir à un banquet magnifique où le roi n'avait épargné ni les mets délicats, ni les vins exquis, ni les belles esclaves de Tharaz, mêlées aux chanteurs, dont les yeux noirs et les joues roses faisaient oublier le vin. Quand Rustem fut ivre, il voulut se coucher, et le roi le conduisit dans un lieu de repos parfumé de musc et d'eau de rose. Mais, vers le matin, une esclave tenant une lampe à la main entra dans sa chambre, suivie d'une femme voilée, *brillante comme le soleil, belle de couleur et de parfum.* Rustem émerveillé lui demanda quel était son nom et ce qu'elle désirait. « Je suis Tehmimèh, lui répondit-elle, » ainsi que plus tard Desdémone à Othello, et tu dirais » que mon cœur est déchiré par le souci. Je suis la fille » unique du roi de Semengan. Je suis née de la race des » lions et des léopards. Aucun des princes de la terre

» n'est digne de moi, et il y a peu de femmes comme
 » moi sous le haut ciel. Jamais homme ne m'a vue dé-
 » voilée; jamais homme n'a connu le son de ma voix.
 » Mais j'ai entendu faire de toi beaucoup de récits qui
 » semblent des contes de fées, et qui m'ont appris que
 » tu ne crains ni Div, ni lion, ni léopard, ni crocodile,
 » tant ta main est prompte à frapper..... Je me
 » suis souvent mordu la lèvre à cause de toi. Maintenant,
 » Dieu t'a fait demeurer dans cette ville, et je suis à toi
 » si tu veux de moi; sinon, ni oiseau ni poisson ne me
 » verront jamais. Songe d'abord que mon amour pour toi
 » m'a réduite à un tel état, que je sacrifie ma raison pour
 » ma passion; ensuite, que Dieu permettra peut-être qu'il
 » me naisse un fils, qui deviendra comme toi un homme
 » brave et fort, et à qui Saturne et le soleil donneront
 » l'empire du monde; enfin, que je t'amènerai ton cheval
 » et mettrai à tes pieds tout le pays de Semengan. »

Rustem, homme au cœur droit et religieux, comprit
 sur-le-champ que cette aventure devait finir glorieusement.
 Par son ordre, un sage Mobed alla demander Tehmimèh
 à son père. Le roi accueillit avec joie cette recherche ho-
 norable, et le héros fut uni à l'amoureuse princesse con-
 formément aux rites sacrés du royaume. Rustem ne passa
 qu'une seule nuit avec sa jeune épouse; au soleil levant,
 il prit un onyx qu'il portait au bras, et le donna à Tehmi-
 meh en disant : « Garde ce joyau, et si le ciel veut que tu
 » mettes au monde une fille, prend cet onyx et attache-
 » le aux boucles de ses cheveux sous une bonne étoile
 » et sous d'heureux auspices; mais si les astres t'accor-
 » dent un fils, attache-le à son bras, comme l'a porté son

» père : il égalera en stature Sam, fils de Neriman ; par sa
 » bravoure et sa bonté il ressemblera à Keriman ; il abat-
 » tra dans les nues l'aigle ailé, et le soleil ne luira pas
 » sur lui malignement. » Ensuite il la pressa sur son
 cœur, lui baisa tendrement les yeux et le front, et l'a-
 bandonna pleurante, pour retourner dans son pays, monté
 sur Raksch, le fidèle coursier rendu à son maître.

Neuf mois après cette nuit de mariage, Tehmiméh donna le jour à un enfant qui n'avait pas son égal en beauté et auquel on donna le nom de Sohrab. « Quand il eut un mois, il était comme un enfant d'un an, et sa poitrine était large comme celle de Rustem, fils de Zal. Quand il eut trois ans, il s'exerçait aux jeux d'armes ; et à cinq ans il avait le cœur d'un lion. Quand il eut atteint l'âge de dix ans, personne, dans son pays, n'osait lutter contre lui. Il alla auprès de sa mère et lui adressa une question, en lui disant audacieusement : « Puisque je suis plus grand
 » que mes frères de lait et que ma tête s'élève plus haut
 » que le ciel, apprends-moi de quelle race je suis et quel
 » est mon lignage, et ce que je dois dire quand on me
 » demande le nom de mon père. Si tu refuses de répon-
 » dre à cette question, je ne te laisserai pas vivante par-
 » mi les grands de la terre. » Sa mère lui apprit alors quel était son père, et lui montra en secret trois rubis brillants et trois bedrehs d'or que Rustem, dans le temps où Sohrab naquit, avait envoyés du pays d'Iran, en les accompagnant d'un message. Elle lui dit : « Regarde ces
 » présents avec reconnaissance ; c'est ton père qui te les
 » envoie, ô mon vaillant fils ! Mais il ne faut pas qu'Afra-
 » siab sache rien de cette affaire ; car il est l'ennemi du

» glorieux Rustem, et tout le Touran gémit sous sa tyrannie. Puisse-t-il ne pas te prendre en haine, et détruire le fils par inimitié contre le père ! En outre, si ton père savait que tu es devenu tel que je te vois, portant haut la tête parmi ceux qui la portent haute ; s'il le savait, il t'appellerait auprès de lui, et la douleur briserait le cœur de ta mère. »

» Sohrab lui répondit : « Personne au monde ne peut tenir ceci secret. Tous ceux d'entre les grands et les braves qui sont vieux, parlent des hauts faits de Rustem ; et mon origine étant aussi noble, pourquoi me l'avoir cachée ? Je vais maintenant me mettre à la tête d'une armée innombrable de Turcs pleins de bravoure ; je précipiterai Kaous de son trône ; j'effacerai de l'Iran la trace du pied de Thous ; je ne laisserai en vie ni Gourguin, ni Gouderz, ni Guiv, ni Kustehem, fils de Newder, ni Bahram le brave ; je donnerai à Rustem la massue, le cheval et le casque du roi ; je le ferai monter sur le trône de Kaous ; ensuite, je tournerai de l'Iran vers le Touran pour l'attaquer ; j'irai à la rencontre du roi ; je m'emparerai du trône d'Afrasiab, je lèverai ma lance au-dessus du soleil ; je te ferai reine du pays d'Iran ; je me montrerai comme un lion dans le combat des braves. Puisque Rustem est mon père et que je suis son fils, je ne laisserai aucun autre roi dans le monde ; car pourquoi les étoiles porteraient-elles des couronnes quand le soleil et la lune brillent ? »

Après ce discours, plein d'une forfanterie qui s'explique et s'excuse dans la bouche d'un adolescent, si brave, si beau et destiné à un sort si funeste, Sohrab procède à

peu près de la même façon que son père au choix d'un coursier. Après plusieurs épreuves peu satisfaisantes, on lui amène enfin un poulain du sang de Raksch ; il le trouva fort et tel qu'il lui fallait. Puis, pourvu de ce compagnon indispensable à tout guerrier noble, dans un pays où, comme nous l'avons déjà remarqué, un grand seigneur eût rougi de combattre à pied, sauf dans quelque rencontre particulière, il rentra au palais et se prépara activement à porter la guerre chez les Iraniens.

Lorsque cette nouvelle parvint aux oreilles d'Afrasiab, roi du Touran, il en fut enchanté ; et, dans l'espoir que Sohrab deviendrait avant peu l'instrument de sa haine et de sa vengeance, il se hâta de mettre à sa disposition un nombreux corps d'armée commandé par deux cavaliers de haut renom, Houman et Barman, qui avaient reçu préalablement l'instruction suivante : Il ne faut pas que Rustem puisse reconnaître son fils. Quand ils seront en présence l'un de l'autre, Rustem voudra sans doute commencer le combat, et le vieux guerrier pourra bien succomber dans la lutte ; alors nous entrerons dans l'Iran privé de Rustem. Si, au contraire, Sohrab meurt de la main de son père, le cœur de Rustem se consumera de douleur.

Sohrab se mit immédiatement en marche à la tête de ses troupes, et vint investir une forteresse de l'Iran dite le Château-Blanc. Hedjir, gouverneur du château, était un homme brave et expérimenté : il avait près de lui un vieux cavalier nommé Guzdehem, affaibli par l'âge, mais père de la célèbre Gurdaférid, guerrière intrépide, habile

à jeter le lacet, maniant également bien le cheval et la lance. Lorsque Sohrab s'approcha du Château-Blanc, Hedjir sortit au-devant de lui; mais la rencontre ne tourna pas en sa faveur: rudement désarçonné d'un coup de lance, il tomba par terre et fut emmené prisonnier. Aussitôt que la fille de Guzdehem connut le sort du malheureux châtelain, elle résolut de venger sa défaite et fit immédiatement ses préparatifs pour une sortie.

Le combat de cette amazone avec Sohrab a offert à Firdousi le sujet d'un récit charmant, à faire envie à l'Arrioste ou au Tasse; nous le reproduirons sans rien changer au texte.

« Le sort de Hedjir humilia tellement Gurdaferid, que les tulipes de ses joues devinrent noires comme de la suie. Sans hésiter un instant, elle se couvrit d'une armure de guerrier, cacha les tresses de ses cheveux sous sa cotte de mailles, et ferma les boutons de son casque de Roum. Elle descendit du château, semblable à une lionne, ceinte au milieu du corps et montée sur un cheval aux pieds de vent. Elle se présenta devant l'armée comme un homme de guerre, et poussa un cri pareil au tonnerre qui éclate, disant: « Qui d'entre les braves et les guerriers, les hommes de cœur, les chefs pleins d'expérience, veut, comme un crocodile courageux, s'essayer à combattre contre moi? » Aucun des guerriers de cette armée orgueilleuse ne sortit des rangs pour la combattre; mais lorsque Sohrab, le vainqueur des lions, la vit, il sourit, se mordit les lèvres et dit: « Voici encore un onagre dans le filet du maître de l'épée et de la

» force. » Il se revêtit de sa cuirasse, mit à la hâte sur sa tête un casque de Roum, et s'élança vers Gurdaferid. La jeune fille exercée à lancer le lacet l'aperçut; elle banda son arc, écarta les bras pour tirer, et aucun oiseau n'aurait pu échapper à ses flèches. Elle fit pleuvoir sur Sohrab une grêle de traits, et l'assailit à droite et à gauche, comme font les cavaliers. Sohrab la regarda et devint honteux; il se fâcha et courut pour l'attaquer. Il se couvrit la tête de son bouclier, et fondit sur cette jeune fille qui cherchait le combat. Elle vit son ennemi s'approcher comme une flamme qui s'élançe, elle suspendit son arc par la corde à son bras, et son cheval bondit jusqu'aux nues. Elle tourna la pointe de sa lance vers Sohrab, et secoua violemment les rênes de son cheval et sa lance. Sohrab s'étonna et devint furieux comme un léopard, quand il vit que son ennemi usait de ruse dans le combat. Il saisit les rênes et lança son cheval; il arriva sur elle, semblable à Adergouschasp (1), tenant dans sa main la lance qui ôte la vie; et reculant le bras jusqu'à ce que la pointe se trouvât en arrière de son corps, il frappa Gurdaferid à la ceinture, et déchirant entièrement sur son corps sa cotte de mailles, il la souleva de selle comme une balle qu'atteint la raquette. Gurdaferid se tor-dit au-dessus de la selle, et tirant de sa ceinture une épée tranchante, elle en frappa la lame et la coupa en deux; puis elle se remit en selle et fit lever la poussière sous les pieds de son cheval. Ce combat contre Sohrab ne lui plai-

(1) L'ange gardien du feu.

sait pas, elle se détourna de lui et s'enfuit en toute hâte. Mais le Sipehbed abandonna les rênes à son cheval, sa colère obscurcit le monde ; il la gagna de vitesse en poussant des cris, il la secula et lui arracha le casque de la tête. Les cheveux de Gurdaferid n'étaient plus retenus par la cote de mailles, son visage brillait comme le soleil, et Sohrab reconnut que c'était une fille dont la chevelure valait un diadème. Il en fut étonné, et se dit : « Si les filles » des braves de l'Iran vont ainsi sur le champ de bataille, les cavaliers de ce pays doivent, au jour du combat, faire voler la poussière jusqu'au-dessus du ciel qui tourne. » Il détacha du pommeau de la selle son lacet roulé, le lança et prit Gurdaferid au milieu du corps. Il lui dit : « Ne cherche pas à m'échapper ; pourquoi as-tu recherché le combat, ô belle au visage de lune ? Jamais semblable proie n'est tombée dans mes filets, et tu ne m'échapperas pas de force. »

» Alors Gurdaferid lui montra son visage découvert, car elle ne vit plus d'autre moyen de salut ; elle lui montra son visage et lui dit : « O brave qui ressembles au lion » parmi les braves ! les deux armées ont eu les yeux sur notre combat à la massue et à l'épée, et sur notre lutte. » Maintenant que mon visage et mes cheveux sont découverts, toute l'armée rira de toi. Ils diront : C'est donc pour combattre une femme qu'il s'est ainsi couvert de poussière sur le champ de bataille ! Il ne fallait pas y mettre tant de temps, et déshonorer son nom. Il vaut mieux que nous cachions cette aventure, car un homme puissant doit agir avec prudence. Ne t'expose donc pas,

» au milieu de deux armées rangées en bataille, à rougir
 » à cause de moi. Maintenant, nos troupes et le château
 » sont à toi, et il ne faut pas vouloir la guerre au mo-
 » ment de la paix. Le château, le trésor et le châtelain
 » seront à toi, aussitôt qu'il te plaira de venir. »

» En montrant ainsi ses joues à Sohrab, en lui mon-
 trant les perles de ses dents sous ses lèvres de jujube,
 elle était comme un jardin du Paradis, et jamais Dihkan
 n'avait planté un cyprès de sa taille. Ses deux yeux étaient
 comme les yeux de la gazelle, ses deux sourcils formaient
 un arc sous lequel on eût dit que s'épanouissait le ciel.
 Sohrab lui dit : « Ne démens jamais les paroles que tu
 » viens de prononcer, car tu m'as vu au jour du combat.
 » Ne mets pas l'espoir de ton cœur dans les murs de ce
 » château, car ils ne sont pas plus hauts que la voûte du
 » ciel; les coups de ma masse les feraient écrouler; ma
 » lance et mes bras renverseraient ces bastions. » Gur-
 daferid saisit les rênes et conduisit son cheval à la tête
 haute vers la forteresse; elle se mit en route accompagnée
 par Sohrab, et Guzdehem, de son côté, se dirigea vers la
 porte du château. On l'ouvrit, et Gurdaferid se traîna jus-
 que dans le château, blessée et enchaînée. On referma la
 porte, et Gurdaferid trouva les siens dans la douleur, le
 cœur en souci, les yeux en larmes; car le danger de Gur-
 daferid et le sort de Hedjir avaient attristé les jeunes et
 les vieux. Guzdehem s'approcha de sa fille, entourée des
 grands et des guerriers, et lui dit : « O ma courageuse
 » fille, ô lionne! nos cœurs étaient pleins d'anxiété à
 » cause de toi; tu t'es jetée dans le combat, dans les ruses

» et dans les stratagèmes ; mais notre famille n'a pas à
 » rongir de ta conduite. Grâces soient rendues au maître
 » du ciel sublime , de ce que ton ennemi ne t'a pas pri-
 » vée de la vie ! »

» Gurdaferid rit beaucoup, puis elle monta sur le rem-
 part et regarda l'armée des Touraniens ; elle aperçut Soh-
 rab assis sur son oheval , et lui cria : « O maître des Turcs
 » et de la Chine ! pourquoi te fatigues-tu ? Retourne par
 » où tu es venu , et abandonne le champ de bataille. »
 Sohrab lui répondit : « O fille au beau visage ! je jure par
 » le trône et la couronne , par la lune et le soleil , que je
 » renverserai dans la poussière ces remparts , et que je te
 » saisirai , ô femme perfide ! Et alors , quand tu seras
 » sans ressource , quand tu te tordras en vain , tu te re-
 » pentiras de ces paroles légères. Mais le repentir ne te
 » servira pas quand la voûte du ciel qui tourne aura broyé
 » ton casque. Qu'est devenu le traité que tu as fait avec
 » moi ? »

» Gurdaferid l'écouta en souriant , et lui dit en se
 jouant de lui : « Les Turcs ne trouveront pas de femmes
 » dans l'Iran. Il est vrai que tu n'a pas eu de bonheur
 » avec moi ; mais ne t'afflige pas de cette mésaventure ,
 » d'autant que tu n'es pas un Turc ; tu es du nombre des
 » héros illustres , et avec cette force , ces bras , ces épau-
 » les et cette stature , tu ne trouveras jamais ton égal
 » parmi les Pehlewans. Mais quand le roi aura appris qu'un
 » brave a amené une armée de Turcs , Rustem et lui se
 » mettront en marche , et vous ne pourrez tenir devant
 » Tehemtem. Pas un homme de ton armée ne restera en

» vie, et je ne sais quel malheur t'arrivera. Hélas! faut-il
 » que de tels bras et une telle poitrine servent de pâture
 » aux tigres! Ne te fie pas trop à la force de tes bras,
 » car la vache stupide mangera l'herbe qui croîtra sur
 » ton corps. Tu ferais mieux de suivre mon conseil, et
 » de t'en retourner dans le Touran. »

» A ces mots, Sohrab fut honteux, car il s'en était peu
 fallu qu'il ne se rendit maître du château, et il se dit :
 « Il est trop tard aujourd'hui, et nous ne pouvons plus
 » livrer bataille; mais demain à l'aube du jour nous fe-
 » rons voler en l'air la poussière de ce château, nous dé-
 » solerons ce lieu par toutes les horreurs de la guerre. »
 Il dit, secoua les rênes de son cheval, et partit en prenant
 le chemin de son camp. »

Aussitôt que Sohrab fut éloigné, Guzdehem manda au
 roi la situation critique dans laquelle il se trouvait et
 l'imminence d'une invasion pour le royaume; puis, ayant
 tout préparé pour une évasion nocturne, il abandonna le
 Château-Blanc, qui fut occupé le lendemain par les trou-
 pes de Sohrab. A la réception de la lettre de son vieux
 Sipehbed, Kaous fit écrire à Rustem, son éternelle provi-
 dence dans le danger, pour lui intimer l'ordre de venir
 incontinent se mettre à la tête de l'armée persane.
 « Quand tu auras lu cette lettre, disait-il, que ce soit
 » de jour ou de nuit, n'ouvre pas la bouche pour par-
 » ler, et si tu tiens à la main un bouquet de roses, ne
 » prends pas le temps de le sentir, mais décide-toi sur-
 » le-champ et viens ici. » Le roi confia cette lettre à
 Guiv, le propre gendre de Rustem, en lui recommandant

de se rendre avec la plus grande diligence dans le Zaboulistan.

A l'arrivée de Guiv, Rustem, moins pressé de se rendre aux ordres du roi que de fêter son messager, le retint quatre jours dans son palais, et s'entretint longuement avec lui du jeune et audacieux Touranien qui venait troubler la paix de l'Iran. « Qu'il parût dans le monde, disait » Rustem, parmi les grands, un cavalier semblable à Sam, » ce ne serait pas étonnant s'il était né parmi les hommes » libres (les Iraniens) ; mais que ce cavalier vienne du » pays des Turcs, cela n'est pas croyable. Personne ne » peut donc me dire d'où vient ce Pehlewan, et je ne » saurai pas de quelle race est ce cavalier ? Moi-même j'ai » un fils de la fille du roi de Semengân, mais il est en- » core petit. Ce noble enfant ne sait pas encore qu'il faut » se battre, et qu'il le faut bon gré, mal gré. Je lui ai en- » voyé de l'or et beaucoup de bijoux par la main d'un » messager qui les a remis à sa mère, et qui m'a rapporté » que cet enfant illustre allait bientôt devenir un homme, » qu'il buvait du vin avec ses lèvres qui sentent encore le » lait, que sans doute il serait un jour homme de guerre, » et abattrait beaucoup de braves quand le temps lui au- » rait donné des bras de lion. Mais ce que tu me dis, ô » Pehlewan ! de celui qui est venu combattre les Iraniens, » qui a jeté à bas de son cheval Hedjir, et l'a lié de la » tête aux pieds avec son lacet, cela ne peut être l'œu- » vre de ce lionceau, quelque brave et quelque vaillant » qu'il soit devenu. »

Nous avons cité textuellement les réflexions de Rustem, pour montrer avec quelle adresse le poète prépare la fu-

nestre rencontre qui doit avoir lieu bientôt et fatalement entre le père et le fils.

Après quatre jours de réjouissances et de festins, Rustem met enfin la selle à Raksch et se rend aux ordres du roi. Mais Kaous n'était pas un souverain commode : véritable despote oriental, il appelait plus souvent près de lui ses braves pour les exposer aux périls causés par sa folle témérité, que pour prendre part à des fêtes, et dans l'occasion il ne leur épargnait pas les plus dures incartades. Firdousi va nous raconter la réception qu'il fit au Pehlewan attardé, et comment celui-ci accueillit les remontrances exagérées du roi. C'est une trop curieuse scène de mœurs pour la passer sous silence.

« Lorsque Rustem fut proche de la cour du roi, les grands, tels que Thous et Gouderz, fils de Keschwad, allèrent à sa rencontre à la distance d'une journée ; ils descendirent de cheval et coururent vers lui, et Rustem mit de même pied à terre. Les grands lui adressèrent des questions amicales, et ils se rendirent de là au palais du roi, cheminant avec allégresse. Arrivés devant Kaous, ils l'adorèrent ; mais il entra en colère et ne leur répondit pas. Son air était sévère, son front couvert de rides ; il se tenait droit comme le lion de la forêt. Il commença par pousser un cri de rage contre Guiv, et, oubliant toute déceance, il dit : « Qui est donc Rustem pour qu'il néglige » ses devoirs envers moi, et qu'il désobéisse à mes or-
 » dres ? S'il y avait dans ce moment une épée sous ma
 » main, je lui trancherais la tête comme si c'était un
 » orange. Prends-le, amène-le, prends-le vivant au gi-

» bet, et ne prononce plus jamais son nom devant moi. » Le cœur de Guiv bondit à ces paroles, et il répondit : « Est-ce que tu porterais ainsi la main sur Rustem ? » Le roi éclata contre Guiv et contre Rustem, de manière à jeter dans la stupeur toute l'assemblée ; il ordonna à Thous de les prendre tous les deux et de les pendre vivants au gibet, et lui-même se leva de son trône, brûlant de colère comme la flamme qui dévore les roseaux. Thous s'approcha de Rustem et le prit par la main, les braves en restèrent étonnés ; il voulait le conduire hors de la présence de Kaous, craignant que, dans son ressentiment, il ne fit une mauvaise action. Mais Tehemtem s'emporta contre le roi et s'écria : « Ne remplis pas ainsi ton sein » du feu de ta colère ; toutes tes actions sont plus mauvaises l'une que l'autre, et tu n'es point digne de la » royauté. Fais pendre vivant au gibet ce Turc, réserve » ton courroux et tes mauvais traitements pour ton ennemi. Le Roum, le Segsar, le Mazenderan, l'Égypte, » la Chine et le Hamaveran, sont des esclaves prosternés » devant mon cheval Raksch ; leurs cœurs ont été brisés » par mon épée et mon arbalète ; et toi-même, ce n'est » que grâce à moi que tu vis : comment peux-tu laisser » aller ton cœur à cette fureur ? » Il dit, et frappa rudement de sa main la main de Thous ; tu aurais dit que c'était un éléphant furieux qui l'assaillait. Thous tomba par terre sur la tête, et Rustem dans sa colère lui passa sur le corps pour sortir. »

Nous ne reproduirons pas les imprécations que Rustem proféra contre l'ingratitude de Kaous, quand il fut

hors du palais. Mais les grands le suivirent, et après avoir blâmé comme elle le méritait la conduite du roi, l'engagèrent à calmer son courroux, au moins par amour pour le peuple iranien qui était le troupeau dont lui Rustem était le berger. D'un autre côté, Gouderz, père de Guiv, retourna auprès de Keï Kaous, le fit repentir de son excès de vivacité, puis revint en son nom supplier Rustem d'oublier l'affront qu'il en avait reçu. « Le roi, dit-il, est maintenant honteux de ses paroles, et se mord le dos de la main d'avoir été si rude. » Mais Rustem reprend : « Je n'ai aucun besoin de Keï Kaous ; ma selle est mon trône, mon casque est ma couronne, ma cuirasse est ma robe, et mon âme ne songe qu'à la mort. Qu'est-il devant moi Kaous ? une poignée de poussière. Pourquoi aurais-je peur de sa colère ? Ai-je mérité les paroles inconvenantes qu'il m'a dites dans sa fureur ? Lui, que j'ai délivré de ses chaînes, à qui j'ai rendu la couronne et le trône ; lui, qu'au jour du combat contre les Divs du Mazenderan, au jour de la lutte contre le roi du Hamaveran, j'ai tiré de la captivité et de la détresse quand je l'ai vu entre les mains de ses ennemis. Ma patience est à bout, mon cœur est gros, et je ne crains que Dieu le tout saint. »

Ce passage est parfaitement senti et énergiquement touché ; il rappelle avec bonheur les reproches amers d'Achille à Agamemnon. Mais si le fils de Pélée demeura sourd aux supplications de Phénix et d'Ulysse, Rustem, au contraire, pénétré comme tous les orientaux d'un respect absolu pour le caractère de la royauté, cède enfin

aux prières de ses amis et revient, mais d'un pas fier, auprès de Kaous. « Aussitôt que le roi le vit de loin, il sauta sur ses pieds et lui fit beaucoup d'excuses de ce qui s'était passé, disant : « Mon caractère et ma nature sont » durs ; mais on ne peut que croire tel que Dieu vous a » planté. Mon cœur s'était rétréci comme la nouvelle » lune par la crainte de ce nouvel ennemi. Je t'ai fait ap- » peler pour trouver un moyen de salut ; tu as tardé à » venir et je t'ai traité durement. Mais, ô héros au corps » d'éléphant, quand tu t'es senti blessé, je me suis re- » penti et j'ai rempli ma bouche de poussière. » Rustem lui répondit : « Le commandement est à toi ; nous som- » mes tous tes esclaves, et le monde t'appartient. Et moi » aussi, je suis un des esclaves qui se tiennent devant ta » porte, si tant est que je sois digne d'être compté par- » mi eux, et je suis venu maintenant pour exécuter tes » ordres. Puissent le bonheur et le pouvoir rester tes » compagnons ! » Kaous lui dit : « O Pehlewan, puisses- » tu être toujours heureux ! Viens, célébrons aujourd'hui » une fête joyeuse, demain nous nous préparerons pour » la guerre. »

Le lendemain, en effet, le roi, cent mille braves cavaliers et une armée innombrable, à la multitude de laquelle on peut croire après les incontestables récits des guerres de Xerxès (l'Isfendiar des poèmes persans) contre la Grèce, marchèrent contre l'ennemi. Lorsqu'ils furent arrivés au pied du Château-Blanc, Rustem résolut de pénétrer seul, sous un déguisement, dans la forteresse, afin de reconnaître par lui-même à qui ils avaient affaire. Nous

ne l'accompagnerons pas dans cette visite périlleuse, mais nous dirons que la fatalité qui les poursuivait lui et son fils, fait qu'il est abordé dans l'ombre d'un corridor par Zende-Rezm, oncle de Sohrab, qui le connaissait bien et qui avait accompagné son neveu pour lui faire reconnaître son père. Zende-Rezm, peu satisfait de la réponse embarrassée de Rustem, veut le traîner à la lumière des flambeaux qui éclairent la salle à manger; mais il tombe mortellement frappé par la rude main du héros persan. Après avoir vu tout ce qu'il désirait et examiné attentivement Sohrab dont il admire l'éclatante beauté et la noble stature, Rustem rentre au camp et fait part de ses observations à Kaous, lequel ordonne de tout préparer pour le combat. Sohrab, de son côté, après avoir répandu des larmes sur le corps inanimé de son oncle et promis de le venger, sortit le lendemain matin accompagné d'Hedjir, l'ex-gouverneur du Château-Blanc. Il choisit un endroit escarpé d'où il pouvait voir l'armée ennemie, et se fait dire par son prisonnier les noms de ses différents capitaines. On sait qu'Homère et le Tasse font, par un artifice semblable, énumérer par Hélène et Herminie les chefs Achéens rassemblés devant Troie et les héros chrétiens campés sous les murs de Jérusalem. Ce passage de Firdousi est important sous plus d'un rapport.

« Alors Sohrab dit à Hedjir : « Je vais t'adresser des questions sur tous les grands, sur le roi et sur le peuple, sur tous les guerriers illustres de ce pays, » tels que Guiv, Thous et Gouderz, tels que Bahram » et Rustem l'illustre, et tu me nommeras tous ceux » que je te désignerai. Je vois une enceinte de brocart

» de différentes couleurs, qui renferme des tentes de peau
» de léopard; et devant laquelle sont placés cent élé-
» phants de guerre; au-dessus de ce trône de turquoises
» bleu de mer flotte dans l'air un drapeau portant une
» figure du soleil sur un fond violet, et surmonté d'une
» lune. Quel est ce camp assis au milieu de l'armée, et
» à qui, d'entre les braves de l'Iran, appartient-il? »
Hedjir lui répondit: « C'est le roi de l'Iran, devant la
» porte duquel on tient toujours des éléphants et des
» lions. » Ensuite Zohrab lui dit: « Je vois sur la droite
» beaucoup de cavaliers, d'éléphants et de bagages; on
» y a formé une enceinte noire, entourée de troupes
» rangées et de tentes innombrables; derrière sont pla-
» cés des éléphants, et devant des chevaux de main.
» Sur le devant aussi est planté un drapeau portant une
» figure d'éléphant, et à côté se tiennent des cavaliers
» aux bottines d'or. » Hedjir, répondit: « C'est Thous,
» fils de Newder, car son drapeau porte la figure d'un
» éléphant. » Sohrab demanda: « Quel est ce pavillon
» rouge devant lequel se tiennent beaucoup de cavaliers?
» On y voit un drapeau d'or avec une figure de lion et
» un joyau brillant dans le milieu. Derrière le drapeau
» est rangée une troupe nombreuse, tout armée de
» lances et couverte de cuirasses. Qui en est le maître?
» Dis-moi son nom, et ne provoque pas ta perte par un
» mensonge. » Hedjir répondit: « C'est l'ornement de la
» noblesse, le sipehdar Goudèrz, fils de Keschwad, le
» destructeur des armées, le brave des champs de ba-
» taille. Il a deux fois quarante fils semblables à des élé-
» phants et à des lions. Ni le crocodile courageux, ni

» le tigre du désert, ni le léopard de la montagne
 » n'osent lutter avec lui. »
 « A qui, demanda Sohrab, appartient cette enceinte
 » verte gardée par une troupe nombreuse, et dont le
 » milieu est occupé par un trône brillant devant lequel
 » est planté le drapeau de Kaweh ? Sur ce trône est
 » assis un Peblewan, qui a la mine, les épaules et les
 » membres d'un héros, et qui, quoique assis, dépasse
 » de la tête tous ceux qui sont debout devant lui. De-
 » vant son trône se tient un destrier haut comme lui,
 » jusqu'aux pieds duquel pend un lacet. De temps en temps
 » le cheval hennit vers son maître, tu dirais que c'est la
 » mer qui gronde. Beaucoup d'éléphants caparaçonnés
 » sont rangés devant le héros assis, qui semble bouil-
 » lonner sur son siège. Il n'y a dans l'Iran aucun homme
 » de sa stature, et je ne vois pas de cheval comparable
 » à celui-ci. Regarde son enseigne, elle porte l'image
 » d'un dragon, et sur la pointe est figuré un lion à
 » tête d'or. » Hedjir dit en lui-même : « Si j'indique
 » à ce lion plein de cœur les signes qui distinguent Rus-
 » tem au corps d'éléphant, il ne tardera pas à l'anéan-
 » tir. Ne vaut-il pas mieux que je les tiennne secrets,
 » et que j'omette son nom dans le dénombrement des
 » braves ? » Il répondit à Sohrab : « C'est quelque al-
 » lié venu de la Chine, et arrivé nouvellement auprès du
 » roi. » Sohrab demanda son nom au noble Hedjir, qui
 » lui dit : « Je n'en ai aucun souvenir, car j'étais dans
 » cette forteresse quand il a rejoint le roi. » Sohrab
 s'attrista de ce qu'il ne trouvait aucune trace de Rustem.
 Sa mère lui avait dit à quelles marques il reconnaîtrait

son père , il les voyait toutes , mais il n'en croyait pas ses yeux. Il voulut de nouveau apprendre le nom de ce Pehlwan de la bouche de Hedjir , espérant ouïr des paroles qui rejouiraient son cœur. Mais il était écrit au-dessus de lui qu'il en serait autrement , par ordre de celui qui ne change jamais.

» Ensuite Sohrab lui demanda : « Qui d'entre les grands » a formé cette enceinte immense qui est remplie de » cavaliers nombreux et d'éléphants , et d'où part le son » des clairons ? Au-devant de l'enceinte est planté un » drapeau avec une tête de loup et sa pointe dorée s'é- » lève jusqu'aux nues. Au milieu est placé un trône , de- » vant lequel les esclaves forment une haie. » Hedjir répondit : « C'est Guiv , fils de Gonderz , que les braves ap- » pellent Guiv le vaillant. C'est l'atné et le meilleur des » fils de Gonderz , et les deux tiers de l'armée des Iraniens » lui obéissent. Ce brave est le gendre de Rustem , et » le pays d'Iran contient peu d'hommes comme lui. » Sohrab lui dit : « Je vois , du côté où le soleil brillant » se lève , une enceinte blanche , de brocart de Roum , » devant laquelle sont rangés plus de mille cavaliers et » des fantassins armés de boucliers et de javelots , for- » mant une armée innombrable. Leur chef est assis sur » un trône dont les degrés sont d'ivoire et le siège de » bois de Teck. L'enceinte est tendue de drap d'or , et » gardée par des troupes de serviteurs. » Hedjir répondit : « Ce chef s'appelle Feribourz , c'est le fils du roi , et le » diadème des braves. » Sohrab répliqua : « Cette magni- » ficeuce est à sa place , puisqu'il est fils de roi et pos- » sesseur d'un diadème. »

« A qui, reprit Sohrab, appartient cette enceinte jaune, »
 » devant laquelle est planté un drapeau portant la figure »
 » de la lune et entouré d'étendards jaunes, rouges, vio- »
 » lets et de toutes couleurs ? Derrière l'enceinte on voit »
 » un autre drapeau avec une figure de sanglier, et dont »
 » la pointe, fort haute, est surmontée d'une lune d'ar- »
 » gent. » Hedjir répondit : « Son nom est Gourazeh, »
 » guerrier qui ne tourne pas bride dans le combat des »
 » lions ; il est prudent, issu de la famille de Guiv, et »
 » la peine et le danger ne le font pas murmurer. »

» Sohrab cherchait les traces de son père ; mais Hed- »
 » jir ne les lui indiquait pas, et tenait sur ce point la vé- »
 » rité cachée. Comment veux-tu gouverner ce monde que »
 » gouverne Dieu ? C'est le Créateur qui a déterminé d'a- »
 » vance toutes choses. Le sort a écrit autrement que tu »
 » n'aurais voulu, et comme il te mène il faut que tu suives. »
 » Si tu attaches ton cœur à ce monde passager, tu n'y trou- »
 » veras que poison, peine et souci. Sohrab fit encore une »
 » fois des questions à Hedjir sur l'homme qu'il désirait tant »
 » de voir, sur cette enceinte verte et ce cheval puissant, »
 » sur ce brave et son lacet roulé. Mais le Sipehbed Hedjir »
 » lui répondit : « Pourquoi te cacherais-je la vérité ? Si je »
 » ne t'ai pas dit le nom de ce Chinois, c'est que je ne »
 » le connais pas. » Sohrab reprit : « Ce n'est pas vrai ; »
 » car tu n'as pas dit un mot de Rustem, et un homme »
 » qui est Pehlewan du monde, ne peut pas rester ca- »
 » ché au milieu d'un camp. Tu m'as assuré qu'il est le »
 » chef de l'armée, et le gardien de toutes les frontières »
 » et de toutes les provinces. Or, dans une campagne où »
 » Kaous lui-même conduit ses troupes, où il place son

» trône et son diadème sur le dos des éléphants de guerre,
 » le Pehlewan du monde doit marcher devant lui quand
 » la voix du tonnerre gronde sur le champ de bataille. »
 Hedjir lui répondit : « Il faut que le héros, le vainqueur
 » des lions soit allé dans le Zaboulistan, car c'est le
 » temps des fêtes dans les jardins de roses. »

» Sohrab lui dit : « Ne parle pas ainsi, car le front
 » de Rustem se tourne toujours vers le combat. Les grands
 » seraient arrivés de tous côtés, le casque en tête, au-
 » près du roi maître du monde, pour le seconder, et
 » le Pehlewan du monde resterait assis à une fête ? Les
 » vieux et les jeunes riraient de lui. J'ai fait aujourd'hui
 » un pacte avec toi, que je te rappelle, car je suis un
 » homme qui parle peu. Si tu me montres le Pehlewan,
 » je te ferai porter la tête plus haut que tout le peuple,
 » je te rendrai riche dans ce monde au-delà de tes be-
 » soins, je t'ouvrirai les trésors des grands. Mais si tu
 » me caches ce que je te demande, si tu me voiles la vé-
 » rité que tu connais, je te séparerai la tête du tronc.
 » Choisis des deux maintenant. »

J'ai suffisamment prolongé cette citation : on conçoit très-bien l'insistance de Sohrab pour connaître son père, et l'on sait la cause du silence obstiné de Hedjir à l'égard de Rustem. C'est toujours la fatalité, l'*immuable fatum*, admis comme dogme chez les musulmans, non moins que chez les anciens, qui ne cesse de conduire l'infortuné Sohrab à sa perte, en dépit de toute la folle sagesse des hommes. Je n'insisterai pas sur ce point; mais avant de poursuivre, je dois faire remarquer que la description qu'on vient de lire des bannières de chaque

seigneur persan ajoute un nouveau degré d'autorité à l'opinion généralement reçue, qui fixe à l'époque des croisades l'invention du blason et des écus armoriés que les Croisés rapportèrent de Syrie en Europe, au XI.^e siècle. C'était la copie évidente d'un usage immémorial chez les seigneurs d'Orient, une imitation dont le génie de la féodalité tira l'*Art héraldique*, science compliquée qui exigea de bonne heure ses interprètes spéciaux (1).

Quant à la distribution, à l'ordonnance du camp des Perses, on la comprendra mieux après avoir lu la description que, sur le témoignage irrécusable de sir Thomas Roe, de Bernier et d'Hawkins, Mountstuart-Elphinstone fait du campement de l'un de ces princes mogols dont la prodigue magnificence n'a jamais été égalée.

« Le matériel de campement de l'empereur Akber (2), dit l'historien anglais, se composait de tentes et de maisons portatives, construites des matériaux les plus précieux et surmontées par des aiguilles et des sphères dorées. Uniformément rouges extérieurement, elles offraient, à l'intérieur, une infinie variété de nuances et de dessins, et composaient un assemblage de chambres particulières, de salons de réception, de pièces d'apparat et même de longues galeries pour la promenade et l'exercice.

» Le tout, renfermé dans une large enceinte close de grands châssis tendus d'étoffe, couvrait une surface carrée

(1) Voyez à ce sujet : Baron, *Art héraldique* ; le père Ménéstrier, *Origine des armoiries* ; Michaud, *Histoires des croisades* ; Encyclopédie des gens du monde, article *Blason*.

(2) Akber régna de 1556 à 1605.

de 1,580 yards (1,400 mètres) de côté (1). C'était comme une sorte de citadelle isolée au centre du camp.

» Le camp lui-même offrait dans son ensemble le plus glorieux spectacle qui se puisse imaginer. Il n'avait pas moins de 5 milles (8 kilomètres) de front de bandière, et semblait, avec ses quartiers réguliers et ses longues rues, comme une grande et belle ville de tentes aux mille couleurs. »

Je reviens à Sohrab. Le jeune héros, armé de toutes pièces, sortit de son camp et vint porter un défi aux braves de l'Iran ; mais nul d'entre eux n'osa accepter un si périlleux cartel, et Kaous effrayé s'écria : « O hommes illustres et de haute naissance, que quelqu'un de vous aille » annoncer à Rustem que le cerveau des braves est vide » devant ce Turc, que je n'ai pas un cavalier à lui opposer, et qu'il n'y a personne dans l'Iran qui ose le combattre. »

Ainsi la catastrophe se prépare.

« Thous partit, porta le message du roi à Rustem et lui conta tout ce qu'il avait entendu. Rustem lui répondit : « Quand les autres rois se sont adressés à moi inopinément, c'était tantôt pour un combat, tantôt pour une fête et un banquet ; mais Kaous ne m'a jamais donné » que la peine de combattre. » Il ordonna que l'on sellât Raksch, et dit à ses cavaliers de rider leurs fronts ; il jeta de sa tente un regard sur la plaine, et vit sur la route Guiv qui arrivait et qui mettait à Raksch une selle brillante ;

(1) Cent quatre-vingt-seize hectares.

Gourguin qui criait : « Hâte-toi, hâte-toi ! » Rebbam qui bouclait la barde sur le poitrail du cheval, et Thous qui s'occupait des caparaçons, pendant qu'ils se disaient l'un à l'autre : « Vite ! vite ! » Rustem, entendant ces voix de sa tente, dit en lui-même : « C'est donc ici un combat contre » un Ahriman, car toute cette terreur ne peut avoir été » produite par un homme ! » Il se hâta de mettre sa cuirasse de peau de léopard, se ceignit de sa ceinture royale, monta sur Raksch et partit.

« On porta devant Rustem son drapeau, et il s'avança avide de combats et en colère. Quand il vit Sohrab avec ses bras et ses jambes puissantes, et sa poitrine large comme celle de Sam, il lui dit : « Éloignons-nous d'ici, » et sortons des lignes des deux armées ! » Sohrab frotta ses mains l'une dans l'autre et courut au combat, en dehors des lignes, disant : « Viens, et rendons-nous tout seuls » dans un lieu écarté ; nous sommes tous deux des braves, » n'appelle auprès de toi aucun de tes amis de l'Iran, » nous combattons seuls toi et moi, cela suffit. Mais tu ne » peux tenir contre moi sur le champ de bataille ; tu ne » peux résister à un seul coup de ma main ; tu es haut de » stature et puissant d'épaules et de bras, mais tes bras se » sont affaiblis sous le poids des années. » Rustem regarda cet homme si altier, il regarda ses épaules, ses mains et ses longs étriers, et lui dit avec douceur : « O jeune homme » si tendre ! la terre est sèche et froide, l'air est doux et » chaud. Je suis vieux, j'ai vu maint champ de bataille ; » j'ai détruit mainte armée ; maint Div est mort de ma » main, et je n'ai jamais été battu. Certes ! si tu me com- » bats et que tu me survives, tu n'as plus à craindre le

» crocodile. La mer et les montagnes ont vu mes combats ;
 » ce que j'ai fait des grands de l'armée du Touran , les as-
 » tres en sont témoins , et ma valeur a mis le monde sous
 » mes pieds. Mais j'ai pitié de toi , et ne voudrais pas t'ar-
 » racher la vie. Ne reste pas avec les Turcs ; je ne connais
 » personne dans l'Iran qui ait des épaules et des bras
 » comme toi. »

» Pendant que Rustem parlait ainsi , le cœur de Sohrab
 s'élançait vers lui ; il lui dit : « Je vais te faire une ques-
 » tion , et il faut que tu me répondes selon la vérité. Dis-
 » moi franchement quelle est ta naissance , et réjouis mon
 » cœur par de bonnes paroles. Je crois que tu es Rustem ,
 » que tu es de la race de l'illustre Neriman. » Rustem
 lui répondit : « Je ne suis pas Rustem , je ne suis pas issu
 » de la race de Sam , fils de Neriman. Rustem est un
 » Pehlewan , et moi je suis un homme du commun ; je
 » n'ai ni trône , ni palais , ni diadème. » Sohrab , qui avait
 été plein d'espoir , se désespéra , et l'aspect du jour brillant
 devint sombre pour lui. »

Ces détails sont empreints d'une grande tristesse : l'âme
 du poète sent que l'instinct du malheureux Sohrab lutte en
 vain contre sa destinée.

Après une première rencontre , les deux valeureux
 champions harrassés de fatigue et séparés par la nuit , re-
 mettent la partie au lendemain.

« A l'aube du jour , lorsque le soleil commença à mon-
 trer ses rayons et que les braves se réveillèrent , Sohrab se
 revêtit de sa cuirasse de guerre , la tête pleine du combat ,
 le cœur encore plein du festin. Il courut au champ de ba-
 taille en poussant des cris , et tenant dans sa main une

massue à tête de bœuf. Il s'adressa à Rustem le sourire sur les lèvres; tu aurais dit qu'il avait passé la nuit avec lui amicalement, et lui demanda : « Comment as-tu dormi; » comment t'es-tu levé ce matin? Pourquoi as-tu préparé ton cœur pour la lutte? Jette cette massue et cette épée de la vengeance, jette tout cet appareil d'un combat impie. Asseyons-nous tous deux à terre, et adoucissons avec du vin nos regards courroucés. Faisons un traité en invoquant Dieu, et repentons-nous dans notre cœur de cette inimitié. Attends qu'un autre se présente pour le combat, et apprête avec moi une fête. Mon cœur te communiquera son amour, et je ferai couler de tes yeux des larmes de honte. Puisque tu es né d'une noble race, fais-moi connaître ton origine; ne me cache pas ton nom, puisque tu vas me combattre; ne serais-tu pas Rustem le maître du Zaboulistan, le choisi, l'illustre, le fils de Zal, fils de Sam le héros. »

Nouvelle et inutile protestation contre l'arrêt du sort. Rustem est venu pour combattre, la lutte doit recommencer pour qu'il en soit *ce que le maître du monde aura voulu et ordonné.*

« Ils descendirent de leurs destriers, et marchèrent avec précaution, couverts de leurs cottes de mailles et de leurs casques. Ils lièrent leurs chevaux de bataille à des rochers et s'approchèrent l'un de l'autre l'âme en souci. Ils se ruèrent l'un sur l'autre comme des lions pour lutter, et le sang et la sueur coulèrent sur leurs corps. Ils mesurèrent leurs forces depuis le matin jusqu'à ce que le soleil prolongeât les ombres. Sohrab s'agitait comme un éléphant furieux, il sautait comme un lion qui bondit. Il saisit Rustem par la

cinture et tira, tu aurais dit qu'il lui déchirait le corps par l'excès de sa force; Rustem jeta un cri de rage et de haine, tu aurais dit qu'il fendait la terre. Cet éléphant furieux enleva Rustem du sol, le souleva, le jeta par terre et s'accroupit sur sa poitrine, la main, le visage et la bouche couverts de poussière. Sohrab ressemblait à un lion qui pose la griffe sur un onagre qu'il va tuer. »

Rustem est donc terrassé, et le poignard de Sohrab va trancher le fil de ses jours; mais le vieux lion sauve sa vie par une ruse habile. « O héros vainqueur des lions! s'écrie-t-il, notre coutume est différente de ce que tu fais, et » chez nous les lois de l'honneur ordonnent autre chose. » Celui qui combat à la lutte, et renverse sur la poussière » un brave, ne lui coupe pas la tête la première fois qu'il » le jette par terre, quand même ce serait un cas de vengeance; mais s'il le met sous lui une seconde fois, et » acquiert par sa victoire le nom de lion, alors il a le droit » de lui trancher la tête. Telle est notre coutume. »

Le jeune homme, plein de cœur et de loyauté, soit à cause du sentiment de sa force, soit parce que le sort, le sort inexorable le voulait ainsi, remarque le poète, laissa Rustem en liberté et se retira.

À partir de cet instant, le récit de Firdousi acquiert un tel degré de sentiment et d'intérêt, que désormais j'abrégerai le moins possible.

« Rustem, aussitôt que la main de Sohrab l'eut relâché, se redressa comme un noble cyprès, il alla vers un courant d'eau, comme un mort qui recouvre la vie. Il but de l'eau et se lava le visage, le corps et la tête; ensuite il s'adressa à Dieu et le pria de lui accorder aide et victoire, car il ne

savait pas quel sort lui réservaient le soleil et la lune, et si le ciel, en tournant au-dessus de lui, arracherait le diadème de sa tête. J'ai entendu dire que Rustem avait reçu de Dieu, au commencement, une telle force, que quand il se plaçait sur une pierre, ses deux pieds s'y enfonçaient. Il avait été affligé de cet excès de vigueur qu'il était éloigné de désirer. Il avait supplié dieu le créateur, en lui demandant, dans son angoisse, de le délivrer d'une partie de sa force, pour qu'il fût en état de marcher sur les chemins; et Dieu le saint, selon le vœu de Rustem au corps de montagne, l'avait diminuée. Mais lorsqu'il se trouva dans le danger, et que son cœur fut déchiré par la crainte que lui inspirait Sohrab, il pria Dieu de nouveau en disant : « O créateur ! viens en aide à ton esclave dans » cette circonstance ? O Dieu tout-puissant et tout saint , » rends-moi ma force telle que tu me l'avais donnée au » commencement. » Dieu la lui rendit comme il le demandait, il augmenta la vigueur de son corps autant qu'il l'avait diminuée.

» Rustem quitta le bassin d'eau et se rendit sur le champ de bataille, le cœur en souci, le visage blême. Sohrab s'était mis à courir comme un éléphant furieux, portant autour du bras son lacet et dans la main son arc ; il s'avavançait fièrement, rugissant comme un lion, et son cheval bondissait et déchirait le sol. Lorsque Rustem le vit si fier, il resta étonné, il l'observa, fut affligé et confondu par son aspect, et calcula les chances du combat. Sohrab, en revenant, l'aperçut, et le vent de la jeunesse emporta son cœur ; quand il fut plus près il le regarda, observant sa mine majestueuse et sa force, et lui dit :

« O toi qui t'es enfui du combat, comment reviens-tu
» sous ma main ? Pourquoi te présentes-tu de nouveau
» devant moi ? Certainement ton front n'est pas tourné
» du côté qu'il faudrait. »

» Ils attachèrent encore une fois leurs chevaux, et leur malheur commença de s'accomplir. Quand la mauvaise fortune montre sa malignité, alors la roche dure devient molle comme la cire. Ils se mirent à lutter de nouveau, et ils se saisirent l'un l'autre par les courroies de leur ceinture. Tu aurais dit que le ciel sublime avait anéanti en ce jour la force de la main du noble Sohrab. Rustem se mit en fureur, il étendit ses mains, saisit ce crocodile vaillant par la tête et par le bras, et fit plier le dos du jeune héros. Le temps de Sohrab était venu, et son corps était sans force. Rustem, semblable à un lion, le jeta par terre ; mais sachant qu'il ne resterait pas longtemps sous lui, il tira soudain du fourreau son épée et fendit la poitrine du lion au cœur prudent. Toutes les fois que tu auras soif de sang et que tu souilleras ton poignard brillant, le sort à son tour aura envie de ton sang, et chaque poil de ton corps deviendra un poignard.

» Sohrab se tordit, exhala un grand soupir et sentit qu'il n'avait plus à penser ni au bonheur ni au malheur. Il dit à Rustem : « Cela m'arrivé par ma propre
» faute, et le sort a mis dans ta main la clé de la porte de
» ma mort. Tu es innocent de tout cela ; c'est le ciel
» voulté qui m'a élevé et qui m'abat prématurément. Ma
» mère m'a dit à quelles marques je reconnaîtrais mon
» père, et ma tendresse pour lui m'a conduit à la mort.
» Je l'ai cherché pour voir son visage, j'ai sacrifié ma vie

» à ce désir. Hélas ! ma peine a été inutile, je n'ai pu
 » voir les traits de mon père. Maintenant, dusses-tu de-
 » venir un poisson dans la mer, te cacher dans les té-
 » nèbres comme la nuit, te réfugier dans le ciel comme
 » une étoile, arracher du monde le soleil brillant, mon
 » père tirera vengeance de toi, quand il verra qu'une
 » brique est devenue ma couche. Un de ces grands, un de
 » ces fiers guerriers attestera à Rustem que Sohrab a été
 » tué et jeté par terre comme une chose vile, pendant
 » qu'il était à la recherche de son père. »

» Rustem l'écouta, sa tête se troubla, le monde devint
 confus devant ses yeux, son corps faiblit, la force et la
 vigueur lui manquèrent, il tomba, et la raison l'aban-
 donna. Lorsqu'il eut repris ses sens, il demanda à Sohrab,
 avec des cris de douleur et de désespoir : « Dis-moi quelles
 » marques tu as de Rustem. Puisse son nom disparaître
 » d'entre les noms des grands ! car je suis ce Rustem ; que
 » mon nom périsse, et que Zal, fils de Sam, s'asseye pour
 » pleurer ma mort ! » Il jetait des cris, son sang bouil-
 lonnait, il s'arrachait les cheveux et se lamentait. Quand
 Sohrab vit Rustem dans cet état, il se laissa retomber, il
 perdit le sens ; il s'écria : « S'il en est ainsi, si tu es Rus-
 » tem, tu m'as tué follement et aveuglé par ta mauvaise
 » nature. Je t'ai voulu amener à la paix de toute ma-
 » nière, mais je n'ai pu trouver en toi un seul mouve-
 » ment de tendresse. Maintenant, délie ma cuirasse, re-
 » garde à nu mon corps brillant. Lorsque le son des
 » trompettes se fit entendre sous ma porte, ma mère
 » accourut, les deux joues rougies de larmes de sang.
 » Son cœur se brisait à l'idée de mon départ ; elle m'at-

» tacha un onyx au bras et me dit : « C'est un souvenir
» de ton père ; garde-le , et pense-y quand le temps de
» t'en servir sera venu. » Mais je n'ai pu m'en servir que
» trop tard , car le combat a eu lieu , et le fils périt devant
» les yeux de son père. »

» Rustem ouvrit l'armure et vit l'onyx ; il déchira sur
son corps tous ses vêtements et s'écria : « O toi que j'ai
» tué de ma main , toi qui es glorieux en tout pays et
» chez tous les peuples ! » Il poussa des cris , s'arracha
les cheveux , se couvrit la tête de poussière et inonda ses
joues de larmes. Sohrab lui dit : « Il n'y a pas de remède ,
» ainsi ne verse pas des larmes de tes deux yeux. A quoi
» te servirait-il de te tuer ? La chose est faite et devait
» se faire. »

Après ces paroles de résignation , Sohrab supplie son
père de laisser se retirer sans l'inquiéter l'armée toura-
nienne qui n'avait marché qu'à cause de lui ; il le prie en
oultre de ne pas souffrir qu'on arrachât la vie à Hedjir
dont le silence imprudent avait causé sa perte. « Je voyais ,
» disait l'infortuné jeune homme , les signes que ma mère
» m'avait indiqués , mais je n'en croyais pas mes yeux.
» Mon sort était écrit au-dessus de ma tête , et je devais
» mourir de la main de mon père. Je suis venu comme
» la foudre , je m'en vais comme le vent ; peut-être que
» je te retrouverai heureux dans le ciel. »

Lorsque les Iraniens apprirent le malheur qui était
arrivé , ils poussèrent des cris de douleur , et Rustem leur
dit : « On dirait que je n'ai aujourd'hui ni cœur ni corps.
» Il ne faut pas qu'aucun de vous aille combattre les Tou-
» raniens , car le mal que j'ai fait aujourd'hui est assez

» grand. » Zewareh s'approcha de Rustem, ses vêtements pendaient en lambeaux sur son corps, sa poitrine était déchirée. Quand Rustem vit son frère dans cet état, il lui répéta tout ce que lui avait dit le fils qu'il avait frappé, en ajoutant : « Je me répons de ce que j'ai fait, et ma » punition sans mesure m'attend. Moi, vieillard, j'ai tué » mon enfant, j'ai détruit, tronc et racine, cet enfant » illustre. J'ai déchiré la poitrine de mon enfant, et le » ciel le pleurera éternellement. » Puis il envoya au chef de l'armée ennemie un message pour lui annoncer qu'il pouvait opérer tranquillement sa retraite ; après quoi il retourna près de son fils, l'âme déchirée, et saisit un poignard pour s'ôter la vie. Mais ses amis se jetèrent sur lui, et Gouderz lui dit : « Quand tu te ferais cent blessures, » quel soulagement en reviendrait-il à ton noble fils ? S'il » a encore quelque temps à vivre sur la terre, il vivra, » et tu dois vivre avec lui ! et si cet enfant doit quitter » le monde, songe que rien n'est éternel sur la terre. » Nous sommes tous la proie de la mort. »

Alors Rustem dit à Gouderz d'aller vers Kaous pour lui demander d'un baume puissant conservé dans le trésor impérial, et qui guérissait infailliblement les blessés. Mais le roi lâche, égoïste, et jaloux de la puissance de Rustem, refusa en disant : « Je ne voudrais pas qu'il arrivât mal- » heur à Rustem, car j'ai pour lui un grand respect. » Mais si je lui donne mon baume, son fils au corps d'élé- » phant restera en vie, il servira d'appui à Rustem et le » rendra plus puissant, et sera sans doute la cause de » ma mort. » Gouderz l'écouta et revint près de Rustem en courant, et lui dit : « La mauvaise nature du roi

» est comme la coloquinte, sa dureté est cause qu'il n'a
 » aucun ami dans le monde, et jamais il n'a fait un sa-
 » crifice pour soulager la peine d'un homme. Va toi-
 » même auprès de lui, et tâche d'éclairer son âme
 » noire. »

« Rustem ordonna à ses serviteurs de préparer un drap
 tissu d'or, et de coucher son fils sur ce drap à fleurs d'or,
 pour qu'il pût être porté auprès du roi. Le héros au corps
 d'éléphant se mit en route; mais quelqu'un courut après
 lui en toute hâte pour lui dire que Sobrab avait quitté ce
 monde immense, et qu'il lui demandait un cercueil au lieu
 d'un palais. Le père bondit, il poussa un long soupir, se
 frottant les paupières et les couvrant de sang. Il se jeta à
 bas de son cheval rapidement comme le vent, ôta son
 casque et se couvrit la tête de poussière. Les grands de
 l'armée, tous ensemble, jetaient des cris, pleuraient et se
 lamentaient. Rustem dit : « Hélas ! ô mon enfant plein de
 » bravoure, qui portais haut la tête, qui étais issu de la
 » race des Pehlewans ! ni le soleil et la lune, ni la cuirasse
 » et le trône, ni la couronne et le casque ne verront plus
 » un homme tel que toi. A qui arriva-t-il jamais ce qui
 » m'arrive, à moi qui dans ma vieillesse ai tué mon en-
 » fant ? Il n'y a pas dans le monde un brave comme moi ;
 » et pourtant devant lui je n'étais qu'un enfant en bra-
 » voure. On devrait me couper les deux mains ; je ne de-
 » vrais plus m'asseoir que dans la poussière noire. Que
 » dirai-je quand sa mère le saura ? comment oserai-je lui
 » envoyer un messenger ? Pourrai-je dire pourquoi j'ai tué
 » cet innocent, pourquoi je l'ai privé de la lumière du jour ?
 » Est-ce que jamais père a fait chose pareille ? J'ai mérité

» qu'on parle de moi avec horreur. Qui, dans le monde, a
 » tué son fils, brave, jeune et plein de sagesse ? Et le père
 » de sa mère, l'orgueilleux Pehlewan, que dira-t-il à sa
 » fille jeune et pure ? Il maudira la race de Sam ; il m'ap-
 » pellera mécréant. Mais qui aurait pu penser que ce noble
 » enfant, malgré sa jeunesse, avait atteint la taille d'un
 » haut cyprès, qu'il avait tourné ses pensées vers la guerre
 » et préparé une armée, et que c'était lui qui rendait noir
 » pour moi le jour brillant ? »

» Il ordonna qu'on couvrit de brocart digne d'un roi le
 corps de cet enfant, qui avait eu envie d'un trône et d'un
 empire, et qui n'avait trouvé qu'une bière étroite. Il fit
 emporter de la pleine le cercueil et se dirigea vers ses
 tentes. On mit le feu au camp, et toute l'armée se couvrit
 la tête de poussière. Il fit jeter dans le feu toutes ses tentes
 de brocart de sept couleurs, et sa selle couverte de peau de
 léopard, qui avait formé son noble trône. Il s'éleva un cri
 comme le tonnerre, et le héros maître du monde fit enten-
 dre des lamentations : « Le monde ne verra plus jamais
 » un cavalier comme toi, si brave, si courageux au jour
 » du combat. Hélas ! tant de valeur et tant de sagesse !
 » Hélas ! ces joues et cette taille élancée ! Hélas ! cette dou-
 » leur qui déchire l'âme ! Tu es mort loin de ta mère et le
 » cœur percé par ton père ! »

» Rustem versa des larmes de sang, il creusa la terre
 avec ses ongles, et déchira sur son corps ses vêtements
 royaux, en s'écriant : « Zal et la vertueuse Roudabeh m'ac-
 » cuseront en disant : Comment Rustem a-t-il pu trouver
 » une main pour frapper son fils, pour lui fendre la poi-
 » trine avec son poignard ? Quelle excuse trouverai-je pour

» mon crime? Comment adoucirai-je leurs cœurs par mes
» paroles? Que diront les braves et les grands, quand ils
» connaîtront mon crime; quand ils sauront que j'ai arra-
» ché du jardin le cyprès élancé? » Tous les Pehlewans
du roi Kaous s'assirent avec Rustem dans la poussière de la
route; les lèvres des grands étaient prodigues de conseils,
mais la douleur de Rustem s'y refusait.

« C'est ainsi qu'agit le ciel sublime, remarque le poète
à cette douloureuse occasion. Il tient d'une main une cou-
ronne, de l'autre un lacet; et quand quelqu'un s'assied
joyeusement, la couronne sur la tête, il l'arrache du
trône avec son lacet. » A quelle époque ce mot de Fir-
dousi fût-il plus vrai qu'à la nôtre, témoins de tant de
chutes de rois?

Lorsque Kaous eut appris la mort de Sohrab, il se rendit
aussi lui près de Rustem pour lui donner d'hypocrites
consolations. Ensuite il reprit la route de l'Iran avec son
armée. « Rustem, de son côté, se dirigea vers le Zabou-
listan, et lorsque Zal eut nouvelle de son approche, tout
le Seïstan s'avança vers Rustem et se porta à sa rencontre,
accablé de douleur et de peine. L'armée marchait devant
le cercueil, les grands avaient répandu de la poussière sur
leurs têtes, ils avaient coupé la queue à leurs nobles che-
vaux noirs, et fêlé toutes les cymbales et les trompettes
d'airain. Lorsque le Destan, fils de Sam, vit le cercueil,
il descendit de son cheval à bride d'or. Rustem s'avança
vers lui à pied, les vêtements en lambeaux, le cœur dé-
chiré. Tous les braves délièrent leurs ceintures, tous in-
clinèrent la tête jusqu'à terre devant le cercueil; ils déta-
chèrent le cercueil du dos du dromadaire et le posèrent à

terre. Hélas ! ce glorieux héros ! Rustem souleva devant son père le couvercle du cercueil que fermaient des clous d'or, et il lui dit : « Regarde ! celui qui chevauchait sur l'arc- » en-ciel, dort misérablement dans cette bière étroite. » Le Destan versa de ses deux yeux des larmes de sang, et invoqua, dans son angoisse, Dieu le guide. Rustem dit : « O enfant illustre ! tu es mort, et je suis resté dans la » tristesse et dans la douleur. » Zal lui dit : « Quelle » chose étonnante que Sohrab ait pris la lourde massue ! » Certes, il était une merveille parmi les grands, et ja- » mais mère ne mettra au monde un semblable fils. » Il dit, et les cils de ses yeux se remplirent de larmes de sang ; il ne cessait de parler de Sohrab. »

L'affliction de Roudabeh, mère de Rustem, ne fut pas moins grande que celle de Zal. Tous pleurèrent longtemps l'infortuné Sohrab, auquel son père fit élever un tombeau digne de lui. Mais rien n'est comparable à la douleur que ressentit la malheureuse Tehmineh lorsque la nouvelle de la mort de son fils bien aimé parvint à Semengan. « Alors, dit Firdousi, elle se frappa de ses mains, elle déchira sa robe, et son beau corps parut brillant comme un rubis. Elle poussait des cris et des plaintes ; elle se désolait, et par intervalles elle perdait la raison. Elle roulait autour de ses doigts les boucles de ses cheveux, qui ressemblaient à de brillants lacets, et les arrachait de leur racine ; des larmes de sang inondaient ses joues, et par moments elle tombait par terre. Elle jetait de la terre noire sur sa tête, elle déchirait avec ses dents toute la chair de ses bras, elle jetait du feu sur sa tête et brûlait son visage et ses cheveux noirs, en s'écriant : « O vie de ta mère, où es-tu

» maintenant ? mêlé avec la poussière. Je tenais mes deux
» yeux fixés sur la route, disant en moi-même : Je vais
» peut-être avoir des nouvelles de mon enfant et de
» Rustem. C'était là mon espérance, et je disais : Dans ce
» moment il fait le tour du monde ; il a cherché et trouvé
» son père, et maintenant il se hâte de revenir. Comment
» pouvais-je deviner, ô mon fils, que j'apprendrais que
» Rustem t'avait percé le cœur avec son poignard ? Il n'a
» pas eu pitié de ton beau visage, de ta haute stature, de
» tes cheveux ; il n'a pas eu pitié de ce nombril qu'il a dé-
» chiré avec son épée. Je t'ai élevé tendrement, te pres-
» sant sur mon sein pendant les jours et les longues nuits,
» et maintenant tu es noyé dans le sang, et un linceul
» est le vêtement de tes bras et de ta poitrine. Qui pour-
» rai-je maintenant serrer dans mes bras ? Qui est-ce
» qui me consolera dans mon deuil ? Qui appellerai-je
» à ta place auprès de moi ? A qui dirai-je mes peines
» et la douleur que je ressens de ta perte ? Hélas, ton
» corps, ta vie, tes yeux ! Hélas, ce flambeau qui a été
» ravi aux palais et aux jardins et jeté dans la poussière !
» Tu as cherché ton père, ô lion soutien des armées ; et tu
» as trouvé sur ton chemin, au lieu de ton père, un tom-
» beau. Tu avais été plein d'espérance, et l'infortune t'a
» jeté dans le désespoir, et tu dors misérablement sous
» terre, avant celui qui a tiré son poignard et déchiré ta
» poitrine d'argent. Pourquoi ne lui as-tu pas remis le
» gage que ta mère t'avait donné ? Pourquoi ne lui en as-
» tu pas parlé ? Ta mère t'avait dit à quelles marques tu
» reconnaîtrais ton père, pourquoi n'y as-tu pas cru ?
» Maintenant ta mère, privée de toi, reste captive, acca-
» blée de soucis et de douleur, de peines et de désespoir.

« Pourquoi ne me suis-je pas mise en route avec toi ? car alors le soleil et la lune auraient tourné à ton gré. Rustem m'aurait reconnue de loin, et nous aurait reçus avec joie, ô mon fils ! Il n'aurait pas lancé son javelot contre toi ; il ne t'aurait pas fendu la poitrine, ô mon enfant ! »

« Elle dit, et s'emporta contre elle-même, s'arrachant les cheveux, et frappant de ses mains son beau visage ; et ses lamentations et ses cris étaient tels que toute créature eut les yeux pleins de larmes ; elle tomba par terre sans connaissance et ivre de douleur, et le cœur de toutes les créatures se brisa de pitié pour elle ; elle tomba par terre comme morte ; tu aurais dit que son sang était glacé dans ses veines. Elle reprit connaissance et recommença ses lamentations et ses plaintes sur la mort de son fils ; ses larmes mêlées au sang de son cœur devinrent couleur de rubis ; elle fit apporter le trône et la couronne de Sobrab, et pleura amèrement sur ce trône et cette couronne en s'écriant : « O rejeton d'un arbre royal ! » Elle fit amener ce destrier aux pieds de vent, qu'il avait aimé à monter dans les jours de joie ; elle pressa la tête du cheval contre sa poitrine, et les hommes en restèrent étonnés, elle le baisa tantôt à la tête, tantôt à la face ; elle frotta son visage et ses cheveux contre le sabot du cheval. Elle fit apporter le vêtement royal de son fils et l'embrassa comme si c'eût été son enfant ; elle rougit le sol du sang de ses paupières ; elle se laissa tomber de douleur sur la terre et dans le sang ; elle prit la cotte de mailles, la cuirasse de cuir et l'arc, la lance, l'épée et la lourde massue. Elle prit la bride d'or et le bouclier de son fils,

et se frappa le front avec la bride et le bouclier ; elle prit son lacet de quatre-vingts brasses , et le saisissant par l'anneau , le jeta au loin ; elle prit la cuirasse de fer et le casque , en disant : « O lion avide de combats ! » Elle tira l'épée de Sohrab , courut vers son cheval et lui coupa la queue ; ensuite elle donna toutes ses richesses aux pauvres , l'or , l'argent et les chevaux caparaçonnés. Elle ferma la porte du palais , brisa son trône , et le jeta par terre comme une chose vile. Elle noircit par le feu les portes du palais ; elle dévasta le palais et la salle d'audience ; elle détruisit cette belle demeure , parce que son fils était parti de ce lieu de plaisir pour aller à la guerre. Elle se revêtit d'un vêtement bleu ; mais la couleur disparut sous le sang ; elle soupirait jour et nuit et pleurait ; et elle vécut encore une année après la mort de Sohrab. A la fin elle mourut de douleur , et son âme se rendit auprès de Sohrab le héros. »

J'ai bien prolongé ce chapitre ; mais l'histoire de Sohrab offre un intérêt si touchant et d'un pathétique si constamment soutenu , des détails de mœurs et de coutumes si précieux pour l'histoire , que si je pouvais éprouver un regret , ce ne serait que d'avoir trop abrégé le récit du poète.

C.-G. SIMON.

53.^e LIVRAISON DE LA 2.^e SÉRIE. 325

113.^e LIVRAISON DE LA 1.^{re} SÉRIE.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 6 septembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lectures :

1.^o Littérature persane , par M. Simon. (Suite.)

2.^o Notice sur les mérites de Mariette Huchette , par M.

A. Guéraud,

Séance du 4 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ÉVARISTE COLOMBEL.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance :

1.° Technologie des engrais de l'ouest de la France, par MM. Moride et Bobière.

2.° Projet d'établissement de la colonie horticole de l'Ouest, par M. Liron d'Airoles.

3.° Biographie bretonne, par M. Cayot de Landre. — 2.° et 3.° livraisons.

4.° Académie des Sciences de Rouen; programme des prix pour 1849-50 et 51.

Lectures :

M. Colombel (Évariste). — Étude sur la question forestière.

M. Dugast-Matifeux. — Bibliographie révolutionnaire. (Extraits.)

M. Simon. — Littérature persane. (Suite.)

COMPTE RENDU GÉNÉRAL
DES
TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE
PENDANT L'ANNÉE 1848,
PAR LE DOCTEUR JH. FOULON,
SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Les travaux de la *Section de Médecine* se sont ressentis des grandes perturbations de l'année. Ils ont été moins considérables que d'ordinaire. En voici la rapide énumération par ordre des séances.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1847 (1). — Suite de la *discussion* sur l'origine des hôpitaux.

(1) Dans la séance du 1.^{er} mars 1848, M. Lequerré, secrétaire de la *Section de Médecine*, lut un rapport sur les travaux de

Cette discussion n'a rien de technique et d'exclusivement médical. Elle m'a semblé, au contraire, constituer un thème de curiosité universelle. Souffrez donc que, très-bref par ailleurs, je m'étende un peu longuement sur son analyse.

Elle est venue à l'occasion et à la suite d'une description des hôpitaux du Caire, traduite de l'allemand par M. Malherbe, lue par lui en séance précédente, et insérée au journal de la Section (xxiii, 59).

M. Mareschal, demandant la parole après la communication de M. Malherbe, avait émis l'idée :

« Que le christianisme, en fait d'hospices et d'hôpitaux, n'avait été qu'imitateur de ce qu'il avait trouvé chez les anciens. (Journal de la Section, xxiii, 146.) »

Cette idée, contraire à l'opinion reçue jusqu'ici, parut non moins contraire aux faits historiques. Du moins, M. le docteur Anizon s'efforça d'en donner la preuve dans un premier travail imprimé au journal (xxiii, 189), et dont les conclusions furent :

« 1.° Que l'origine des hôpitaux n'appartient point au » paganisme ;

cette Section pendant le 2.° semestre 1847, y compris par conséquent la séance finale du 15 octobre, où s'était terminée cette discussion des hôpitaux, que l'ancien secrétaire mentionnait et résumait positivement. Le retour de M. Foulon sur cette séance et sur cette discussion est donc de sa part une erreur involontaire. Mais ce ne sera point, par le fait, un double emploi, vu la manière riche d'aperçus de toutes sortes qui caractérise cette nouvelle analyse d'une discussion fort intéressante. Le comité de rédaction en votant l'impression, après cette note explicative, a cru qu'il ne provoquerait les regrets de personne.

- » 2.^o Qu'elle ne peut être attribuée à la religion juive ;
 » 3.^o Qu'elle est réellement le résultat des idées chré-
 » tiennes. »

L'auteur de ce travail, selon le mot de M. Sallion, s'était peut-être montré chrétien peu charitable, en niant trop radicalement chez les païens tout esprit de charité. Le fait est qu'à comparer les temps et les époques, on ne voit pas que les actes de violence, les crimes de lèse-humanité, aient beaucoup diminué au moyen âge, par exemple, chez les peuples d'ailleurs d'une foi sincère et d'une dévotion ardente. Ce fait n'est pas en soi un argument dans la question. Mais les faits de même ordre, reprochés par M. Anizon aux anciens, ne le sont pas davantage. Plusieurs orateurs ne manquèrent pas de le lui faire observer.

M. Marcé, notamment, à la séance suivante, dans une improvisation préparée, se proposa d'expliquer pourquoi les hôpitaux pouvaient manquer chez les Grecs et chez les Romains, sans que pour cela ces peuples manquassent eux-mêmes de pitié et de bienfaisance.

Il finissait, en disant :

« M. Guizot a fort bien établi, dans ses livres, que les évêques de la primitive église ont été les continuateurs de la civilisation romaine. Ils se sont chargés des pauvres et des malheureux, comme le faisaient les riches bourgeois et patriciens de Rome et d'Athènes, les magistrats et le *pater familias* de la cité antique. Saint-Jean Chrysostome dit que les hôpitaux ont été fondés, parce que l'hospitalité privée avait diminué. C'était donc là une amélioration, mais c'était surtout une continuation. »

M. Foulon, dans une improvisation préparée également,

et qu'on trouve résumée au journal (xxiii, 207), reprit le problème en entier. Il le posa en de nouveaux termes, et lui donna la solution suivante.

Selon lui, dans l'origine des hôpitaux, il y a deux questions :

1.° Les hôpitaux sont-ils postérieurs au christianisme?

2.° Les hôpitaux sont-ils l'effet du christianisme?

Questions distinctes; l'une de date, l'autre de principe, l'une d'histoire, l'autre de logique, qu'on a mêlées ensemble, mais à tort; car le débat ne peut que se perpétuer par leur confusion. Séparons-les donc.

1.° Question de date.

Chez les Hébreux, il y avait les piscines publiques où se rendaient les malades de la localité, à l'arrivée d'un guérisseur; il y avait à Jérusalem, 150 ans avant J.-C., un hospice de vieillards, un *xenodochium* bâti par le prêtre Hircan.

Chez les païens, il y avait les temples d'Esculape; il y avait des maisons et collections d'aliénés (Trelat, *Journal des Progrès*, vi, 179); il y avait dans un quartier de Rome, 220 ans avant J.-C., le dispensaire du médecin ou chirurgien grec Archagatus, etc., etc.

Tous ces faits sont acquis et mutuellement accordés.

Mais sont-ce là des hôpitaux?

Réponse. Oui et non.

Oui, si l'on définit un hôpital, comme on doit le faire, par son seul caractère essentiel : *Lieu de traitement gratuit pour le public des malades.*

Non, si l'on entend par ce mot quelque chose de complet ou de compliqué comme nos Hôtels-Dieu modernes. Mais on

n'en a pas le droit. Il est évident qu'on peut rattacher au contraire, par un même rapport de continuité et d'analogie, aux établissements antiques le *nosocomium* bysantin, comme à ce *nosocomium* lui-même nos hôpitaux actuels.

Donc, la naissance historique et précise du régime hospitalier est, à proprement parler, indéterminable. Elle monte ou descend dans l'échelle des temps au gré de telle ou telle définition donnée à la chose, et la question de date finit, en conséquence, par ne plus être qu'une question de mot.

Si l'on réplique qu'un gland n'est pas un chêne. C'est vrai ; mais, pour mériter son nom, un chêne doit-il avoir cent pieds de hauteur ? Evidemment non. Il lui suffit d'abriter un moucheron sous son ombrage. De même des hôpitaux. Voilà pour la question de date ; voilà pour la question d'histoire.

2.^o Question de principe.

C'est ici que le problème a du neuf. C'est ici qu'il peut faire enseignement utile et politique.

Au IV.^e siècle de notre ère, Sampron et Eubule fondèrent chacun un hôpital, brûlés plus tard, et reconstruits par ordre de l'empereur Julien. Saint-Basile bâtit le sien à Césarée, en l'an 370. Saint-Chrysostome en fit autant à Constantinople. Fabiola, dame romaine, éleva le sien en dehors des murs de Rome en 380. Et bien avant le X.^e siècle, toute la chrétienté et même l'islamisme en étaient couverts. — Qu'est-ce à dire ?

Qu'il faut attribuer ces créations aux idées chrétiennes ? Quelles sont le résultat direct ou indirect de la nouvelle morale prêchée par les apôtres ? Double erreur ! éloge exagéré de ces institutions palliatives, et apologie misérable de l'Évangile.

Rendons à César, *quæ sunt Cæsaris*. Étant donnés d'une part le paupérisme païen, et de l'autre la philanthropie païenne, la charité en mode inférieur, telle qu'en plus ou en moins, elle exista toujours chez tous les peuples; étant données ces deux choses, c'en est assez pour qu'apparaisse le régime des hôpitaux, en germe dans toutes les vieilles civilisations, en développement brusque au IV.^e siècle, en développement indéfini et ruineux de nos jours.

Mais pourquoi ce développement brusque au IV.^e siècle?

Pourquoi? Parce que le paupérisme fit alors, dans les grandes villes de l'empire romain, d'effrayants et soudains progrès.

Ces progrès du paupérisme furent dus à l'action combinée d'un ensemble de circonstances contemporaines, telles que :

1.^o L'affluence des voyageurs et des étrangers pauvres rendue facile vers les grands centres de population par le rezeau de voies romaines jeté sur toute la conquête.

2.^o Le délaissement de l'agriculture et la désertion des campagnes opérés, l'un et l'autre, par les exigences militaires et industrielles de la centralisation et du luxe.

3.^o Le refoulement et le pillage, la pression et la ruine exercées aux frontières de l'empire et même dans l'intérieur par les barbares.

4.^o La dissolution commencée de la famille et de l'esclavage antiques, phénomène qui jetait dans le salariat, ou prolétariat moderne, une foule d'affranchis, de clients et d'esclaves.

Voilà ce qui rendit tout d'un coup immense le paupé-

risme greco-romain. Voilà ce qui força de donner aux institutions palliatives de la misère, une extension soudaine, un caractère public et administratif, et aussi une propagande qu'il est plus difficile de leur reconnaître antérieurement.

Quand au christianisme, il ajouta bien à la nécessité des hôpitaux, en ajoutant au progrès du paupérisme par ses propres bienfaits, par la suppression notamment, dans les lois et dans les mœurs, de l'infanticide universellement usité avant lui. Il ajouta aussi au mérite de ces institutions en rendant les cœurs plus tendres, les dévouements plus actifs et les sympathies plus vives ; c'est vrai, mais c'est tout ; il ne fut point le *créateur* de ce qu'on lui attribue, il n'en fut tout au plus que le *père adoptif*.

Car le christianisme VEUT LA FAMILLE POUR BASE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, POUR FONDEMENT DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE. Il a donné, en conséquence, à cette famille, UNE ORGANISATION QUI LUI EST PROPRE ; et tout ce qui porte atteinte graduelle ou brusque, directe ou indirecte à l'esprit de famille, tout ce qui s'édifie à côté et en dehors de cette base, tout cela peut être béni par lui, mais n'est pas de lui ; crèches, asiles, refuges, dépôts de vieillesse, dépôts de mendicité, hôpitaux et hospices, ne vaudront jamais à ses yeux, le giron domestique, le foyer paternel, la liberté, la moralité, la dignité du chez soi.

Que l'on crie au progrès en voyant tout cela se multiplier et se répandre dans un ordre social *baptisé* comme le nôtre, plutôt que *christianisé* ; je le conçois des philanthropes ; mais les chrétiens n'ont point à revendiquer pour l'évangile ce qui n'est pas un de ses fruits, ce qui

n'est pas contraire peut-être à ses principes, mais ce qui en est encore moins l'effet.

La sanctification des âmes est le but spirituel et transcendant du christianisme.

L'égalité des citoyens et la fusion des classes et des races est son but social.

Il disait par la bouche de ses premiers disciples : *Civitatem novam inquirimus*. Or, en fait de secours médicaux et sanitaires, cette *citè nouvelle* n'est point la société présente ; société coupée en deux classes, l'une qui meurt et se guérit au milieu des siens ; l'autre, qui pratique aux infirmeries publiques le communisme de la douleur.

Est-ce à dire (ajoutait l'orateur en terminant sa thèse) que ce régime hospitalier qui répond à des nécessités éternelles doit être supprimé ? Non, mais il ne faut pas non plus, comme c'est la tendance, le laisser tout envahir. Il faut le maintenir d'une part, il faut le réduire de l'autre ; lui poser une limite ce sera rendre sa perfection possible ; et pour lui poser une limite, il faut sans retard *organiser pour tous les citoyens domiciliés, le traitement sur place et en famille*. C'est-à-dire qu'il faut *l'art de guérir, fonction publique, et les médecins, magistrats*.

Conclusion : en fait, les hôpitaux sont d'origine païenne ;

En principe, ils ne sont point contraires au christianisme ;

En fait et en principe, ils ne sont point non plus le résultat de ses idées.

Telle fut la pensée et à peu près la parole de M. Foulon.

Lui permettez-vous, Messieurs, d'ajouter ici quelques réflexions complémentaires à cause de l'intérêt du débat. Ces réflexions feront parenthèse dans ce compte-rendu, mais non hors-d'œuvre, et elles seront courtes.

Le régime hospitalier, c'est au fond l'aumône en fait de médecine. Or, ici comme partout, l'aumône est le *procédé* le plus vicieux pour faire le bien le plus minime.

Je lis dans la *Gazette médicale* du 29 janvier 1848.

« Le budget des hospices de Paris vient d'être arrêté.
» Il se solde en recette et dépense pour 16 millions
» 480 mille 987 fr. »

En 1790, selon la *Revue indépendante* (T. XIV.), le revenu de ces établissements montait à 38 millions environ.

A cette somme annuelle de 16 millions et demi, si vous ajoutiez les intérêts de l'énorme capital engagé dans le matériel de service et les constructions hospitalières, et vous le devriez pour le calcul exact des dépenses.... Mais non. Calculons autre chose.

Calculons qu'un 1/4 au moins des malades est refusé à la porte des hospices et hôpitaux de ville, faute de place. Calculons que la population des campagnes, qui est à celle des villes comme 71 est à 29, est presque entièrement exclue, et cela sans justice, du régime hospitalier.

Supposons maintenant qu'il en soit autrement. Supposons que le bienfait de ces institutions aumônieuses, dont on préconise l'extension faute de songer à mieux, ne fasse plus privilège pour quelques-uns, mais s'applique, comme il le devrait, à tous les ayant-droits, à l'universalité des malheureux, sur toute l'étendue de la France; et songez aux conséquences financières de cette hypothèse. Tous les budgets communaux, départementaux et généraux y passeraient.

Laissons donc les philanthropes crier à l'optimisme à l'égard du régime hospitalier,

En fait, il est forcément inéquitable et partial : logement, vêtement, lingerie, nourriture, médicaments, médecins, infirmiers, il donne trop aux uns pour pouvoir donner à tous (1).

Il affaiblit l'esprit de famille.

Il émousse la fierté dans les masses.

Il fait prime à l'imprévoyance.

Il est horriblement dispendieux, car, sous le rapport des frais, il n'a peut-être même pas l'effet arithmétique de l'association, savoir : *économie dans les moyens* (2).

(1) D'après M. Wateville, le prix de la journée d'un adulte dans les hôpitaux de Paris est en moyenne de 1 fr. 03 cent.

La dépense moyenne générale par malade dans les 1338 hôpitaux et hospices qu'avait la France en 1845, est de 90 fr. 78 c. pour la durée de la maladie, d'après la *Statistique officielle de France (Patria, 1., 2657)*.

(2) Voici un fait exceptionnel dans son excès sans doute, mais pas tellement cependant qu'il ne puisse se reproduire ailleurs sur moindre échelle.

M. Ange Blaise le signalait dans la *Revue indépendante*, année 1845, où je le copie.

« L'hospice Saint-Michel, à Saint-Mandé, près de Paris, a coûté 360,000 fr. de frais de construction, et il renferme 12 lits. Soit 52,500 fr. par lit.

» De plus, 448,000 fr. ont été placés en rentes pour l'entretien des 12 vieillards à qui l'on donne asile dans l'hospice.

» Ce chiffre, ajouté à celui de bâtisse, vous avez 1,048,000 fr. de capital pour 12 personnes, c'est-à-dire, à 5 0/0, un revenu de 52,000 fr., c'est-à-dire plus de 4,000 fr. annuels par individu.

» Si l'on eût fait à chacun des pensionnaires une rente de

Qu'en dirai-je sous le rapport de la salubrité?

On applique la théorie de l'isolement aux prisonniers. Ce n'est pas aux malades de l'esprit, c'est plutôt à ceux du corps que le régime cellulaire conviendrait. Des fiévres, des amputés, des phthisiques, des agonisants, entassés par plusieurs centaines sur un point circonscrit! Mais, qu'on s'y prenne comme on voudra, il n'y a pas moyen d'avoir là autre chose qu'une atmosphère insalubre, c'est-à-dire la pire des conditions pour se guérir.

La médecine veut des hôpitaux, mais petits et multiples.

La charité, la vraie, n'approuve point à tous ces grands caravansérails du bistouri et de l'opium.

Ni la science sociale à l'extension illimitée de ce régime aumônier et communiste.

Le christianisme n'en est point l'inventeur; et son esprit s'accommoderait mieux d'une *médecine magistrature* mise à la portée de tous les besoins et de toutes les bourses, à l'intérieur de toutes les familles, par un gouvernement soucieux de voir sa population réaliser dans son type le

» 4,000 fr., l'administration des hospices aurait gardé intégralement son capital, dont 360 mille francs sont sacrifiés actuellement en bâtisses, et les vieillards s'en fussent trouvés mieux. Ils eussent été riches et libres dans leur demeure.

» Mais voici qui est plus fort. *Aujourd'hui l'hospice Saint-Michel n'a pas de quoi suffire à ses 12 pensionnaires et à son personnel d'employés.* »

Cette déclaration d'insuffisance est soulignée comme étant sans doute officielle. Les hôpitaux ont deux populations, la *population malade* et la *population d'employés*. Celle-ci mange bien sa part du budget des pauvres, comme vous voyez.

progrès générateur de tous les autres, le progrès de la santé et de la force, premier capital d'un peuple de travailleurs.

La question de date fut reprise par M. Mareschal à la séance suivante. Ce praticien émérite, d'une érudition aussi profonde que variée, fouilla, dans tous ses recoins, la littérature classique. Il en exhuma tous les témoignages possibles, comme on peut le voir en lisant son travail imprimé au Journal de la section (xxiii, 221).

Si on ne veut pas voir, disait-il en substance, des hôpitaux chez les anciens, « il faudra pourtant qu'on se donne » la peine de nous apprendre nettement ce que nous devons entendre par les *Ξενοδοχία*, les *Γυμνασια*, les valetudinaria, les hospitium calamitatis, les temples d'Esculape, les proxénies, les piscines, les sophronistères dont parle Platon, les tentes de pansement, les navires-ambulances, les maisons d'aliénés, etc., et beaucoup d'autres établissements médico-sanitaires, plus ou moins publics, qui sont enrégistrés dans l'histoire. »

M. Anizon, ramené à la charge par deux sortes d'adversaires, fit une seconde lecture imprimée au journal (xxiii, 239). Il recommença la polémique des textes littéraires; il discuta avec M. Mareschal les témoignages historiques, en déployant non moins de justesse et de dextérité critiques que son habile contradicteur.

Quant au terrain logique, on l'avait appelé. M. Foulon, évitant de s'y rendre et n'admettant toujours qu'un problème là où il y en avait deux, il conservait sur l'époque d'apparition, et sur le principe générateur des hôpitaux, sur leur date et sur leur cause, son opinion première. Voici comment il conclut.

« En résumé, j'ai dit qu'il n'y avait point d'hôpitaux chez les anciens, et l'on m'a répondu qu'il y avait les *xenodochia*, les *hospitalia*, les *templa salutis*. Nous avons vu qu'aucune de ces institutions n'offre réellement le caractère d'un hôpital. »

« J'ai dit, en second lieu, que la création de ces asiles était due aux idées chrétiennes, et, comme preuve, je signalais leur absence dans le paganisme... les obstacles qu'il a fallu vaincre pour les établir. »

Cette preuve n'est pas une preuve, *post hoc, ergo propter hoc*, après, donc à cause, *n'a jamais été qu'un paralogisme*.

Mais, en en restant là, on eût cru voir, avec M. le docteur Thibaud, d'un côté des faits positifs, de l'autre une belle théorie; et le doute eût survécu au débat.

Convaincu qu'une théorie juste a toujours pour elle les faits bien observés, je cherchai, pour ma part, de ces faits en dehors de la littérature greco-romaine qui n'en fournissait que de litigieux. J'interrogeai un de nos membres, M. Simon, qui s'occupe d'orientalisme; et, contrairement à ce qui avait été cru et imprimé jusqu'ici de l'absence des hôpitaux dans les civilisations primitives de l'Asie, voici les témoignages qui me furent indiqués sur la matière.

Dans l'histoire de la Chine, par le révérend Charles Gutzlaff, on lit I, 438 :

« Après avoir fondé un hospice (en anglais hospital) pour les vieillards dont la conversation lui était souvent profitable, Chun, parcourant son empire, mourut à Ming-Tiaou, dans la 48.^e année de son règne, l'an 2208 avant J.-C. »

Dans l'Histoire de l'Inde, par l'honorable Montsuart Elphinstone, on lit, I, 393 :

« Azoca, dans le III.^e siècle avant l'ère chrétienne (re-
 » marquez le III.^e siècle), possédait en réalité une très-
 » grande influence sur les provinces situées au nord de
 » l'Asser-badda. L'étendue de son empire est constatée
 » par les points reculés où l'on trouve encore les colonnes
 » sur le fût desquelles se gravaient ses édits.

» Ces colonnes témoignent du caractère avancé en ci-
 » vilisation du gouvernement de ce prince, puisque les
 » Anglais y lisent encore les ordonnances relatives à la
 » création d'*hôpitaux* et *dispensaires* dans toutes les pro-
 » vinces (hospitals and dispensaries), ainsi qu'à la plan-
 » tation d'arbres et au creusement de puits sur le bord
 » des grandes routes. »

Dans les Lettres édifiantes, on lit des témoignages ana-
 logues, xvi, 20, et xix, 99.

C'est plus qu'il n'en faut, comme vous voyez, Mes-
 sieurs.

Voilà quelle a été, dans votre Section de Médecine, cette discussion historique, à laquelle encore MM. Aubin-
 nais, Gatterre, Malherbe, Thibaud et Sallion, apportèrent leur concours.

Le sujet n'avait pas le mérite de la fraîcheur; mais il l'a reçu, grâce à une solution nouvelle. Sa bibliographie est du reste assez peu chargée.

MM. Percy et Willaume ont fait un ouvrage qui en traite et qui fut couronné, en 1812, par l'Académie de Mâcon. M. Mongez a fait une dissertation sur l'*Antiquité des Hôpitaux*. M. le docteur Trelat en résuma l'histoire en

1828. (*Journal des Progrès et des Sciences médicales*, VI, 192.) M. Martin d'Oisy vient de faire paraître l'*Histoire de la Charité pendant les quatre premiers siècles de notre ère*.

Tous ces écrivains et quelques autres donnaient la solution qu'a soutenue après eux M. le docteur Anizon, et qui, vous le voyez Messieurs, est *inexacte en fait et en principe*.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1847. — La Section de Médecine procéda à l'élection de son bureau et de ses comités qui furent ainsi composés :

Bureau.

MM. Moriceau, président; Sallion père, vice-président; Foulon, secrétaire; Chenantais, secrétaire adjoint; Delamarre, bibliothécaire; Ménard, Trésorier.

Comité de rédaction.

MM. Hélie, Marcé; Bonamy, titulaires; Mahot, Hignard, suppléants.

Comité d'administration.

MM. Marchand, Le Sant, Leroux, Mareschal.

Comité de vaccine.

MM. Mareschal, Sallion père, Marcé.

Comité de topographie.

MM. Bonamy, Guépin, Allard.

SÉANCE DU 14 JANVIER. — Discours d'entrée en fonction du nouveau président. M. Moriceau y invite les savants de

province, notamment les médecins, à protester contre les savants et médecins de la capitale, *centralisateurs* de réputation, en exerçant sur leurs œuvres si nombreuses et si vantées, un contrôle exact mais sévère, une appréciation éclairée et rigoureuse, et à multiplier ces travaux critiques dans les *Annales de la Société* et le *Journal de la Section*.

Même séance, discussion orale sur l'épidémie de grippe qui frappait en ce moment la ville de Nantes avec une intensité presque égale à l'épidémie de 1837.

Y prennent part MM. Sallion, Delamarre, Hignard, Aubinais, Ménard, Maisonneuve père, Lequerré et Leray.

Une commission d'étude sur le même sujet est nommée et composée des membres du Comité topographique.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER. — Lecture faite par M. Sallion fils, de son rapport sur les deux premiers numéros du journal de médecine espagnol, *La Vérité*. Les conclusions du rapporteur sont adoptées, et *la Vérité* est admise à l'échange contre le *Journal de la Section*.

Même séance, discussion relative au mémoire de M. Aubinais, lu le mois précédent et intitulé :

Observations pour servir à l'histoire des insertions du placenta sur le col de l'utérus. (Imprimé dans le journal .
XXIII, 261.)

SÉANCE DU 11 MARS. — Lecture par M. Foulon, de la suite de son mémoire sur *l'organisation de la médecine en service public*.

... Discussion renvoyée à l'achèvement du mémoire.

SEANCE DU 14 AVRIL. — L'ordre du jour manque de matière. M. le Président demande si quelque membre veut mettre en discussion un point de pratique.

M. Gatterre obtient alors la parole et communique à la section deux cas de *pneumonie du sommet*, développée chez deux sujets, mari et femme, dans les mêmes points, cas de pneumonie ayant présenté une identité frappante de symptômes.

La discussion qui s'en suit est principalement soutenue par MM. Hignard, Gatterre, Maisonneuve père et Aubinai.

SEANCE DU 12 MAI. — L'ordre du jour appelle M. Bonamy pour des *observations de pneumonie*, qui devront s'ajouter comme pièces justificatives à son ancien *mémoire couronné sur le tartre stibié*. (Observations imprimées au *Journal de la Section XXIV*, 16.)

SEANCE DU 17 JUIN. — M. Foulon demande à la section si elle ne croit pas convenable de s'associer à la protestation générale qui s'élève de toutes parts contre le cumul des places, soit honorifiques, soit lucratives, et notamment des places médicales.

Une commission est nommée sur la question du cumul, et composée de MM. Moriceau, Bonamy, Aubinai, Thibaud et Foulon.

Même séance, M. le vice-président Sallion donne lecture du travail manuscrit d'un de nos correspondants, M. le docteur Verger, exerçant à Châteaubriant. Ce travail est intitulé :

Epidémie de variole de la commune de Louisfert, arrêtée en quinze jours par une vaccination en masse. (Journal de la Section xxiv, 30.)

Une discussion s'engage. MM. Barré, Boucher, Ménard, Malherbe, Sallion, Hignard, Mahot, Bonamy, De-luen, Mareschal, y prennent part.

M. Mareschal y formule une idée de quelque originalité.

Deux fausses vaccinations, dit-il, en substance : l'une avec peu de fièvre, à bouton précoce qui tombe vite en écailles, à tuméfaction de la peau faible; l'autre, au contraire, avec grande fièvre d'incubation, à pustules ombiliquées, à tuméfaction universelle des bras vaccinés.

Ces deux fausses vaccinations se ressemblent en ce que le produit de l'une et de l'autre est neutre, impropre à se reproduire, impropre à faire vaccin.

Elles diffèrent en ce que, malgré cette neutralité du fluide pustuleux, la seconde fausse vaccination est en soi préservatrice la plupart du temps, contrairement à la première qui ne l'est jamais.

M. Mareschal expliquerait la chose ainsi.

L'action préservatrice a été constatée par lui à posteriori; mais elle se déduirait assez bien à priori de l'intensité même de la fièvre vaccinale, et de son analogie parfaite avec la fièvre du vrai vaccin.

Quant à la neutralité du fluide pustuleux, elle serait produite par cette intensité fébrile elle-même; l'excès de chaleur inflammatoire altérant le pus du bouton, le développement de ce bouton se faisant si vite que les alvéoles et le tissu réticulaire s'y effacent.

M. Mareschal livre ces vues ingénieuses à une vérification de recherches ultérieures. (Voir leur expression plus développée, *Journal de la Section*, xxiv, 14.)

SÉANCE DU 14 JUILLET. — L'ordre du jour appelle M. Aubinais, qui lit un travail intitulé :

Observations pour servir à l'histoire du tétanos puerpéral, suivies de considérations pratiques (publié dans le *Journal de la Section*, xxiv, page 10).

Dans la discussion qui s'en suit, interviennent principalement MM. Ménard, Valin, Hélie, Mauduit, Pihan-Dufeilley, Gély.

SÉANCE DU 11 AOUT. — M. Bonamy lit une note ayant pour objet d'appeler l'attention sur un point de pratique qui lui a paru assez important, savoir : l'interdiction trop absolue de toute évacuation sanguine, quelque faible qu'elle soit, dans les périodes avancées de la fièvre typhoïde. (*Journal de la Section*, xxiv, 10.)

Cette note amène indirectement la discussion sur le terrain de la fièvre typhoïde, sur sa nature, son traitement, etc., terrain qui est le grand champ de bataille en médecine depuis 18 ans.

Quelques opinions y ont été remarquées.

M. Sallion père nie cette maladie typhoïde, en tant qu'existant *per se*, en tant que constituant une espèce morbide essentielle et définie. Il l'admet comme élément adventif, comme état possible, comme phase d'aggravation de toute fièvre générale.

Quant au traitement, M. Hignard préconise les vomis-

purgatifs ; M. Esmein , les émissions sanguines ; M. Aubin fait valoir la méthode sudorifique.

M. Malherbe signale , au nom de la statistique , la légère supériorité de la méthode évacuante ou méthode de Larroque , sur la méthode anti-phlogistique ou méthode Broussais-Bouillaud.

Quant aux émissions sanguines , il faut distinguer , dit-il. Les sangsues épigastriques , ou méthode de Broussais , sont écartées aujourd'hui ; les saignées ne méritent pas la même défaveur et ne l'ont pas obtenue.

M. Foulon dit en substance , qu'en médecine comme ailleurs , beaucoup de polémiques portent à faux , et beaucoup d'antagonismes sont illusoire.

Quel est le fait capital dans la thyphoïde ? L'*altération chimique* des liquides , et l'*altération dynamique* des tissus. Aider la puissance de ceux-ci en diminuant la masse de ceux-là : voilà l'indication. Il y a pour ainsi dire indigestion capillaire , il faut donc dégorger l'organisme.

Que ce soit par l'ouverture d'une veine , espèce de purgation rouge , ou par la purgation , espèce de saignée blanche , ou enfin par les sueurs ; si ces procédés ne sont pas identiques , ils sont succédanés ; ils ne sont pas en contradiction d'effet , mais en similitude ; car le but final auquel il concourt est le même : dégorgement de l'organisme , diminution des liquides. Un tort de leurs partisans exclusifs , c'est de croire leur thérapeutique en divergencé absolue.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE.— *Communication de M. Malherbe relative à l'ergot de seigle* , l'auteur se proposant d'en résumer la monographie. (La suite plus tard.)

Même séance. Note de M. Hélie sur la surdité qui survient fréquemment dans la fièvre typhoïde. (Journal de la Section, XXIV, 72.)

M. Hélie met en relief dans cette note un fait à peine observé ou mal observé jusqu'ici, savoir : le défaut de corrélation entre ce qu'on appelle la stupeur chez les typhoïdes, et la surdité.

L'affaiblissement de l'ouïe ne suit point chez ces malades la même marche, ni les mêmes phases, ni la même terminaison, que l'affaiblissement des autres sens, que la prostration nerveuse en général.

Cette surdité a donc une cause de plus. Cette cause spéciale, ou du moins auxiliaire, est réelle. C'est une mucosité accumulée dans la caisse tympanique, dans l'oreille interne.

Est-ce du pus déterminé par une otite aiguë, par une phlegmasie venant dans ce point, sans qu'on sache pourquoi, compliquer fréquemment la typhoïde. M. Hélie le croit ; il a jugé tel un amas de cette mucosité trouvée par lui dans l'oreille interne de deux ou trois sujets disséqués.

Quant à l'otite aiguë, elle expliquerait seule ce produit anatomo-pathologique ; elle est d'ailleurs invoquée, et par M. Roche, dans ses éléments de pathologie, et par M. Larroque, dans son fameux mémoire sur la maladie en question.

Une discussion suit l'intéressante note de M. Hélie. Elle tend à infirmer certaines de ses conclusions, et à établir :

1.^o Qu'il y a réellement chez les typhoïdes une super-sécrétion de mucus auriculaire dans l'oreille interne.

2.° Que ce mucus surabondant et stagnant, dans une cavité presque close, doit être invoqué, en plus de la stupeur, pour l'explication de la surdité.

3.° Mais que ce n'est point là un pus formel et véritable.

4.° Qu'en conséquence, l'otite aiguë et franchement inflammatoire, dont la survenance serait sans raison connue, se réduit à une sub-inflammation de la muqueuse auditive; sub-inflammation, ou engorgement morbide, ou engouement phlegmasique qui caractérise toutes les autres muqueuses chez les typhoïdes, surtout dans les périodes ultimes de la maladie.

Voilà ce qui ressort des considérations que font valoir successivement MM. Hignard, Ménard, Malherbe, Foulon, Bonamy, Aubinais.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE. — Communication de M. Marcé, intitulée :

Cas de morve aiguë observé chez une femme, à l'Hôtel-Dieu de Nantes.

(Publié dans le *Journal de la Section*, xxiv, p. x.)

Après la lecture de M. Marcé, M. Aubinais trouve dans les souvenirs de sa pratique rurale, un cas de maladie analogue, observé par lui, chez un jeune homme qui succomba dans tous les symptômes d'une putréfaction aiguë, et cela après avoir pansé pendant 10 jours un cheval soupçonné mort de la morve.

M. Gély communiquera lui-même plus tard, à la Section, sur la même maladie, une observation qui lui est propre. En attendant, il expose ce qui suit :

La morve, dans son type normal et complet, présente toujours trois périodes symptomatiques :

- 1.^o Période rhumatismale ;
- 2.^o Période pustuleuse ;
- 3.^o Période gangréneuse.

Mais une maladie, ayant en moins telle ou telle de ces périodes, tels ou tels de ces éléments symptomatiques, ne pourrait-elle pas être encore la morve ?

Question de diagnostic qui peut avoir, dans certains cas, toute l'importance d'une question judiciaire, et toutes les conséquences d'un délit à punir ou d'une innocence à constater.

Un maître de poste, par exemple, donne à panser, à son postillon, un cheval suspect dont la loi réclamerait l'abattage. Le postillon meurt de putréfaction. La famille veut poursuivre le maître, pour homicide involontaire. Le juge demande au médecin expert si la maladie pyogénique, observée par lui, était bien réellement la morve ?

Comprenez-vous l'importance d'apporter par de nouveaux faits, dans le diagnostic de cette maladie, à ce que laissent désirer en fait de lumière et de certitude les quelques 80 cas que possède la science?....

Quant à l'écoulement du mucus nasal et à la pustule pituitaire, ce n'est point là une preuve de localisation du mal ; et M. Gély ne croit pas, comme M. Marcé, à l'opportunité des injections ou des cautérisations en ce point. La morve est une affection humorale, et par conséquent universelle ; la pustule du nez n'est que sa première saillie au dehors, que son point favori d'éruption extérieure. Voilà tout.

Le *contagium*, le virus a été mis en doute, a été nié comme condition *sine quâ non*, par un médecin de Paris entre autres, par M. Tessier. Mais les faits de morve spontanée sont cependant encore à trouver. La spontanéité paraît possible, elle paraît possible dans l'homme, puisqu'en fait elle est réelle chez le cheval ; mais un cas est encore à produire, où toute absence de principe contagieux soit garantie.

M. Aubinai met la morve en parenté pathologique avec l'anthrax ; et, par incidence, il signale le danger qu'il y a d'employer les sangsues pêchées dans des cadavres d'animaux noyés et trouvés dans les douves ; lesquels animaux, morts quelquefois du charbon, pourraient communiquer, par l'intermédiaire de ces annélides, l'affection charbonneuse au malade.

Il appelle à ce sujet la surveillance de l'autorité.

Même séance. M. Foulon lit une note résumée et mnémotechnique, prose et vers, sur l'organisation de la médecine en service public.

(Voir le *Journal de la Section*, article variété, xxiv, p. 83.)

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1848 (1). — M. Malherbe lit la suite, moins quelque chapitre final, de son mémoire qu'on pourrait intituler : *Monographie résumée de l'ergot de seigle*.

La discussion s'ajourne à la prochaine séance.

(1) Nous ajoutons l'analyse de cette séance du 17 novembre, afin de terminer l'année. Elle n'a cependant point été communiquée à la Société mère, mais seulement à son secrétaire-général pour son rapport de fin d'année. (Note du Comité de rédaction.)

M. Foulon fait une première et rapide communication sur ce qui pourrait s'appeler, dit-il, l'*anatomie ontologique de l'homme*.

D'après ce travail, l'homme ou le corps humain serait un être compliqué et actif fournissant à l'analyse :

D'une part, 1.^o quatre agents dynamiques, en hiérarchie de concours et d'action, mais distincts d'espèce, comme sont distincts les quatre groupes de phénomènes, rationnels, sensitifs, vitaux et bruts, auxquels ils correspondent et qu'ils engendrent.

D'autre part, 2.^o Une quantité X de matière passive, inerte, éthérée ou impondérable, servant de base à ces quatre agents dynamiques, agents ou forces auxquels M. Foulon donne le nom de principe spirituel, principe sensitif, principe vital, principe gravitatif.

M. Foulon reviendra à son théorème, et groupera en faveur de sa démonstration tout ce qu'il trouvera de lumière dans la science et la philosophie.

Voilà, Messieurs, dans une esquisse au trait, quels ont été les sujets d'étude et les discussions scientifiques de votre Section de Médecine dans l'année courante.

Notre fécondité ordinaire, je le répète, a été troublée ; mais les produits intellectuels ne doivent point s'estimer à la quantité ni au nombre. *Pauca sed bona* est la véritable devise du savant et de l'artiste, du naturaliste et du philosophe.

Quant à nous, médecins de province, nous ne pouvons considérer comme une richesse véritable cette immense ptygraphie qui inonde notre spécialité, et qui déborde de

tant de journaux, bulletins, revues, recueils, annales, archives, parisiennes et européennes. Nous croyons que la stérilité est très-compatible avec cette abondance, et notre confrère M. Rev. Parise, n'a fait que traduire nos impressions, en disant il y a déjà quelques années :

« On se plaint du manque absolu de doctrine.....

» On est las de cette médecine causeuse et conteuse,
 » empirique, symptomatique, anatomique, statistique,
 » analytique, nomenclaturiste ; on est saturé d'histoires
 » sans fin, d'observations isolées, numérotées, à jamais
 » perdues dans l'immense édifice de la science : on répu-
 » gne à ce sec et fastidieux inventaire de faits qui consti-
 » tuent une pratique sans base et des applications sans
 » principe ; on ne veut plus de cet autocratie individuel,
 » de ce chacun pour soi qui n'établit rien, ne pose rien,
 » ne résout rien, contrefaçon ridicule de la véritable mé-
 » decine d'expérience ou médecine positive.

» Au contraire, on souhaite la réconciliation de la for-
 » mule abstraite avec le fait détaillé, développé, analysé ;
 » on aspire à une doctrine synthétique qui, résumant nos
 » richesses actuelles, condense l'expression des phénomènes
 » dans un certain nombre de scholies précises, nettes et
 » positives..... Enfin, faut-il le dire ? Nous voulons des
 » hypothèses, nous sommes affamés d'hypothèses ; mais
 » nous les voulons grandes, fortes, élevées, très-propres à
 » se transformer en principes solides et lumineux ; pour
 » arriver à ce précieux desideratum, unité dans la science,
 » variété dans l'art. »

Où, Messieurs, voilà ce que nous voulons. Mais vouloir la fin, c'est vouloir le moyen ; et ceci me rappelle à mon

éternelle conviction déjà formulée vingt fois ; car le moyen suprême de constituer notre science à l'état de science positive, d'enlever la médecine à son agitation sur place, à son chaos et à son impuissance traditionnelle, comme aussi l'art de guérir aux moqueries séculaires qu'il provoqua chez tous les peuples, ce moyen, c'est le moyen d'atteindre du même coup mille autres résultats supérieurs, et pour la nation et pour le corps médical. C'est le moyen d'arrêter notamment dans les rangs de ce corps le progrès du paupérisme. *C'est l'organisation en service public, etc.*

Chose pénible mais utile à dire, fait humiliant mais qu'il est bon de consigner dans l'histoire annuelle de notre section, car il a sa place dans l'histoire de notre profession elle-même. Le 14 janvier et le 15 septembre 1848 une quête a été autorisée dans notre section en faveur de deux anciens confrères réduits à une sorte de mendicité. Deux autres quêtes se sont faites à domicile, dans l'année, au profit d'infortunes médicales jugées moins dignes.

Des quêtes au lieu de retraites d'honneur qu'un art comme le nôtre devrait assurer à ses invalides !

On parle de la liberté. On dit que quand on est digne d'elle on la prend avec ses fruits et ses épines. Je vois à la nôtre des épines, mais ses fruits où sont-ils ? — Concurrency, individualisme ; non, ce n'est pas la liberté pour un corps comme le nôtre. Sa liberté, à lui, est dans l'association hiérarchique, dans la solidarité et l'ordre.

Là aussi est, pour la science, l'instrument d'un progrès d'ensemble aussi vaste que véritable, aussi instamment désiré qu'impossible d'une autre manière.

EXCURSION

A SAINT-GILLES-LES-BOUCHERIES,

(DÉPARTEMENT DU GARD),

PAR

M. ARMAND GUÉRAUD.

Saint-Gilles, samedi 24 janvier 1846.

Après avoir visité Arles, cette ancienne métropole des Gaules, tout empreinte de la domination romaine et des temps religieux du moyen-âge, je me rendis à Saint-Gilles-les-Boucheries, ville peu connue et trop négligée des touristes. Je traversai la Camargue, cette curieuse petite île entourée par la mer et les eaux du Rhône. La Camargue nourrit beaucoup de bœufs pour la boucherie; ce qui motive, selon nous, le nom de Saint-Gilles-*les-Boucheries*.

Cette petite ville, qui nous ouvre l'entrée du Languedoc,

est à cinq lieues de Nîmes et à peu près à la même distance d'Arles. Elle se déploie sur la pente d'un coteau élevé dont le sommet offre une promenade délicieuse, d'où l'on jouit d'une vue fort étendue sur le canal de Beaucaire à Cette. Au commencement du VI.^e siècle, suivant l'opinion la plus certaine (1), et non au V.^e ou au VII.^e, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, Egidius, enfant d'Athènes, vint dans les Gaules chercher un lieu de repos, une solitude selon ses goûts. Il fut reçu d'abord par Saint-Césaire, évêque d'Arles; mais il quitta bientôt la ville pour s'enfoncer dans les forêts de la Camargue, détruites aujourd'hui. Il jeta les fondements d'un monastère sur les bords du Gardon, dans la vallée appelée Flavienne, *in valle Flaviana*, peut-être du nom de Flavius Théodoric qui lui donna des terres en ce lieu. Ce monastère, qui, plus tard, prit le titre d'abbaye et devint célèbre, a donné naissance à la ville appelée, pendant tout le moyen-âge, *Sanctus-Egidius*, dont on a fait Saint-Gilles.

L'histoire du saint, avec toutes les légendes qui s'y rattachent, est longuement rapportée dans l'Histoire Générale du Languedoc, et dans le Voyage dans l'ancienne France par Taylor, Ch. Nodier, etc.

On a beaucoup écrit sur l'origine de la ville de Saint-Gilles; plusieurs auteurs ont prétendu qu'elle a remplacé l'ancienne ville *Héracles*. Monnaie, tombeaux, débris de monuments romains de toute espèce viennent appuyer cette opinion.

(1) Histoire Générale du Languedoc par Dom Vaissette et Dom Vic, 5 vol. in-folio. 1730 — 1745.

Pendant le moyen-âge , les comtes de Toulouse furent souverains de Saint-Gilles ; ils y avaient leur palais et un hôtel des monnaies. Ils soumièrent à leur autorité l'abbaye et l'unirent, mais pour peu de temps , à l'ordre de Cluny. L'abbaye était si riche au XI.^e siècle , qu'elle offrit presque successivement à quatre papes de brillantes réceptions et de nombreux présents. Non-seulement la ville de Saint-Gilles voit sortir de son sein plusieurs archevêques , mais elle donne encore naissance au pape Clément IV. Et lorsque Pierre l'Ermite annonce au monde la première croisade , elle présente aussitôt à la tête de l'une des grandes armées de l'expédition , son premier comte , déjà si célèbre par ses démêlés avec Grégoire VII , l'opulent et vieux Raymond IV. Avant son départ , ce prince , au milieu du chapitre de Saint-Gilles , fait l'abandon de ses droits sur la ville et l'abbaye ; à son retour , il établit pour les pèlerins un premier hôpital , qui , peu de temps après , prit le titre de Grand-Prieuré de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Raymond VI et son fils , ces défenseurs dévoués des Albigeois , furent les derniers comtes dont cette ville s'honora. Pendant trois siècles , du XI.^e au XIII.^e , quatre conciles se réunirent à Saint-Gilles , alors grande ville du midi , puisqu'elle a compté jusqu'à trente-trois mille feux. Louis IX y tint une cour plénière et y reçut les ambassadeurs de Michel Paléologue. En 1562 les protestants ravagent Saint-Gilles ; et , plus tard , le duc d'Hal-lewin , sous Louis XIII , s'en empare et détruit plusieurs monuments.

Cette ville , si florissante au moyen-âge et remarquable par ses institutions et par son commerce , a perdu ,

comme tant d'autres, son ancienne splendeur. Elle ne compte plus que six mille habitants, et pourtant elle est en voie de progrès depuis plusieurs années. Parmi les restes des monuments qui s'unissent à l'histoire pour témoigner de son éclat passé, au premier rang se lève la façade si curieuse de son église romano-byzantine.

Je visitai d'abord une maison romane. Ses fenêtres sont carrées et surmontées d'une architrave trilobée ; l'imposte est ornée de trèfles à jour. Chaque étage est séparé par des cordons couverts de losanges sculptés en creux. Les maisons du XII.^e siècle deviennent si rares, qu'on les devrait conserver avec un soin religieux.

Ensuite je me rendis à la trop petite place de Saint-Gilles, où se trouve l'église dont l'étude est le but de notre excursion. La façade du monument ne vous saisit point par ce grandiose qui révèle toujours les chefs-d'œuvre du XIII.^e et du XIV.^e siècle. C'est bien là l'architecture romane modifiée par des goûts étrangers et surtout par le goût oriental. Des pleins cintres avec leurs légers ornements, des statues raides et pourtant modelées avec art, avec leurs longues robes plissées et richement brodées, des chapiteaux historiés et corinthiens, des étoiles, des arabesques, de gracieux feuillages, un luxe de moulures peu commun, une grande correction de dessin, une rare variété de sculptures, voilà autant de traits caractéristiques du style greco-roman ou romano-byzantin dans le midi. Cette architecture, à la fois originale et empruntée, s'explique facilement, si l'on consulte l'histoire. Pendant le moyen-âge, les nombreux pèlerinages à Jérusalem, les voyages des princes français en Italie, et la civilisation

avancée des Arabes en Espagne exercèrent une influence bien reconnue sur les constructions du Languedoc. Puis la première croisade n'avait-elle pas forcé, dès le commencement du XII.^e siècle, la France à sortir d'elle-même pour aller chercher des idées nouvelles qu'elle sut si bien s'approprier. L'architecte de l'église de Saint-Gilles et les ouvriers qui y travaillèrent avaient sans doute pris part à la croisade. Ils s'étaient inspirés à la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie, de la Grèce, et de l'Asie. Et, sans aller si loin, le midi de la France n'était-il pas couvert d'édifices romains ! Peut-être encore, comme le veulent plusieurs auteurs, des artistes italiens furent chargés d'élever l'église Saint-Gilles. Enfin, à l'époque de sa fondation, déjà Toulouse avait consacré, après quarante années de travaux, la superbe basilique de Saint-Sernin ; et la puissante abbaye de Cluny achevait son grand monument destiné à l'admiration des âges suivants.

Au commencement du XII.^e siècle, les moines de Saint-Gilles, trouvant leur église trop petite, entreprennent sa reconstruction. Sous l'abbé Hugues, ils jettent les fondements de celle qui nous occupe, le lundi de l'octave de Pâques, en 1116. Nous connaissons cette date par une inscription gravée sur une pierre placée dans un des côtés de l'église, et rapportée par les auteurs du *Voyage dans l'ancienne France* :

.... O DÑI M^o C^o XVI^o HOC TEMPLVM

.... GIDII AEDIFICARI CEPIT

.... RIL FER^a II^a IN OCTAB PASCHE

(Anno Domini 1116, hoc templum Sancti Egidii edificare cepit mense aprili feria 2.^a in octavâ Paschæ.)

Dans *Octab.*, *b* est pour *v*. Le midi de la France comme l'Espagne a conservé ce changement.

Prenons une connaissance générale de l'édifice, et nous reviendrons ensuite nous reposer devant la façade, le principal objet de notre étude.

Je m'attendais, en entrant dans cette église, à voir un temple inachevé; mais j'étais loin de penser à un intérieur de style ogival presque sans ornements, d'une simplicité qui touche à la pauvreté!

Je vis à la hâte, dans la sacristie, des manuscrits utiles peut-être pour l'histoire locale, mais sans intérêt pour nous.

Accompagné d'un guide, je descendis dans la crypte, l'une des plus curieuses que je connaisse. Grande, bien éclairée, bâtie en pierres blanches, elle est séparée par un rang de cinq piliers, de manière à former deux nefs. Ces piliers sont cannelés et supportent des voûtes en anse de panier, décorées, de deux en deux, de fortes nervures carrées qui se croisent d'un pilier à l'autre, et dont les arêtes sont découpées en forme de petites dents. Ces arcs surbaissés sont remarquables et méritent toute l'attention des archéologues laborieux. Chaque croisée d'arceaux se sépare des autres par des arcs doubleaux ornés de perles et de moulures unies. Autrefois, cette crypte renfermait des tombeaux, comme il est facile de le voir; mais l'esprit de destruction qui s'attache toujours aux guerres civiles ou religieuses les a fait disparaître.

Si nous passons de l'intérieur à l'extérieur, tout prouve que le premier plan de l'église a été complètement changé.

Les constructions commencées de l'apside et la façade inachevée promettent une véritable cathédrale, tandis que nous n'avons qu'un édifice très-ordinaire, élevé sans doute en attendant le chef-d'œuvre promis. Le chœur du premier plan s'étend derrière celui qui est terminé; il semble à peine sorti de terre. Il s'élevait, avant la Révolution, à la hauteur des voûtes; mais on l'a démoli pour en vendre les débris. Les restes sont entourés d'une grille destinée à conserver plusieurs sculptures mutilées qui, malgré leur dégradation, ne laissent pas d'attirer l'attention des amis de l'art. Dans cette enceinte se trouve aussi la fameuse vis de Saint-Gilles, espèce de voûte annulaire rampante, disposée pour soutenir les marches d'un escalier tournant autour d'un noyau évidé. Cette vis était autrefois le but des pèlerinages des compagnons tailleurs de pierres; on voit encore un grand nombre de noms gravés dans l'intérieur de cet escalier. Son appareil est d'une merveilleuse perfection. Elle a donné son nom à la plus élégante des voûtes rampantes en spirale, *la vis de Saint-Gilles*.

Enfin, un clocher carré, des plus simples, surmonte sans grâce le monument.

Je m'étends longuement sur ce modèle du genre romano-byzantin, expression vivante du talent des artistes du XII.^e siècle en France, parce que je n'en ai trouvé de description détaillée dans aucun ouvrage, et que tous les hommes, amis du beau, l'ont vanté outre mesure. « Cette » église, nous dit le voyage dans l'ancienne France, est » un des plus beaux monuments romans qui existent en » Europe. Ses bases furent d'abord tracées sur un plan

» gigantesque; ce plan était le dernier mot de l'art
» byzantin. »

La façade, plus large que haute, construite avec une pierre noircie par le temps et d'un grain assez fin, rappelle le Kersanton du Folgoat en Bretagne. Un vaste escalier de douze à quinze marches de granit, nouvellement fait, s'étend dans toute la largeur de l'église; il est enfermé par une petite grille de fer d'un mauvais effet, mais utile à la conservation du monument.

Distinguons trois ordres (1) dans cette façade. La porte principale, divisée en deux baies par un pilier cannelé, est surmontée d'un plein cintre; accompagnée de deux portes latérales plus petites et murées, elle en est séparée par deux espaces ou trumeaux ornés l'un et l'autre de sculptures nombreuses, de quatre apôtres et d'une colonne d'un seul bloc. Destinées à soutenir un entablement, ces colonnes forment, avec quatre autres, deux à chaque porté latérale, un *premier ordre* ou *ordre majeur*. Le portail du milieu est flanqué de deux petites colonnes de marbre gris, en saillie sur le mur, supportant l'entablement de l'ordre majeur, et composant, avec quatre autres de même style, deux dans l'épaisseur de chaque arcade latérale, le *second ordre* ou *ordre moyen*. Enfin, le *troisième ordre* ou *ordre mineur* comprend de petits pilastres, les uns placés sur les jambages des ouvertures, les autres engagés dans les trumeaux, entre les statues des Apôtres; ces pilastres qui servent à l'ornementation, semblent devenir

(1) Voir les beaux dessins du voyage dans l'ancienne France.

utiles, parce qu'ils sont surmontés d'une frise, cachée sous l'entablement en retrait de l'ordre majeur. Chaque porte est séparée de son tympan par un linteau, véritable continuation de la frise du premier ordre dans celle du milieu, et de la frise du troisième dans celles des côtés. Au-dessus de ce que nous venons de décrire, ni fenêtres, ni frontons; un mur, dépourvu de tout ornement, termine la façade par une ligne horizontale.

Telles sont les grandes divisions, le squelette, si je puis m'exprimer ainsi, de notre façade. Et, malgré cette composition, malgré ce caractère original, l'esprit, au premier aspect du monument, n'est pas tourmenté, parce que toutes les parties sont reliées avec harmonie, que toutes sont distinctes les unes des autres, que les détails même ne nuisent pas à l'effet général.

A la vue du fini des sculptures et de l'absence d'un couronnement, on se demande si la façade est achevée? Sans doute, elle n'a jamais été terminée, ou si elle l'a été, tout prouve qu'on l'a en partie détruite. Un fronton peut-être dans le genre de celui de Saint-Trophime d'Arles, ou autres ornements devaient surmonter ces magnifiques portiques. Ce qui est achevé, si la façade n'a jamais été complète, est dû, je pense, au besoin de détails du XII.^e siècle, caractère si frappant de l'architecture romano-byzantine. Le maître et les ouvriers se complaisaient surtout dans l'ornementation. Que de richesses amoncelées dans cette merveilleuse façade! M. Mérimée ne craint pas de dire, avec exagération il est vrai, qu'on pourrait de ses débris décorer dix édifices somptueux, et Dusommérard la regarde comme une des plus belles pages de nos an-

nales monumentales du XII.^e siècle. Pour bien l'apprécier, étudions avec soin les détails de ce *nec plus ultra*, selon le savant M. de Caumont de l'art byzantin en France.

Le soubassement de l'édifice est en partie uni, en partie cannelé ou historié. De chaque côté de la porte principale, sur les piédestaux des colonnes de l'ordre moyen, de petits médaillons contiennent en relief plusieurs sujets fantastiques où tirés de l'Histoire Sainte. Ici, Abel est sous la protection d'une main, la main du Dieu invisible, tandis que le démon accompagne Caïn. Le pur, l'innocent Abel porte un vêtement plus riche que celui du premier fratricide. Là, une biche ou une antilope est frappée par un centaure ; les autres figures sont effacées. Le portail du milieu couronné par de profondes voussures en plein cintre est rectangulaire ; ses jambages sont formés par deux piliers cannelés portant, au lieu de chapiteaux, des aigles artistement sculptés. Sur ces aigles s'appuie le linteau, comme sur de petites consoles. Dans les parois latérales de l'arcade se rangent quatre apôtres, deux de chaque côté, vêtus de longues tuniques plissées à petits tuyaux réguliers, recouvertes de manteaux ornés de broderies et de perles. Raides, étroites, allongées, serrées dans leurs vêtements, ces statues ont néanmoins une expression calme ; mais leur ensemble manque de ce mouvement qui donne la vie, et fait la supériorité des modèles de l'antiquité. Saint-Pierre, placé à droite et le plus près du portail, est mis avec une recherche toute particulière : il a été l'objet des affections les plus chères du sculpteur. Le bas de sa tunique et le bord de ses manches

sont garnis de magnifiques galons. Son manteau un peu court ou mieux sa chape est rehaussée d'un ruban enrichi de pierreries, et s'étage sur sa robe déjà double et retenue par une ceinture tissée de soie et de perles. De larges et molles chaussures, à la manière orientale, lui enveloppent les pieds ; de grandes clefs, signe de la puissance de Saint-Pierre, achèvent de faire de cette statue un type du prince des apôtres au XII.^e siècle. Saint-Jean est plus jeune et diffère encore du chef de l'église par son nimbe et ses vêtements moins somptueux. Il presse sur son cœur un livre ouvert : *In principio erat verbum.....*

— Les autres apôtres ont aussi de longues robes en partie cachées sous des étoffes mouillées et drapées avec art, qui, par leur forme et leur richesse, rappellent les plus rares tissus de Constantinople. Cette ostentation de richesse, selon M. Mérimée, était un moyen de frapper le vulgaire, et en même temps de donner carrière au talent des sculpteurs à rendre les petits détails. Nous n'ajouterons pas, avec le même auteur, que c'est par un raffinement tout moderne qu'on est arrivé à présenter les premiers apôtres couverts de haillons et à tirer parti de leur pauvreté même, pour faire ressortir la grandeur de leur mission et de leur caractère, car en rendant aux envoyés du Dieu de charité leurs vêtements avec toute leur simplicité, on n'a fait que rétablir la vérité historique. Ces statues de pierre presque noire ont cinq à six pieds de hauteur ; elles reposent sur des lions et des monstres qui déchirent d'autres animaux, emblèmes de la force de l'église militante. Ces lions peuvent encore représenter ceux du trône de Salomon. Ajoutons aussi que les abbés

au moyen-âge, suivant l'usage des premiers siècles, et comme seigneurs, rendaient la justice sur le parvis de l'église; de là cette formule si fréquente et si connue, en tête des chartes ecclésiastiques : *Domino N. abbate sedente inter leones....*

Tout à fait en avant, au premier plan, les deux petites colonnes de marbre gris, réparées il y a peu de temps, soutiennent, avec deux autres grandes colonnes latérales de granit, l'entablement de l'ordre majeur, s'étendant des deux côtés du portail du milieu dans toute la largeur des trumeaux. L'architrave est couverte de monstres. La frise est historiée et surmontée d'une corniche, dont les modillons, ornés de figures grimaçantes, rappellent ceux de l'ordre corinthien. Cette imitation, loin d'être servile, est une véritable création, puisque, par une disposition nouvelle de lignes et d'ornements, les artistes chrétiens trouvent un style qui leur est propre. Les fûts des colonnes de l'ordre majeur sont unis, un seul est cannelé; les chapiteaux sont les uns corinthiens, les autres composés soit d'un ange, soit d'un aigle entouré de feuillages. Certains auteurs ont cru que quelques-unes de ces colonnes étaient anti-ques; pour nous, après un sévère examen, nous croyons qu'il est sage de rester dans le doute, car les sculpteurs du XII.^e siècle, comme nous l'avons vu, s'inspiraient à l'aspect des chefs-d'œuvre des Romains. Derrière les colonnes en saillie sur le mur de façade, au-dessus de l'entablement, huit statues forment, avec les quatre de la maîtresse porte, les douze apôtres; ils sont vêtus comme les premiers, mais avec plus de simplicité. De petits pilastres cannelés les séparent et soutiennent une frise enfoncée sous l'entablement

du premier ordre et ornée de rinceaux des plus délicats. Une guirlande verticale aux contours déliés serpente derrière les colonnes de marbre gris. Avec quel étonnement n'admire-t-on pas ces dessins qui rivalisent, pour la grâce et la pureté, avec les plus délicieuses compositions de l'incomparable maison-carrée de Nîmes.

Nous avons déjà donné la forme des portes latérales. Aux grandes colonnes de la porte à gauche du spectateur, des lions servent de bases. Du même côté, le tympan contient trois sujets en relief. Au milieu, la Vierge est assise dans un fauteuil; sa robe brodée et traînante lui donne la majesté d'une reine. Elle tient sur ses genoux l'enfant divin, dont les formes sont plutôt celles d'un petit homme que celles d'un enfant. Souvent, au XII.^e siècle, les artistes, en voulant trop rechercher les contours arrêtés, oublièrent la nature et donnèrent de la dureté à leur œuvre. D'un côté, un ange, un cartouche à la main, annonce au prêtre Zacharie la naissance de Saint-Jean, ou peut-être à Saint-Joseph celle de Jésus; pendant que, de l'autre, les rois mages offrent leurs présents et leurs adorations au fils de Marie.

Au-dessous du tympan, sur le linteau, le Christ entre à Jérusalem au milieu des acclamations du peuple: rien n'est oublié, et ceux qui coupent les palmes, et ceux qui étendent leurs vêtements sur son passage.

Continuons: la frise de l'ordre majeur, en partant du côté à gauche du spectateur, offre le baiser de Judas; plus loin, Jésus parait devant Hérode, puis il chasse les marchands du temple. D'un côté de l'arcade du milieu, dans l'épaisseur, est la vocation de Saint-Pierre; de l'autre côté, les sculptures sont martelées. Le linteau présente le Christ

lavant les pieds à ses apôtres et la Cène. Enfin, Jésus arrêté au Jardin des Olives, conduit devant le grand-prêtre, flagellé, attaché à la colonne, et chargé de sa croix forment autant de petits tableaux, qui achèvent les bas-reliefs de la grande frise.

Le tympan de la porte latérale à droite est consacré au Sauveur sur la croix, et le linteau à son tombeau.

Quoique les faits énumérés ne soient pas tous placés dans l'ordre historique, il est évident que l'intention du maître de l'œuvre était de les rendre tels qu'ils se sont passés, et d'exposer les traits principaux de la vie du Christ, de sa naissance à sa résurrection. Quelquefois aussi, les sculpteurs, au moyen-âge, avaient la liberté de choisir les sujets qu'ils devaient traiter. Nous aurions voulu, en présence de tant de richesses, étudier avec soin les moindres détails et porter sur chacun notre jugement, mais le temps nous manquait.

Terminons la description iconographique de l'église Saint-Gilles par le tympan de la porte principale. Jésus-Christ tient le monde d'une main, et de l'autre donne sa bénédiction; couvert d'une longue robe, il est assis dans un fauteuil placé au milieu des nuées ou des flots d'une mer semblable à du crystal, suivant l'Apocalypse, *mare vitreum simile crystallo* (Ch. IV, v. 6.). Le sauveur des hommes est dans un encadrement elliptique, *in vesicâ piscis*, dans une gloire, *et iris erat in circuitu sedis* (Ch. IV, v. 3.), entourée des symboles des quatre évangélistes, le lion, le taureau, l'ange et l'aigle, tous armés d'ailes. Tout s'explique dans le temple du moyen-âge. Jusqu'au XIII.^e siècle, les moines en étaient généralement les architectes; nourris des écritures

saintes, ils ne faisaient que les traduire en caractères de pierre et en rendre ainsi l'enseignement intelligible pour tous. Le pauvre comme le riche, avait ses devoirs écrits sur la façade de la basilique : les bons exemples à suivre, les mauvais à éviter.

Plusieurs moulures concentriques et en retrait entourent le tympan principal. Ces arcades surhaussées sont plus élégantes que des courbes demi-circulaires. Les archivoltés sont lisses, l'extrados seul est orné d'oves, de denticules, de perles, d'olives et de plusieurs petits ornements. L'extrados repose sur la corniche de l'ordre majeur, qui en est comme le développement.

Enfin, aux extrémités de la façade, ici l'archange Saint-Michel terrasse le diable ; là, un autre ange dompte aussi un démon. Ces anges semblent être les gardiens du temple.

Nous sommes loin d'avoir épuisé tous les détails de la façade de l'église Saint-Gilles, et pourtant nous allons quitter ce chef-d'œuvre de l'architecture romano-byzantine. Plus d'une fois, peut-être, me suis-je trompé dans la description si imparfaite que je viens de faire, car bon nombre de sculptures sont mutilées ou effacées. Ensuite, voyageur soumis à un travail régulier, le temps ne m'a pas permis de me livrer à une étude aussi approfondie que je l'aurais désiré.

Ce travail, ajouté à tant d'autres observations, conduit à regarder le roman comme une architecture originale, dont les règles, les formes ont un caractère particulier. L'église Saint-Gilles n'a ni la régularité, ni les heureuses proportions qui font la beauté des constructions grecques

et romaines ; aussi est-elle bien inférieure aux monuments des beaux siècles d'Athènes et de Rome. A la plate-bande, aux lignes droites et continues en tous sens, aux colonnes asservies à des lois fixes du temple païen, la basilique chrétienne substitue un système général d'arcades, des lignes brisées, des colonnes de toute dimension, et formule ainsi un type nouveau d'architecture. Le roman, d'un autre côté, fait pressentir le style ogival. Saint-Gilles renferme plusieurs éléments des grands monuments du siècle de Philippe-Auguste et de Saint-Louis. Terminons en disant avec Théophile Lavallée : « qu'au XII.^e siècle les arts naissaient non » modelés sur l'antiquité, mais spontanés et indigènes, » tout d'imagination et d'invention, expression vivante » de la société. »

LITTÉRATURE PERSANE.

CHAPITRE VII.

LE LIVRE DES ROIS.

Histoire de Siawusch. — Couronnement de Keï Khosrou.

Après avoir raconté, comme on vient de le voir, l'histoire si dramatique de Sohrab, Firdousi procède immédiatement et presque sans transition, au récit d'un autre épisode ni moins long, ni moins touchant, ni moins triste. C'est l'histoire de Siawusch, fils de Kaous et d'une princesse du Touran. Ce jeune prince, qui fut le père du grand Cyrus, ayant passé l'âge de l'adolescence, effaçait tous les jeunes seigneurs de la cour par sa grâce et sa beauté. Soudabeh, l'une des épouses du roi, ne put le voir sans en être éprise; mais, nouvel Hippolyte, le chaste Siawusch sut résister à toutes les instances, à toutes les séductions de la Phèdre persane. Blessée dans sa funeste

passion, offensée dans son amour-propre, celle-ci sentit alors en son cœur une haine violente succéder à son incestueux amour. Conseillée par une infâme confidente, elle met en œuvre les plus abominables artifices pour perdre Siawusch dans l'esprit de son faible époux. Et, pour le convaincre de sa propre vertu, elle verse, dit Firdousi, plus de larmes que le soleil n'aspire d'eau du Nil. Ainsi donc, malgré les preuves qui témoignent en faveur du jeune prince, les protestations et les pleurs de Soudabeh entretiennent un doute pénible dans l'âme du roi. Son cœur hésitait, une vive douleur le rongait comme un ver funeste, et cet état d'incertitude devenant intolérable, il se dit enfin : « Je poursuivrai cette affaire sans relâche, jusqu'à ce que j'arrive à une solution. » En conséquence, il se décide, après avoir consulté des sages, à contraindre son épouse ou son fils à subir dans toute son horreur la terrible épreuve du feu, sorte de jugement de Dieu, que nous retrouvons ici comme on le retrouve dans l'histoire primitive de presque tous les peuples. La nature de l'homme, uniforme dans sa marche, est constamment identique à elle-même.

Je copierai textuellement ce curieux exemple d'ordéalie :

« Keï Kaous appela des frontières tous les mobeds et leur parla longuement de Soudabeh. L'un d'eux répondit au roi : « Ta douleur ne peut rester secrète, et si tu veux que la vérité ressorte de ces contradictions, il faut que tu frappes le broc avec la pierre (*que tu frappes un grand coup*). Il faut que l'un d'eux traverse le feu; car la volonté du ciel sublime est que l'innocent n'y périsse pas. »

» Le roi appela Soudabeh et la fit asseoir pour débat-

tre avec Siawusch qui d'entre eux s'exposerait à ce danger. Soudabeh dit : « Personne ne peut trouver une faute en » moi. Il faut que Siawusch se justifie, car c'est lui qui a » fait le mal, qui est allé chercher sa perte. » — Le roi de la terre dit à Siawusch : « Quel est ton avis là-dessus? » — Siawusch répondit : l'enfer n'est rien à mes yeux, com- » paré à cette affaire. S'il y avait une montagne de feu, je » la foulerais aux pieds, et mieux vaut y périr que de souffrir la honte qui m'accable. »

« Le roi Keï Kaous était rempli de souci à l'égard de son fils et de Soudabeh aux trames sinistres, et il disait : « Si l'un des deux se trouve coupable, qui dorénavant » voudra m'appeler roi? Car il s'agit de mon fils et de » ma femme, de mon sang et de ma moelle. Qui peut » être plus malheureux que moi? Néanmoins il vaut mieux » que je délivre mon âme de ces soupçons cruels, et que » je recours à ce moyen douloureux. Qu'a dit ce roi aux » paroles sages? On ne saurait exercer la royauté quand » le cœur est inquiet. »

» Kaous ordonna à son Destour de faire amener du désert, par les chameliers, cent caravanes de dromadaires. Les dromadaires partirent pour chercher du bois, et tout le pays d'Iran vint les voir. Les dromadaires au poil roux et pleins d'ardeur, apportèrent en cent voyages du bois que l'on empila haut comme le firmament, et dont la masse excédait tout calcul. On voyait le bûcher de la distance de deux farasanges, et chacun dit : « Voici la clef de ce mystère d'iniquité. » Et chacun voulut voir comment la vérité sortirait de la fourberie et du mensonge. Quand tu auras écouté jusqu'à la fin cette histoire, tu feras bien de te mé-

fier des femmes. Ne choisis jamais qu'une femme pure, car une méchante femme couvrirait ton front de honte.

» On éleva sur la plaine deux montagnes de bois, et les hommes vinrent en foule les regarder; on laissa au milieu un passage tel qu'un cavalier armé pouvait à peine le traverser à cheval. Ensuite le roi glorieux ordonna de verser du naphte noir sur le bois, et deux cents hommes s'avancèrent pour allumer le feu; ils le soufflaient, et tu aurais dit que la nuit arrivait au milieu du jour, car leurs efforts ne produisirent d'abord que de la fumée noire. Mais bientôt des langues de feu la percèrent, la terre devint plus brillante que le ciel, les hommes poussèrent des cris, et le feu s'élança. Le peuple, qui couvrait la plaine, souffrait de la chaleur et pleurait sur Siawusch au visage souriant, qui s'approcha de son père, un casque d'or sur la tête, vêtu de blanc, calme, le sourire sur les lèvres, le cœur plein d'espérance. Il était assis sur un destrier noir dont les sabots faisaient voler la poussière jusqu'à la lune. Il versa du camphre sur son corps, comme on fait quand on prépare un linceul (1). Arrivé devant Kaous, il descendit de cheval et le salua; les joues de Kaous étaient rouges de honte, et il adressa à son fils des paroles douces. Siawusch lui dit : « Ne crains rien ! car c'est ainsi que l'a voulu la rotation du ciel. Ma tête est maintenant couverte de honte » et d'ignominie, la délivrance m'attend si je suis innocent ; » mais si je suis coupable de ce crime, Dieu le créateur

(1) Cette purification du corps des morts par des onctions de camphre est toujours en usage en Perse.

» m'abandonnera. Grâce à la force que me donnera Dieu ,
 » l'auteur de tout bien , le cœur ne me faudra pas devant
 » cette montagne de feu. »

» Siawusch s'approcha du bûcher en disant : « O Dieu !
 » toi qui es au-dessus de tout besoin , permets-moi de
 » passer à travers cette montagne de feu , et délivre-moi
 » de la honte qui me couvre aux yeux de mon père. »
 Ayant exhalé ainsi sa grande douleur , il lança son cheval
 noir , rapidement comme la fumée. Un cri s'éleva de la plaine
 et de la ville , et le monde fut saisi de douleur. Soudabeh
 entendant le cri qui venait de la plaine , monta de la salle
 sur le toit de son palais et regarda le feu ; elle souhaitait
 qu'il arrivât malheur à Siawusch , elle poussait des cris et
 l'injurait. Les hommes tenaient les yeux fixés sur Kaous ,
 la bouche pleine d'imprécations , les lèvres tremblantes
 de colère.

» Siawusch poussa son cheval noir dans le feu , tu au-
 rais dit qu'il le caparaçonnait de flammes , car le feu s'é-
 tendait de tous côtés , et personne ne vit plus le casque et
 le cheval de Siawusch. Toute la plaine était couverte d'yeux
 pleins de sang , et regardant avec anxiété comment il sor-
 tirait du feu ; et il sortit du feu , le noble jeune homme ,
 les lèvres souriantes , les joues comme des feuilles de rose.
 Quand les hommes le virent , il s'éleva un seul cri : « Le
 » jeune roi est sorti du feu ! » Le cheval , le cavalier et sa
 robe parurent frais ; tu aurais dit qu'il portait un lys sur sa
 poitrine. Et s'il eut traversé la mer , il n'aurait pas été
 mouillé , et sa robe n'aurait pas porté trace d'humidité.
 Quand Dieu le très-saint l'ordonne , le souffle du feu et le
 souffle du vent ne font qu'un. »

Tout ce morceau est admirable de vérité, d'action et de sentiment ! Remarquons aussi avec quelle adresse le poète, pour donner un surcroît de preuve de l'innocence de son héros, le fait en quelque sorte et moralement sortir triomphant de l'épreuve de l'eau comme il est sorti intact de l'épreuve du feu. Mais continuons :

» Lorsque Siawusch sortit de cette montagne de feu pour entrer dans la plaine, la ville et le désert retentirent de cris. Les cavaliers de l'armée accoururent vers lui, et le peuple, qui couvrait la plaine, versait de l'argent sur son chemin ; ce fut une joie immense dans le monde, parmi les petits et les grands. Ils se donnèrent l'un à l'autre la bonne nouvelle que Dieu avait sauvé l'innocent. Mais Soudabeh s'arrachait les cheveux, elle versait des larmes et s'en baignait le visage. Le chaste Siawusch arriva devant son père, sans porter aucune trace de fumée et de feu, de poussière et de terre ; Kaous descendit de cheval, et toute l'armée suivit l'exemple du roi. Siawusch ayant échappé aux flammes de cette montagne de feu et déjoué tous les desseins de ses ennemis, s'avança vers le maître du monde, et se prosterna le visage contre terre. Le roi lui dit : « O mon fils, ô vaillant jeune homme, issu d'une » race pure, doué d'une âme brillante, tu es tel que doit » être le fils d'une sainte mère, né pour être le roi du » monde. » Il le pressa contre son sein et lui demanda pardon de ce qu'il avait fait contre lui. Ensuite il se rendit dans son palais, et s'assit, dans la joie de son cœur, la couronne des Keïanides sur la tête. Il fit apporter du vin et appeler des musiciens, et accorda à Siawusch tout ce qu'il lui demandait. Il passa ainsi trois jours en fête et à

boire du vin , et la porte de son trésor n'était fermée ni avec un sceau ni avec une clef. »

L'innocence de son fils, reconnue ainsi miraculeusement, Kei Kaoûs tourna toute sa colère contre l'impudique Soudabeh , et résolut de la faire mourir , autant pour la punir de son crime que pour venger Siawusch de la périlleuse épreuve qu'elle lui avait fait subir. Mais le noble et généreux jeune homme intercêda vivement pour sa marâtre , et finit par obtenir un pardon qui permit à cette femme artificieuse de soumettre de nouveau le faible Kaous à son empire.

Siawusch comprit alors qu'il fallait s'éloigner , quitter une cour désormais pleine de dangers pour lui. Profitant donc d'une récente invasion des Turcs (Touraniens) sur le territoire de Perse , il réclame et obtient l'honneur de commander une armée , à la tête de laquelle il vole aux frontières. Mais les choses tournèrent de telle sorte , par la perpétuelle et inintelligente obstination de Kaous , que Siawusch vainqueur , jugeant peu prudent de retourner dans la capitale , préféra s'abandonner à la générosité d'Afrasiab , son adversaire vaincu. Quant au souverain du Touran , favorablement disposé par un songe mystérieux , séduit d'ailleurs par les grâces aimables du prince persan , par sa physionomie si noble et empreinte d'une si touchante mélancolie , il lui fit le plus honorable accueil. Des portes de la ville au palais impérial , Siawusch fut accompagné par les acclamations de la foule ; et , conformément à la règle établie pour la réception d'un hôte illustre , des flots d'or , de pierres précieuses et d'encens furent répandus sur sa tête. Afrasiab le fit ensuite asseoir

auprès de lui sur son trône et prendre place à un splendide banquet, dont l'éclat était rehaussé par les instruments et les voix des plus belles esclaves qui, suivant un usage qu'Homère nous a montré pareillement établi en Grèce, chantèrent la gloire du jeune héros, disant que trois choses surtout l'élevaient au-dessus des autres hommes : son origine Keïanienne, sa loyauté chevaleresque et l'éclat merveilleux de sa beauté.

Après le banquet, les jeux du *Meïdan* durent avoir leur tour. Le meïdan était la place publique, le champ de mars, la lice dans laquelle les jeunes seigneurs se livraient aux nobles exercices du corps et de l'équitation. Nous n'avons pas à parler de toutes ces *fantasias* dont Firdousi nous a déjà donné une curieuse description à l'occasion du séjour de Zal Zer à la cour de Minoutcher; le jeu de paume à cheval, dont le poète persan nous indique ici la haute antiquité, mérite cependant que nous fassions une exception en sa faveur :

« De grand matin, dit Firdousi, les braves se rendirent au meïdan, galopant, caracolant et riant. Afrasiab, le roi des Turcs, dit à Siawusch : « Choisissons » maintenant nos compagnons pour le jeu de balle. Mets- » toi, de ce côté-là; moi je resterai de ce côté-ci, et » toute l'Assemblée se divisera de même en deux partis. » — Siawusch répondit : « Pourquoi prendrais-je une balle » et une raquette? Je ne veux pas lancer la balle contre » toi; cherche un autre antagoniste dans le meïdan; je » serai de ton côté si tu m'en juges digne, je serai un » de tes cavaliers sur ce large meïdan. »

» Le roi fut réjoui de cette réponse, et les paroles de

tous les autres ne lui parurent que du vent. « Par la vie » et la tête de Kaous! dit-il, tu seras mon rival et mon » adversaire. Montre ton habileté devant ces cavaliers, pour » qu'ils ne disent pas que j'ai mal choisi, pour que nos » braves te rendent hommage, et que nos yeux étonnés » soient réjouis de ton jeu. » — Siawusch répondit : « Tu es le maître; les cavaliers, le meïdan, et les ra- » quettes sont à toi. »

« Le roi choisit alors Gulbab et Guersiwez, Djehn et Poulad, Piran et Nestihen avide de combats, enfin Human, qui pouvait faire rebondir la balle de l'eau. Ensuite il envoya du côté de Siawusch des compagnons tels que Rouïn et Schideh le glorieux, Anderiman le brave guerrier, et Ardjasp le hardi cavalier, le lion vaillant. Siawusch lui dit : « O prince avide de gloire ! Qui d'entre eux oserait » se placer devant ta balle ? Ils sont tous amis du roi, » et je serais seul, je serais seul à manier la raquette. » Mais si le roi veut me le permettre, j'amènerai sur le » meïdan des cavaliers du pays d'Iran, qui m'aideront à » frapper la balle, selon la règle des deux pays. »

» Le roi écouta sa demande et y consentit, et Siawusch choisit parmi les Iraniens sept hommes habiles au jeu. Le bruit des tambours se fit entendre sur le meïdan, et la poussière s'étendit comme le firmament : tu aurais dit que le meïdan sautait, tant était grand le bruit des cymbales et des trompettes.

» Le roi lança du meïdan une balle dans l'air, et elle s'éleva jusqu'aux nues, comme cela doit être. Siawusch poussa son cheval de bataille, et lorsque la balle arriva, il ne la laissa pas toucher la poussière, mais la frappa au

moment où elle s'approcha de terre, de manière à la faire disparaître aux yeux. Alors le puissant roi fit porter à Siawusch une autre balle. Siawusch la prit et la baisa; le bruit des trompettes et des timbales s'éleva jusqu'au ciel; Siawusch monta un cheval frais, jeta la balle un peu en l'air avec la main, et la frappa si fort avec la raquette qu'il lui fit voir de près la lune. La balle disparut, tant la raquette l'avait lancée haut: tu aurais dit que la voûte du ciel l'avait attirée. Aucun homme dans le meïdan n'était l'égal de Siawusch; aucun visage ne rayonnait comme le sien. Afrasiab sourit en voyant disparaître la balle; et quand les grands furent revenus de leur stupeur, ils dirent à haute voix que jamais ils n'avaient vu en selle un cavalier comme Siawusch l'illustre.

» On plaça un trône d'un côté du meïdan, et le roi alla s'y asseoir; Siawusch y monta à côté de lui, et le roi se réjouit grandement à son aspect. Ensuite Afrasiab dit à son cortège: « A vous le meïdan, les raquettes et les » balles. »

» Les deux troupes se mirent à combattre, et la poussière vola jusqu'au soleil, et chacun des deux partis alternativement enleva avec de grands cris, la balle à ses adversaires. Les Turcs à la fin s'irritèrent; ils voulurent à toute force emporter la balle, et Siawusch se mit en colère contre les Iraniens, et leur dit en langue pehlewie: « Est-ce un jeu de meïdan que vous jouez, ou est-ce » une bataille que vous voulez livrer, dans notre posi- » tion, et malgré la tournure qu'a prise notre sort? » Puisque le jeu est fini, quittez la place aux Turcs, » et cédez-leur une fois la balle. »

» Les cavaliers iraniens manœuvrèrent alors la bride doucement, et depuis ce moment, ils ne mirent plus en sueur aucun de leurs chevaux. Les Turcs jetèrent une balle et s'élançèrent comme des flammes. Le roi du Touran entendit les cris des Turcs, il comprit pourquoi Siawusch avait parlé en Pehléwi, et dit : « Un de mes amis m'a » assuré que personne au monde n'égalait Siawusch » dans le maniement de la flèche et de l'arc. »

Siawusch entendit ces paroles et tira son arc du fourreau pour commencer d'autres exercices analogues à ceux dans lesquels nous avons vu figurer précédemment le fils de Sam ; sans nous y arrêter, nous poursuivons notre analyse.

Afrasiab, séduit par les éminentes qualités de Siawusch, l'accepta pour gendre en lui donnant la main de sa fille Ferenguis, qui le rendit père du célèbre Keï Khosrou, le Cyrus-le-Grand des écrivains de la Grèce (1). Ce fut lui qui le premier porta ce nom fameux, qu'illustrèrent tour à tour plusieurs grands princes, connus de l'Europe sous ce même nom hellénisé de Cyrus et sous celui de Chosroès.

Plus tard, Afrasiab, trompé par des rapports mensongers qui flattaient trop bien ses sentiments de haine contre

(1) Afrasiab, grand-père de Cyrus-le-Grand, serait ainsi l'Asatyage d'Hérodote, roi des Mèdes ; sa fille Ferenguis, la princesse Mandane, et Siawusch, le jeune cambyse.

Un travail aussi utile qu'important, que la science réclame des Orientalistes, lesquels commencent à en posséder des éléments assez complets, c'est la *Concordance des noms et des faits historiques* reproduits par les divers auteurs de la Perse, de la Grèce et de Jérusalem.

tout ce qui venait de la Perse, ordonna de mettre Siawusch à mort. Cet arrêt cruel est exécuté; et si plus tard Keï Khosrou, à peine sorti de l'enfance échappe au même sort, c'est en fuyant au loin chez des bergers, en cachant son nom, et, comme le premier des Brutus, en dissimulant sa sagesse précoce sous le masque de la stupidité; car un songe prophétique avait annoncé à Afrasiab qu'il serait un jour détrôné par son petit-fils.

Par le privilège du malheur et de la vertu, le nom de Siawusch demeura constamment cher à la mémoire des peuples iraniens. Frappés de ses infortunes constantes, de sa noble résignation, ils consacrèrent par un touchant symbole le souvenir de sa mort. Ignominieusement traîné par les cheveux de son palais dans la plaine, Siawusch, rapporte la légende, arriva sans connaissance au lieu du supplice. Alors son bourreau, le farouche Gueroui Zereh, sans aucun sentiment de pitié pour le prince, sans aucune crainte de Dieu, le jeta par terre; plaça devant lui un vase d'or, lui tourna le cou comme à un mouton, lui sépara la tête du corps, et le sang coula dans le vase. Ensuite Gueroui porta le vase dans l'endroit qu'Afrasiab avait indiqué, le pencha, fit couler le sang, et aussitôt il naquit de ce sang une plante que l'on a nommée *Sang de Siawusch*, sang de dragon. Pareille superstition se retrouve, du reste, dans les traditions de la plupart des anciens peuples. Ovide ne dit-il pas d'Ajax :

..... *Rubefacta sanguine tellus*
Purpureum viridi genuit de cespite florem ;

et de l'infortuné Hyacinthe, imprudemment tué par Apollon :

*Ecce cruor, qui fusus humi signaverat herbas.
Desinit esse cruor ; tyrioque nitentior ostro
Flos oritur, formamque capit quam lilia, sinon
Purpureus color huic, argenteus esset in illis.*

La nouvelle de la mort de Siawusch réveille dans le cœur de Kaous un reste d'affection pour son fils, et tout l'Iran est douloureusement affecté de la perte d'un héros si accompli. Rustem surtout, qui avait élevé son enfance et formé son cœur à toutes les vertus du prince et du guerrier, est plus qu'aucun autre outré de la barbarie d'Afrasiab. Il jure de le punir, et, après avoir immolé d'abord l'impudique Soudabeh, cause première des malheurs de Siawusch, il part à la tête d'une armée formidable et non moins pleine que son chef du désir de la vengeance.

Afrasiab vaincu, ne dut son salut qu'à une prompte fuite qui l'entraîna jusque dans les stèpes incultes de la Tartarie chinoise. Il y demeura sept ans ; durant lesquels son royaume fut gouverné par Rustem. Mais alors le héros, fils de Zal Zer, ennuyé de vivre si longtemps loin des siens, repassa l'Oxus et revint dans le Zaboulistan se livrer enfin aux douceurs du repos.

Aussitôt que le remuant et infatigable Afrasiab eut vent de la retraite de Rustem et des autres chefs iraniens, il revint dans ses états, réunit promptement une armée de Touraniens irrités de sept années de servitude, et finit par reprendre l'initiative. Il envahit la Perse, en ravagea sans pitié ni relâche les provinces septentrionales, que l'imbécile Kaous ne sut pas défendre. C'est en ces temps de calamité que Keï Khosrou, à la recherche duquel s'était mis Guiv, fils de Gouderz et gendre de Rustem, fut ramené en Perse

pour venger et accroître cet empire. Guiv consacra plusieurs années de périls et de labeurs en quête de ce jeune prince, qui se cachait, ainsi que j'ai eu occasion de le dire, pour échapper au cruel arrêt de son grand-père.

Arrêtons-nous un instant à cet épisode important dans les traditions persanes.

Lorsqu'après mille recherches infructueuses, Guiv eût enfin rencontré le jeune homme dans lequel il lui était permis d'espérer reconnaître le fils de Siawusch, il lui fallut une dernière preuve qui le garantit de toute erreur. « O chef des braves ! dit-il, quelle marque as-tu de ta haute » naissance ? Siawusch avait au bras un signe bien visi- » ble, c'était comme une tache de poix dans un parterre » de roses. Découvre ton bras et montre-le-moi, car la » marque que tu dois porter est connue de tout le peuple. »

Le roi lui montra son corps nu, et Guiv y vit le signe noir héréditaire dans la famille royale, depuis Keï Kobad, et qui était un indice infailible de la race de Keïanides. Dès qu'il eût aperçu la marque, il rendit hommage au roi, il versa des larmes et lui dévoila ses secrets.

Alors Guiv et Keï Khosrou, prenant Ferenguis pour confidente, décidèrent en secret de partir tous trois à l'insu des braves avides de combats. Ferenguis leur dit : « Si nous tardons, nous rendrons le monde étroit pour » nous. O mon noble et illustre fils, écoute le conseil que » je te donne. Il y a une prairie non loin d'ici, à côté de » la route que suivent les cavaliers du Touran. Vas-y de- » main matin avec Guiv, et prends avec toi une selle et » une bride noire. Tu verras une montagne qui s'élève » jusqu'aux nues et contre laquelle se heurtent les nuages.

» Tu y monteras et tu trouveras une prairie semblable au
 » gai paradis, et traversée par un ruisseau d'eau cou-
 » rante dont l'aspect rajeunit l'âme. A l'heure où le so-
 » leil arrive au sommet de la voûte du ciel et où tu auras
 » envie d'ouvrir les portes du sommeil, tous les troupeaux
 » de chevaux qui paissent dans la montagne viendront
 » boire au ruisseau. Montre alors à Behzad le destrier de
 » ton père, la selle et la bride, et s'il t'obéit comme un
 » cheval bien dressé, approche-le en souriant, appelle-le
 » et caresse-le doucement de la main ; car Siawusch,
 » lorsqu'il désespérait de la vie, et que le jour brillant
 » s'obscurcissait devant lui, a dit à Behzad son cheval
 » noir : N'obéis désormais pas même au vent, erre dans
 » les montagnes et les prairies, et quand Keï Khosrou
 » viendra te chercher, laisse-toi monter par lui, frappe la
 » terre de tes pieds, et délivre-la de ses ennemis avec tes
 » sabots. »

Inutile d'ajouter qu'entre Keï Khosrou et le coursier de son père tout se passa ponctuellement ainsi que l'avait annoncé Ferenguis. Ces exemples de chevaux intelligents et dociles à ce point aux ordres de leurs maîtres, ne sont pas rares dans les traditions persanes.

A l'arrivée de Keï Khosrou, Keï Kaous, affaibli par l'âge, et dont le caractère et la capacité n'avaient d'ailleurs jamais été à la hauteur de la dignité suprême, abdiqua en faveur de son petit-fils.

Immédiatement tous les grands furent convoqués pour rendre hommage au nouveau souverain, et comme les revues d'honneur étaient dès-lors en usage, Firdousi ne manque pas cette occasion de décrire minutieusement une

de ces fêtes militaires. C'est un morceau fort remarquable et très-soigné. Il nous fournit une preuve nouvelle que l'Asie est le véritable berceau des distinctions héraldiques. A ce double titre, j'en reproduirai les dernières pages où le défilé des troupes forme un curieux récit :

« Le premier qui parut et qui passa devant le nouveau maître du monde fut Feribourz son oncle, tenant une épée et une massue, portant des bottines d'or, et suivi d'un drapeau à figure de soleil.

» Gouderz, fils de Keschwad, suivit Feribourz. On portait derrière lui un drapeau orné d'une figure de lion, dont les griffes s'appuyaient sur une massue et sur une épée. Ce drapeau à figure de lion jetait sur la terre une teinte violette. On portait derrière Guiv un drapeau noir à figure de loup, que les troupes entouraient. Le drapeau de l'ambitieux Rehham, dont la pointe s'élevait jusqu'aux nues, se distinguait par une figure de tigre. Gouderz avait soixante et dix-huit fils et petits-fils qui couvraient la plaine ; chacun d'eux était suivi par un drapeau différent, et tous étaient des hommes de cœur, armés d'épées et portant des bottines d'or ; on aurait dit que Gouderz était le maître de la terre, que la tête des grands était soumise à son épée. Lorsqu'il s'approcha du roi, il bénit plusieurs fois son trône et sa couronne, et le roi le salua, lui Guiv et son armée. Après Gouderz vient Kustehem, le fils du prudent Guejdehem, qui tenait dans la bataille une lance en main, que son arc et sa flèche de bois de peuplier ne trahissaient jamais, et dont le bras faisait voler des flèches qui perçaient des rochers et des enclumes. Il s'avancait à la tête d'une troupe nombreuse, choisie, armée de mas-

sues et d'épées, et couverte d'ornements précieux; il marchait sous une bannière à figure de lune, dont la pointe brillante touchait les nues. Il offrit ses hommages au roi, et Khosrou le regarda avec plaisir.

» Après Kustehem défila Aschkesch à l'esprit pénétrant, au cœur sage, à l'âme tendre; c'était un héros de la famille de Kobad, fier, calme et noble; il était accompagné des braves de Cutch et du Beloudjistan, qui sont avides de combats comme des béliers, qu'on n'a jamais vus fuir, et qui sont toujours armés jusqu'au bout des doigts. Ils portaient haut dans l'air un drapeau orné d'une figure de tigre, qui semblait faire pleuvoir des coups de griffes. Aschkesch félicita le roi sur l'heureux changement de son sort, et Khosrou le regarda du haut de son éléphant, lui et son armée, dont les rangs couvraient un espace de deux milles, il le reçut fort gracieusement et bénit ce favori du sort et son pays fortuné. Après lui vint Ferhad l'illustre, qui était l'ordonnateur de l'armée de Khosrou, et qui, semblable à un père nourricier, la conduisait partout à la bataille. Il marchait sous une bannière à figure d'antilope, dont l'ombre tombait sur sa tête. Quand il aperçut le trône brillant, il rendit hommage au jeune roi.

» Derrière Ferhad s'avança en bondissant un brave et illustre cavalier qui ressemblait à un lion mâle, Gourazeh, le chef de la race de Guiv, avide de combats. Il avait une bannière à figure de sanglier et conduisait une troupe adroite à manier le lacet et prête à combattre. Il arriva à l'endroit de la large plaine où le roi se tenait, salua Khosrou et passa. Le roi le regarda avec bienveillance et

vit avec approbation les lacets enroulés et suspendus aux selles. Après Gourazeh vint le terrible Zengueh, fils de Schaweran, à la tête de ses braves pleins d'arrogance. On portait derrière lui un drapeau à figure d'aigle royal. Il s'avança, semblable à une montagne de fer, et bénit le roi et sa haute stature, son épée et son sceau. Tous les braves qui venaient du pays de Baghdad, et qui tous étaient armés de lances et d'épées d'acier, défilèrent sous le drapeau à l'aigle royal et devant le roi assis sur son éléphant.

» Après lui vint le vaillant Faramourz, armé d'une massue, plein de dignité et de noblesse ; il était accompagné d'éléphants, de timbales et de guerriers nombreux, tous avides de combats et pleins de fierté, qui venaient du Kaschmir, du Kaboul et du Nimrouz, qui portaient haut la tête et remplissaient le monde de leur gloire. Il avait un drapeau violet pareil à celui de son père Rustem, le plus glorieux des héros, et portant une figure de dragon à sept têtes ; on aurait dit un dragon qui venait de rompre ses liens. Faramourz s'avança, semblable à un arbre chargé de fruits, et rendit hommage au roi, dont le cœur se réjouit à son aspect et qui lui donna beaucoup de conseils, en disant : « Celui que le héros au corps d'éléphant a élevé » doit porter haut la tête, quelle que soit l'assemblée où » il se trouve. Tu es fils de Rustem à l'esprit vigilant, tu » es de la famille de Zal, de Sam et de Nériman ; l'Inde » t'appartient, et depuis Kanoudj jusqu'au Seïstan, tout » est à toi. N'afflige ni ne persécute ceux qui ne t'atta- » quent pas ; sois toujours l'ami des pauvres ; sois toujours » généreux envers les tiens ; examine bien qui est ton vé-

» ritable ami, qui est sage et qui peut dissiper tes soucis.
» Répands tes trésors et sois actif, et ne dis pas : Demain !
» car le jour de demain pourrait te porter malheur. Je t'ai
» confié ce pouvoir, exerce-le, mais ne combats jamais
» sans nécessité. Ne sois pas avide de richesses dans ta
» jeunesse, et ne lèse jamais celui qui ne t'a pas lésé. Ne
» te fie pas à ce monde trompeur; il est tantôt couleur de
» sandaraque, tantôt couleur d'ébène. Songe à laisser
« après toi un nom glorieux, prends garde que ton cœur
» ne se déprave au contact des hommes. Mes jours et les
» tiens finiront, et le ciel qui tourne compte tes respira-
» tions. Aie soin de maintenir ton âme en paix, ton corps
» en bonne santé, et ne perds jamais de vue le vrai but
» de la vie! Puisse Dieu le créateur t'accorder sa grâce!
» Puisse la tête de tes ennemis se remplir de fumée. »
Faramourz ayant écouté les conseils du nouveau maître du monde, descendit de son destrier ardent, et offrit au jeune roi ses hommages, disant : « Puisses-tu croître comme la
» nouvelle lune! » Il baisa la terre en se prosternant devant le roi, ensuite il partit pour sa destination lointaine. »

Le premier devoir de Keï Khosrou fut d'envoyer une armée aux frontières pour repousser Afrasiab du sol sacré de l'Iran et venger la mort de son père. Malheureusement, cette campagne, confiée à la direction d'un chef inhabile, ne fut pas couronnée de succès. Loin de là, après plusieurs défaites consécutives, les débris de l'armée des Perses reculèrent précipitamment et furent heureux de trouver un refuge provisoire dans une place forte, après une dernière bataille, l'une des plus meurtrières et des

plus acharnées entre la Perse et le Touran, dont la tradition ait conservé le souvenir.

Un épisode intéressant et que l'on peut intituler le *Fouet de Bahram*, produit un heureux effet au milieu de la longue description de cette lutte désespérée. Nous allons le reproduire.

Rivniz, l'un des fils de Kaous et oncle de Keï Khosrou, a été blessé, sa couronne royale est tombée dans la poussière, ce serait une honte éternelle pour les Iraniens si elle restait en la possession des Turcs. Une vive escarmouche se livre donc entre des guerriers des deux partis pour la conquête de cette couronne, qui est enfin bravement relevée à la pointe de la lance par Bahram, fils de Goudez, l'un des plus illustres héros de l'Iran. Les Iraniens furent remplis de joie de ce succès; la bataille devint de plus en plus furieuse. Malheureusement, la fortune de ce jour leur fut contraire, la nuit venue et leurs forces épuisées, ils quittèrent le champ de bataille, sans pouvoir même emporter leurs blessés.

« Lorsque les deux armées se furent livrées au repos, et qu'une partie de la nuit sombre fut passée, Bahram accourut auprès de son père et lui dit : « O Pehlewan du monde ! Lorsque j'ai ramassé la couronne de Rivniz et j'ai élevée sur la pointe de ma lance jusqu'aux nuages, j'ai laissé tomber un fouet. Les vils Turcs le trouveront, je deviendrai leur risée, et le monde s'obscurcira devant mes yeux ; car mon nom est écrit sur le cuir du fouet, et le Sipehdar des Turcs s'en emparera. Je veux partir en toute hâte et le rapporter, quelque peine qu'il m'en coûte pour le trouver. Ma mauvaise étoile

» pourrait-elle m'accabler à ce point, que mon nom fut
 » couvert de honte ? » Le vieux Gouderz lui dit : « O mon
 » fils ! tu ne ferais que chercher ta perte ; et c'est pour un
 » morceau de bois enveloppé d'une lanière de cuir que tu
 » t'exposerais au souffle de tes ennemis ? » Le vaillant
 Bahram lui répondit : « Ma vie n'est pas plus précieuse
 » que celle de mes parents ni de ceux qui m'entourent. Il
 » faut mourir quand l'heure est venue ; pourquoi me lais-
 » serais-je blâmer injustement ? »

Guiv lui dit : « O mon frère ! n'y va pas, je possède
 » beaucoup de fouets neufs. Il y en a un dont la poignée
 » est d'or et d'argent et le cuir brodé de perles ; lorsque
 » Férenguis ouvrit la porte de son trésor et m'offrit toutes
 » les armes et les ceintures qu'il contenait, je pris ce fouet
 » et la cuirasse que je porte, je jetai les miens et les laissai
 » dans le Touran. Kaous m'en a donné un autre, incrusté
 » de pierreries et étincelant comme la lune ; j'en possède
 » encore cinq autres, tous ornés d'or et de pierreries di-
 » gnes d'un roi. Je te les donne tous les sept, mais ne nous
 » quitte pas pour engager un combat insensé. » Bahram
 répondit à Guiv : « Je ne puis compter pour si peu la
 » honte qui m'en reviendrait. Vos paroles sont belles et
 » séduisantes, mais il y va de l'honneur de mon nom ;
 » je rapporterai donc mon fouet, ou je livrerai ma tête
 » dans cette entreprise aux ciseaux de la mort. »

» Alors Bahram frappa son cheval et partit pour le
 champ de bataille, guidé par la lune qui illuminait la
 terre. Il pleura amèrement sur les morts, sur les malheu-
 reux dont la fortune s'était éclipsée ; il pleura amèrement
 sur Rivniz, dont il trouva le corps étendu dans une mare

de sang et de boue, et la cuirasse brisée. Il dit : « Hélas !
 » ô jeune et brave cavalier, un homme comme toi quand
 » il est mort n'est qu'une poignée de poussière. Ta puis-
 » sante famille habite dans un palais, pendant que tu es
 » couché dans un fossé. » Il trouva l'un après l'autre ses
 frères gisants sur cette large plaine..... Il s'avança
 alors rapidement vers l'endroit où avait été le centre de
 l'armée, et chercha jusqu'à ce qu'il eut retrouvé, au mi-
 lieu d'un amas de blessés, son fouet souillé de sang et de
 poussière. Il mit pied à terre et le saisit ; mais dans ce
 moment des chevaux se mirent à hennir, le destrier de
 Bahram entendit et sentit des juments, il s'enflamma
 comme *Adergouschap* (l'ange du feu), tourna la tête du
 côté des juments et partit..... »

Le sort de Bahram, on peut le comprendre mainte-
 nant, doit s'accomplir. Surpris seul et à pied par un gros
 d'ennemis, après une héroïque défense, il succomba ac-
 cablé par le nombre.

J'ai cru devoir citer ce passage empreint d'un caractère
 d'originalité si remarquable pour l'époque où il a été écrit.
 Il offre un singulier mélange de l'esprit antique et de l'es-
 prit chevaleresque. Cette prière de Guiv à son frère pour
 qu'il ne s'expose pas à un danger certain ; ces fouets pré-
 cieux qu'il lui propose, et dont il rappelle l'origine glo-
 rieuse en les décrivant minutieusement, pour mieux séduire
 le jeune guerrier ; tout cela est complètement dans le goût
 d'Homère. Si l'on ne peut se défendre de porter un vif in-
 térêt à l'intrépide Bahram, il est également impossible de
 ne pas trouver dans son action une bien plus forte dose
 de la folle témérité de ces extravagants gentilshommes de

la cour des Valois, que de ce sentiment de véritable grandeur, qui domine le guerrier Spartiate mourant plutôt que de rentrer au camp sans son bouclier. Celui-ci obéit à un devoir grand et sacré; l'autre ne cède qu'aux exigences douteuses d'un futile point d'honneur. S'il en était autrement, deux héros sans peur et sans reproche comme son père et son frère auraient-ils songé à le retenir? Remarquons d'ailleurs que si le désir d'échapper à la honte de voir l'ennemi se faire trophée de son fouet, pousse Bahram à sa perte, on ne peut se dissimuler aussi qu'il s'y mêle beaucoup de cet immense dégoût de la vie qui saisit l'âme à l'aspect des grands désastres. Ce sentiment cruel se révèle ici d'une manière tout à fait sympathique et vraie, dans ces pleurs douloureux que Bahram laisse si tristement couler sur le champ de carnage.

C.-G. SIMON.

DE L'IMPÔT,

PAR M. VANDIER.

L'ère dans laquelle nous entrons appelle tous les genres de réformes.

Lois politiques, lois civiles, principes sociaux, institutions administratives, tout est mis au creuset d'un système nouveau, pour y subir une élaboration nouvelle.

Soutenu et éclairé par la foi, la justice et l'humanité, l'homme se perfectionnera graduellement, et les traces de l'égoïsme individuel disparaîtront sous les bienfaits de la charité universelle.

Alors la fraternité évangélique, devenue un besoin du cœur, se donnera la noble mission de consoler et de secourir tous ceux qui porteront au front le sceau de l'adversité.

Tel est le but proposé. But généreux, but élevé, mais difficile à atteindre.

Les âmes d'élite, les âmes heureusement douées, s'a-

bandonnent à leurs inspirations; elles s'élancent pleines d'ardeur et de sécurité, mais comme le pilote inexpérimenté ou trop confiant, elles rencontrent l'écueil qu'elles n'avaient pas soupçonné.

Cicéron l'a dit avec raison :

« Nul ne saurait se transformer tout à coup, et nul ne change en un moment de conduite et de caractère. »

Neque enim potest quisquam nostrum subito fingi, neque cujusquam repente vitâ mutari, aut natura converti.
(Pro Sulla XXIV.)

Aussi devons-nous croire que bien des générations passeront avant qu'une société jeune et vertueuse s'élève à la place d'une société vieillie dans la corruption.

Les abeilles d'Aristée sont nées des flancs putréfiés d'un taureau, mais la métamorphose n'est qu'une fable!

Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'après un essai infructueux que l'impossibilité se proclame, et pour dire qu'on n'a pu finir, il faut pouvoir dire qu'on a commencé.

Horace attache beaucoup de prix au commencement.

Voici ce qu'il dit :

« L'œuvre commencée est à moitié faite. »

Dividuum facti, qui cepit, habet. (Ep. 1^{re}. L. 1^{er}. V. 41.)

En admettant que le premier pas soit un pas de géant, nous admettrons aussi que les pas suivants pourront n'être que des pas de pygmées.

L'œuvre de la régénération sociale, semblable à l'œuvre d'une religion qui s'établit, ne s'accomplira que par une longue succession d'apôtres animés du même zèle, et suivant la même voie.

Et ces apôtres devront avoir pour auxiliaires :

Le temps,
La paix,
L'éducation morale.

Le temps, parce qu'un changement radical dans les mœurs d'une nation qui compte 14 siècles de durée, exige, en le supposant possible, une longue suite d'années.

La paix, parce que sans la paix et ses loisirs, il n'y a ni calme d'esprit, ni aptitude aux labeurs de l'intelligence.

L'éducation morale, parce que sans une éducation de ce genre, les instincts pervers de l'homme ne font que se fortifier.

Jamais question politique ne fut plus complexe, plus ardue, plus difficile, et d'une solution plus laborieuse, que la question de la régénération de la France.

Elle apparaît avec ses mille aspects, ses mille formes, ses mille nuances.

Je ne la considérerai que dans un point, celui de *l'impôt*, car l'impôt, comme on le sait, est une partie importante du plan général destiné à mettre en relief et en action les idées nouvelles.

A l'impôt actuel, nommé *impôt proportionnel*, on veut substituer un autre impôt que l'on nomme *impôt progressif*.

Ce sont ces deux impôts que je me propose d'examiner sommairement.

DE L'IMPÔT PROPORTIONNEL.

La France est soumise à un *impôt proportionnel* que

l'Empire et la Restauration se sont efforcés d'égaliser entre les propriétaires du sol, par l'arpentage et l'expertise.

Les caractères distinctifs de cet impôt sont d'être :

Un impôt de répartition ;

Un impôt réparti, au centime-le-franc, sur le revenu matriciel ;

Un impôt fixé d'avance.

Il résulte de là, la possibilité d'approprier le contingent annuel aux besoins variables de l'État; d'en comprendre le montant au budget; et de s'indemniser des non-valeurs par la réimposition.

Ce sont des avantages incontestables, et qu'on n'a jamais contestés.

Le *revenu matriciel*, ou *revenu imposable*, indiqué par le rôle, ne représente pas le revenu vrai.

Il l'a seulement représenté dans l'origine du cadastre pour le plus petit nombre de communes. Alors on exigeait l'identité entre le revenu matriciel et le revenu vrai ou prix des baux.

Mais depuis plus de trente ans que datent les premières opérations cadastrales, cette identité n'existe plus, la valeur des biens ayant changé.

Quand, plus tard, le *cadastre circonscrit* succéda au *cadastre général*, on ne demanda aux estimateurs que la proportionnalité entre les contribuables de chaque commune.

De ce double système cadastral, il résulte des différences essentielles dans les rapports du revenu vrai et du revenu matriciel.

Ce rapport peut varier des $4\frac{1}{12}$ aux $10\frac{1}{12}$, en admettant une augmentation de $2\frac{1}{12}$ dans le prix des biens depuis trente ans.

Ces différences dans les rapports des deux revenus, le revenu vrai et le revenu matriciel, nuisent-elles à la proportionnalité entre les contribuables d'une même commune?

Nullement.

Un exemple le prouvera.

Supposons deux contribuables ayant en revenu vrai,

L'un, 1,200 francs.

L'autre, 600.

Le revenu matériel du premier est de 800 fr., ou les $\frac{2}{3}$ du revenu vrai.

Le revenu matriciel du second est de 400 fr., ou les $\frac{2}{3}$ du revenu vrai.

En appliquant le même centime-le-franc à ces deux revenus, vous aurez évidemment deux taxes proportionnelles.

Voilà ce qu'on appelle l'égalité *proportionnelle* entre les contribuables d'une même commune.

Cette égalité existe assez généralement, et si elle n'existe pas, c'est la faute des intéressés, qui, admis à réclamer, n'ont pas formé de réclamation.

Mais la proportionnalité qui existe entre les contribuables d'une même commune, n'existe pas entre les communes entre elles et entre les départements entre eux.

C'est-à-dire que, dans différentes localités, des revenus vrais égaux ne sont pas soumis à des taxes égales.

Cette différence varie du cinquième au huitième.

A quoi tient-elle?

Elle tient à beaucoup de causes, qu'il serait trop long d'énumérer.

Je n'en citerai que deux.

Dans certaines contrées, on a manqué de baux et d'actes de vente pour former une base suffisante d'évaluation.

Dans d'autres contrées, on a employé, soit des baux exagérés, soit des ventes de convenance, soit des actes altérés par des contre-lettres.

Ainsi, le cadastre a plutôt produit une égalité privative à chaque commune, qu'une égalité générale appliquée à toutes les communes de la France.

C'est néanmoins par le cadastre qu'on a rectifié les monstrueuses injustices qui existaient.

Des inégalités de commune à commune et de département à département, on peut conclure que la connaissance du revenu matriciel et de l'impôt est insuffisante pour déterminer les revenus vrais des contribuables.

Et cependant la connaissance des revenus vrais, individuels, est indispensable pour asseoir l'impôt progressif.

Examinons cet impôt.

DE L'IMPÔT PROGRESSIF.

Les partisans de l'*impôt progressif* disent que c'est le seul équitable. On en disait autant de l'impôt proportionnel.

On se trompait alors, ou l'on se trompe aujourd'hui.

L'impôt progressif n'a pas été défini. Seulement on comprend qu'il s'élève dans des proportions arbitraires à mesure que s'élève le revenu vrai.

Les uns élèvent l'impôt au tiers du revenu, quand le revenu dépasse un chiffre déterminé; les autres portent le maximum de l'impôt à la moitié du revenu.

Evidemment cet impôt progressif serait un impôt de

quantité, et non un impôt de répartition, et l'État ne saurait jamais, d'une année à l'autre, sur quoi il devrait compter.

L'échelle de progression n'est pas connue, mais elle aura de l'analogie avec l'échelle que nous trouvons dans le décret du 4 avril dernier, décret qui détermine une retenue progressive sur les traitements au-dessus de 2,000 fr.

Les traitements au-dessus de 2,000 fr. se divisent en 14 classes, et chaque classe est soumise à une retenue de tant pour cent.

Les deux extrêmes de la retenue sont :

Pour la 1.^{re} classe, de 4 % ;

Pour la 14.^{me} classe, de 30 %.

Admettons cette échelle appliquée à l'impôt progressif.

Un revenu de 3,000 fr. payerait 150 fr. d'impôt, à raison de 5 % ; — et un revenu décuple, c'est-à-dire de 30,000 fr. payerait 9,000 fr., à raison de 30 %.

Là est la différence entre l'impôt proportionnel et l'impôt progressif.

Faisons ressortir cette différence.

Dans le système de la proportionnalité, le revenu de 30,000 fr. payerait dix fois l'impôt du revenu de 3,000 fr., soit 1,500 fr.

Dans le système de la progression, ce revenu de 30,000 fr. payerait 60 fois l'impôt du revenu de 3,000 fr., car 9,000 est à 150 comme 60 est à 1. On comprend que je n'ai pas cherché le *quantum* de l'impôt, mais le *rapport* entre deux classes de revenus inégaux.

Ce serait le cas d'aborder le côté philosophique de la question. Je m'abstiendrai pour ne pas sortir de mon ca-

dre, et rester dans le domaine des considérations matérielles.

L'impôt progressif est fixé sur le revenu vrai.

Or, le revenu vrai se compose d'éléments divers :

Du produit de la terre ,

Du produit des rentes ,

De l'intérêt de fonds placés sur hypothèques ,

De l'intérêt de fonds placés sur billets ,

Des profits de l'industrie.

Il est visible que de ces cinq sources de fortune, on ne peut puiser que dans trois. Jamais on ne connaîtra les revenus des fonds placés sur billets, ni les profits de l'industrie.

Vous aurez voulu être juste, et vous ne le serez pas en dépit de votre volonté.

Il y a plus, c'est que vous serez injuste sans le vouloir.

Vous soumettrez à une taxe rigoureuse le propriétaire du sol, et vous affranchirez de toute taxe un plus riche que lui.

Mais, direz-vous, il en a toujours été ainsi. — D'accord. — Alors, ne dites pas que vous ferez mieux qu'on a fait.

Établissons l'assiette de l'impôt progressif. Déterminons le revenu de la terre.

Voici un contribuable qui a du bien dans plusieurs communes et dans plusieurs départements.

Le cas n'est pas rare.

Comment évalueriez-vous le revenu vrai de ce contribuable ?

Vous aurez pour base le *revenu matériel* et l'*impôt*.

Mais, nous l'avons vu, on ne peut conclure le revenu vrai ni de l'impôt, ni du revenu matriciel.

Vous évalueriez arbitrairement. — Bien. — Mais une évaluation arbitraire produira des erreurs d'une part et des haines de l'autre.

Toutefois, j'admets une appréciation juste; mais je vous demande alors comment vous vous montrerez équitable dans le cas suivant :

Deux propriétaires ont chacun 5,000 fr. de revenu.

L'un a une femme et trois enfants ;

L'autre est seul.

Les imposerez-vous également ?

Si vous les imposez également, vous serez juste envers le revenu, mais injuste envers les individus, et ceux-ci, contrairement à votre promesse, trouveront une déception à la place d'une espérance.

Si vous les imposez inégalement, conformément à votre principe, vous morcelerez le revenu, vous le placerez hors classe, ou dans les classes inférieures, et l'État sera frustré de tout impôt, ou réduit à l'impôt le plus faible.

Vous serez dupe ou inconséquent ; il n'y a pas d'autre alternative.

N'oubliez pas que l'impôt est de *quotité* et non de *répartition*. La distinction est importante, car dans les impôts de quotité il n'y a pas de *réimposition* possible, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas vous indemniser, dans l'année courante, de la perte éprouvée dans l'année passée.

Ce qui est perdu une fois est perdu pour toujours. C'est une conséquence forcée de votre système.

Chaque contribuable n'aura qu'une cote composée de ses revenus partiels réunis : il ne peut pas en être autrement.

Où cette cote sera-t-elle payée ?

Naturellement au lieu de l'habitation ; et lorsque le contribuable changera de résidence, il sera suivi des éléments de sa taxe, éléments variés, éléments multiples.

Il y aura un feu croisé de communications entre les communes, et l'on devine d'avance les erreurs qui naîtront d'une inévitable confusion.

Cette objection n'est que secondaire. — Soit. — En voici une plus sérieuse :

La cote suivant le contribuable, la matière imposable des communes où il n'habitera pas, disparaît du lieu de la situation des biens, et ces communes seront sans base pour asseoir leurs centimes additionnels.

Que si vous conservez cette base, vous aurez deux rôles au lieu d'un : l'un pour l'impôt progressif, l'autre pour les centimes additionnels.

Ce sera une complication dispendieuse, et il faudra une armée d'agents pour confectionner les rôles, et suivre, non dans chaque commune isolément, mais de commune à commune, les mutations résultant de ventes, d'échanges, d'acquisitions et de partages.

Ce travail incessant sera une charge immense et onéreuse pour l'administration.

En outre, le système de perception sera profondément modifié par l'absence de base fixe pour les remises du percepteur et pour son cautionnement.

La même situation est réservée à beaucoup de receveurs particuliers, et même à des receveurs généraux.

On le sait, les plus grands propriétaires terriens habitent les villes; ce serait dans les villes que se percevrait la plus grande part de l'impôt progressif.

De là, perturbation nécessaire dans le régime du recouvrement des impôts.

Beaucoup de percepteurs n'auraient que des recettes insignifiantes, d'autres deviendraient comptables de sommes énormes.

Le chiffre des cautionnements changerait, et n'aurait de stable que son instabilité.

On peut ne pas s'arrêter à cette considération, et s'attacher aux avantages que présente, dit-on, l'impôt progressif.

Voyons ces avantages.

Je passe sous silence la question de justice distributive : je l'ai mise en dehors.

Les principaux avantages de l'impôt progressif seraient :

- 1.° Augmentation d'impôt pour le trésor;
- 2.° Facilité de recouvrement;
- 3.° Exemption des petites cotes.

Sans doute l'impôt augmentera en élevant les termes de la progression, mais les élever trop, c'est détruire l'aisance du propriétaire, et, par contre-coup, nuire au commerce; et particulièrement au commerce de luxe, si étendu et si important. C'est, d'autre part, préparer la décadence des beaux-arts. C'est, en un mot, une rétrogradation de la vie policée vers la grossièreté des premiers temps, car on conçoit que les sciences et les belles-lettres manqueraient d'adeptes, de protecteurs et d'encouragements.

Que si les termes de la progression sont modérés, loin d'avoir une augmentation, on aura un moindre produit.

D'abord, en exemptant les petites cotes, qui enlèveront à l'impôt une partie notable de la matière imposable.

Ensuite, par l'augmentation successive de la population, qui divisera les revenus et affaiblira chaque taxe.

Il faut se rappeler qu'en 1788 la population était de 20 millions d'âmes, et qu'en 1848 elle est de 35 millions.

Que l'on se figure l'impôt progressif de 1848, assis sur une multitude de petites cotes, comparé à l'impôt progressif de 1788 assis sur un petit nombre de grosses cotes. On se fera facilement l'idée de la différence.

Ainsi, outre que l'État n'aurait pas un impôt fixe, il serait exposé à la diminution de cet impôt.

Le recouvrement sera plus facile, dit-on.

Cela peut être.

Assurément il y aura moins de cotes; mais est-il bien sûr que les riches paient plus vite que ceux qui ne sont pas riches?

Je voudrais une épreuve pour décider.

N'oublions pas qu'outre le rôle de l'impôt progressif, payable à la résidence des contribuables, il y aura, dans chaque commune, un rôle pour les charges locales et les centimes additionnels.

Donc on augmentera, en réalité, le nombre des cotes, au lieu de le diminuer; donc il y aura deux perceptions au lieu d'une; donc il y aura augmentation de frais.

Nous arrivons à l'exemption des petites cotes.

Ici, il faut s'entendre.

Ce n'est pas la petite cote que vous voulez exempter, c'est le contribuable qui a cette petite cote, et quand vous avez posé le double principe que l'impôt progressif serait basé sur le revenu, et que les petites cotes paieraient peu de chose ou ne paieraient rien, vous n'avez pas eu une autre pensée.

Et, en effet, il serait injuste d'exempter une petite cote si elle appartenait à un homme aisé.

Là est la difficulté; car l'aisance de cet homme ne lui venant pas de la terre que vous connaissez, mais de son industrie et de son capital que vous ne connaissez pas, comment vous assurerez-vous de cet état d'aisance?

Qui promènera sur la question de paiement ou de non-paiement? Qui résoudra la difficulté? Qui prendra la responsabilité d'une décision aussi délicate? Décision qui s'attachera, soit de rigorisme, soit de partialité.

D'un autre côté, il ne faut pas refuser aux petites cotes l'importance qu'elles ont.

Sur les onze millions de cotes qui figurent aux rôles, cinq millions sont au-dessous de 5 fr.

Faisons un calcul approximatif.

Supposons que chaque cote représente 2 fr. 50 c. d'impôt.

Pour les cinq millions de cotes, ce sera un impôt total de 12 millions 500 mille francs.

Supposons, en outre, que l'impôt est au sixième du revenu vrai.

Il n'y a rien d'exagéré dans cette double supposition.

Eh bien! qu'en résultera-t-il?

Il en résultera que 75 millions de revenu vrai seront soustraits à la taxe commune,

La chose, on le voit, mérite plus d'attention qu'on ne l'aurait cru au premier abord.

Comparons maintenant les deux impôts.

Il faut reconnaître dans l'*impôt progressif* :

- 1.° La difficulté incontestable d'établir son assiette ;
- 2.° La difficulté de modifier la base des cotes individuelles en raison des mutations, et par l'effet de la centralisation de ces mêmes cotes au lieu de la résidence du contribuable ;
- 3.° L'inconvénient inévitable de sa variabilité par le changement de classe des revenus ;
- 4.° Enfin la possibilité d'une diminution dans le produit de l'impôt, suite nécessaire de la division des revenus, division résultant d'une augmentation de population.

A côté des inconvénients de l'*impôt progressif*, plaçons les avantages de l'*impôt proportionnel*, qui, malgré ses imperfections, est, dans son genre, ce qu'il y a de plus parfait en Europe.

Ces avantages, les voici :

- 1.° Le revenu imposable est déterminé sans le secours de l'arbitraire, sources d'erreurs ou d'injustices ;
- 2.° La somme de l'impôt est fixe, connue d'avance, et ne saurait tromper les prévisions du budget ;
- 3.° La subdivision des biens, conséquence d'un accroissement de population, serait sans influence sur le contingent annuel fixé par l'État ;
- 4.° Le contribuable pauvre, au moyen d'états de cotes irrécouvrables dont le montant est réimposé, obtiendrait la remise de sa taxe, sans préjudice pour le Trésor public ;
- 5.° La propriété resterait constamment sous les yeux

des répartiteurs et suivrait sans difficulté le mouvement continu des mutations ;

6.° Enfin, il n'y aurait qu'un rôle au lieu de deux, et le rouage burlesque conserverait son unité et sa simplicité.

La conséquence de cette comparaison est que la préférence est acquise à l'impôt proportionnel sur l'impôt progressif.

Tout système d'impôt, qui, à tort ou à raison, autoriserait un homme à dire à un autre homme, — vous êtes favorisé et je ne le suis pas, — est un système défectueux, et tel serait le système de l'impôt progressif.

Sans doute, il y a de la justice à appeler celui qui possède au secours de celui qui ne possède pas. Personne ne le nie. Mais il faut se prémunir contre les idées spécieuses qui s'évanouissent en présence de l'application.

On veut niveler par le moyen de l'impôt, mais un niveau trop parfait dans les fortunes appauvrirait le riche sans enrichir le pauvre. C'est ce que tout le monde sait, c'est ce que tout le monde dit.

- Personne alors ne pourrait s'appliquer cette maxime de Claudien :

« On vit plus heureux dans la médiocrité. »

Vivitur exiguo melius. (Rufi. v. 215.)

car personne ne s'élèverait à la médiocrité.

On peut aussi ajouter que l'inégalité dans les fortunes n'est point une violation des lois divines, et que la disparité dans la possession des biens terrestres est entrée dans les desseins de Dieu, car J.-C. a dit :

« Il y aura toujours des pauvres parmi vous. »

Nam semper pauperes habetis vobiscum. (Matt. Passio., c. 26.)

Je m'arrête ici, et quoique j'aie abrégé mon sujet, je crains qu'on ne me dise que l'écrit le plus court est toujours trop long, quand il ne dit pas ce qu'il fallait dire.

Mais j'ai pensé que, dans une matière aussi étendue que celle de l'impôt, on devait se borner à quelques généralités, écartant des détails fastidieux et arides, qui fatiguent l'attention sans éclairer l'esprit.

Je dois avouer aussi avoir pris conseil de Cicéron, qui dit :

« Plus un exposé est court, plus il est lucide et facile à saisir. »

Quo brevior, eo dilucidior et cognitius facillius narratio fiet. (Retho. l. 1. 9.)

A la vérité, on pourrait m'objecter que Cicéron s'est souvent écarté de son propre précepte.

Aussi n'ajouterai-je rien pour ma justification.

Nantes, 13 juin 1848.

BIBLIOGRAPHIE

RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES,

SUIVIE DE NOTES ET EXTRAITS

SERVANT A L'APPRÉCIATION DES AUTEURS ET DES ÉCRITS.

Colligit bona, mala signat.

L'art de s'instruire consiste autant à éviter les
mauvais livres qu'à s'imprégner des bons.

(Traduction libre.)

1793 — 1794 — 1795.

L'abbé Lenglet Dufresnoy, comparant la quantité des livres historiques seulement qui existaient de son temps (il l'évaluait à 30,000 volumes in-folio), avec le temps nécessaire pour les lire, disait : que la science des livres, dans un savant, l'emporte sur les connaissances acquises, et que c'est leur usage justement appliqué qui distingue le vrai et le faux savoir. (*Tablettes chronologiques*, tome 1.^{er}, disc. préliminaire, page CLXXVIII, etc.)

« Quelque exagérée que paraisse cette opinion, surtout depuis l'apparition de nouvelles branches des connaissances humaines (géologie, anatomie comparée, embryogénie, etc.), qui ont agrandi le domaine de la science, assurément le savant abbé ne se serait pas rétracté, s'il eût vécu depuis la Révolution française. « Nulle » époque, en effet, n'a fourni à l'historien une telle im- » mensité de matériaux et de publications. Tentez de » faire l'extrait de cette bibliothèque, et si, avec un es- » prit juste et une tête calme, vous en tirez cinquante » pages de vérité, votre patience sera largement récom- » pensée.

« Vous serez effrayé, à la moindre réflexion, de la tâche » que vous vous préparez... Il ne s'agit ici ni d'un règne, » ni d'un ministère, ni d'une guerre civile, ni de quel- » ques hommes à la tête des armées ou d'un gouverne- » ment: Qui vous guidera au milieu d'une confusion de » sectes et de partis, dont l'origine, le but et le caractère, » embarrassent encore les gens instruits et les témoins?...

« Vous entendez répéter que la Révolution de France » est inouïe et épouvantable. Il n'y a rien d'inouï dans le » monde, pas même l'étonnement des sots. Quant à l'é- » pouvante; hélas! était-il plus doux d'être à Paris un » royaliste loyal, lorsque Charles-le-Mauvais assassinait » le maréchal de Champagne dans les bras mêmes de son » souverain? Était-il plus doux d'être l'amiral de Coligny » en 1572, que le prince de Condé en 1793?... Toutes » choses sont uniques pour les contemporains des événe- » ments....

« Ne pensez pas porter la lumière dans un débat si com-

» pliqué, aussi facilement que l'imaginent ceux qui, sous
 » le nom d'histoire, écrivent des *factums* pour leur parti,
 » des compilations pour les libraires, et des contes tragi-
 » ques pour les désœuvrés...

» Il n'y a ni recherches, ni critique, ni bonne foi, ni
 » bon sens dans les compilations déclamatoires dont nous
 » sommes inondés. Chaque parti a eu ses avocats, et ses
 » menteurs. — Qui est en état de devenir leur arbitre? »
 (Mallet du Pan, *Mercure Britannique*, n.° VIII, réponse
 à une question proposée sur l'Histoire de la Révolution
 française.)

« C'est dans l'érudition qu'il est le plus facile de porter
 » atteinte à la vérité; l'érudition n'a qu'un petit nombre
 » de juges, la plupart intéressés dans les questions qu'on
 » dispute. La masse des lecteurs n'a ni la patience, ni les
 » lumières, ni l'habitude nécessaires pour vérifier l'exac-
 » titude des travaux d'érudition. Il y a, à l'heure qu'il est,
 » mille effrontés mensonges ensevelis dans des ouvrages
 » dont l'autorité subsiste depuis plusieurs siècles, et qui
 » attendent encore un regard assez vigilant pour les dé-
 » couvrir. La mauvaise foi, les falsifications habituelles,
 » le mépris de la vraie critique, l'ignorance la plus gros-
 » sière caractérisent la plupart des publications contem-
 » poraines. » (*Des Associations religieuses*, par M. Charles
 Lenormand, dans le *Correspondant*, du mois de mai 1844.)

Ce n'est peut-être que dans 50 ans que l'on pourra
 écrire une Histoire de la Révolution française, a dit Por-
 talis l'ancien. Fortement convaincu de la justesse de ces
 paroles par toutes nos études, nous avons cru devoir ap-
 porter notre concours à cette histoire impartiale et défi-

Quelques exagérées que paraisse ce *tra* peut-être
 depuis l'apparition de nouvelles br *à* pour elle que
 humaines (géologie, anatomie *nom*omenclature de
 nie, etc.), qui ont agrandi *era*it pas inutile à la
 assurément le savant ab *is*, de signaler toutes
 s'il eût vécu depuis l *ve* de liberté fit éclore et
 » époque, en effet, n' *is*, mais que, depuis, les vents
 » mensité de maté *sées*. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'il
 » faire l'extrait de *voit* tout qui abrège tout.
 » prit juste et *es* éléments de l'histoire finale deviennent
 » pages de v *quelques-uns* sont même déjà introuvables. Ce
 » pensée.
 » Voir *en* effet, pour la plupart, que des pièces fugi-
 » que *de* simples pages ou plaquettes, les unes furtive-
 » r *publiées* ou tirées à petit nombre, les autres enlevées
 » *romptement* à la circulation par certains hommes inté-
 » *ressés* à leur suppression, détruites dans la crainte d'être
compromis lors des réactions, ou bien négligées par ceux
 qui ne prévoyaient pas le prix qu'elles devaient acquérir un
 jour. Le petit nombre d'exemplaires échappés à tant de
 ravages ne se retrouvent plus que de loin en loin, et, grâce
 à d'heureuses rencontres, telles que, par exemple, en ce
 qui nous concerne, la vente des livres et papiers de Ba-
 chelier, ancien président du Comité révolutionnaire de
 Nantes, en 1843, et de la bibliothèque de Villenave, l'un
 des derniers cent trente-deux Nantais, qui a eu lieu cette
 année à Paris.

Nous suivrons généralement l'ordre chronologique dans
 lequel se sont succédé les publications; nous ne l'inter-
 vertirons quelquefois que pour grouper ensemble les écrits
 qui se complètent les uns par les autres ou se contredi-

date, toutefois, n'aura pas d'importance
 renverrons à la fin de chaque année les
 s'y rapportent évidemment par leur
 puisse leur assigner une époque.
 Enfin, nous donnerons toujours le
 , lorsque nous aurons vu l'écrit dont il
 que, s'il n'est pas passé sous nos yeux, nous
 nous seulement le format, quand nous le connais-
 ns. Le degré de certitude ne sera donc plus le même en
 ce cas, que lorsque la pagination sera énumérée, car alors
 on peut être sûr que le document existe tel qu'il est
 décrit.

N.^o 1. — *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, année 1793.* — In-4.^o, Nantes, Brun aîné, directeur de cette feuille.

Les *Affiches de Nantes* commencent par des annonces de biens meubles et immeubles à vendre; vient ensuite une analyse des Débats de la Convention; elles sont terminées par quelques nouvelles de l'étranger, de l'intérieur et de la localité. Le 1.^{er} numéro est du 2 janvier 1793.

Cette feuille paraissait trois fois par semaine. Le prix de l'abonnement était de 18 livres par an. Elle se continuait depuis longues années, et portait d'abord le titre d'*Affiches générales de la Bretagne*, qu'elle modifia avec la division des provinces en départements, vers novembre ou décembre 1790. Elle prit alors pour épigraphe :

Nous voulons du public contenter tous les goûts,
 Nous voulons plaire, instruire; y réussirons-nous?

Le fractionnement territorial de la France avait causé

un préjudice notable aux *Affiches générales de la Bretagne*, dont la publicité fut restreinte par là à l'échelle départementale de la Loire-Inférieure. L'éditeur se trouva dans la position d'un bénéficiaire, gros décimateur, réduit à portion congrue. Or, comme l'on sait, marchand qui perd ne peut rire; aussi les *Affiches* conserveront-elles toujours un fond de regret indicible pour l'ancienne circonscription qui leur procurait tous les avis et annonces de la province; elles ne purent jamais s'élever sur ce détritus d'intérêts lésés aux idées d'unité nationale. Sans avoir de ligné politique bien caractérisée, on voit par-ci par-là, à la dernière page, qu'elles ne sont pas de la grande coterie du peuple français. Le journal de Paris dont elles rapportent des extraits de préférence, est le *Bulletin des Amis de la Vérité*, feuille dans laquelle il faut aller chercher la pensée tout entière de la Gironde. Les deux articles suivants donneront à la fois une notion de leur esprit et des nouvelles locales qu'elles contiennent :

« LES PETITS RAMONEURS.

« Je rêvais un projet de fraternité universelle, lorsque je vis entrer dans ma chambre deux petits ramoneurs à gentilles figures; mon hôtesse les accompagnait. C'est pour nettoyer votre cheminée, me dit-elle; puis elle s'éloigna. L'un d'eux paraissait avoir treize ou quatorze ans, l'autre était un enfant de sept ans tout au plus. — Il est bien jeune pour grimper dans une cheminée, dis-je à l'ainé. — Aussi n'y monte-t-il pas; c'est seulement pour lui apprendre le *talent* que je le mène avec moi. — C'est ton frère? — Non, citoyen. — Il est donc ton parent, ton cousin? — Il est... je ne sais pas, je l'ai trouvé dans la rue. — Seul, abandonné? — Hélas! oui; ce pauvre enfant, il fallait bien que

je lui donne du pain, puisqu'il n'en avait pas : je l'ai pris avec moi, et je ne le quitterai jamais. — Tu as fait là une belle action. — Ma foi, pas trop belle, c'est comme tout le monde. (Il le croyait, le pauvre enfant, et je me gardai bien de le désabuser.) — Voilà pour toi, lui dis-je, en lui donnant quelque chose. — Ah ! bon Dieu ! bon Dieu ! Citoyen, que je suis content ! Je vais lui acheter des chemises, une veste, un bonnet, des sabots. — Il croyait acheter l'univers avec le peu que je lui avais donné. » (N.^o 16 du 6 février 1793, pag. 66.)

« Une conspiration affreuse vient d'être découverte dans nos départements maritimes par des membres du Comité de Surveillance de Paris. Il existait, depuis Orléans jusqu'à Brest, un projet contre-révolutionnaire tramé outre-Rhin, favorisé par les aristocrates de l'intérieur, et soutenu par un sieur de la Rouarie, agent de Brunswick et des ci-devant princes ; le foyer était placé à Lamballe ; l'un des fils de la conjuration se prolongeait à Jersey et Guernesey, d'où un grand nombre d'émigrés, appuyés par 4,000 Irlandais que le gouvernement britannique avait fait passer dans ces îles, devait s'embarquer pour descendre sur nos côtes et se réunir aux mécontents de l'intérieur. La découverte de cette trame abominable présente, dit-on, des horreurs dont nous ne connaissons pas les détails ; mais nous pouvons les présumer d'après l'acharnement bien prononcé de nos ennemis.

» On a trouvé le cadavre du sieur de la Rouarie enterré dans le jardin d'un sieur la Guyomarais ou aux environs, et on le présume mort à la suite de deux coups de feu qu'il reçut à la journée du 10 août, en défendant la cause du traître Capet. Plusieurs personnes sont déjà arrêtées à Lamballe, Rennes, Cancale, etc. Différentes lettres, confirmatives de ces détails, nous apprennent également qu'un émissaire de Brunswick rôdait à Brest ou dans les environs. Les patriotes peuvent compter sur notre surveillance ; nous le dénicherons, fut-il, comme la Rouarie, couvert de six pieds de terre. On a encore trouvé, dans le jardin de la

Guyonnais, un vase renfermant des papiers d'une haute importance. » (N.º 36 et 37 des 24 et 27 mars 1793, pag. 140.)

N.º 2. — *Journal de Correspondance de Paris à Nantes, et du département de la Loire-Inférieure.* — In-8.º, imprimerie de Malassis. 38 numéros de 16 pages, du mercredi 2 janvier au dimanche 19 mai 1793; formant partie des tomes XVI et XVII de la collection.

Ce journal est divisé en deux sections, dont la première contient les séances de la Convention, et la deuxième, sous la rubrique de *supplément*, les nouvelles de Paris, des départements, de la localité et de l'étranger. C'est celle-ci qui est importante, car le *Moniteur* et autres journaux de Paris font plus que remplacer la première.

Le *Journal de Correspondance* paraissait régulièrement trois fois par semaine, savoir: les dimanche, mercredi et vendredi. L'abonnement était mensuel et se composait de 12 numéros; le prix était de 2 livres 10 sols, dans la ville seulement, et de 3 livres 10 sols, franc de port, pour toute la France.

Chaque volume comprend trois abonnements ou parties, distingués par 1.º, 2.º et 3.º, ce qui donne 36 n.º au volume, représentant 616 pag. in-8.º d'impression. La pagination, en effet, recommence tous les trois mois.

L'article suivant suffira pour faire connaître les tendances de ce journal, trop faible pour se soustraire aux influences du vieil esprit provincial, qui, après avoir longtemps lutté contre la réunion de la Bretagne à la France, protestait encore contre la prépondérance de Paris et la centralisation administrative:

« La commune de Paris, qui se croit toujours la municipalité de France, fait, dans l'almanach, tous les changements qui lui plaisent. Elle a proposé d'appeler le *pain des rois*, le pain des sans-culottes. Elle a tort, si elle croit avoir la législation suprême du calendrier national et toute autre législation : elle ne doit pas apprêter à rire aux 83. Mais elle a plus de raison qu'elle ne pense, en appelant ce jour celui des *sans-culottes*, car ce fut celui de trois rois à genoux devant un enfant, et l'on a prouvé très-doctement que cet enfant devint depuis le chef des sans-culottes de Jérusalem, dont les missionnaires propagandistes allaient prêcher partout la doctrine des petits, qui est une folie, selon le monde, et la bonne nouvelle de la liberté et de l'égalité. En cela, elle a dit un bon mot, mais j'appelle de sa dictature. » (N.^o 18, *supplément*, pag. 281.)

Qu'on appelle ou non de cette dictature de la capitale, qui porte tant d'ombrage aux médiocrités prétentieuses de province, « Paris est la place forte de la révolution, la ville commune de la France. » (*Moniteur* de 1793.)

La publication de ce journal, commencée au mois de juin 1789, fut interrompue par suite de l'insurrection de la Vendée qui, en coupant toutes les communications au dehors, le réduisit aux seuls abonnés de Nantes, ce qui n'était pas suffisant pour le faire vivre. Nous croyons que le numéro du 19 mai est le dernier, sans en être cependant bien certain. Il fut alors remplacé, pendant quelque temps, par le *Bulletin du Comité central des trois corps administratifs de la ville de Nantes*, avec lequel il faisait double emploi depuis un mois et demi environ; voir numéro 33.

Nota. Antérieurement, il y avait trois et peut-être même quatre autres journaux politiques à Nantes : deux dans le sens de la révolution, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, rédigée par une société de patriotes, et paraissant une fois la semaine, tous les sa-

medis, par livraison de 16 pages in-8.°, imprimerie de Bruin aîné, depuis le premier novembre 1790 jusqu'au 19 novembre 1791 probablement. C'est du moins là que s'arrête notre collection qui paraît bien complète.

La Société des Amis de la Constitution avait adopté la *Chronique*, etc., et arrêté de s'en servir pour y insérer ce qu'elle jugerait à propos de rendre public.

« J'ai formé, dit Peccot dans un mémoire justificatif, » entrepris, exécuté avec Hardouin, brave Montagnard » avantagement connu dans la Révolution, avec Ker- » men, aujourd'hui membre du Directoire de départe- » ment à Nantes, et Griffon aîné, quartier-maître d'un » bataillon nantais, le projet d'un journal sous le titre de » *Chronique du département*, etc. Ils peuvent attester avec » quel désintéressement et quelle énergie, accapareurs, » égoïstes, modérés, feuillans, royalistes, fanatiques, » toute la horde des contre-révolutionnaires, y était livrée » au mépris et à la haine publique. » (*Antoine Peccot fils, nantais, détenu à Paris, au Comité de Sûreté générale, page 20.*)

Et le *Courrier du département de la Loire-Inférieure*, journal composé par cinquante citoyens, dont le but est de chercher et de dire la vérité en tout et à tous, paraissant trois fois la semaine, les mardi, jeudi et samedi, par cahier in-8.°, de 8 ou 12 pages, imprimerie constitutionnelle d'Hérouville. Le prix de l'abonnement était de 15 livres pour l'année, de 4 livres pour trois mois, de 30 sols par mois, et chaque numéro se vendait séparément 3 sols. Le *Courrier*, qui nous paraît avoir continué la *Chronique*, interrompue depuis quelque temps, était sans doute rédigé

par les mêmes hommes ; on y retrouve du moins le même esprit. Il commença à paraître dans les derniers jours de mars 1792, et finit le.... Ce journal doit être fort rare ; nous n'avons que les dix-sept premiers numéros, formant 158 pages, et nous n'avons jamais rencontré que ceux-là, qui proviennent de la bibliothèque Villenave.

Le journal contre-révolutionnaire, intitulé : le *Courrier de la ville, de Paris à Nantes*, était rédigé par un certain Lemarquand et imprimé par Louis, libraire. Ce dernier était assurément mort depuis longtemps en 1793 ; mais peut-être le *Courrier du département*, etc., se continuait-il encore. Cette feuille, qui paraissait tous les jours, le lendemain de l'arrivée de chaque courrier, par livraison de huit pages in-8.^o ; commençait avec l'année 1791. On ne s'abonnait que du 1.^{er} de chaque mois. Le prix, pour un mois, était de 3 livres ; pour six mois, de 15 livres ; pour un an, de 24 livres, payées d'avance. Chaque n.^o se vendait aussi 3 sols séparément.

De quel écrit périodique s'agissait-il dans cet incident du procès criminel de l'ancien maire de Paris, Sylvain Bailly ?

« Antoine Roussillon, chirurgien-major naturaliste : Il m'a été rendu compte que l'accusé, se trouvant à Nantes, y rédigeait un journal dans le genre de ceux de Gorsas, Brissot et autres.

« Bailly : Il est vrai que l'année dernière j'étais à Nantes, où je m'étais rendu pour rétablir ma santé ; mais il est faux que j'y ai rédigé aucuns journaux. » (*Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, deuxième partie, numéro 80, pag. 319.)

On trouve dans le *Courrier de Paris* ou *Chronique du Jour*, numéro du 4 février 1797, une pièce de vers : « A la mémoire de Bailly, qui avait passé la dernière année de sa vie à Nantes, dans la maison de M. Villenave. »

Les mémoires inédits de Mercier du Rocher, ex-administrateur du département de la Vendée et député suppléant à la Convention Nationale, renferment quelques particularités sur Bailly, que nous croyons devoir reproduire :

« Premiers jours de juin 1792.

« ... Bailly prit le parti de parcourir plusieurs départements pour connaître l'esprit qui y régnait. Il s'entourait toujours, sur les lieux de son passage, de ses anciens collègues à l'Assemblée constituante. Il vit à Niort Cochon-l'Apparent, aujourd'hui de la Convention, homme très-dangereux, très-intrigant, et qui se jette toujours à corps perdu dans le parti qu'il croit le plus fort. Je ne sais si Bailly visita les membres des autorités constituées de la ville de Niort; mais il ne communiqua point avec le Directoire du département de la Vendée. Il demeura quatre à cinq jours à Fontenay, où il fut fêté par Pervinquière, Blaille-Germon et Pichard (du Page), ci-devant procureur-général-syndic. Goupilleau (de Fontenay), aujourd'hui membre de la Convention, mangea avec lui; Gallot, ex-constituant, ne voulut point le voir. Il aurait désiré s'entretenir avec l'Administration; mais, sur la peinture qu'on lui fit de Fayau, de Moulins, de Fillon l'aîné et de moi, il ne fut pas tenté de venir nous endoctriner. Pervinquière ne parut pas au Directoire pendant son séjour à Fontenay. Bailly se rendit ensuite à Nantes.

« Je sondai Pervinquière sur le but du voyage de l'ex-maire de Paris. Il me répondit qu'il était venu dans ce pays parce qu'il y avait des domaines. Rien n'était plus faux. L'histoire parlera de ce qui se passa, le 20 juin, aux Tuileries, lorsque le despotisme tenta encore de renverser la liberté. Cet événement peut sans doute être lié aux démarches de Bailly et à la pétition de Guillaume (1). »

Bailly voyageait avec sa femme, qui prenait part aux affaires.

N.^o 3. — *Almanach du département de la Loire-Inférieure et de la ville de Nantes, pour l'année commune 1793, deuxième année de la République.* — In-24, sans pagination; Nantes, Malassis.

Cet almanach renferme une idée générale de la République française, de sa population, etc. Les noms et demeures des ministres à Paris, avec leurs départements; ceux des députés de la Loire-Inférieure à la Convention, un tableau comparatif des nouveaux noms donnés aux rues de Nantes avec les anciens, décret pour constater l'état civil des citoyens, etc. Il est orné d'une figure en taille-douce.

N.^o 4. — *Etranges Nantaises, Ecclesiastiques, Civiles et Nautiques, pour l'année commune 1793, calculées pour le méridien de Nantes.* — In-24, de 150 pages, Nantes, Despilly.

(1) Guillaume avait voulu présenter au roi une pétition tendant à l'engager à sévir contre la Révolution. Il est un des deux témoins signataires du passeport de Lescure, pour venir en Vendée.

Nous empruntons à la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* un article assez piquant sur Despillay et ses *Etrennes* :

« Le libraire Despillay, semblable au prophète Ezéchiel, vient d'évoquer les morts et de sonner la trompette de la résurrection dans les *Etrennes*, etc., de 1791 ; il fournit la liste de toutes les villes de France où il y a des Chambres des Comptes, et il observe très-judicieusement que celle de Bretagne est fixée invariablement à Nantes, et qu'elle est partagée en deux semestres, dont l'un commence au 1.^{er} mars, et l'autre au 1.^{er} novembre ; et il finit par cet avertissement très-utile aux lecteurs, que le premier président préside les deux semestres. Nous prions l'honnête libraire, puisqu'il est dans les grandes confidences, de nous faire l'honneur de nous masquer si c'est le premier mois de cette année que la Chambre des Comptes doit reprendre ses séances, ou si c'est le premier mois de l'an 2440. Le même libraire se plaint (et suivant nous avec beaucoup de raison) de ce qu'on le dépouille du privilège qu'il avait d'imprimer exclusivement les *Etrennes de Nantes*. En effet, il était unique et légitime possesseur des noms des tribunaux, corps administratifs, gardes nationales, cathédrales, universités, évêchés, monastères, etc., et on l'a dépouillé de la manière la plus barbare de cette propriété nominale qui lui était assurée par un arrêt revêtu du grand sceau avec des lacs de soie rouge et verte ; quel scandale ! Nous invitons le libraire à porter sa demande devant le tribunal de la Chambre des Comptes, sitôt qu'il aura repris son utile activité. » (N.^o 13, pag. 164.)

N.^o 5. — *L'Indicateur Nantais*... — Nantes; Guimar.

« *L'Indicateur Nantais*, pour l'année 1793, paraîtra à la fin de la semaine courante, chez Guimar, imprimeur-libraire, place du Pilon. Il renfermera, cette année: 1.^o Un premier extrait de l'histoire de Nantes, que l'on continuera tous les ans; 2.^o une double liste des nouvelles dénominations des rues, rédigée d'une manière commode pour trouver, soit le nom ancien par le nouveau, soit le nouveau par l'ancien; 3.^o l'état des corps administratifs et de leurs bureaux, des corps judiciaires et de leurs greffiers, des commissaires municipaux pour les naissances, mariages et morts, avec leur arrondissement; 5.^o enfin, pour ceux qui le désirent, un plan de Nantes, qui désignera, par des couleurs, les sections civiles et militaires, les paroisses, les justices de paix de la ville. »

(*Affiches de Nantes*, 1793, n.^o 4, pag. 18.)

N.^o 6. — *Calendrier du Commerce ou Almanach de la Petite-Poste et de la Poste-maritime de Nantes, pour l'année 1793*....

« Cet almanach, ci-devant connu sous le titre d'*Almanach de la Petite-Poste de Nantes*, contient, avec le détail de tout ce qui concerne le service de la petite poste et de la poste maritime, la liste des négociants, courtiers et marchands de cette ville; la liste des assureurs et des sommes qu'ils signent; la liste des navires de Nantes, leur tonnage et propriétaires; le départ et arrivées des postes et messageries; un dictionnaire géographique de la France renouvelée, avec de non sonpartif des départements et anciennes provinces; l'usage des ventes et livraisons des marchan-

dises et denrées coloniales; enfin, les nouveaux noms des rues, quais et places, et leur rapport avec les anciens. Prix: 20 sous. » (*Affiches de Nantes*, 1793, n.° 4, pag. 18.)

N.° 7. — *Adresse des citoyens de la Loire-Inférieure à la Convention Nationale, imprimée par ordre de la Convention, et envoyée aux 84 départements.—Adresse du Conseil-général de la commune de Nantes aux quarante-huit sections de Paris. 1.° janvier 1793.* — In-4.° de 3 pages non chiffrées, Nantes, Malassis, imprimeur de la municipalité; réimprimé à Paris, in-8.° de 7 pages, Imprimerie nationale, et à Angers, Mame, in-4.° de 4 pages.

« La commune de Nantes a écrit une lettre aux 48
 » puissances de Paris, vulgairement appelées *sections*;
 » cette lettre a été envoyée par le maire à la commune
 » où elle a été lue. A chaque mot les tribunes criaient:
 » *C'est du Roland! Voulez-vous être de perpétuels révo-*
 » *lutionnaires? C'est du Roland! Pourquoi nous laissez-*
 » *vous impunément outrager tous les jours dans la per-*
 » *sonne de nos représentants? Voilà bien du Roland. La*
 » *France, libre partout ailleurs, doit-elle être esclave à Pa-*
 » *ris? Roland, Roland, Roland! D'où nous vient notre*
 » *force? de notre union, de notre obéissance à la loi.*
 » *Voyez-vous ce Roland! Au bout de tout, la commune a*
 » *passé à l'ordre jour, puis elle en a appelé à la commune*
 » *mieux avisée, et elle a décidé qu'il serait fait une lettre*
 » *à la commune de Nantes, pour la détourner des fausses*
 » *idées qu'elle s'est faite de Paris; car, comme on sait,*
 » *deux cents personnes sont toujours Paris.* » (*Journal*

de Correspondance, etc., n.^o 21, pag. 341, supplément du 16 janvier 1793).

N.^o 8. — Réponse des quarante-huit Sections de Paris, à l'Adresse du Conseil-général de la commune de Nantes, du 1.^{er} janvier 1793, l'an 2.^e de la République. — In-4.^o de 4 pag., Paris, Gagniou, imprimeur de la section des Sans-Culottes.

On lit, à la suite de cette pièce, qui est imprégnée de l'idée d'égalité démocratique : « La présente réponse » a été lue au Conseil-général de la commune de Paris, » et à l'assemblée générale des fédérés des 84 départements, séante aux Jacobins, qui ont témoigné, par » leurs applaudissements, qu'ils partagent les sentiments » des citoyens de Paris. »

Cette réponse, que Mellinet n'avait pu retrouver, fut apportée à Nantes, le 23 janvier suivant, par deux députés des quarante-huit sections de Paris, les citoyens Favrol, du Contrat social, et Dupuy, du Mont-Blanc.

N.^o 9. — *Projet d'un comité censorial présenté dans la séance du 6 janvier, par Mellinet, député de la Loire-Inférieure, à la Convention Nationale, qui en a décrété l'impression et l'ajournement.* — In-8.^o de 7 pag., Imp. nationale.

N.^o 10. — *Conseil-général de la commune de Nantes à ses concitoyens. 14 janvier.* — Placard in-f.^o, Nantes, Malassis.

N.^o 11. — *Traité élémentaire de l'artillerie, à l'usage des canonniers de la garde nationale, orné de figures en taille-douce.* — In-.... Nantes, Guimar.

« On trouvera , à la fin de la semaine, chez Guimar, un *Traité élémentaire de l'artillerie*, etc. Ce livre, désiré depuis longtemps, fait par un auteur de cette ville, ne renferme précisément que les connaissances nécessaires aux gardes nationaux qui se destinent au service du canon de 4, affecté à chaque bataillon de la garde nationale, et n'en devient que plus utile par sa précision. » (*Affiches de Nantes* du 9 janvier 1793, n.° 4, pag. 18.)

N.° 12. — *Réflexions de Fouché, sur le jugement de Louis Capet*, 15. janvier 1793. —

Ces *Réflexions*, dans lesquelles Fouché se prononce pour l'application de la peine de mort et contre l'appel au peuple, sont reproduites intégralement dans le *Journal de correspondance de Paris à Nantes, etc.*, n.° 22, supplément, pag. 364-364, où elles sont précédées du billet suivant adressé au rédacteur :

« Le citoyen Fouché me charge de vous prier d'insérer, dans votre prochain journal, ses *Réflexions sur le jugement de Louis Capet*.

» Le lieutenant de gendarmerie à la résidence de Nantes, PIERRE LEVIEUX (1). »

N.° 13. — *Discours de Jean-Nicolas Mtaulle, député du département de la Loire-Inférieure, sur le jugement de*

(1). Ce Pierre Levieux, ci-devant de Courcelles, correspondant de Fouché à Nantes, était un ex-noble fort impie, qui avait publié, sous le voile de l'anonyme, une misérable diatribe, intitulée : *Recherches et observations sur le Clergé*, in-8,° de 52 pag., sans nom d'imprimeur (Nantes, Despilly), 1791.

Louis XVI, imprimé par ordre de la Convention.—.....

Inscrit en entier dans le recueil périodique intitulé : *Procès de Louis XVI, etc., n.º 24, pag. 184 à 193.*

N.º 14. — *Discours de F. Mellinet, député du département de la Loire-Inférieure, sur la question suivante : Louis XVI peut-il être jugé? Imprimé par ordre de la Convention Nationale.* —

N.º 30 et 31, pag. 238 à 243 du *Procès de Louis XVI.*

Mellinet conclut à ce que, d'après les preuves de son abdication simultanée, qui résulte des premiers actes de sa trahison, la Convention Nationale se borne à déclarer qu'à telle époque Louis XVI avait abdiqué la royauté, et que, pour le surplus, elle le renvoie devant les tribunaux ordinaires, qui jugeront des crimes qu'il a commis, comme simple particulier, depuis cette abdication.

N.º 15. — *Opinion d'Étienne Chaillon, député du département de la Loire-Inférieure, sur le jugement de Louis XVI, prononcé le 16 janvier 1793, l'an II.º de la République.* —

Cette opinion est consignée dans le *Journal de correspondance, etc., n.º 25, supplément, pag. 407-408.* Chaillon conclut à ce que : « Louis humilié, Louis abattu, Louis, » qui ne peut plus nuire, soit condamné à la réclusion » durant toute la guerre, et au bannissement à la paix. »

N.º 16. — *Opinion de Jarry, député de la Loire-Inférieure, sur le jugement de Louis XVI, prononcé le 16 janvier 1793, l'an II.º de la République.* —

L'opinion de Jarry étant extrêmement courte, nous la

reproduisons d'après le *Journal de correspondance*, etc., où elle est insérée à la suite de celle de Chaillon :

« Citoyens, je ne viens point ici émettre mon vœu
 » comme juge de Louis ; mes commettants ne m'ont donné
 » aucun pouvoir pour exercer cette fonction. J'ai déclaré
 » Louis coupable, j'ai voté pour la sanction du peuple.
 » Je ne puis oublier qu'à Versailles, à l'appel nominal
 » qui eut lieu pour le veto à accorder au roi, je votais
 » avec quatre-vingt-huit de mes collègues, pour qu'il ne
 » lui en fût accordé d'aucune espèce ; et mon nom fut in-
 » scrit sur la liste des proscrits. Louis a donc été mon en-
 » nemi. — Mais, comme représentant du peuple, je dois
 » participer aux décrets qui assurent sa tranquillité. Je vote
 » pour la réclusion jusqu'à la paix, et le bannissement per-
 » pétuel lorsque le gouvernement républicain sera solide-
 » ment établi. »

N.° 17. — *Rapport et projet de décret présentés à la Convention Nationale, au nom du comité de sûreté générale, par P.-J. Duhem, député du département du Nord, le 13 février, l'an deuxième de la République, sur l'emprisonnement et l'arrestation du citoyen Royou, dit Guerneur, imprimés par ordre de la Convention.* — In-8.° de 41 pages ; Paris, Imprimerie nationale, 1793.

On lit en note, pag. 1 : « Je n'ai fait le rapport à la tribune que sur des notes imparfaites, et en grande partie de mémoire : ainsi, l'on me doit pas être surpris si celui-ci n'est point littéralement semblable à ce que j'ai dit. »

On peut consulter, pour ces variantes, le *Moniteur* de 93, n.° 46, pag. 213.

Duhem place également en note le fait suivant : « Il m'a été enlevé à la tribune, l'un des jours où je sollicitais la parole, copie d'une lettre de la députation du Finistère aux administrateurs de ce département, dans laquelle elle les engageait à des mesures illégales par des allusions perfidement palpables. Je n'ai jamais pu la retrouver, malgré mes recherches. Je somme Kervelegan, qui a signalé cette lettre avec ses collègues, de la reproduire. » (Pag. 7.)

N.^o 18. — *Procès-verbal de l'assemblée générale permanente de la section de la Cité, séance du 23 février 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.* — In-8.^o de 6 pages, Paris, Quillau, l'an troisième de la République française.

« Le citoyen Beaulieu, acteur du théâtre des Variétés, nouvellement arrivé dans la section, se présente à l'Assemblée accompagné du citoyen Fournier, commandant de la force armée de la ville de Nantes; le président donne à ce citoyen l'accolade fraternelle; ensuite le citoyen Beaulieu, que des affaires ont mis dans le cas de voyager dans la République, expose à l'Assemblée le bon accueil qu'il a reçu spécialement dans la ville de Nantes, où il a été logé chez le citoyen Fournier, et traité avec toute l'amitié et la fraternité dont peuvent être susceptibles de véritables républicains, tant en sa qualité de Parisien, qu'en celle de bon patriote et jacobin.

» Passant aux motifs du voyage du citoyen Fournier, le citoyen Beaulieu instruit l'Assemblée que le département de la Loire-Inférieure, dont Nantes est le chef-lieu, sur la fausse induction du ministre Roland, arrêta d'envoyer à

Paris une force armée ; au nombre de 400 hommes , afin de défendre la Convention nationale des prétendus factieux qui l'obéissent , et protéger la liberté de ses délibérations ; mais qu'étant instruit du véritable état des choses , cette force a été modérée à 100 hommes , qui doivent être rendus à Paris vendredi prochain. Après un discours rempli d'expressions respirant le patriotisme le plus pur , et tendant à rassurer nos frères les Nantais sur la conduite et les intentions des Parisiens , et ceux-ci sur les motifs de la démarche des Nantais , le citoyen Beaulieu demande qu'une députation soit nommée dans le sein de l'Assemblée , pour aller au-devant d'eux : cette proposition est accueillie avec transport et généralement appuyée.....

» Le citoyen Fournier , de Nantes , obtient ensuite la parole , et déclare à l'Assemblée que peut-être les citoyens de son département ont été abusés sur le compte des Parisiens ; mais que , quels que soient ses pouvoirs , il est prêt à les soumettre à l'Assemblée ; il déclare , en outre , que 300 volontaires nantais sont à la disposition du ministre , pour partir aux frontières. Une seule circonstance excite chez lui quelques mouvements d'inquiétude , et il l'épanche dans le sein de l'Assemblée , en l'instruisant que le drapeau , sous lequel marchent les 100 volontaires nantais qu'il commande , porte des inscriptions qui , étant faites avant que l'opinion publique , dans la ville de Nantes , fût éclairée sur le compte des habitants de Paris , pourraient choquer l'œil de ses frères de Paris , et témoigne le désir de voir réaliser la demande du citoyen Beaulieu , d'une députation pour aller au-devant de nos frères les Nantais.....

» L'Assemblée arrête qu'extrait du procès-verbal sera délivré au citoyen Fournier. »

Nous avons sous les yeux une lettre autographe de Joseph Fouché, relative à l'arrivée de cette tumultueuse phalange de volontaires nantais. Elle est datée du 1.^{er} mars 1793, et adressée à la Société populaire de Saint-Vincent. Cette lettre avait pour objet de calmer les craintes des montagnards, et de justifier la population parisienne aux yeux des fédéralistes; nous croyons devoir la reproduire :

Frères et amis,

Nous venons de recevoir nos frères d'armes, nous les avons accueillis avec les sentiments fraternels qu'inspirent naturellement tous ceux qui abandonnent leurs foyers, leurs amis, tout ce qu'ils ont de plus cher pour voler au salut de la patrie; mais je ne pense pas que leur présence soit utile ici : il n'y a que la prévention, la haine, l'envie de dominer qui aient pu donner l'idée d'une force départementale à Paris,

Le peuple de Paris, quoi qu'on en dise, est bon et généreux; il est quelquefois égaré par les ennemis de la République; mais, en dépit de ces mêmes ennemis, il est bientôt ramené à la vérité, non par la force des armes, qui ne peut agir que sur la conscience des esclaves, mais par celle de la raison, et surtout par la voix touchante de la fraternité et les conseils de la douce amitié. A entendre parler certains *Messieurs*, tous nos ennemis sont aux Jacobins. C'est contre eux seuls qu'on inspire de la défiance à tous nos frères d'armes de nos départements. Heureusement la vérité a pour elle le vœu de la Providence; ils ne tarderont pas à reconnaître qu'ils sont trompés sans doute; on trouve aux Jacobins des hommes exagérés, im-

prudents et même sanguinaires; mais le grand nombre est pur. Nous lui devons de l'estime, j'ose dire de la reconnaissance. C'est lui qui a maintenu, sous les poignards des rois et de leurs suppôts, les principes populaires; c'est lui qui les conservera en dépit des *Messieurs*, et qui les propagera.

Adieu, frères et amis, je vous écris à la hâte.

J. FOUCHÉ.

Paris, 1.^{er} mars 1793.

N.° 19. — *Justice de paix....* — In-12 de...., Nantes, Hérault.

PROSPECTUS.

« Divers décrets ont été rendus pour l'établissement des juges de paix, leur compétence, leurs manières de procéder et celle de se pourvoir devant eux; leurs devoirs dans les cas de scellés, de tutelles, curatelles et autres actes de juridiction volontaire; les dispositions sur leurs traitements et celui de leurs greffiers.

» Ces décrets ont été l'objet des méditations d'un homme de loi, dont l'unique but a été de se rendre utile à ses concitoyens. Il les offre également aux juges de paix et à leurs justiciables, persuadé qu'elles seront utiles aux uns et aux autres. Ces méditations sont, en effet, propres à jeter le plus grand jour sur cette partie essentielle de la justice distributive, dont nous a fait jouir le nouvel ordre de choses qu'établit la révolution.

» Cet ouvrage formera un volume in-12, en bon papier et beau caractère; il s'imprime à Nantes, chez le citoyen Hérault, vis-à-vis la Bourse, n.° 10. Ceux qui,

avert de souscrire, désireraient en connaître le plan, trouveront, chez ledit citoyen Hérault, les premiers cahiers qui le composent, et qu'ils auront la liberté de parcourir. Le prix de ce volume, qui contiendra plus de 300 pages, sera de 3 livres pour les souscripteurs. » (*Affiches de Nantes* du 3 février 1793, n.^o 15; pag. 62.)

N.^o 20. — *Cérémonie funèbre en l'honneur de Michel Lepelletier; discours de Beaufranchet, président du conseil de département; et de l'évêque constitutionnel Minée; extrait des registres du Conseil de département, 3 mars 1793; l'an deuxième de la République.* — In-4.^o de 11 pages, Nantes, Malassis.

Le discours de Beaufranchet est insignifiant; on y remarque toutefois ce trait isolé: « Amis de la République, » contemplons Michel Lepelletier, ce philosophe religieux » dont la vie entière fut pour l'égalité. » L'allocution de Minée n'est pas non plus digne du martyr politique dont on célébrait la mémoire; une foule de traits de sa vie, et principalement ses conceptions d'éducation nationale et de législation pénale, fournissaient cependant la matière d'une magnifique oraison funèbre.

Des honneurs funéraires furent décernés à la mémoire du premier martyr de la liberté dans toutes les communes du département, le 6 mars; le procès-verbal de la fête civique, célébrée à Nantes, fut apporté, par une députation, à la Convention, qui décréta que Nantes avait bien mérité de la patrie.

N.^o 21. — *Discours funèbre à la mémoire de Michel Lepelletier, prononcé le 3 mars 1793, dans la Société*

des Amis de la liberté et de l'égalité, séance place Thénard; et le 5 du même mois, devant les deux Sociétés populaires de Nantes, réunies dans le même lieu, par M. G.-F. Villenave — In-8.° de 14 pages, Nantes, Hérault, 1793.

Ce discours est bien supérieur aux quelques mots de Beaufranchet et à la chétive allocution de Minée : « Prononcé avec l'enthousiasme qui le dicta et qui seul pouvait l'enfanter, dit l'auteur lui-même, il eut un succès digne du héros républicain qui en était le sujet.... On pleura. La société Vincent-la-Montagne arrêta qu'il serait imprimé à ses frais; il le fut in-8.°, et successivement dans plusieurs numéros du journal imprimé à Nantes, chez Malassis. Je dois ajouter que ce fut sur ma motion que la Société Populaire arrêta de célébrer une fête funèbre à la mémoire de Michel Lepelletier. » (Pièces justificatives du *Cri du Républicain persécuté*, page 12.)

N.° 22. — *Précis des événements désastreux qui ont affligé le département du Morbihan dans le mois de mars 1793.*
— In-4.° de 32 pages, Vannes, Bisette.

« Il a été donné lecture du *Précis*, etc., extrait du procès-verbal des séances des autorités constituées de la ville de Vannes, réunies en permanence depuis le 14 mars jusqu'au 2 avril. Le conseil délibérant, etc., arrête, le procureur-syndic entendu, que le mémoire intitulé : *Précis des événements désastreux*, etc., sera imprimé au nombre de 1500 exemplaires, envoyé à la Convention nationale, au Pouvoir exécutif, à tous les

» départements de la République, aux districts et aux
 » municipalités de ce département, etc.; fait en Conseil
 » général du département du Morbihan, Vannes, le 27
 » mai 1793. Extrait conforme aux registres, G. Esnoul,
 » président; Chapeaux, secrétaire-général. »

M. Duchatellier, de Quimper, n'a point fait usage de cet écrit, qu'il ignorait, dans son *Histoire de la Révolution en Bretagne*; aussi n'est-elle rien moins qu'exacte dans cette partie. On ne peut, on ne doit même pas écrire sur cette époque, avant d'avoir puisé autant que possible à toutes les sources, et ce travail préliminaire ne s'improvise point.

N.^o 23. — *Relation des massacres de Machecoul....* —
 Imprimé à Nantes.....

Cette relation, que nous n'avons pu nous procurer jusqu'ici, est sans doute dans le même genre que l'écrit précédent. Nous trouvons, dans un ouvrage du temps, quelques renseignements qui la concernent :

« Français, qui avez été constamment éloignés du
 » théâtre ensanglanté de la guerre vendéenne, vous tous
 » concitoyens, qui n'avez point assisté à ces scènes d'hor-
 » reurs et de forfaits, qui pensez-vous qu'il faille accuser
 » de tant de cruautés, de tant de maux? Qui, des re-
 » belles ou des républicains, ont donné les premiers le
 » signal affreux des traits d'inhumanité et de barbarie
 » commis dans le cours de cette exécutable guerre? Ah!
 » sans doute, ce sont les rebelles qui, dès le commence-
 » ment de cette guerre, ont enfilé dans des cordes huit
 » cent de nos soldats (ils appelaient ce genre de supplice

» *le chapelet*), qui les ont enterrés vivants à Machecoul,
 » qui leur ont arraché les paupières et les ont ainsi ex-
 » posés au soleil, supplice épouvantable! Ce sont les re-
 » belles qui, après avoir gagné à Montaigu une grande
 » bataille sur l'ivrogne Beysser, ont rempli de nos soldats
 » vivants un puits de quarante toises de profondeur, situé
 » dans le château de cette place (1); ce sont les rebelles
 » qui ont massacré nos ambulances à Clisson, qui ont
 » coupé en morceaux les braves grenadiers de la colonne
 » de Bloss, pris devant la commune de Vertou; et les
 » femmes de ces cannibales ont mis constamment le sceau
 » à ces cruautés, en arrachant elles-mêmes les parties vi-
 » riles à nos infortunés soldats.

(1) A la profondeur près, qui n'est même pas de 120 pieds au lieu de 240, le fait n'est que trop vrai. Nous avons assisté, dans notre enfance, au curage de ce puits, d'où fut extraite une grande quantité d'ossements humains parmi lesquels s'était conservé un lambeau d'uniforme républicain, qui fut remarqué de presque tous les habitants, dont quelques-uns avaient été témoins de cette horrible exécution. Ces tristes restes de nos discordes civiles furent transportés au cimetière. L'atrocité dont il s'agit fut commise par les Vendéens (armées de Charette et de Lescaur réunies), le 21 septembre 1793, surlendemain de la bataille de Torfou, alors qu'il n'y avait pas eu encore de massacres, ni de proscription générale, que les républicains épargnaient même les prisonniers royalistes et se bornaient à les retenir, comme M.^m de la Rochejacquelein le reconnaît dans ses *Mémoires*, pag. 219, édition de Baudouin, Paris, 1823. On ne parle toutefois que du comblement du puits de Clisson, qui n'eut lieu que longtemps après, et en représailles de ce qui s'était fait à Montaigu. Et voilà justement comme on écrit l'histoire!...

« J'annonce, au reste, que la ville de Nantes, dont les malheureux habitants ont été les premières victimes de la férocité des rebelles, a fait imprimer, il y a vingt mois, le recueil des atrocités commises à Machecoul. J'ai lu cette brochure; il est facile encore de se la procurer. » (*Mes Rêves dans mon exil*, par l'adjudant-général Hector Legros, pages 78, 79, in-4.° 1795.)

« Le Directoire, vu la multiplicité des déclarations qui l'accablent depuis la reprise de la malheureuse ville de Machecoul et des autres endroits du ressort de son district sur les révoltés, n'a pu s'occuper d'affaires particulières; en conséquence, il n'a pu que se livrer à recevoir les dénonciations qui lui sont parvenues de toutes parts, et à en faire un rapport. » (*Registre des séances du soir du district de Nantes, 14 juin 1793, fol. .*)

C'est sans doute ce rapport qui aura été imprimé, et qui a échappé à toutes nos recherches, par suite du soin extrême qu'on a mis à le détruire. Pour suppléer un peu à l'extrait qu'on en eût donné, nous transcrivons ici quelques documents de l'époque, d'après les originaux, dont la plupart sont entre nos mains ou dans des dépôts publics. Après les avoir lus, il ne restera aucun doute sur ce fait important, à savoir, que les royalistes, qui depuis se sont tant récriés contre les excès de la révolution, en les exagérant toutefois, ont donné le signal du meurtre dans l'Ouest de la France et commencé l'effusion du sang humain; fatale initiative, qui a fourni le prétexte et l'excuse aux terribles représailles qui suivirent. C'est ainsi qu'un abîme en ouvre un autre abîme : *Abyssus abyssum vocat.*

Un passage des *Mémoires* de M.^{me} de la Rochejaquelein :

dont le témoignage contre les gens de son parti ne saurait être suspect de partialité, leur servira d'introduction : « Les révoltés du district de Machecoul eurent encore de plus grands succès (que ceux du Haut-Poitou) ; mais ils en usèrent pour faire des atrocités, et c'est le seul point de l'insurrection où il s'en soit commis (et Montaigu donc, Legé, Clisson, Tiffauges, etc.). Peu après le soulèvement, on alla chercher M. de Charette dans son château, pour le mettre à la tête de ces deux troupes, qui devinrent bientôt l'armée la plus considérable du Bas-Poitou. Il avait jusqu'à ce moment vécu tranquille et très-soumis. Les révoltés qui le firent leur chef, étaient fort indisciplinés et difficiles à commander ; il eût sans doute inutilement essayé de s'opposer à leurs cruautés ; il ne les approuva point, mais il songea, dit-on, qu'il pouvait compter plus entièrement sur des hommes qui n'auraient ni grâce à espérer, ni arrangement à faire. » (Pag. 50.)

PROCLAMATION.

Le peuple du pays de Retz et pays adjasant, rassemblé de lui-même en corps de nation dans la ville de Machecoul, pour arrêter le brigandage, secouru le joug de la tyrannie, et reconquerir ses droits et propriété dont il a été dépouillé par la force et la violence des brigands qui ont usurpé l'autorité légitimes, porté leur mains sacrilège sur la personne du meilleur des rois, détruite la monarchie, la justice et la religion, déclare à la face du ciel et de la terre qu'il ne connaît et reconnaitrait jamais que le roi de France pour son seul et légitime souverain, auquel il jure obéissance et fidélité, qu'il ne reconnaît plus n'y la prétendue Convention

nationnales, n'y les départemant, n'y les districts, n'y les municipalités, n'y les clups, n'y les gardes nationales. Les forfaits de tous les sélérats doit attiré sur eux la vengeance célestes et la punition la plus éclatante; il est fait défanse à qui que ce soit de leur obéir sous peines destre puny comme rebelle à Sa Majestés.

Le peuple déclare reconnaître un commandant pour le roy dans la ville de Machecous, pays de Retz et pays adjassant, et jûre de leur obéir en cette qualité : il a été ar-resté à la minité.

Que la presentes déclaration sera publié dans cette ville et dans toutes les paroisses du pays de Retz, et du pays adjas-sant, à fin que personne ne puisse prétendre cause digno-rance.

Le peuple du pays de Machecous, et le peuple du pays de Retz et du pays adjassant.

Machecous, le 12 mars 1793, l'an dernier de la ty-rannie.

Machecoul, 14 mars 1793, l'an dernies de la tyrannie.

Frères et amis de Bourgneuf,

Nous allons vous envoyer le plus de force que nous pourrons; Saint-Philbert est tranquille; mais comme c'est une clef, nous allons y faire porter un canon avec du monde. Les bleus l'ont évacué, après avoir pillé plusieurs maisons. Ils ont emmené avec eux les démocrates; il nous arrive un détachement de 80 hommes de la Garnache, commandé par le chevalier Charette, lieutenant de vais-seau. Pallau est pris; les coquins qui le défendaient ont tiré plus de 1500 coups de fusils et canons, et n'ont tué

personne. Ils se sont repliés sur les Sables ; mais M. Guery du Clody, courageux gentilhomme, les poursuit avec huit mille hommes. Quant à nous, notre position est toujours la même, nous ne craignons rien ; du courage, mes amis, et nous serons vainqueurs.

Signé SOUCHU, J. PÉRAUD, POTAER, etc.

A ces pièces, qui impliquent la complète responsabilité de Charette dans les massacres de Machecoul, nous joindrons un billet autographe adressé à Souchu, le soir de la prise de Pornic, où le commandant croit devoir se justifier auprès de cet homme, dont on voudrait cependant faire le bouc émissaire de l'insurrection vendéenne, de la sévérité déployée dans ses expéditions.

A Monsieur Souchu, pour lire au comité central.

Frères et amis,

Avec le secours de l'Être-Suprême, nous avons pris Pornic dans une demi-heure. Les brigands de cet endroit s'étant réfugiés dans différentes maisons, d'où ils pouvaient nous faire beaucoup de mal, je ne trouvai que le feu qui pût faire sortir ces coquins de leurs cavernes. Vous me trouverez peut-être sévère dans mes expéditions ; mais vous savez comme moi que la nécessité est un devoir. La perte de l'ennemi est à peu près de soixante hommes. Nous n'avons eu que deux hommes de blessés, encore il y en a un qui l'a été par sa faute. Vous recevrez demain un canon de 18 et un pierrier, que nous avons pris à Pornic. Nous sommes, frères et amis, dévoués pour la bonne cause jusqu'à la mort.

Le ch.^{er} CHARETTE, commandant.

Pornic, 27 mars 1793.

54.^e LIVRAISON DE LA 2.^e SÉRIE. 444

114.^e LIVRAISON DE LA 1.^{re} SÉRIE.

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 8 novembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. ÉVARISTE COLOMBEL.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1.^o Organisation du Travail considéré sous le point de vue de l'emploi de la femme dans l'industrie, par M. Bertin.

2.^o Histoire véritable des grandes et exécrables voleurs de Guillery.

Sur un rapport de M. Dugast-Mattifeux, M. Fillion est admis comme membre correspondant.

M. le docteur Foulou, secrétaire de la Section de Médecine, donne lecture du compte rendu des travaux de cette Section, pendant l'année 1848, jusqu'au mois de septembre.

M. de Wismes, au nom d'une commission composée de MM. Simon, Vandier et de Wismes, commence la lecture d'un rapport sur l'Exposition de peinture et de sculpture qui a eu lieu à Nantes en 1848.

Séance extraordinaire du 10 novembre.

PRESIDENCE DE M. ÉV. COLOMBEL.

M. Colombel, au nom de M. Pitre Chevalier, membre de la Société, lit un travail sur les Mémoires d'outre-tombe de Châteaubriand.

M. Armand Guéraud communique à la Société une Notice archéologique sur l'église de Saint-Gilles-les-Bougeries.

M. de Wismes termine la lecture de son important rapport sur l'Exposition de 1848.

M. le docteur Derivas commence la lecture d'un travail sur les Établissements destinés à la première enfance dans la ville de Nantes.

Séance publique annuelle du 20 novembre.

PRESIDENCE DE M. ÉV. COLOMBEL.

Cette séance a lieu dans la grande salle de la Mairie.

A une heure, M. le Président, entouré des autorités civiles et militaires, ouvre la séance et prononce, selon l'usage, un discours vivement applaudi.

M. le docteur Gatterre, secrétaire général, rend ensuite un compte fidèle et détaillé des travaux accomplis par la Société, pendant l'année 1848.

M. L. Grégoire, secrétaire adjoint, lit le rapport sur le Concours, au nom d'une commission composée de MM. de Tollenare, Gâche, Dugast-Mattifeux, Foulon, C.-G. Simon et Grégoire. La commission a été d'avis qu'aucun des concurrents n'avait mérité le prix, mais que des médailles d'encouragement devaient être accordées.

En conséquence, M. le Président a proclamé les noms de M. Jules Graton, de Nantes, comme ayant mérité la première médaille sur la question des Grèves d'ouvriers, et de M. Bonnemère, avocat à Brissac, comme ayant mérité la seconde.

Une médaille a été également décernée à M. Lejean, de Plouëgat, près Morlaix, pour son Mémoire sur les historiens de la Bretagne.

M. le Président donne lecture des questions mises au Concours pour l'année 1849 :

1.^o Examen critique des historiens de la Bretagne.

2.^o Application du principe de l'association dans le travail agricole avec le maintien absolu de la famille chrétienne.

Historique des différentes tentatives d'association dans l'antiquité, au moyen-âge et chez les modernes.

Critique des théories et des essais de réalisation.

Solution pratique.

La séance a été agréablement variée par de nombreux morceaux de chant exécutés par nos meilleurs artistes.

Séance d'élections du 20 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. ÉV. COLONNEL.

La Société a renouvelé son Bureau et son Conseil d'administration de la manière suivante :

BUREAU.

<i>Président,</i>	MM. RENOUL, négociant.
<i>Vice-Président,</i>	LAMBERT, juge d'instruction.
<i>Secrétaire général,</i>	GREGOIRE, professeur au Lycée.
<i>Secrétaire adjoint,</i>	MALHERRE, docteur-médecin.
<i>Bibliothécaire,</i>	LE RAY, docteur-médecin.
<i>Bibliothécaire adjoint,</i>	DELAMARE, docteur-médecin.
<i>Trésorier,</i>	NUAUD.

COMITÉ CENTRAL.

Section d'Agriculture, Commerce et Industrie.

MM. BRAHEIX,
GEORGES DEMANGEAT,
VARSAVAUX.

Section de Médecine.

MM. GELY,
GATTERRE,
BONANIV.

Section des Lettres, Sciences et Arts.

MM. HUETTE,

MM. TALBOT,
DE WISMES.

Section des Sciences naturelles.

MM. DUCOUDRAY-BOURGAULT,
DELALANDE,
DE TOLLENARE.

Séance du 6 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

M. Renoul, en prenant place au bureau avec les nouveaux membres, adresse à la Société une allocution écoutée avec un vif intérêt.

La Société a reçu le Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

M. le docteur Rouxeau demande à échanger son titre de membre correspondant en celui de membre résidant.

M. le docteur Derivas continue la lecture de son travail sur les Établissements publics destinés à la première enfance à Nantes.

M. Dugast-Mattifeux communique à la Société quelques extraits de sa Bibliographie révolutionnaire.

M. Callaud lit ensuite un Mémoire sur l'Histoire et la Description du mécanisme de la Montee.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. ÉVARISTE COLOMBEL,**ANCIEN DÉPUTÉ,****MAIRE DE NANTES,****PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,****DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE****DE LUNDI 30 NOVEMBRE 1848.****Messieurs,**

Le temps n'est pas aux longs discours, — disait naguère, dans une solennité publique, un des enfants de notre Bretagne.

Il avait raison. En face des graves événements qui pèsent sur la situation, j'ai, pour ce qui me regarde, le sentiment profond de l'insuffisance de la parole humaine. Les directions viennent de plus haut, semblables à ces

vents du ciel dont la science ignore les causes mystérieuses.

Mon excuse sera dans l'acquittement de ma dette : en m'élevant, pour la seconde fois, aux honneurs de la présidence, vous m'avez imposé le devoir de parler encore au nom de votre institution. Si considérables que soient les faits qui nous séparent de notre dernière séance annuelle, ils ne m'enlèvent rien de ma périlleuse mission. Pour la remplir, dans la mesure de mes forces, sinon dans les limites de mon désir, vous me permettrez de me placer de nouveau sous l'invocation de vos suffrages.

Ce souvenir, qui m'est cher, en amène un autre : vous me le pardonnerez également, car vous n'y verrez pas un orgueil déplacé, mais bien l'ambition légitime d'abriter mes paroles d'aujourd'hui sous les encouragements d'autre fois.

L'an dernier, — à cette place même, — que vous disais-je dans une allocution qui n'a eu d'autre mérite, à mes yeux, que celui d'être, pour un moment, votre interprète agréé, — autant toutefois qu'il est donné à un homme de reproduire une association savante.

Je vous disais, en parlant du travail, question qui a pris de si colossales proportions, que j'avais foi, — foi entière dans le progrès. Je ne disais pas, comme Condorcet, que c'était là toute une religion. Mais je pensais qu'il y avait *impiété* à ne pas reconnaître cette merveilleuse action providentielle qui donne l'impulsion aux choses d'ici-bas, — et *blasphème* à maudire cette loi de mouvement progressif, qui, par la volonté de Dieu, préside incessamment aux destinées de la création. J'ajoutais, en terminant, que,

semblable au voyageur surpris par l'orage ou par les ombres, l'humanité avait, sans doute, ses erreurs, ses jours de halte, ses nuits d'égarément, — mais qu'en somme, intrépide marcheuse, elle avançait toujours et finirait par arriver.

Telle était ma théorie ; — théorie vraie ! Autrement, il faudrait dire, comme cette inscription païenne, trouvée sur le frontispice d'un théâtre : *Le monde n'est qu'une comédie*. Gardons-nous de ce désespoir. Le culte contraire doit être agréable à Dieu, car il lui prouve que, faite à son image, l'humanité aura tenté et réalisé, aussi elle ! sa création ici-bas.

Trois mois s'écoulent, — et l'histoire enregistre une nouvelle et puissante confirmation de la doctrine du progrès.

Voyez, en effet !

Tout-à-coup, — au sein d'une société calme à la surface et tranquille à s'y tromper, éclate un de ces orages qui frappent les têtes couronnées. Souffrez que je vous rappelle ces jours qui ne suffisaient pas aux révolutions, et durant lesquels les débris semblaient s'amonceler : c'est plus qu'un roi qui tombe ; c'est plus qu'une dynastie qui va rejoindre ses aînées, et dont le destin fait involontairement songer à la sombre expression de Tacite : *mare exillis plenum*. Vraiment, c'est bien autre chose ! Le drame que joue le peuple a bien d'autres proportions ! — De toutes parts, les lois tombent avec le trône ; — les pouvoirs publics sont anéantis ; — la force met bas les armes : il semble que, dans cette submersion populaire, tout soit englouti. Des souvenirs redoutés reparaissent ; de sanglants

sophismes sont réhabilités, et d'étranges doctrines viennent secouer l'épouvante sur la nation qui palpite. Nous avons vu cela. Nous avons craint, tout ensemble, la banqueroute et la misère : la banqueroute pour l'État, la misère pour tous ; la banqueroute, ce gouffre qui effrayait Mirabeau ; la misère, cette marée montante du désespoir qui menaçait de tout emporter sur des rivages inconnus.

Sous cette énergique pression, beaucoup doutèrent. Ils avaient tort. Derrière ces catastrophes royales, derrière cette ruine inattendue des formes politiques, au milieu de nos déchirements, du sein de toutes ces agitations, de toutes ces passions, de toutes ces terreurs, — plus haut qu'elle, bien plus haut, apparaît et se dresse une calme et majestueuse figure : — Noble apparition, qui semble blessée et qui pourtant sourit, — qui demande du secours et qui pourtant console, — qui ne convoque à son aide nos dévouements et nos efforts que pour nous les rendre en protection, — qui, de sa main bénie, nous montre, après l'orage, l'azur encore revenu ! — Réelle et chère vision dans laquelle vous aurez deviné, malgré l'imperfection de l'image, cette mère commune, qui est notre patrie et qui se nomme la France !

Oui, Messieurs, la France, mot toujours plein de magiques vibrations ; la France qui n'est pas encore l'abandonnée du ciel et que la Providence protège toujours, — car elle a su mériter le sang d'un martyr !...

Dieu, vous le savez, est jaloux du sacrifice des justes ; il est avare du sang de ses confesseurs, et l'histoire nous apprend qu'il ne le prodigue pas aux idées perdues, aux

croyances mortes, aux natures décrépites. Il le tient comme en réserve pour ce qui mérite d'être pardonné et racheté.

Eh bien! dans ces faits, dans les huit mois qui viennent de s'écouler, un grand progrès, à mon sens, s'est accompli, et, pour ma part, je le formulerais de la sorte : *Le pays a conquis la conscience de sa valeur,*

Quelque étroites que soient les limites dans lesquelles je désire renfermer ma pensée, permettez-moi, au soutien de mon idée, de puiser rapidement aux sources de cette science que Cicéron appelait si élégamment la messagère des temps passés. Aussi bien, — c'est aux époques bouleversées, c'est placés que nous sommes au lendemain et peut-être à la veille des révolutions, qu'il convient d'invoquer les grands exemples, les hauts enseignements, et de réchauffer à leur contact les croyances ébranlées et les dévouements attiédés.

Vous connaissez l'histoire de l'unité française. Vous savez comment s'est formée cette belle nation, jadis si divisée, aujourd'hui si concentrée. En vérité, ni les grands rois, ni les grands ministres, ni les grands capitaines, n'ont fait défaut à cette œuvre de plusieurs siècles. Rendons ce juste témoignage aux siècles écoulés. La démocratie actuelle est assez forte pour ne pas redouter de puissants souvenirs et pour savoir rendre hommage à toutes les gloires.

Dans cette création du territoire, on remarque avec curiosité les résistances prolongées des provinces. Sans être fataliste, je dirai pourtant qu'elles avaient tort, puisqu'elles ont succombé. Mais elles ont vécu vives et tenaces. Or,

durant cette existence, une force a dû nécessairement surgir et dominer, la force du pouvoir central; la force de ce pouvoir véritablement supérieur qui se nommait la royauté et qui résidait à Paris.

Il faut voir et comprendre dans les lettres de M.^{me} de Sévigné les dernières traces des rébellions bretonnes. Comme dit la spirituelle marquise, *c'est un bel exemple pour les autres provinces*. On y voit comment le grand roi châtiât les insoumis, et comment, en son nom, M. de Forbin sévissait contre nos compatriotes de Rennes, qui s'étaient permis de jeter des pierres dans le jardin du gouverneur, le duc de Chaulnes. Des détails seraient ici déplacés. Notons cependant que l'écrasement de la province est constaté par ce passage : « *Ce pays a grand tort, mais il est rudement puni et au point de ne s'en remettre jamais.* » Le comte Daru corrobore l'assertion épistolaire : « *On envoya, dit-il, des troupes qui écrasèrent la province, et des exécutions innombrables amenèrent une soumission forcée.* »

La victoire demeura donc à la monarchie; cela, nous l'avons dit, devait être. Mais la lutte avait épuisé les provinces; surtout elle les avait convaincues de leur infériorité. 89 trouva les provinces soumises, et, au-dessus d'elles, Paris déjà dominateur. Il ne cessera pas de l'être.

Les événements politiques augmentèrent cette domination. La capitale avait été le séjour de la royauté; c'était beaucoup déjà. Elle devint plus encore; elle devint le siège de l'Assemblée constituante et le foyer des idées révolutionnaires. Chaque pas dans l'étude de cette époque demanderait, vous le comprenez, de longs développements. Je

ne puis que vous présenter des aperçus, de simples profils...

La province attentive, parfois enthousiaste, envoya ses hommes d'élite à Paris, accepta de leurs mains les nouveaux gages donnés à l'œuvre de l'unité française, et subit, sans trop de frémissement, l'abolition de ses franchises et sa division départementale. La métropole domina tout. Quand vinrent de mauvais jours, des protestations s'élevèrent contre les excès de la commune de Paris. Vous vous rappelez le discours de l'orateur Isnard et le soulèvement fédéraliste. Vous en connaissez l'issue. La Montagne, armée du principe de l'unité, écrasa cette Gironde; cette Gironde à laquelle manqua la victoire, mais à laquelle ne manquèrent ni l'éloquence, ni le courage, ni l'honneur d'une belle mort, ni ce glorieux privilège que Dieu semble réserver aux grandes choses, celui d'avoir eu pour associée en enthousiasme et pour compagne de son supplice une femme, une femme supérieure, Marie Roland, cette belle et noble victime dont le dernier cri fut celui-ci :

« O sainte liberté, que de crimes on commet en ton nom ? »

Depuis, — il n'y a pas eu de lutte. Les pouvoirs publics se concentrèrent de plus en plus. La centralisation puisa à toutes les sources : elle s'accrut par notre gloire; elle s'accrut par nos défaites. Tout lui était bon. Qui avait Paris, tenait la France. Suivez plutôt ce double phénomène! Tout ce qui se tente à Paris réussit; au loin, tout échoue. La conspiration de Berton n'a peut-être abouti à un avortement que parce qu'elle choisit Saumur pour sa base d'opération. Plus tard, et dans un autre ordre d'idées de soulèvement, l'in-

insurrection lyonnaise de 1834, bien autrement terrible, bien autrement organisée, bien autrement considérable que certaines initiatives véritablement révolutionnaires, n'a donné qu'un résultat de subites compressions. Je ne parle pas de Strasbourg et de Boulogne, qui n'ont été que deux coupables aberrations, deux misérables aventures. En revanche, Paris devenait, par contre, le rendez-vous de toutes les ambitions et de tous les coups de main. Paris, chef-lieu des émeutes triomphantes, faisait les révolutions, et, comme l'ancienne Byzance, les envoyait toutes faites aux confins de l'Empire. La province acceptait, et, si elle marchandait par fois ses sympathies subitement réclamées, elle ne refusait jamais son adhésion. Je vous ai donné les noms propres des avortements provinciaux; ai-je besoin de vous indiquer les réussites parisiennes, depuis le 10 août 1792, jusqu'à nos jours? vous ne le croirez pas.

Cette prostration départementale, cette obéissance par trop servile n'existent peut-être plus. Désormais les inaugurations métropolitaines auront besoin de la sanction nationale.

Comment cela s'est-il fait?

Dans de récents jours de deuil (jours qui sont, hélas! marqués ici même, parmi nous, par une place vide et regrettée), — un cri d'alarme retentit soudain. C'est la société menacée qui appelle à son secours. Ce cri réveille, par un immense écho, les battements du cœur de la France. Et, fait inouï! fait prodigieux! fait inconnu et que, pour ma part, j'ai vainement cherché dans les annales de l'histoire! A ce cri, de tous côtés, de toutes les parties du territoire, de chaque commune, une armée s'improvise et se

met en marche. Comme jadis les barbares, qui, conviés par la voix du Très-Haut, se dirigeaient vers Rome coupable, ces soldats d'un jour partent pour répondre à l'appel entendu. En vérité, ils ne se connaissent pas; ils ne se sont jamais vus, — et, pourtant, ils ont, chose étrange! les mêmes couleurs sur leurs bataillons, le même cri dans la bouche, la même espérance au cœur. Un lien secret et intime les unit et les enchaîne: c'est la solidarité du patriotisme! un même but les convie: c'est le salut du pays! le même aimant les attire au centre de tous les points de la circonférence! dévorés du même désir, ils dévorent l'espace. Ils arrivent! Paris était sauvé par la France! Il n'est plus besoin de dire, comme en nos mauvais jours, dans l'élan égaré d'une improvisation, que la postérité cherchera sur les rives de la Seine la place de l'ancienne Lutèce. Non! Paris subsistera dans sa splendeur et dans sa propagande intellectuelle, — mais les gardes nationales de France n'oublieront pas la route de juin 1848.

Ah! Messieurs, c'est là, où je m'égare, une grande et belle révélation de l'unité française; de cette unité, qui, après avoir été cinquante ans passive, naît miraculeusement à l'action, au mouvement, à la vie. Notre ensemble national s'était manifesté par son territoire, sa langue, son drapeau, sa gloire, ses lois et sa religion; dons précieux et enviés! Et voilà que, tout-à-coup, sous une inspiration vraie, une autre force apparaît, une autre puissance s'inaugure, un autre diamant scintille au front de notre patrie. Je veux dire l'unité des mœurs.

Ces mœurs, Messieurs, sont telles que la France a vécu sans gouvernement. Je n'honore pas de ce nom certains

pouvoirs. Inébranlable sur une base dont Montesquieu avait deviné la profondeur et la stabilité, le pays a bravé la tourmente ; il a vu passer la tempête ; il a réalisé cette belle image du poète : *Mole sua stat.*

Ces mœurs qui nous ont sauvés doivent devenir notre garantie future. C'est à la démocratie intelligente qu'il appartient de développer et de féconder cette force morale qui nous a déjà si bien servis, — non pas en se perdant dans les futiles préoccupations des formules politiques, — mais en propageant ces principes sauveurs qui ont empêché de grands et d'irréparables désastres. C'est au nom de la famille et de la propriété que l'ordre social s'est armé contre l'anarchie et l'a vaincue. Eh bien ! Tâchons que chacun ait sa famille à protéger, son patrimoine à défendre. Répandons partout ces éléments civilisateurs qui jusqu'ici ont présidé au développement de l'humanité, et qui, selon moi, doivent guider encore sa marche ascendante. On l'a dit avec raison : *La misère, c'est encore l'esclavage, c'est surtout l'asservissement de l'intelligence.* Or, je voudrais, tous nous voudrions, que cette statue de Spartacus, brisant ses fers et regardant les royales demeures, restât comme une image du passé, mais non plus comme une menace dans l'avenir ! Faire cela, Messieurs, c'est véritablement faire du progrès ; c'est véritablement conquérir l'ordre, l'ordre supérieur, l'ordre réel, l'ordre des esprits et des consciences, le grand apaisement des mauvaises questions ; — ce qui n'est pas la même chose que ce calme des rues, qu'un ministre appelait l'ordre à Varsovie, parodiant ainsi cette grande pensée de l'historien des Césars : *Solitudinem faciunt et pacem appellant.*

Dans cette grande tâche, Messieurs, le rôle de notre association intellectuelle est tout tracé ; il continuera d'être ce qu'il a été. Le changement des formes politiques ne nous a rien donné, mais il ne nous a rien enlevé. Sous toutes les dénominations, l'Académie a été et restera nationale.

Vos sections continueront leurs utiles travaux. Entrer dans leur analyse ne m'appartient pas. C'est la tâche difficile de votre Secrétaire général. En vous rappelant ce que vous avez fait, il vous dira suffisamment ce qui vous reste à faire, — en dévouement dans la médecine, — en découvertes dans les sciences, — en applications dans l'industrie.

Restent les belles-lettres.

C'est un double devoir pour moi d'en parler, — et par mon titre de Président d'une société lettrée, — et parce que j'ai à me défendre d'imputations erronées. Aussi, à vrai dire, ce n'est plus un discours que je prononce, c'est une justification que j'entreprends. L'an dernier, parce que j'avais prévu toute l'importance de la question du travail, n'a-t-on pas appelé sur moi la colère des muses et les disgrâces d'Apollon ? J'étais un profane ! un impie ! J'avais, dans l'ordre de mes préférences, sacrifié le travail intellectuel à des labours moins relevés. J'avais immolé l'intelligence sur l'autel des intérêts matériels. Voilà ce que j'aurais fait.

Moi, un profane ! un impie ! Moi, qui compte bien dire, un jour, comme l'orateur romain en parlant des belles-lettres, sans pourtant avoir les mêmes droits que lui : *Solatium senectutis !*

Permettez à un accusé de rétablir sa pensée. Oui, j'ai cru et je crois encore que toute la puissance de l'époque a déserté la littérature pour se porter sur l'industrie et sur la politique. C'est là la force nouvelle de la société. Or, la force appelle les forts, comme l'abîme convie l'abîme. Aussi, tous les esprits de quelque valeur ont adoré ces soleils nouveaux de l'horizon social. Les grandes époques littéraires sont fermées pour nous, Sur ce point, la France a dignement rempli sa mission. Les deux derniers siècles en témoignent hautement. Le siècle actuel se précipite avec ardeur dans une nouvelle civilisation, et je ne crois pas à son retour vers un nouvel âge d'or de la littérature.

Pourtant, je puis errer. Mais ce que j'affirme, c'est que les belles-lettres, si jamais elles renaissent, ne renaîtront pas dans les déplorables conditions de la littérature actuelle, — conditions qui, peut-être, tiennent plus aux circonstances qu'aux hommes, mais qui n'en sont pas moins mortelles et désespérantes.

Assez et trop longtemps, la poésie a vécu à l'ombre, à l'écart, derrière les buissons et les ombrages, se cherchant des retraites mystérieuses, et, pour parler le langage à la mode, s'abritant dans des demeures ignorées du vulgaire; assez et trop longtemps, la poésie a vécu loin des émotions de la vie publique, sacrifiant outre mesure aux fantaisies particulières, faisant des études purement psychologiques, immolant tout à l'individualisme. Qu'elle quitte si jamais elle revient, qu'elle quitte ses sentiers intimes, ses coins de fraîcheur, sa solitude du foyer domestique; qu'elle prenne la grande

route, la route de l'humanité, et qu'elle marche à sa tête, comme jadis aux grandes époques des grandes littératures. La poésie vit des idées générales, des pensées universelles; son moteur, eh! c'est le souffle puissant des générations! lui seul enfle ses voiles!

C'est dans ces conditions, qui furent celles d'Homère et de Virgile, plus tard du Dante et de Shakespeare, que je reconnais la valeur des belles-lettres, parce que j'y trouve un élément de la vie sociale. Alors, je me prosterne devant la Divinité, et je l'adore en disciple soumis, quoiqu'indigne. Mais, si chétif qu'il soit et si peu qu'il vaille, je ne brûlerai jamais l'encens de ma louange devant les erreurs de la poésie contemporaine. Un des égarés de cette littérature se demandait, dans un bon moment, qui l'emporterait des grimaces ou des belles-lettres. Le triomphe est aux grimaces, et l'auteur du pronostic peut se vanter d'y avoir largement contribué.

Les poètes, Messieurs, ne devraient jamais oublier la réponse d'un des leurs.

Un jour, un soir, — devant Chatterton — ce Gilbert anglais — on comparait l'empire britannique à un vaisseau de haut bord qui a jeté l'ancre au milieu des mers. Voyez, lui disait-on; voyez! chacun travaille, chacun a son utilité. Les uns sont aux cordages, les autres sont aux voiles; ceux-là, aux canons; ceux-ci, au gouvernail. A la poupe, à la proue, partout c'est une fonction. Dans ce pêle-mêle de l'équipage, dites, jeune fou! dites, vous qui faites des vers! dites, quelle est la place du poète?

L'enfant ecorcha le front, mais le relevant bientôt et mesurant de l'œil tout cet éclat sidéral qui pend sur nos têtes, il s'écria : « Le poète, il lit dans les cieux et il montre la route ! »

Où sont nos poètes, où sont-ils, pour lire dans les astres et pour montrer sa véritable voie à la démocratie, cette intrépide voyageuse, qui ne date pas d'hier, comme disent certains présomptueux, mais bien du jour où Dieu, dans sa clémence, grava le sentiment de la fraternité dans le cœur de l'homme, — avant que, dans sa colère, le peuple en hurina l'expression au frontispice de nos monuments.

Où sont-ils, pour que je leur dise, — et vous, vous tous avec moi : — Grands poètes, — vous que l'antiquité nommait *vates*, — c'est-à-dire les devins et les prophètes, — revenez, revenez !

Dites-nous — quand cette sainte déesse de la fraternité cessera d'être une idole stérile et menteuse ? Dites-nous — quand la divine maxime, descendant de nos édifices publics, pénétrera dans nos lois, dans nos mœurs, dans la pratique de notre vie réelle et non plus dans les fictions de notre vie politique ? Dites-nous, — poètes ! l'époque où, quittant son monumental isolement, la fraternité viendra parmi nous chasser nos soupçons, nos haines, nos persécutions rêvées, tout ce triste héritage de nos discordes civiles, — cet antagonisme misérable auquel Dieu, sans doute, n'a momentanément livré l'humanité que pour nous faire comprendre que rien ici-bas ne s'accomplit sans effort, et qu'après tout, pour celui

qui n'arrive pas au but et qui ne touche pas à la terre promise, il y a toujours les hautes consolations du renoncement et de l'espérance...

Mais — non! je me trompe, Messieurs! Notre époque n'est pas de celles où l'on doit abdiquer et dire comme Luther, dans le cimetière allemand : *In video quia quiescunt*. Non! plus l'enfantement est pénible, plus strict est notre devoir. Né avec le danger, le dévouement croît avec lui. Gardons-nous, en ces temps, des défaillances du découragement. Si parfois la tristesse, dans la lutte, nous arrive, — qu'elle soit comme celle de ce grand ministre, de ce Colbert, qui, surpris, un jour, dans le secret de ses larmes, répondit à ses amis, — en plongeant du regard dans les lointains horizons de la France :

« Oh! ce pays! ce pays, je le voudrais heureux; oui! je le voudrais, — fût-ce au prix de mes faveurs, de mes dignités et de ma vie. »

Faveurs, dignités, existence! Triple sacrifice qui semble tout embrasser et qui pourtant laisse en dehors une dernière abnégation. Je veux dire l'abnégation des sympathies politiques. C'est ce sentiment profond et souvent dominateur qu'il convient, aujourd'hui surtout, d'immoler aux intérêts de notre pays. Le salut est là!

Un illustre breton nous en a déjà donné le magnifique exemple. — Un jour, — deux puissantes armées allaient décider du sort d'un grand empire. C'était aux champs de Waterloo. Le canon gronde. Ses éclats parviennent jusqu'à un cavalier qui, pensif, errait dans les campagnes de l'exil. C'était Châteaubriand. Le ministre de Louis XVIII

n'hésite pas, et, descendant de cheval, ploquant le genou, c'est au Dieu, dont, poète, il a chanté les merveilles, qu'il demande le triomphe des armées de la France. Le partisan est vaincu, et si, dans sa promenade solitaire, il rêve d'une gloire nouvelle, c'est pour ce drapeau national qu'une héroïque défense allait vouer encore à l'impérissable admiration de la postérité!

COMPTE RENDU
DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

PENDANT L'ANNÉE 1868,

PAR M. GATTERRE, D.-M.,

SECRETAIRE GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

Appelé par vos suffrages à venir vous rendre compte des travaux de votre compagnie dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, j'aurais décliné cet honneur, bien au-dessus de mes forces sans doute, si je n'avais été soutenu et encouragé par l'assurance de votre sympathie et

de votre bienveillant accueil. Aussi bien celui qui m'a précédé à cette place m'a rendu la tâche difficile.

Vous avez tous conservé le souvenir de cette brillante réunion où tous les genres de talent s'étaient donné rendez-vous et prêté un mutuel et fraternel concours. Vous rappellerai-je les nobles et chaleureuses paroles que vous a fait entendre notre président, quand, avec cette fermeté d'esprit, cette lucidité de langage, cette énergie d'expression qui caractérisent son talent, il est venu dans son discours vous dire tous les droits du travail, du travailleur aux hommages, aux respects des sociétés ; quand il est venu, en traits larges et puissants, retracer la vie du travailleur misérable, infime, avilie dans les sociétés antiques, se relevant, grandissant sous l'idée chrétienne, et arrivant laborieusement à conquérir la place qui lui est légitimement due dans la société moderne, dont il constitue l'un des principaux éléments.

Vous redirai-je la parole élégante et légère de M. Lambert, sa critique ingénieuse, bienveillante, habile à deviner l'esprit sous la forme, à initier sans efforts à la pensée qu'il analyse.

Je ne puis aussi, Messieurs, ne pas rendre hommage aux artistes qui sont venus ajouter au charme de notre réunion, en s'associant à l'idée généreuse de l'un d'eux, de l'artiste éminent, du jeune de Kontsky, du proscrit de la Pologne, qui, sur la terre de France, sa nouvelle patrie, sa seconde mère, laisse partout sur son passage des traces de l'excellence de son cœur et de son ardente sympathie pour ceux qui souffrent et sont malheureux. Je suis heureux de vous faire connaître que le produit

de la quête dont il eut l'heureuse initiative et qui trouve un si puissant en même temps que gracieux concours, a été, d'après son désir, affecté par l'ancienne Administration municipale à la fondation d'une salle d'asile qui a reçu le nom de son généreux fondateur.

Avant de passer en revue les divers travaux accomplis par la Société, je dois, suivant l'usage, vous rappeler la composition du bureau et les changements survenus dans notre personnel.

Vous avez conservé à la présidence M. Colombel ; à la vice-présidence, M. Renoul ; les fonctions de secrétaire général m'ont été confiées, et M. Grégoire a été appelé à celles de secrétaire adjoint.

Vous avez continué par acclamation les fonctions de trésorier et d'archivistes à MM. Nuaud, Le Ray et Delamaré.

Le comité central a été composé des membres du bureau :

De MM. Georges Demangeat, Braheix, Neveu-Derotrie, pour la section d'agriculture, commerce et industrie ;

De MM. Gély, Foulon et Hignard, pour la section de médecine ;

De MM. Huette, Lambert, Dugast-Mattifeux, pour la section des lettres ;

De MM. Pradal, Ducoudray-Bourgault et de Tollénarc, pour la section des sciences naturelles.

Admissions.

Vous avez admis comme membres résidants :

M. Lemoine, professeur de philosophie au Lycée de notre ville ;

M. Dauban , professeur d'histoire au même établissement ;

M. Victor de Cornulier , propriétaire ;

M. D'Audiffret , receveur général ;

M. Pittre Chevalier , littérateur.

Parmi ses associés correspondants, votre section de médecine compte deux nouveaux membres :

M. Massart , docteur-médecin à Napoléon-Vendée , et
M. Rouxeau , docteur-médecin à Couëron.

Les différents rapports de présentation ont été fournis par MM. Talbot , Grégoire , Foulon , Sallion père , Marion de Beaulieu , Gatterre et Dugast-Mattifeux.

MM. Peccot , Mathurin , Legeai , Dupons , médecin , et Lechat ont envoyé leur démission.

Telles sont , Messieurs , les honorables adjonctions qui sont venues grossir le nombre des travailleurs de notre Société.

Pourquoi faut-il aussi que chaque année , cette séance soit pour nous l'occasion d'un souvenir de deuil , et que votre secrétaire soit obligé de venir inscrire un ou plusieurs noms au nécrologe de la Société. Cette fois , à mon tour , je viens remplir ce funèbre devoir. La Société Académique a perdu un de ses membres les plus-érudits , la cité un bon citoyen , en la personne d'Antoine Peccot , bibliothécaire de la ville. Déjà la Société a rendu un éclatant témoignage de ses regrets sur la tombe à peine fermée de notre collègue , par la bouche de MM. de Wismes , Daniel Lacombe et Aubinais , qui sont venus dire à la foule recueillie qui accompagnait Peccot à sa dernière-demeure les vertus de cet homme de bien.

A mon tour de vous retracer en quelques mots la vie modeste du collègue dont nous déplorons la perte.

Peccot, Antoine, mort à Nantes, à l'âge de 44 ans, est un de ces hommes dont la vie échappe entièrement à l'analyse. Homme de lettres, artiste, homme de science, il n'a rien produit, rien laissé après lui. Vivant retiré au sein de sa famille, dans son cabinet d'études au milieu des livres qu'il aimait, ce n'était que dans l'intimité qu'il épanchait les trésors d'érudition qu'il cachait soigneusement, comme un avare son or, à la foule. Permettez-moi de soulever devant vous un coin du voile dont Peccot aimait à entourer sa vie. Son caractère doux, enjoué, bienveillant; sa conversation brillante, animée, dans laquelle se faisait sentir quelque trait malin et caustique, faisaient rechercher la société intime de Peccot, malgré certaines apparences de froideur qui tenaient à l'originalité de son esprit. Mais une fois que l'on avait pénétré cette enveloppe, combien on était doucement récompensé de ne s'être pas arrêté aux apparences. Alors, dans le sans-façon d'une conversation amicale, déçoussée le plus souvent, Peccot laissait aller son esprit à l'aventure, discutant, critiquant, approuvant, blâmant les choses, les hommes, les événements, avec une liberté, une hauteur de vues, une sagesse vraiment remarquables. C'est dans ces entretiens, Messieurs, que Peccot se montrait tout entier.

Dans sa jeunesse il composa quelques poésies qu'il n'a jamais livrées à l'impression.

La nature de ses études, aussi bien que son goût prononcé pour les livres, le désignaient naturellement pour

remplir les fonctions de bibliothécaire de la ville. La nombreuse collection de livres renfermée dans notre bibliothèque réclamait un homme actif, intelligent, érudit, qui vint apporter de l'ordre dans la classification des ouvrages. Peccot se mit à l'œuvre : mais sa santé si délicate s'altéra chaque jour plus profondément, et il ne put continuer le catalogue qu'il avait entrepris.

Mais Peccot n'était pas seulement un esprit distingué, un habile artiste, un homme de goût ; c'était aussi un savant, un philosophe. Depuis longtemps il avait mis toutes les forces actives de son esprit au service d'une idée, qui, si elle est vraie, réaliserait tout simplement une découverte, qui classerait le nom de notre collègue au rang des plus grands génies qui ont honoré les sciences.

Peccot croyait avoir retrouvé la clef de la langue primitive. Il prétendait que les premiers qui inventèrent cet art merveilleux qui permet, à l'aide de signes, de transmettre aux époques les plus reculées les observations diverses, les grands événements survenus sur la surface de notre globe, n'employaient pas le même système que celui qui est généralement adopté aujourd'hui. On recourait alors à une suite de signes empruntés aux objets qui frappaient le plus l'esprit ou les regards, pour expliquer une idée générale, une idée mère. Ces signes devenaient ensuite dans les inscriptions le signe représentatif de toutes les idées, qui dérivait, soit directement, soit indirectement de l'idée fondamentale. L'étude approfondie des hiéroglyphes, du sanscrit et autres langues éteintes aujourd'hui, l'avait conduit aux conclusions que je me suis efforcé de vous faire entrevoir tout-à-l'heure. Peccot appuyait son

système sur une suite de raisonnements spécieux , avec un entraînement de parole tel que l'on se sentait tout disposé à croire à la réalité de son invention , malgré les nombreuses objections qui surgissaient en foule. Vérité ou erreur , Peccot en mourant a tout emporté avec lui. Car il n'a rien laissé de ses études , de ses travaux sur ces questions importantes. A ses amis , qui lui disaient souvent , vous devriez écrire toutes ces choses , il répondait toujours : « Plus tard , tout est classé dans ma tête , mais tout n'est pas complet. » Plus tard ! et la mort est venue.

Tel fut Peccot , Messieurs , homme de science , homme de lettres , il n'a laissé rien après lui. Bon ami , bon citoyen , il a laissé des souvenirs et des regrets à tous ceux qui ont pu jouir de son intimité.

Avant d'entrer dans l'examen des travaux relatifs à chacune de vos sections , permettez-moi de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de vos études.

Cette recherche n'est pas indifférente , Messieurs , et selon moi , c'est peut-être en réalité la tâche qui incombe , surtout à un secrétaire général , dans un rapport de fin d'année. C'est à lui de prendre en main le faisceau de tous vos travaux individuels et de mettre en lumière la pensée unitaire si elle existe , qui vous relie les uns aux autres. Vos diverses sections , séparées chacune par leurs études spéciales , ne communiquent pour ainsi dire jamais entre elles. La vie commune , la vie de la société n'existe pas pour elles. En vérité , quels rapports , par exemple , peuvent exister entre votre section de médecine et la section des lettres. Aucun que je sache. Il résulte de cet ordre adopté pour votre admi-

nistration intérieure que chacune de vos sections forme , à vrai dire , un individu distinct , complètement indépendant des autres. Vos séances générales sont habituellement occupées par quelques lectures purement littéraires et des questions de règlement et d'administration. La vie de la Société est donc tout entière dans ses sections , et c'est à ces sources qu'il faut habituellement chercher l'esprit , la pensée commune. Cette année cependant , vous avez dérogé à vos habitudes ordinaires , vos travaux particuliers ont fait place à des études plus générales ; vous avez négligé , si je puis dire ainsi , les études spéciales dans lesquelles vous vous renfermiez habituellement ; vous avez élargi le champ de vos travaux ; vous avez embrassé le cercle dans lequel se meuvent aujourd'hui toutes les activités , toutes les intelligences. Les grandes questions à l'ordre du jour , les questions du travail , de l'impôt , de la charité publique , de la moralisation des classes souffrantes , en même temps que de leur amélioration matérielle , les questions sociales , en un mot , voilà le cercle des études sur lesquelles vous avez dirigé votre active vigilance , vos investigations.

Et permettez-moi de vous le signaler en passant , la Société n'a pas suivi le torrent dans ce mouvement général , la Société ne s'est pas mise à la remorque , elle avait pris les devants , elle avait pris l'initiative longtemps avant que les grands événements qui ont consacré la Révolution de février se fussent accomplis.

L'année dernière , vous avez couronné ici même un mémoire remarquable sur la dépopulation des campagnes , question mise au concours pour l'année 1847.

L'année dernière, notre président, dans un discours éloquent, avait ému vos cœurs en vous peignant la vie du travailleur, en vous disant ses misères, ses droits aux égards, aux respects des sociétés.

Cette année, enfin, vous avez commencé vos travaux en mettant au concours la question des grèves, question grosse d'actualités au mois de décembre 1847, et qui, à elle seule, résume toutes les questions que l'on agite aujourd'hui dans la presse périodique aussi bien qu'à la tribune de l'Assemblée nationale. Tout-à-l'heure vous allez décerner des récompenses à ceux qui vous ont paru le plus digne. Ces preuves sont suffisantes, je pense, pour démontrer que vous n'avez pas reculé, Messieurs, devant l'étude de ces problèmes si graves, qui aujourd'hui portent dans leurs flancs l'avenir des sociétés. De leur solution pacifique, de leur application raisonnable doit surgir en effet un état de choses qui fonde un ordre stable et régulier à la place du désordre et de l'anarchie qui règnent aujourd'hui dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre matériel. Et c'est là votre devoir, c'est là votre mission. En effet, le danger n'est pas à étudier les maux de la société, à les décrire, le danger est, au contraire, à se les dissimuler à soi-même, à les dissimuler aux autres. — Vous l'avez bien compris, Messieurs, car à mon sens les Sociétés savantes doivent être les pilotes qui guident les nations dans les voies d'avenir et de progrès, qui, durant la tempête, leur montrent constamment le port. Jamais elles ne doivent quitter la brèche ; jamais elles ne doivent perdre de vue cette pensée, que, foyer actif d'intelligence, elles doivent rayonner en tous sens ; que le jour où les hommes de cœur, d'étude, de

science, en présence des grandes crises qui viennent ébranler l'ordre social, en mettant au jour des idées nouvelles, des théories nouvelles, qui agitent violemment les masses; s'abandonnent complètement, rentrent dans le néant, perdent dans la société la place élevée qui leur est naturellement assignée, ou l'abandonnent à ceux qui se laissent guider par la pensée d'un grossier intérêt et d'un impur matérialisme, que ce jour les peuples sont menacés des plus grands dangers, les sociétés au penchant de leur ruine.

Votre section d'agriculture n'a fourni cette année aucun travail.

Votre section des sciences naturelles a été peu féconde aussi en communications. Nous n'aurions à enregistrer que son silence, si M. l'abbé Delalande, l'un de ses membres les plus érudits, ne vous avait lu un travail intéressant, sous le titre : *d'une Excursion botanique dans la Charente-Inférieure, en septembre 1847.*

Dans ce travail, fort complet, M. Delalande nous raconte, avec une bonhomie charmante, les divers incidents de son petit voyage, ses joies, ses chagrins, ses courses à travers les champs, les bois; ses fatigues, ses déceptions aussi, car pour le naturaliste il est d'amères déceptions, de tristes déconvenues, comme celle-ci, par exemple. Sur la foi d'un auteur, vous partez de grand matin pour vous mettre à la recherche d'une plante rare qui manque à votre herbier. Cette plante, près de laquelle vous passeriez, ignorant que vous êtes, sans daigner seulement lui accorder un regard, est un véritable trésor pour le naturaliste. Aussi, plein d'espoir, il part, il traverse les haies, les

fossés, les bois, les plaines, il arrive à la mare tant désirée, au milieu de laquelle seulement vit, se développe et meurt l'intéressant objet de ses recherches. *Déception!* La mare, la plante ont disparu; un avide propriétaire a converti ce fangeux bourbier en un beau champ couvert d'épis jaunissants. Le vandale, l'indigne.

Mais s'il est des déceptions cruelles, des espérances trompées dans la vie du naturaliste, que de douces joies, que d'agréables surprises aussi la nature ne lui ménage-t-elle pas. M. Delalande ne fut-il pas le plus heureux des hommes au moment où, par hasard, après une journée tout entière passée à battre la campagne sans avoir réussi à glaner quoi que ce soit d'un peu intéressant, il tomba au revers d'un fossé sur une couleuvre, mais aussi quelle couleuvre! La couleuvre glaucoïde, espèce rare, si rare, que certains auteurs en ont même nié l'existence dans ces contrées. Ce fut, comme vous le voyez, une bien heureuse rencontre.

Rendons grâce à M. Delalande de son intéressante communication.

Requies de mon discours, par M. E. Colombel :

Fidèle au programme qu'il avait tracé lui-même, M. Colombel a ouvert la série de vos travaux académiques par une lecture pleine d'intérêt et grosse de faits, sur les vices et les excès du travail industriel considéré au point de vue de l'emploi de l'homme comme instrument de travail.

La manière dont cette étude a été présentée est originale et ajoute à l'intérêt qu'inspirent ces sortes de travaux.

L'auteur était à la campagne, c'était en été, par une de ces chaudes journées où l'on se sent accablé sous le poids d'une température ardente, où l'on aspire après l'ombre et

le repos. Les moissonneurs, répandus dans les champs et courbés sous les rayons ardents du soleil, se livraient à leurs rudes et pénibles travaux. Au milieu de cette nature si riche et si brillante, en contemplant ces champs dorés, entourés de la verte ceinture des haies vives des grands bois, en entendant au loin mugir les troupeaux dans les vertes prairies, sa pensée l'entraînait involontairement vers ces riantes et délicieuses images de la vie des champs que les poètes, comme Virgile, les peintres, comme Léopold Robert, se sont plus à nous retracer. Mais en jetant un regard plus attentif autour de lui, son illusion se dissipe bien vite; à la place de ces frais et gracieux tableaux sur lesquels il laissait errer sa douce rêverie, il voit une triste et poignante réalité, des hommes misérables, gagnant misérablement un pain trempé de sueur; alors, dans un moment d'amère tristesse, il s'écrie: *Quelle vie, quelles peines!*

Mais sa promenade n'est pas solitaire, il a un compagnon, et ce compagnon est un Anglais, un cœur froid, sec, calculateur, qui se retourne vers lui fort étonné de son exclamation. Et cela ne doit pas vous surprendre. Cet homme avait vu bien d'autres misères, bien d'autres souffrances en vérité.

Alors cet Anglais, en homme qui connaît, en homme qui a vu, trace à l'auteur, au milieu de cette nature brillante dont ils sont entourés, à l'ombre des beaux arbres au pied desquels ils ont cherché un instant de repos, sous le ciel radieux qui les inonde de lumière, le tableau hideux, effroyable, incroyable, allais-je dire, des misères de l'ouvrier manufacturier anglais, du mineur anglais. Et c'est chose cruelle à dire, tout est vrai dans ce tableau, pas un

trait n'est chargé. C'est que la vie de l'homme dans ce pays, que l'on nous cite à l'envi comme un modèle à suivre, est considéré comme un matériel industriel qui s'use vite, et dont on doit tirer le plus de profit possible. C'est que, dans ce pays, pour l'ouvrier manufacturier, il faut travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive; c'est que la durée de l'existence est calculée d'une manière presque positive pour les diverses industries; et la mort n'est pas longue à venir, témoins les statistiques qui donnent 15 et 19 ans comme moyenne de la vie du travailleur à Manchester, à Liverpool. Voilà pour la vie physique. Mais le sens moral, mais la vie du cœur, mais la famille, que deviennent-ils sous l'influence d'un semblable régime? Est-il besoin de vous dire que les plus affreux désordres, les vices les plus hideux prennent naissance, se développent au sein de ces populations déshéritées, condamnées à mourir jeunes, et qui veulent jouir seulement un jour, seulement une heure. Aussi l'ivrognerie, la prostitution, la débauche la plus crapuleuse, sont-elles le résultat nécessaire fatal d'un semblable état de choses.

Tel est, en raccourci et bien atténué sans doute, le tableau hideux tracé par M. Colombel avec une vérité effrayante.

Mais l'auteur ne s'est pas livré à une simple recherche de curiosité; ce travail, cette étude si triste, l'a conduit à des considérations sérieuses sur les dangers qui menacent toute société qui suivrait les voies où se trouve fatalement entraînée l'Angleterre.

Gardons-nous de l'esprit d'imitation, à ce point que nous nous trouvions un jour comme elle sur cette pente fatale

qui conduit infailliblement à un abîme, et loin d'exciter chez nous l'industrie à produire, quand même, à accumuler ses produits, à multiplier les machines, loin de faire un appel incessant aux travailleurs agricoles, en les bercant d'espérances mensongères, cherchons d'autres voies à notre activité; guidons les travailleurs dans d'autres sentiers; évitons à la France le spectacle de tant de vices, de tant de misères; éloignons d'elle les menaces terribles qu'un semblable système économique renferme dans son sein.

Étude sur la question forestière. — Dans ce travail très-important, préparé pour une autre assemblée, M. Colombet examine quelles sont les causes qui tendent constamment à diminuer nos richesses forestières et les moyens qui pourraient arrêter le déboisement de la France.

Et tout d'abord, il établit que l'étendue du sol forestier est en France de 8,623,128 h. Ce chiffre représente en superficie le 1/10 environ du sol de la France.

Cette proportion, faible en comparaison de la superficie occupée autrefois par les forêts, serait cependant suffisante encore aujourd'hui pour satisfaire aux besoins du pays, si ces 8,623,000 h. étaient en totalité couverts d'une production forestière; mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi, et, sans exagérer, on peut évaluer la surface improductive à 1/10 de la superficie totale, soit 862,300 h.

Mais ce n'est pas tout encore : nous avons encore à enregistrer des pertes plus sérieuses, qui se produisent journellement, pertes auxquelles ont concouru les particuliers, les communes, l'État, en livrant au défrichement, en aliénant des bois, des forêts auxquelles on n'aurait jamais dû toucher.

Les défrichements sont donc une des causes, la principale, sans contredit, qui tendent au déboisement prochain de la France.

Passant à l'étude des causes des défrichements, M. Colombet établit que, sous l'empire de la féodalité, les défrichements ont dû marcher vite sur la surface de la France, en raison du peu de valeur des bois à cette époque, et de l'empressement que mettaient les seigneurs à accorder des concessions, pour attirer les colons sur leurs terres.

L'Amérique aujourd'hui nous offre semblable spectacle. Les colons obtiennent du Gouvernement, à un prix, des concessions de bois considérables, à la seule condition de les livrer à l'agriculture.

Mais, quand le pouvoir royal eût conquis une autorité plus considérable, en abattant toutes ces petites souverainetés qui, dans le système féodal, couvraient le sol de la France, et que certains voudraient rétablir aujourd'hui sous un autre nom et sous une autre forme, quand le pouvoir royal eût concentré l'autorité dans ses mains et créé une France homogène et forte, l'administration des forêts devint une des principales attributions de la couronne, une de ses plus graves préoccupations. Aussi voyons-nous Charles V, Charles VI, Henri II, François II, s'empêcher d'améliorer, de réglementer l'administration des forêts. Mais ce fut seulement en 1563, sous Charles IX, que la législation, jusque-là facultative dans les bois des particuliers et communautés, devint obligatoire sur tout le sol forestier. En 1669 parut une ordonnance, qui fut le véritable Code forestier du temps.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la surveillance

des forêts ne fut jamais complètement abandonnée par l'État.

La loi de 1791 porta un coup fâcheux à l'édit de 1669, en déclarant que les bois appartenant aux particuliers cesseraient d'être soumis au régime forestier. M. Colombel établit fort judicieusement que le droit de propriété, le droit *uti et abutendi*, n'est pas illimité, et que l'État, quand l'intérêt général l'exige, a le droit de limiter ce droit, de le restreindre dans certaines limites ; et voyez, en effet, à quelles extrémités ce droit de liberté illimitée allait conduire la France, s'il n'y eût été mis ordre. De 1791 à 1803, où parut une loi qui remit en vigueur les dispositions contre le défrichement, on défricha 500,000 hectares de bois.

La loi de 1803 vécut jusqu'en 1827. Enfin, notre Code forestier actuel, composé avec toutes les lois, toutes les ordonnances précédentes, est, au sens de notre collègue, incomplet et insuffisant ; car il ne pourvoit pas assez efficacement à la défense du sol forestier contre les abus de la jouissance, ni à la protection de la production forestière contre les délits.

M. Colombel, pour obvier à ces divers inconvénients, propose une série de mesures, les unes urgentes, les autres désirables.

Elles forment ensemble un système de moyens, qui devraient incontestablement amener de prompts et heureux résultats.

Parmi les mesures urgentes, la plus efficace est, sans contredit, celle qui interdit absolument aux propriétaires la faculté de défricher les bois.

Parmi les mesures désirables, nous avons remarqué les suivantes :

Demande de dégrèvement de l'impôt appliqué aux terrains couverts de bois;

De la réduction des droits d'octroi, de navigation, etc.;

De l'élevation du tarif au droit d'entrée sur les bois étrangers.

Cette question, traitée avec une grande clarté par notre collègue, est, certes, une des plus graves qui doivent préoccuper les économistes et les hommes d'État. Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, en effet, elle se rattache aux plus graves intérêts de la France, les intérêts maritimes et commerciaux, les intérêts industriels. La France, autrefois couverte de vastes forêts riches en essences propres à toutes sortes de constructions, fournissait abondamment les bois nécessaires aux constructions navales, et nous avons vu, à nos grandes époques de gloire maritime, des flottes magnifiques sortir de nos ports, construites avec les bois provenant des forêts nationales. Aujourd'hui, grâce à l'incurie des Gouvernements qui se sont succédé en France, à de mauvaises mesures administratives, à des faiblesses coupables, la France ne pourrait plus trouver dans les bois indigènes les ressources nécessaires pour équiper de nombreux vaisseaux, pour réparer des désastres. Ce n'est pas tout encore. Le mal est plus profond, plus grave. Si l'on ne s'empresse pas d'arrêter ce mouvement, qui tend incessamment à promener la charrue partout où s'élevaient autrefois des forêts, les besoins les plus urgents de l'homme; les besoins de l'in-

dastrie, malgré le secours immense de la houille, ne pourront plus être satisfaits, et nous deviendrons chaque jour davantage tributaires des nations mieux dotées que nous ou plus prévoyantes.

Il y a trois siècles, un grand homme, Sully, disait :
La France périra par le manque de bois.

Cette parole prophétique n'aura-t-elle donc traversé les siècles que comme un avertissement inutile, et pour prouver une fois de plus aux hommes, aux sociétés, qu'ils ne périssent, que parce qu'ils ont refusé d'entendre la voix de la vérité.

A la plume élégante et féconde de M. Talbot, nous sommes redevables de quelques travaux d'un mérite incontestable. Notre jeune collègue s'est exercé avec un égal succès à des études bien différentes. Les unes purement littéraires, comme son *Étude sur Balzac*, *l'Éternité de la Poésie*, nous ont montré combien M. Talbot possède d'instruction solide et variée, de sage critique; les autres, d'un ordre plus élevé, sans perdre de cette verve, de ce brillant coloris qui appartiennent en propre au style de notre collègue, et en forment un des caractères essentiels, ont montré que M. Talbot pouvait sans crainte aborder l'étude des questions les plus ardues de l'ordre économique. Ainsi, sous le titre des *Premiers Travailleurs Chrétiens*, sous celui de *l'Influence des Révolutions sur le Langage*, enfin dans un travail important sur les *Catéchismes moraux chez les Anciens*, M. Talbot a fait preuve, non-seulement de science positive, mais encore qu'il savait sagement apprécier la marche des événements qui se produisent dans l'humanité.

Jetons un rapide coup-d'œil sur ces études toutes dignes de votre attention.

Éternité de la Poésie. — Répondant à l'anathème prononcé en quelque sorte contre la poésie par notre président, qui avait dit que les idées, en se transformant sous les nécessités de notre époque, avaient rejeté au second plan et comme avec dédain, les études purement d'imagination, pour entrer à pleines voiles dans les études positives, M. Talbot répond éloquemment que la poésie est éternelle, que la poésie ne peut mourir. Bien des fois déjà, à d'autres époques, on l'avait condamnée à disparaître, et la poésie s'est toujours conservée forte et puissante. C'est que la poésie est un des besoins les plus impérieux de l'âme humaine; c'est que l'homme, soit que le bonheur remplisse son cœur, soit qu'il soit accablé par le désespoir, se sert de cette voix divine, mélodieuse, pour redire sa joie, pour chanter ses douleurs. Et puis, la poésie n'a-t-elle pas des chants pour toutes les grandeurs, pour toutes les merveilles; n'a-t-elle pas chanté les prodiges de l'industrie, les miracles opérés par la vapeur? N'avons-nous pas nos poètes aussi, et les grands noms de Béranger, Lamartine, Châteaubriand, ne suffisent-ils pas pour illustrer notre époque? Non, la poésie ne mourra pas, la poésie ne peut mourir, dit en terminant M. Talbot, tant qu'il restera sur terre un cœur pour aimer, pour souffrir, un brin d'herbe pour dire la grandeur du maître de l'univers.

Les Premiers Travailleurs Chrétiens. — Tel est le titre d'une étude remarquable dans laquelle M. Talbot nous trace le tableau de l'organisation des solitaires de la Thébaïde, de ces pieux cénobites, qui cherchèrent à établir dans un coin de terre aride le règne du Christ sur

la terre, en pratiquant dans toute son étendue sa divine formule.

Jetant un regard sur l'organisation actuelle de la société humaine, M. Talbot y voit prédominer un principe désorganisateur, l'individualisme. La passion du moi y règne en maître absolu. C'est la loi suprême. L'homme individu se substitue partout à la Société. Provoquées par les influences délétères de ce principe fatal, une révolution vient de s'accomplir, révolution dont l'esprit, les conséquences ont ébranlé l'ordre social, ont fait trembler bien des esprits courageux, qui ont vu dans son avènement la dislocation, la ruine de la société tout entière. Comme si une société pouvait ainsi périr. Comme si, au-dessus des passions humaines, des faiblesses humaines, il n'y avait pas des principes, des vérités éternelles, qui peuvent bien un moment être oubliés, mais qui bientôt se dégagent des ombres qui les dérobaient aux yeux, et rayonnent alors d'un éclat plus brillant sur le monde entier.

Ainsi, au moment où la société antique s'écroulait sous les coups redoublés des barbares, et plus encore s'abîmait écrasée par ses vices, une réunion d'hommes vertueux, énergiques, entreprit de donner à cette société corrompue, démoralisée, l'exemple de la vertu, de la sagesse, de l'amour, de la fraternité; aux peuples barbares l'exemple du courage uni à la plus grande mansuétude, grande et noble tâche, Messieurs.

C'est à la vie intime de ces pieux, de ces saints travailleurs que nous initie M. Talbot avec un rare talent d'analyse et d'observation. Il nous les montre à toutes les heures du jour, au travail, au repas, à la prière. Par-

tout le calme, partout l'ordre le plus parfait, partout l'obéissance, partout la pratique la plus absolue de la fraternité.

La division des travailleurs est parfaite. A chacun des occupations en rapport avec ses goûts, avec ses aptitudes. Aussi chacun travaille avec zèle, avec ardeur, assuré que son frère se livre avec le même zèle aux travaux qui lui sont assignés. Point de concurrence déloyale, point de lutte entre les divers intérêts. Tous formant une grande association, chacun comprend qu'il ne peut y avoir entre eux d'autre rivalité que celle de concourir au bien-être commun.

Cette description de cette vie si calme, si bien employée, est pleine de charme, et inspire un vif attrait.

Mais, ajoute M. Talbot en terminant son intéressant mémoire, de ce que ce mode d'organisation du travail ait été possible, ait été nécessaire à une époque, dans une société où le travail était avili, abandonné aux esclaves comme indigne d'un homme libre, doit-on s'empresse de conclure qu'à une autre époque, la nôtre, par exemple, ces mêmes faits puissent jamais se produire, se réaliser. L'organisation actuelle de notre société s'oppose radicalement à des essais de cet ordre, qui n'aboutiraient en réalité qu'à des désordres effrayants. Est-ce à dire, cependant, qu'il n'y a rien à faire aujourd'hui, que tout est pour le mieux dans notre organisation actuelle. Non certes. De grandes améliorations doivent être apportées dans le sort des travailleurs. Le gouvernement doit s'occuper incessamment de régler la concurrence, la production immodérée qui, privée de débouchés pour placer ses produits,

entraîne des ruines désastreuses, et provoque chez les ouvriers une misère affreuse. C'est un devoir impérieux, le principal aujourd'hui pour les hommes de cœur de se consacrer tout entier à l'étude de ces graves et importantes questions. C'est là notre devoir à tous de tendre, par nos efforts, par nos actes, à porter le monde vers un avenir meilleur.

Des Catechismes moraux chez les Anciens. — Dans ce travail très-étendu, notre collègue, passant en revue les diverses époques des sociétés antiques, nous fait voir que les Grecs, puis plus tard les Romains, n'abandonnaient point à la loi aveugle du hasard, comme certains l'ont affirmé trop légèrement, l'éducation morale, l'instruction des peuples. Au contraire, chez ces diverses nations, les savants, les poètes, les philosophes vulgarisaient dans des écrits spéciaux, dans des discours, en les condensant en maximes, en formules à la hauteur de toutes les intelligences, les grands principes de justice, d'honneur, de vertu, de morale, qui doivent toujours diriger les hommes. M. Talbot appuie et corrobore son opinion de citations heureuses empruntées à Sénèque, Cicéron et autres grands noms glorieux dans l'antiquité. En terminant son travail, il fait appel à la Société et l'invite à donner son concours et son patronage à un travail analogue à ceux dont il vient de l'entretenir, entrepris par l'un de ses honorables membres, M. Marion de Beaulieu.

Ce serait, en effet, une entreprise digne d'une Société savante, que la publication d'un semblable travail, et l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des hommes.

Vous le voyez, Messieurs, M. Talbot a bien mérité de la

Société, et c'était justice de vous la représenter comme l'un de vos plus infatigables travailleurs.

Sous ce titre : de l'Organisation du Travail considéré sous le rapport de l'emploi de la femme dans l'industrie, M. Bertin vous a présenté ses idées sur la question si ardue de l'organisation du travail. Nous allons, en quelques mots, vous donner une analyse de la brochure de notre collègue.

M. Bertin considère que l'industrie a, depuis un certain nombre d'années, une tendance malheureuse à se concentrer sur des points trop circonscrits, à se renfermer dans les villes. Cette concentration agglomère, dans les grands centres industriels, une population ouvrière turbulente, mobile, sans racines dans le sol, et toujours prête à se laisser entraîner à toutes les tentatives de désordre et d'agitation qui peuvent lui être suggérées; d'où, craintes, préoccupations continuelles pour la société. Ces appréhensions sans cesse menaçantes ne manquent jamais de se réaliser, lorsque, par une circonstance quelconque, les ateliers se ferment, et laissent inactifs les bras qu'ils occupaient naguère.

Un autre inconvénient de la concentration des diverses industries dans les villes, c'est l'appel incessant fait aux bras de la campagne, qui se dépeuple ainsi de ses travailleurs. Ceux-ci, attirés par les fausses apparences d'un profit plus considérable, d'un bien-être matériel plus grand, et peut-être plus encore par l'attrait qu'exerce toujours la vie des villes comparée à la vie des champs, quittent la charrue, et viennent apprendre un métier à la ville. Une fois les habitudes citadines prises, il n'est plus de retour possible à la vie agricole.

Ces inconvénients si graves, signalés par notre collègue, existent réellement et réclament, certes, de la part du Gouvernement, des mesures qui y portent remède.

Voyons quels sont les moyens proposés par M. Bertin.

Il demande que l'on établisse loin des villes toutes les industries; qu'on les éparpille sur le sol. Pour indemniser les fabricants des pertes qu'ils devront nécessairement éprouver en se déplaçant, l'État viendrait à leur aide, au moyen des primes, proportionnées à l'importance de l'industrie, au nombre des travailleurs employés, à l'éloignement des grandes villes, des grandes voies de communication, etc.

Ce n'est pas tout; M. Bertin veut substituer la femme à l'homme dans presque tous les travaux d'atelier. Et c'est en ce point que le travail de M. Bertin présente un côté original, quoique cependant cette idée eût été déjà préconisée par d'autres économistes. Rien ne peut empêcher cette substitution, rendue très-facile au contraire, depuis l'introduction des machines à vapeur comme agent de force dans presque toutes les usines. Ainsi, les femmes pourront, dès lors, devenir menuisiers, serruriers, imprimeurs, mécaniciens, chauffeurs; que sais-je encore? Alors quel est le rôle réservé à l'homme dans ce bouleversement général? L'homme se livrerait spécialement, uniquement aux travaux des champs, à l'agriculture. Et la campagne, loin de perdre ses travailleurs, verrait au contraire affluer de toutes parts les ouvriers des villes, qui viendraient se grouper autour de ces ateliers féminins et grossir ainsi la phalange des travailleurs agricoles.

Tel est, Messieurs, dans sa substance, le travail de notre

collègue. La partie critique de l'organisation industrielle en France, des inconvénients de la concentration industrielle dans de grands centres manufacturiers, nous semble judicieuse sur bien des points. Quant aux moyens proposés pour y porter remède en même temps que pour améliorer le sort des travailleurs, nous ne saurions leur accorder une égale approbation ; ils nous paraissent insuffisants, inefficaces pour la plupart, d'une application impossible pour certains.

Tous ceux qui se sont occupés sérieusement de cette question traitée par M. Bertin, tous ceux qui ont étudié la question du travail, ont été effrayés des difficultés énormes qu'ils entrevoyaient pour arriver à une solution qui pût satisfaire aux exigences des diverses parties intéressées. Les uns, radicaux quand même, ont suivi leur voie, et proposé des moyens dont le résultat le plus clair serait de provoquer des désastres affreux dans notre société, si l'on était tenté d'en essayer l'application. C'est que rien n'est absolu ici-bas, et que tous les systèmes qui ne voudront pas tenir compte des vrais besoins, des faiblesses même de la nature humaine, qui se formeront en vue d'un idéal de perfection absolue, périront toujours ainsi. C'est que rien n'est spontané dans la nature, et que toute chose a sa période d'incubation avant d'arriver à maturité. C'est que le chêne majestueux, qui projette au loin ses puissants rameaux, avant de devenir un arbre magnifique, a commencé par être un frêle arbrisseau. Il en est ainsi de la vie des peuples, il en est ainsi des théories applicables à l'humanité, à chaque époque, à chaque société, à chaque civilisation, sa mission dans le grand œu-

vre de régénération sociale. N'oublions pas que la nôtre est une époque de transition entre un passé qui s'éteint et un avenir que nous entrevoyons à peine.

Les autres, plus timides, sans système bien défini, plus sages aussi, tout en reconnaissant les besoins, les misères, des populations industrielles, des populations agricoles, car toutes les misères ne sont pas à la ville, en proclamant hautement les nécessités actuelles de notre situation, ont proposé une série de moyens, les uns transitoires, les autres radicaux, qui, s'ils sont sagement employés, fraternellement mis en pratique, amèneront, et c'est notre conviction, des améliorations positives dans le sort des travailleurs, et ouvriront la voie à un avenir heureux pour tous ceux qui souffrent. Ces moyens, Messieurs, sont de divers ordres. Il y en a de matériels, d'intellectuels, de moraux. Chacun a son importance, chacun a sa valeur. Ce serait sans doute ici le lieu de vous développer cette série de moyens, de vous faire comprendre comment, par leur association bien entendue, on arriverait aux résultats annoncés plus haut. Mais le cadre restreint d'un compte rendu nous interdit de poursuivre plus loin cette étude.

Quant au nouveau mode d'application des forces et de l'intelligence de la femme, nous ne pouvons l'accepter en aucune façon. Quoi, toutes les sociétés, à mesure qu'elles se sont perfectionnées, à mesure qu'elles ont fait un pas dans les voies de progrès et de civilisation, ont en quelque sorte jalonné leur route par les améliorations successivement accordées à la femme.

C'est seulement chez les peuples les plus sauvages, les plus abrutis, les plus asservis à la loi brutale de la force

que nous voyons la femme esclave, condamnée aux travaux les plus rudes, les plus grossiers. Certes, ceux qui parlent ainsi, qui proposent de semblables moyens pour soulager les misères sociales, n'ont pas réfléchi à quel point ils abaissaient la femme, lorsqu'ils demandaient qu'elle fût destinée presque exclusivement à remplacer les hommes dans les travaux de l'atelier. Souvenez-vous de l'Angleterre, lisez les statistiques anglaises, le rapport si remarquable de M. Charles Dupin à l'ancienne Chambre des Pairs, en 1847, sur l'emploi des femmes dans les travaux des manufactures, et voyez en quels termes il condamne, il flétrit un semblable système.

Non ! non ! n'arrachez pas la femme à la sainte mission qui lui est confiée ! Ne la détournez pas des voies pour lesquelles elle a été si bien créée ; considérez sa taille si souple, voyez ses mains, ses bras si délicats, la grâce répandue dans tous ses mouvements, et dites-moi si la femme est faite pour les rudes travaux auxquels vous la destinez, vous la condamnez. Ecoutez sa voix si douce, et dites-moi si cette voix est faite pour se confondre avec les bruits aigres et stridents de la roue qui gronde, de la scie qui grince, du marteau qui bat le fer. La femme, douce compagne de l'homme, a une autre mission à remplir, mission grande et noble. A la femme, la vie de la famille, les douceurs du foyer domestique, les douces joies, les douleurs amères de la maternité. Ah ! loin de condamner la femme à cette vie de l'atelier, loin de la condamner à des travaux qui épuisent son corps, détruisent sa santé, en même temps qu'ils gangrènent son cœur et son esprit, fermez-lui plutôt ces lieux tristes et ténébreux où tout pour elle vient se perdre, jeunesse, beauté, honneur, vertu.

M. Vandier nous a communiqué un travail ayant pour titre : *de l'Impôt*.

Dans ce travail, où notre collègue a fait preuve d'une bonne connaissance de la matière qu'il avait prise pour sujet d'étude, M. Vandier examine lequel est préférable de l'impôt proportionnel ou de l'impôt progressif. Et, bien qu'il reconnaisse que l'impôt proportionnel soit mal établi et présente de nombreux vices, il préfère néanmoins ce mode d'impôt à l'impôt progressif.

La discussion est bien menée dans ce travail, touché avec le soin que M. Vandier met à tout ce qu'il étudie.

Nous regrettons de ne pouvoir vous donner connaissance d'une étude sur les établissements destinés à l'enfance, dans notre ville, par notre collègue, le docteur Derivas. Ce travail important n'a pas pu nous être communiqué assez à temps.

M. Bizeul, dans une suite de lectures faites par MM. Aubin et Demangeat, a continué de vous tenir au courant de ses recherches sur les voies romaines.

Mais là, Messieurs, ne se sont pas bornés vos travaux. Votre activité n'a pas été tout entière absorbée par ces études si importantes; les études littéraires ont occupé vos loisirs, et plusieurs lectures intéressantes et pleines de charmes sont venues détourner vos esprits des graves préoccupations de la politique et des tristes réflexions que ces études sur les misères sociales soulevaient parmi vous.

Consacrons quelques instants à leur examen.

M. Simon, dans une suite de lectures que vous avez toujours entendues avec plaisir, a continué de vous tenir au courant de ses importants travaux sur les littératures

orientales. Déjà, l'année dernière, M. Lambert avait rendu à notre savant et consciencieux collègue la part d'éloges et d'encouragement qu'il méritait à si juste titre. Cette année, M. Simon, entrant plus profondément au cœur de son sujet, nous a donné l'analyse du livre des rois de Firdouzi, grande et magnifique épopée, aussi digne, certes, par la grandeur du sujet, le génie du poète, d'être connue de tous, que l'Iliade et l'Énéide, dans l'étude desquelles nous avons tous été bercés.

C'est à la vulgarisation de ces merveilles poétiques qui, en même temps qu'elles sont énergiques, comme les poésies primitives, ont emprunté un coloris magnifique au génie oriental, que M. Simon a consacré ses heures de loisir. Cette œuvre est digne de lui; l'instruction solide de notre collègue, sa critique intelligente et pleine de sagesse sont à la hauteur d'une telle entreprise.

Tandis que M. Simon reportait vos esprits vers les littératures anciennes, et vous faisait voir combien elles renfermaient de richesses inconnues et encore inexplorées, un autre de vos membres, M. Dauban, venait à son tour réparer une grande injustice. Dans un article critique plein de pensées généreuses, écrit avec une facilité, une élégance remarquables, il a entrepris la réhabilitation d'un des écrivains les plus illustres, d'un des penseurs les plus élevés du xviii.^e siècle, cette époque si grande, et pourtant si calomniée, si méconnue même encore aujourd'hui. Cet écrivain, ce penseur, c'est *Diderot*, le fondateur du Dictionnaire Encyclopédique, le vulgarisateur des idées de Rousseau, Montesquieu, Voltaire, de cette pléiade d'hommes illustres dans les lettres, dans les sciences, qui seront à jamais la gloire de ce grand siècle.

M. Dauban s'est acquitté de cette tâche avec un mérite incontestable, et l'on doit dire qu'il l'a dignement et habilement remplie.

Mais si la Société rend hommage aux grands noms qui ont illustré leurs siècles, elle rend un égal hommage aux vertus modestes, aux humbles dévouements qui s'exercent dans le silence et l'obscurité.

M. Armand Guéraud nous a lu une note sur Marie Huchet, de Vieillevigne; cette note, adressée par notre collègue à l'Académie française, a valu à cette noble et sainte fille une des plus grandes distinctions que décerne ce corps savant, une médaille de 1.^{re} classe.

Je vous demande, Messieurs, la permission de citer ici textuellement les paroles prononcées par M. Saint-Marc-Girardin dans cette circonstance solennelle :

« L'autre, Mariette Huchet, s'est faite depuis 15 ans la sœur hospitalière du village de Vieillevigne, dans la Loire-Inférieure. Elle a commencé l'apprentissage de ses bonnes œuvres par soigner sa mère infirme, et par nourrir dans les années de disette les quatre enfants d'un de ses frères qui était tombé dans l'indigence. Mais comme si la charité qu'elle exerçait envers les siens ne lui suffisait pas, elle s'est mise à soigner les malades du village, sans se laisser rebuter ni par le dégoût des plaies, ni par l'ingratitude ou l'impatience des malades. Quiconque souffre à Vieillevigne a droit aux soins de la sœur hospitalière. Elle est faible, elle est pauvre, elle a besoin de travailler pour vivre; mais quand il s'agit d'assister les malades et les infirmes, elle trouve tout ce qu'elle n'a pas, de la force et de la santé, du temps, des médicaments, du linge,

des vivres. Un médecin de l'endroit disait, elle se trouve partout ; je ne puis faire un pas la nuit chez les pauvres, sans la trouver près de leur lit.

» Mariette a la vraie charité, celle qui oublie le mal pour ne faire attention qu'au malheur. Parmi les malades que soigne Mariette, il est parfois des femmes qui ne semblent que punies quand elles sont malheureuses. Mariette, qui a toujours été honnête, se sert du respect qu'elle inspire pour être compatissante à son aise. Elle va voir les pauvres délaissées, et fait une layette pour les enfants. Bien-faisante pour les vivants, elle est charitable aussi pour les morts, elle n'abandonne pas les corps des pauvres malades qu'elle a soignés. Elle les ensevelit et leur fait rendre les derniers devoirs. Ce dernier trait achève d'en faire une sainte aux yeux des bonnes gens de Vieilleville, qui croient que la vraie humanité est celle qui honore l'homme au-delà du tombeau, celle à qui la mémoire des morts n'est pas trop vite étrangère. »

Un semblable éloge n'a pas besoin de commentaires.

M. Guéraud n'a pas borné ses travaux à cette lecture si intéressante de la vie de Marie Huchet, à cet exposé de tant de vertus, de tant de bonnes œuvres ; il nous a lu encore une étude archéologique, très-bien faite, sous le titre d'une Excursion à Saint-Gilles-les-Bougeries.

Ce travail avait pour but de nous faire connaître l'église de Saint-Gilles-les-Bougeries, et notamment la façade de ce monument, l'un des plus remarquables que le style greco-roman ait élevé en France.

A l'occasion de cette description, M. Guéraud nous semble avoir parfaitement apprécié l'influence que les

voyages, les pèlerinages nombreux en Italie, en Grèce, en Orient, la contemplation des monuments magnifiques qui couvraient ces vieilles terres classiques, et dont nous allons aujourd'hui encore étudier les débris, les vieux restes, ont dû nécessairement exercer sur les artistes de cette époque.

C'est évidemment à des réminiscences, à des souvenirs apportés de ces lointains voyages que nous devons ces magnifiques monuments où nous trouvons réunis, assemblés avec une si merveilleuse intelligence des architectures grecque, romaine, arabe; genre composite, auquel nous avons donné le nom de Greco-Roman. — Romano-Bizantin.

Tel est entre autre le caractère de la traçade de Saint-Gilles.

La description donnée par M. Guéraud est remarquable de clarté et d'élégance, et prouve que notre jeune collègue a une connaissance parfaite de ces sortes de travaux, à l'aide desquels on fait revivre, pour un instant, ces vieilles civilisations, si naïves, si simples, si fortes, si puissantes, si riches de foi et d'imagination.

A son tour, M. le docteur Foulon a voulu rendre un hommage bien mérité à la mémoire d'un homme que vous avez tous connu; d'un enfant de notre cité, bon et excellent vieillard qui, certes, était bien loin de songer que son nom recevrait un jour les honneurs académiques.

Dans un article biographique, écrit avec une facilité de style étonnante, parsemé d'aperçus philosophiques, d'appréciations artistiques qui dénotent combien notre collègue possède de connaissances solides autant que variées, M. Foulon vous a dit la vie de Transon, charcutier et antiquaire, comme il l'appelle si justement.

C'est une bonne pensée de notre collègue que d'avoir consacré quelques heures de ses loisirs à conserver le souvenir de cet homme oublié déjà, sans doute, malgré les nombreuses visites qu'il a reçues, soit qu'on allât s'approvisionner à sa boutique, soit que l'on voulût visiter les merveilles qu'il avait accumulées avec une patience exemplaire et un rare bonheur, et nous l'en remercions au nom de la Société.

Sur la proposition de M. Derivas, vous avez nommé une commission chargée de vous présenter un rapport sur l'exposition de peinture et de sculpture qui a eu lieu cette année à Nantes. L'idée de notre collègue était bonne, la Société s'est empressée d'y souscrire. M. de Wismes, rapporteur de cette commission, vous a lu, dans une de vos dernières séances, un rapport très-remarquable sur cette exposition.

M. de Wismes s'est acquitté de sa tâche avec un rare bonheur, avec cette sagacité d'appréciation ; avec cette verve spirituelle à laquelle il nous a depuis longtemps habitués. A chacun des artistes il a donné sa part d'éloges, d'encouragements, de critiques, sans tomber dans ces redites banales et naïves stéréotypées d'avance, dans ces lieux communs, vulgaires, de presque tous les comptes rendus du monde. Je voudrais pouvoir extraire de son œuvre quelques lignes, pour vous faire juger de sa manière, mais un devoir de justice et d'impartialité m'impose la loi de m'abstenir.

Si le travail de M. de Wismes s'était borné seulement à un examen critique des ouvrages exposés, il aurait, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le mérite incontestable de

rester un modèle dans l'espèce ; mais notre collègue a fait davantage encore, et c'est là ce qui donne à son rapport un mérite vraiment supérieur. Ainsi, dans une sorte de préambule, il nous a donné une histoire complète de l'art dans les diverses civilisations, considéré au point de vue de l'influence qu'ont exercés sur sa marche et son développement les divers systèmes politiques sous lesquels ont passé les peuples. Cette étude rapide, elle devait l'être, est cependant complète. Notre collègue n'a rien oublié dans cette revue rétrospective ; son argumentation est habile, piquante, ingénieuse. Sa conclusion, qui, certes, peut être controversée, car elle est attaquable sur plus d'un point, n'est pas favorable aux institutions démocratiques, en tant que favorisant le développement des arts.

Quoiqu'il en soit, remercions notre collègue de son beau et important travail, qui figurera toujours comme un modèle de critique spirituelle autant que juste, malicieuse, sans pour cela cesser jamais d'être d'un goût exquis.

M. Colombel, au nom de M. Pître Chevalier, vous a fait une lecture sur les mémoires d'Outre-Tombe.

M. Dugast nous a communiqué quelques extraits d'un travail auquel il se livre depuis plusieurs années sur l'époque révolutionnaire, et qu'il se propose de publier sous le titre de : *Bibliographie révolutionnaire dans le département de la Loire-Inférieure*. Cet ouvrage, important à cause des recherches sérieuses faites par l'auteur, de la bonne foi, de l'esprit de sagesse qui le distinguent, est destiné à jeter une vive lumière sur bien des points encore obscurs et inconnus de cette grande et terrible époque.

Le plus important de ces extraits, et par la gravité du

sujet qu'il a traité et à cause de son actualité, est, sans contredit, le procès des Girondins, ces hommes illustres, dont le génie et l'éloquence ont jeté un si grand éclat aux premiers jours de la Révolution. L'opinion de notre collègue sur les hommes de ce parti ne leur est pas favorable, et il la fonde et l'appuie sur des documents authentiques, sur des relations contemporaines. Il reproche aux Girondins, alors qu'ils eurent été battus dans la Convention, d'avoir cherché à soulever la France contre la Convention elle-même, d'avoir cherché, en tentant l'établissement du fédéralisme, à désunir la nation, à briser l'unité de gouvernement, sans laquelle il n'y a pas d'autorité, de direction supérieure, unité toujours utile, indispensable, nécessaire dans les grandes commotions politiques; d'avoir, par tous les moyens en leur pouvoir, poussé la France à la guerre avec les nations étrangères. Tels sont ses griefs contre ces hommes illustres, qui, certes, étaient animés d'un grand amour pour la République, qu'ils avaient fondée les premiers, mais qui n'avaient pas la force nécessaire pour diriger le flot révolutionnaire qu'ils avaient soulevé. Quoiqu'il en soit, leur chute sauva sans doute la France et la liberté; telle est, entre autres, l'opinion de M. Thiers, qui s'exprime ainsi à l'occasion des Girondins: « L'opposition des Girondins a été dangereuse, leur indignation impolitique; ils ont compromis la Révolution, la liberté, la France. Ils ont compromis même la modération en la défendant avec aigreur.... »

Dans un ouvrage récent, et que vous avez tous lu, M. de Lamartine, ce grand et noble champion de la liberté moderne, a dit aussi lui, en des pages éloquents, les

qualités, les défauts, les fautes, les erreurs de ces hommes illustres avec lesquels il a tant de points de contact ; sa critique, toujours bienveillante, les a néanmoins jugés avec sévérité, même alors qu'il couvrait de fleurs la charrette qui les conduisait au fatal échafaud.

Mais à quoi bon réveiller toujours et sans cesse de si cruels souvenirs ; à quoi bon rappeler les luttes terribles qui ont terni les plus belles pages de notre histoire. A chaque tête qui tombait, la France ne perdait-elle pas un fils, la patrie un défenseur ? Ah ! loin de nous de semblables images ! Loin de nous, bien loin de nous la pensée d'évoquer de semblables souvenirs, de préconiser de semblables luttes, d'exalter de semblables victoires !

La France est un peuple de frères ; la France, à la face du ciel, vient d'inaugurer une ère nouvelle, où les grands principes de fraternité ne seront plus évoqués en vain ; la France aujourd'hui ne veut plus de ces combats, de ces luttes fratricides, la France veut la liberté, la liberté sage, forte, exempte de crimes, exempte de proscriptions et d'échafauds.

Médecine — Messieurs, je terminerai le compte rendu de vos travaux, en vous indiquant sommairement les études diverses de votre Section de Médecine. — Ce n'est pas que l'année ait été stérile, et que vos honorables collègues de la Section de Médecine aient négligé leurs études, leurs travaux habituels au milieu de cette agitation qui entraînait tant d'esprits hors de leurs voies. — Non, Messieurs, nous n'avons jamais perdu de vue que le premier, le plus important de nos devoirs, était celui de veiller à la santé publique. Et quelle plus grande, plus noble mission à

remplir, quels devoirs plus sacrés à accomplir ! N'y a-t-il pas, dans ces études si diverses, si variées, qui remplissent la vie du médecin, de quoi satisfaire les esprits les plus ardents, les intelligences les plus élevées ; à quelque point de vue que l'on envisage le médecin, soit comme homme remplissant un devoir social, alors qu'élargissant le cercle de ses travaux, il étudie les grands principes d'hygiène publique, il recherche par quels moyens il peut mettre son art, sa science, sa bonne volonté au service de tous, à la portée de tous ; soit que se bornant au cercle, plus modeste, il est vrai, et pourtant encore si important, si sérieux, si délicat, si plein de difficultés, d'écueils du médecin praticien, il pénètre au cœur des familles, s'associe aux joies, aux tristesses, aux souffrances, aux douleurs de la pauvre humanité, ne se sent-on pas rempli d'estime pour l'homme qui se dévoue avec courage à cette vie de labeurs, de soucis, de fatigues de toutes sortes. Ah ! Messieurs, c'est une grande et noble fonction que celle que le médecin accomplit chaque jour, et, permettez-moi de le dire avec un juste orgueil, les médecins savent l'accomplir dignement.

Votre Section de Médecine a toujours eu présents à l'esprit ces grands principes que je vous disais tout à l'heure. Vous en serez juges vous-mêmes après l'exposé de ses travaux.

M. Moriceau, notre président, a ouvert la séance par un excellent discours, dans lequel il a fait ressortir, avec beaucoup de force, combien la conduite des savants de la capitale et des médecins était injuste à l'égard de leurs confrères de province, auxquels ils ne reconnaissaient aucune

initiative scientifique. — Il a terminé son allocution à la Section en l'invitant à résister à cet envahissement, et à ne pas accepter, sans contrôle et sans examen, les doctrines et les faits de toute sorte qu'ils publient dans les divers journaux et revues.

M. Foulon, notre secrétaire, cette année, nous a lu un remarquable rapport sur l'ensemble des travaux de la Section.—Nous regrettons de ne pas vous parler d'une discussion importante qui a eu lieu dans votre sein, et dont M. Lambert vous a déjà entretenu l'année dernière quoique la solution finale n'en fût pas alors connue. Cette discussion a roulé sur l'origine historique des hôpitaux. Nous le regrettons, disons-nous, car, en outre du vif intérêt que de semblables travaux inspirent toujours, elle vous aurait, en même temps, prouvé que votre Section de Médecine peut, quand elle le veut, aborder avec succès les questions les plus élevées et les plus ardues de la philosophie et de l'histoire de la médecine.

Dans les travaux qui vous ont été lus, les uns d'un intérêt général, sont dus à M. Foulon, qui vous a lu quelques chapitres de son importante publication sur l'organisation de la médecine en service public; qui a, en outre, saisi la Section de la question à l'ordre du jour, du cumul des fonctions médicales, soit lucratives, soit honorifiques, et, enfin, une lecture ayant pour titre : Anatomie ontologique de l'homme, de M. Bonamy, qui a lu un travail sur la fièvre typhoïde. Enfin, vous avez nommé une commission chargée de vous présenter un rapport sur l'épidémie de grippe, qui a sévi d'une manière si fâcheuse au milieu de nous, au commencement de cette année.

Des travaux d'un ordre plus spécial que ceux que je viens de vous indiquer, mais cependant d'une importance égale au point de vue pratique, vous ont été présentés par MM. Aubinais, qui vous a lu deux études relatives à l'art des accouchements; — Malherbe, sur le seigle ergoté; — Sallion fils, qui a bien voulu mettre à la disposition de la Société ses connaissances dans la langue espagnole, en lui faisant un rapport intéressant sur les deux premiers numéros d'un journal espagnol intitulé : *la Vérité*; — Hélie, qui vous a lu une note sur la surdité se développant à une certaine période chez les malades atteints de fièvre typhoïde; — Gatterre, qui a communiqué deux observations pour servir à l'histoire des pneumonies du sommet du poumon; — Bonamy, qui, aussi lui, a lu des observations de pneumonie, pour servir de pièces justificatives à son important travail sur le tartre stibié. Pour clore la nomenclature de vos études, je dois aussi citer un travail de M. Verger, de Châteaubriant, travail intitulé : Épidémie de Variole arrêtée en quinze jours par une vaccination en masse, et qui vous a été lu par M. Sallion père, votre vice-président.

Mais, Messieurs, vous n'auriez qu'une idée bien incomplète des séances de votre Section de Médecine, si je ne vous rappelais, en même temps, que presque tous les travaux dont je vous ai donné si rapidement l'exposé, ont été, dans le sein de la Section, l'objet de discussions approfondies, élevées, auxquelles ont pris part nombre des membres présents à vos séances. — Ainsi, je vous citerai, entre autres, la discussion soulevée par le travail de M. Bonamy, sur la fièvre typhoïde; celle qui a suivi également la lecture de M. Marcé, sur la morve, cette maladie si terrible

qu'elle ne pardonne jamais à ceux qu'elle a réellement atteints. — C'est de votre Section de Médecine que l'on peut dire qu'elle forme une association d'hommes animés d'un sincère amour du bien et travaillant d'un commun accord à la propagation des saines doctrines médicales, en même temps qu'à l'extinction dans la société du charlatanisme, cet ulcère hideux, implanté sur le corps médical, et qui sera sa honte jusqu'au jour où il aura disparu devant le mépris des honnêtes gens.

Tels sont, Messieurs, les travaux accomplis par la Société. — Vous le voyez, l'année a été bonne, et vous avez dignement répondu à l'appel que vous adressait votre président à votre première séance. — Courage donc, Messieurs, persistez à marcher dans cette voie que vous avez inaugurée si heureusement, et vous aurez bien mérité de vos concitoyens.

RAPPORT

SUR LES

MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS,

PAR M. GRÉGOIRE.

L'année dernière, à pareil jour, la Société Académique de Nantes décernait ses sympathiques récompenses aux auteurs des meilleurs mémoires sur les causes qui engendrent le mouvement des populations agricoles vers les villes, et sur les moyens de l'arrêter.

En même temps elle mettait au concours, pour 1848, les deux questions suivantes :

1.^o Quelles sont les causes des coalitions d'ouvriers et de ces inquiétantes suspensions de travail nommées *grèves* ? Quels seraient les moyens les plus efficaces de les prévenir ?

2.^o Examen critique des historiens de la Bretagne.

Le but que nous nous proposons était facile à recon-

naître. Depuis longtemps préoccupés (il nous est permis de nous rendre cette justice) des souffrances nombreuses que notre brillante civilisation, malgré tout son éclat, ne pouvait cacher aux regards attentifs, vivement alarmés des perturbations sociales qu'un avenir plus ou moins éloigné recélait dans son sein, nous faisons un nouvel appel à l'intelligence et au cœur des bons citoyens, nous posons sous une nouvelle face le grand problème du XIX.^e siècle, et, dans notre sphère modeste, nous cherchions à provoquer un peu de bien. D'un autre côté, nous pensions aussi alors, que les temps étaient encore propices pour des travaux consciencieux, pour des études curieuses à plus d'un titre, sur l'histoire, originale entre toutes, de la vieille Armorique.

Mais les événements ont dépassé bientôt les prévisions de tous, et quelques mois seulement après notre réunion annuelle, nous pouvions nous demander s'il se rencontrerait des esprits assez libres, assez tranquilles, assez solitaires, au milieu de notre grande crise politique et sociale, pour remonter en silence le cours des âges, et remuer la poussière de nos antiques annales; nous pouvions nous demander également si notre faible voix ne serait pas complètement étouffée parmi les mille clameurs qui maintenant soulevaient de toutes parts le problème que nous avions indiqué; et si notre question des grèves, agrandie subitement de toute la grandeur des révolutions, n'effraierait pas le courage des plus généreux, l'intelligence des plus hardis penseurs.

Cependant nos craintes ont été trompées, en partie du moins; et une commission, dont je suis l'organe en ce

moment (1), a été chargée d'apprécier le mérite des Mémoires envoyés pour répondre aux deux questions proposées par la Société Académique.

Nous avons lu avec intérêt, avec plaisir même un travail étendu sur la Bretagne et ses historiens. L'auteur, vraiment érudit, sans être jamais ennuyeux, nous a paru connaître à fond le sujet qu'il traitait. Également versé dans la langue, la littérature et l'histoire de la péninsule armoricaine, il cherche dans une première partie à réfuter les erreurs, à dissiper les ténèbres que l'ignorance, la crédulité ou l'esprit de parti ont répandues sur les premiers siècles de la Bretagne, et il indique comment, selon lui, devrait être traitée la question si souvent controversée de nos origines.

Puis, arrivé dans son examen, parfois trop rapide, à l'époque où la Bretagne commence à subir l'influence de la France, il passe en revue les différents écrivains, chroniqueurs, annalistes, auteurs de mémoires, collecteurs de légendes et de chants populaires, historiens qui, depuis Alain Bouchard et d'Argentré, jusqu'à MM. de la Villemarqué et de Courson, ont, avec des mérites divers et souvent dans un but opposé, étudié et raconté l'histoire de nos vieilles annales bretonnes.

Les appréciations de l'auteur du mémoire dénotent une saine critique, un jugement impartial, mais sévère : parfois trop rapides, trop incomplètes, elles attaquent sou-

(1) Cette commission était composée de MM. de Tollenare, Dugast-Matifeux, Gâche, Foulon et Grégoire.

vent en quelques mots le côté faible de l'écrivain ; de plus, elles sont écrites dans un style piquant et original, qui n'est pas toujours, il est vrai, complètement exempt d'exagération et d'affectation.

Cependant, malgré les qualités de cet ouvrage, il ne nous a pas paru achevé, fini ; ce n'est pas la dernière expression du mérite de l'auteur, et il reconnaît lui-même avec nous que le temps lui a fait défaut.

En terminant son œuvre, en revoyant plusieurs parties, qui manquent un peu de proportion ; en répandant plus de clarté sur les origines ; en donnant plus de détails nécessaires sur les historiens au moins les plus importants, leurs passions, leurs préjugés, leur manière de comprendre et d'écrire l'histoire ; enfin, en faisant disparaître quelques traits hasardés, nous croyons que l'auteur pourra produire un livre qui sera digne, non-seulement de nos éloges, mais de l'estime de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Bretagne.

Pour apprécier la valeur des différents mémoires qui nous étaient soumis sur l'autre question, sur les causes des grèves, et les remèdes qui peuvent adoucir ce mal social, notre embarras (pourquoi ne pas le dire) a été bien plus grand : et cela devait être. En effet, comment aborder l'examen du problème proposé, sans se laisser entraîner par la grandeur immense des questions qu'il soulève ? Dire les causes des grèves ; mais c'est faire l'histoire infinie des souffrances physiques, intellectuelles et morales, qui agissent sur les populations industrielles ; c'est retracer le tableau de leurs besoins, de leurs erreurs, de leurs passions, de leurs espérances ; exposer les moyens les

plus efficaces de prévenir les grèves ; mais c'est donner les lois destinées à concilier les intérêts les plus opposés, à réunir dans un tout harmonieux les éléments les plus discordants ; c'est résoudre le problème, si diversement agité, de l'organisation du travail.

C'est ainsi que la question proposée l'année dernière par la Société Académique, nous semblait de plus en plus grande et périlleuse à traiter ; c'est ainsi que la difficulté de la résoudre nous semblait de plus en plus insurmontable.

Aussi les écrivains généreux, qui n'ont pas craint de soumettre à notre jugement le résultat de leurs méditations et de leurs études, devront-ils nous pardonner la timidité ou la sévérité, comme l'on voudra, de nos appréciations.

Dans la disposition d'esprit où nous nous trouvions, il aurait fallu nous entraîner par une raison supérieure, ou nous subjuguier par une éloquence irrésistible : nous sommes restés, malgré nous, juges difficiles.

Dans tel mémoire, nous avons trouvé un recueil plus ou moins complet, plus ou moins heureux, de ces remèdes dont tout le monde parle, et qui ne guérissent rien ; dans tel autre, le sujet était à peine attaqué, ou bien l'auteur n'envisageait qu'un seul côté d'une question si complexe, et n'indiquait qu'un seul et impuissant palliatif.

Cependant nous avons remarqué deux mémoires plus considérables et plus complets, qui se recommandent par des mérites divers.

L'auteur du mémoire n.º 3 expose, dans une première

partie, les misères de toutes sortes, qui pèsent sur les populations industrielles et qui sont les principales causes des grèves ; puis il passe en revue les divers remèdes qui ont été tentés jusqu'ici pour venir au secours des ouvriers, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, et il montre leur insuffisance. Enfin, dans une troisième partie, il indique le moyen le plus efficace pour résoudre le grave problème du travail.

L'auteur demande avec instance l'amélioration du sort des travailleurs dans les campagnes, pour éviter un encombrement funeste dans l'industrie des villes, puis il recommande surtout l'association, et cherche à faire valoir tous les avantages matériels et moraux qui en résulteraient pour les ouvriers, vivant, non plus isolés, mais réunis suivant des conditions sagement combinées.

Ce mémoire, écrit avec clarté et élégance, renferme des faits bien choisis, des idées justes et saines. C'est une œuvre estimable, d'une lecture facile et intéressante, mais il ne nous a pas cependant suffisamment satisfaits. Ce que l'auteur nous dit, nous le savions déjà depuis longtemps ; ses idées ne sont pas neuves, nous les connaissons parfaitement ; ce mémoire ne nous a rien révélé, la question même ne nous a pas paru posée dans toute sa netteté, dans toute son étendue ; et la solution, que l'on peut d'ailleurs discuter, aurait besoin de développements nouveaux, de preuves plus considérables.

Le mémoire n.° 6 est, selon nous, plus remarquable sous certains rapports. L'auteur n'est pas de ces hommes, si nombreux de nos jours, qui désespèrent par excès de découragement, ou qui prétendent régénérer le monde

au moyen d'une panacée infailible, à les entendre : il ne croit pas à la perfection ici-bas, mais il a foi dans l'amélioration de la société, et il cherche à y contribuer pour sa part.

Il envisage la question proposée d'une manière plus large et plus complète, et sa pensée est plus philosophique.

Il examine d'abord les faits, nous montre les diverses espèces de grèves, et les dégage de tout ce qui les environne, sans en faire partie intégrante ; puis il énumère les causes principales de ces grèves, et dans une troisième partie il passe aux remèdes.

Il me serait impossible de donner ici même une idée de ce volumineux et consciencieux ouvrage.

L'auteur a montré un mérite réel dans l'exposé de la question, dans l'étude des faits, dans l'énumération des causes qui amènent le plus souvent les grèves. Dans un dialogue placé au milieu du mémoire, entre un Allemand, l'homme aux idées généreuses, et un Anglais, l'homme pratique et positif avant tout ; il met à nu les dangers et les difficultés des remèdes que réclament les misères de l'industrie. Enfin, il a parfaitement raison de déclarer que l'homme étant un être fini et borné, la solution des problèmes sociaux ne peut être que relative, successive, temporaire, imparfaite en un mot.

Le style est clair et limpide ; la pensée s'énonce sans embarras ; les citations sont abondantes et généralement bien choisies ; et cependant le mémoire ne nous a pas paru, tel qu'il était, mériter le prix proposé par la Société Académique.

L'auteur, comme il l'avoue lui-même à plusieurs reprises, a été pressé par le temps et n'a pu achever son œuvre ; il a été par là même incomplet et beaucoup trop long dans ses développements.

Il y a un autre reproche, plus grave à mon sens, que nous avons dû faire à l'écrivain distingué, qui nous a envoyé ce mémoire : il veut trouver une formule scientifique, philosophique capable de contenir toutes les solutions partielles et incomplètes du grand problème social ; et il consacre plus de cinquante pages, d'une lecture aride et souvent monotone, pour prouver cette vérité que l'ordre, dans l'univers, sur la terre, pour l'homme, c'est l'unité, c'est-à-dire l'union des contradictoires et de leur contraire. La formule sociale est trouvée : elle se résume dans ces trois mots qu'il faut savoir comprendre :

Liberté, Fraternité, Égalité.

Sans doute, c'est par le développement harmonieux de ces trois immortels principes que tous les problèmes sociaux doivent être désormais résolus. Mais le propre de la science, mais la grande, l'immense difficulté, c'est d'indiquer comment, dans la pratique aussi bien que dans la théorie, l'Égalité peut s'établir et se maintenir sans nuire au développement de la Liberté ; dans quelle mesure et par quels moyens la Fraternité pourra unir, concilier ces deux principes opposés, dans un tout, sinon parfait, au moins perfectionné.

Ainsi, l'extrême longueur de développements au moins inutiles, et surtout le vague d'une formule générale, qui n'est pas une solution de la question, tels sont les défauts

qui nous ont frappés, et qui nous ont empêchés, à notre grand regret, de proposer à la Société Académique qu'elle voulût bien accorder les prix promis par elle l'année dernière.

Mais nous avons demandé que, pour la question historique, une mention honorable et une médaille d'encouragement fût donnée à l'auteur du mémoire n.º 1; et que, pour la question des grèves, elle voulut bien décerner une première mention à l'auteur du mémoire n.º 6, et une seconde à l'auteur du mémoire n.º 3, également avec des médailles d'argent.

TABLE

DU DIX-NEUVIÈME VOLUME.

D'Audiffret, receveur général des finances. — Admis comme membre résidant, 219.

Bizeul. — Voie romaine de Rennes vers Avranches, 16, 156.

Bertin. — Organisation du travail considéré sous le rapport de l'emploi de la femme dans l'industrie (lecture), 165.

Bibliographie révolutionnaire de Nantes, par M. Dugast-Mattifeux, 409.

Bureau et comité central pour l'année 1849, 444.

Chevalier (Pitre), homme de lettres. — Admis comme membre correspondant, 220.

E. Colombel. — Discours prononcé dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1848, 446.

Compte rendu des travaux de la Société Académique pendant l'année 1848, par M. Gatterre, docteur-médecin, secrétaire général, 462.

Dupons. — Sa démission, 4.

Dauban, professeur au Lycée. — Admis comme membre résidant, 5. — Diderot au point de vue littéraire, 246.

Dugast-Mattifeux. — Lettre du représentant du peuple Goupilleau, de Montaigu, relative à la journée du 20 juin 1792, 166, 168. — Bibliographie révolutionnaire de Nantes, 409.

Delalande, (abbé). — Excursion dans le département de la Charente-Inférieure, en septembre 1847, 221.

Des Catéchismes moraux chez les païens, par M. E. Talbot, 258.

Discours prononcé par M. E. Colombel, Maire de Nantes, et Président de la Société Académique, dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1848, 446.

Exposition de Peinture. — Rapport par M. de Wismes, 442.

Foulon, docteur-médecin. — Notice sur A. Transon, charcutier, philosophe et antiquaire, 105.

Fillion. — Admis comme membre correspondant, 442.

Guéraud (Armand). — Admis comme membre résidant, 219. — Excursion à Saint-Gilles-les-Bougeries, département du Gard, 354.

Gatierre, docteur-médecin, secrétaire général. — Compte rendu des travaux de la Société Académique, pendant l'année 1848, 462.

Grégoire. — Rapport sur les mémoires envoyés au concours, 502.

Impôt (de l'), par M. Vandier, 393.

Legui. — Sa démission, 4.

Lemoine, professeur au Lycée. — Admis comme membre résidant, 5.

Littérature persane, chap. II, 26, 178, 281, 370.

Lettre inédite de Goupilleau, de Montaigu, député de la Vendée, à l'Assemblée législative, relative à la journée du 20 juin 1792.

Massard, D.-M. à Napoléon-Vendée. — Admis comme membre correspondant, 219.

Ouvrages adressés à la Société, 98, 166, 220, 326, 441, 445.

Peccot (Mathurin). — Sa démission, 4.

Rouxseau, D.-M. à Couëron. — Admis comme membre correspondant, 220. Prend le titre de résidant, 445.

Rapport sur les mémoires envoyés au concours, par M. Grégoire, 502.

Section d'Agriculture. — Composition du bureau, 3.

Section des Lettres. — Composition du bureau, 4.

Section de Médecine. — Composition du bureau, 4. —

Rapport sur les travaux de la Section, pendant le 2.^e semestre de 1847, 100. — Année 1848, 327.

Section des Sciences naturelles. — Composition du bureau, 5.

Simon. — Littérature persane, chap. II, 26, 178, 281, 370.

Saint-Gilles-les-Bougeries (départ. du Gard). Excursion par M. Guéraud, 354.

Séance publique annuelle du 20 novembre 1848, 442.

Talbot. — Éternité de la poésie, 6. — Les premiers travailleurs chrétiens, 201. — Influence des révolutions sur le langage, 220. — Des Catéchismes moraux chez les anciens, 258.